

1  
Logie



Monsieur Montfort  
architecte  
16. rue Robièze  
Loire



Monsieur Montfort  
architecte  
Rue Béla.



Nantes.

Loire inférieure



Loire inférieure

Monsieur Montfort  
architecte  
rue Colbert  
Nantes



75



(x2)

Cozic

## S O M M A I R E

---

. INTRODUCTION .....	Page 1
. ETUDE .....	Page 4
. BAINS-DOUCHES .....	Page 36
. LACHARDIERE .....	Page 81
. DAMES-BLANCHES .....	Page 151
. ARCHITECTURE RELIGIEUSE .....	Page 174

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE NANTES  
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

INTRODUCTION



Comme toutes les villes riches d'histoire, Nantes offre une architecture variée des siècles passés. Mais rares sont les personnes qui se souviennent du nom des ingénieurs, des architectes qui ont réalisé leur paysage urbain.

Qui à Nantes a entendu parler de Jules Montfort ? Celui-ci a cependant laissé dans sa ville quelques souvenirs architecturaux.

A travers l'oeuvre de Montfort, il faut également rendre hommage à ses confrères qui ont dessiné les traits du Nantes, marquant encore sa physionomie d'aujourd'hui.

Né en 1844 à Nantes, fils d'un marin, Montfort manifeste très vite son envie de découvrir la mer. Il quitte en 1861 le lycée de Nantes pour le collège de Lorient, afin de se préparer au concours de l'Ecole Navale. Il ne parvient pas à l'admissibilité, mais suit sa vocation en s'embarquant comme pilotin à bord du trois-mâts le "Godavery" affrété pour une longue campagne en Inde. Le navire atteint Bombay. Montfort visite Haïderabad et d'autres villes plus éloignées du littoral. La prochaine escale le conduit à Singapour, à Karachi et Poulou-Penang. Cette longue campagne le dissuade de devenir marin, profession qui ne semble pas correspondre à ses goûts.

Revenu à Nantes, il est admis dans le cabinet d'architecte de son oncle, Joseph Chenantais. Il va s'y préparer au concours d'admission de l'Ecole des Beaux-Arts de Paris où il entre en 1865 et devient l'élève de Questel.

ECOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE DE NANTES  
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

Plus tard, il collabore avec un architecte de Bade, en vue d'un grand concours, et par cette occasion, visite à son retour Munich, Cologne, Kiel, Strasbourg, les bords du Rhin.

En Août 1870, il obtient le diplôme d'architecte et rentre à Nantes pour rejoindre son unité et prendre part avec le grade de capitaine, aux combats de la guerre de 1870-1871.

La guerre finie, il fonde rapidement un cabinet d'architecte à Nantes où il va connaître une certaine notoriété. Il deviendra même président de la Société des Architectes Nantais.

Montfort s'intéresse également à l'archéologie et à la musique. Violoniste, il participe à des petits concerts de musique intimiste (hausmusik) dont la mode était née outre-Rhin.

En 1894, ses cinq enfants sont atteints de diphtérie ; le plus jeune succombe à la maladie. Montfort en est très affecté.

En 1897, alors qu'il est nommé architecte du département de la Loire-Inférieure, il souffre d'une légère paralysie. Sa santé va se dégrader et dès 1903, il cesse toute activité pour ne plus se relever. Il s'éteint en 1905 à l'âge de 60 ans.

Juin 1984 :

80 ans après son décès, il renaît fortuitement grâce à la découverte d'une partie de ses archives dans une soupenne poussiéreuse de son ancienne habitation. Cette découverte va révéler tout de même une grande part de son oeuvre, car Montfort avait pris soin de conserver ses dessins.

Malheureusement, le temps n'a pas été sans altérer la qualité des documents (planches en mauvais état).

Il faut remercier la famille de Jules Montfort qui a permis la consultation de ces archives, ainsi que mes parents qui ont eu l'attentive compréhension de me prêter main-forte lors du dépoussiérage, du rapiéçage, du tri des documents, opérations qui durèrent environ un mois.

Certes, le travail qui va suivre n'aurait pas pu avoir lieu sans Montfort et sans tous ceux qui ont apporté leur aide et leurs conseils et que je viens tout particulièrement remercier.

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE NANTES  
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

MONFORT se prépare à passer le concours d'admission de l'école des Beaux-Arts, section Architecture en travaillant chez Jos. CHENANTAIS et chez Ch. QUESTEL.

ETEVE écrit dans la nécrologie de MONFORT, que celui-ci est le neveu de CHENANTAIS.

Cette parenté doit être favorable au jeune architecte, même si son cousin Eugène succède à son père.

(Renseignements tirés du recueil des architectes de l'école des Beaux-Arts).

QUESTEL Charles-Auguste,  
né en 1807 - Paris 1888,  
prom. 1824-L; élève Peyre,  
A. Blouet et Duban

1er cl. 1826 ; fond. S.A.F.  
(présid.) M.R.I.B.A. méd. sal.  
1846, méd. sal. 1852, méd. E.U.  
1855 et 1967, méd. Exp.

Vienne 1873, 1886-1852, O. 1853,  
M.I. 1871 Conc. publ. : 1er prix

Cathédrale de Nîmes (1835)

1er prix Fontaine de Nîmes  
(1844)

Travaux : église Saint-Paul

à Nîmes ; Hospice de Gisors;

Galerie dorée Banque de France.

Restaur. Arènes d'Arles, Pont

du Gard, Eglises Tournus et

Saint-Martin d'Ainay à Lyon; fontaine et

cathédrale de Nîmes ; mon. Saint-Louis à

Aigues-Mortes ; Préfecture et musée-

bibliothèque à Grenoble ; restaur. au

Château de Versailles, asile Sainte-Anne

à Paris, Profess. libre d'architecte anc.

atelier Blouet, Architecte Bât. Civils et

mon. hist. Versailles Trianon ; insp. gén.

bât. civils, membre jury Ecole et salon.

- I) CHENANTAIS Joseph-Fleury, né en 1809 à Nantes.  
 1868 : prom. 1831, élève Garnaud, 1855, conc. publ. : 1er prix hôpital de Nantes. 1er prix monument Billault à Nantes 1865;  
 Travaux : salle de concert Cercle des Arts, Palais de Justice (avec Seheult), gares Tours-Nantes et hôpital à Nantes, église de N.D. de Bon Port, manufacture de tabacs, prisons, caserne, gendarmerie, théâtre de la Renaissance, tombeau Billault, hôtels, const. part. arch. V. Nantes.
- II) CHENANTAIS Eugène-Julien (fils de Joseph-Fleury), né en 1843 à Nantes, 1892 prom. 1863 élève Questel 1er cl. 1867, S.R.; S.C. Travaux : façade théâtre Nantes, hôpital et abattoir à Ancenis, église de St-Mars, école Beslé et Pierre, sous-préfecture à St-Nazaire, const. part. expertises.
- III) CHENANTAIS Lucien-Eugène (fils de Eugène-Julien) né en 1868 à Nantes, prom. 1889-2, élève Ginain. Trav. part. à Nantes, Arch. à Paris, 16 rue Octave-Feuillet.

Les épreuves d'admission comportent un examen d'architecture, de fusain, de mathématiques.

A la suite des écrits, l'élève passe un oral.

Il est alors interrogé sur ses connaissances des éléments de l'architecture et de la construction.

Dans les archives de l'Ecole des Beaux-Arts, les documents AJ 52 173 indiquent que Montfort est admis en architecture le 2 Septembre 1865 et est reçu 2ème sur 44.

1°	Gautrin	
2°	Monfort	élève de Questel
3°	Lerety	élève de Questel
4°	Bonnard	élève de Obnet
5°	Melay	élève de Paul Benard
6°	Brugader	élève de Dufeux
7°	Langlois	élève de Uchard
8°	Letanez	élève de Vaudremer
9°	Benoist	élève de Questel
10°	Galinaud	élève de Vaudremer

Il commence ses deuxièmes classes (AJ 52 177)

Le document AJ 52 39 renferme l'emploi du temps des cours de l'année 66-67.

Lundi		Mardi		Mercredi		Jeudi		Vendredi		Samedi	
Ossian Bonnet	9h	Francoeur	11h $\frac{1}{2}$	Hugnier	9h	Baude	10h	Ossian Bonnet	9h	Francoeur	11h $\frac{1}{2}$
Baude	10h	Chevillard	1h $\frac{1}{2}$	Hugnet	2h $\frac{1}{2}$	Tarra	2h			Chevillard	10h
Hugnier	1h										
Posteur	2h										

### LES ETUDES

Ministère de la Maison de l'Empereur et des Beaux-Arts  
 ECOLE IMPERIALE ET SPECIALE DES BEAUX-ARTS

COURS DE L'EXERCICE 1866-1867

#### Mathématiques

Professeur : Mr Francoeur

Monsieur le professeur traitera :

1<sup>o</sup> Section

2<sup>o</sup> Statique, centres de la gravité et machines

3<sup>o</sup> Levé des plans et mesurages des surfaces solides

#### Perspective

Mr Chevillard : à 10 heures le samedi

#### Géométrie descriptive

Mr Ossian Bonnet : Lundi et Vendredi à 9 heures

#### Construction pratique

Administration et Comptabilité

Mr Baude : Lundi et Jeudi à 10 heures.

Géologie physique et chimie

Mr Pasteur ou en son absence Mr Cloez : Lundi à 2 heures

Anatomie

Prof. : Mr Huguiet : Les lundi et mercredi à 1 heure

Histoire et archéologie

Prof. : Mr Heusey : les mercredi à 2 h.1/2

Esthétique et Histoire de l'Art

Mr Taine : les jeudi à 2 heures

Remplaçant de Viollet-Leduc

Si l'élève doit suivre les cours de mathématiques, perspectives, descriptive, construction, géologie, anatomie, histoire, toutes ses matinées sont alors employées à cette fin.

Etève écrit que Montfort se lève dès l'aube pour travailler. Cet acharnement au travail est récompensé par le prix Muller Sabrée.

Donc, les cours ont lieu le matin et les ateliers l'après-midi.

- 9 Octobre 1865 : admission en dessin et architecture et autorisation de passer les examens de mathématiques et histoire.
- 24 Avril 1866 : Perspective : "sont ajournés aux examens du mois d'octobre; Mrs Montfort..."  
Mathématiques : "sont ajournés au mois d'octobre, Mr....., Montfort,..."
- 25 Avril 1866 : Géométrie descriptive : "sont ajournés au mois d'octobre, Mr....., Montfort"
- 2 Juillet 1866 : Montfort obtient le concours de dessin.
- 24 Octobre 1866 : Montfort obtient le concours de perspective et celui de géométrie descriptive, avec une mention.
- Mars 1867 : Architecture - Sujet : Esquisse d'un confessionnal  
Montfort gagne une deuxième mention
- Jugement du 15 Avril 1867 : Concours de pierres  
Programme : une maison de refuge dans les montagnes.  
Montfort est reçu avec mention
- Jugement du 10 Juin 1867 : Concours de charpente  
Sujet : un gymnase militaire  
Une mention est attribuée à Montfort
- Jugement du 8 Août 1867 : Serrurerie : Projet de dock dans un port de commerce.  
Mention Montfort.

29 Octobre 1867 : Esquisse : salle à manger d'été  
2ème mention à Mr Montfort

30 Octobre 1867 : Esquisse : une école primaire

14 Décembre 1867 : Construction générale  
Projet d'un restaurant de chemin de fer et  
d'une passerelle  
Mentions Montfort avec d'autres élèves.

Jugement du : Rendu : un amphithéâtre d'histoire naturelle  
30 Décembre 1867 2ème mention à Mr Montfort

Par suite de ce jugement passent en première classe  
Mrs Carré, Dalbin, Pascault, Durand Antonin, Montfort

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE NANTES  
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

LE PRIX MULLER SAHNEE

Le prix fondé par Charles Guillaume Müller Sahnée, en faveur de l'élève de 2ème classe qui aura remporté le plus de récompenses pendant l'année, a été obtenu en 1867 par Monsieur Montfort de Nantes (Loire-Inférieure) élève de Monsieur Questel.

Montfort connaît donc les secrets de la perspective, de la géométrie et maîtrise l'art du dessin et de l'aquarelle.

- Mars 1867
- 15 Avril 1867
- 10 Juin 1867
- 8 Août 1867
- 29 Octobre 1867
- 30 Octobre 1867
- 14 Décembre 1867
- 30 Décembre 1867

Tous les 2 mois, Montfort rend des travaux.

Cette succession des concours d'émulation est habituelle

2 Mars 1868 AJ 52 196

Concours du Grand Prix d'Architecture

1er essai

Une porte de ville

Concours du Grand Prix d'Architecture

Programme du concours définitif

dicté le 17 Mars 1868

## UN CALVAIRE

Sur le mamelon d'un des côteaux qui domine une grande ville, une riche communauté se propose d'élever un édifice religieux auquel serait donné le nom de calvaire.

Un grand nombre de villes et de bourgs français ont leur calvaire, montagne ou éminence, ou même lieux quelconques où se trouvent plantées les croix et indiquent les stations. Une chapelle, but de nombreux pèlerinages, se trouve ordinairement sur ces hauteurs. C'est à cette définition, donnée par le dictionnaire, qu'il faut se référer. L'ensemble des constructions désignées sous ce nom générique, se composerait de quatre divisions principales, dont nous allons détailler l'objet et les conditions :

- 1° Le Calvaire proprement dit
- 2° La Communauté
- 3° Le Refuge
- 4° Le champ de repos

### 1°. Le calvaire

Le calvaire est de beaucoup la partie essentielle et capitale du groupe. C'est lui qui donne le nom à l'ensemble. C'est lui qu'on doit surtout apercevoir de la ville, dont il vient former l'horizon. C'est lui, enfin, que doit exprimer la façade principale.

Le Calvaire est un plateau sur lequel on plante la croix. Il est accessible, à la fois par des pentes douces au repos desquelles seraient établies les 14 stations du chemin de la croix, et par un escalier droit, sorte de scala santa, particulièrement destiné à des pénitents et à des pèlerins, qui remontant au calvaire embrassent la pénitence dans toutes ses rigueurs.

Un large parvis, cour sacrée autour de laquelle seraient disposées des petites chapelles, au nombre de 24 et sous l'invocation des saints martyres précéderaient une chapelle centrale qui renfermerait un seul autel et malgré son titre modeste, revêtir une grande importance sans qu'on lui attribuât toutefois les caractères particulièrement distinctifs des cathédrales ou des églises paroissiales.

Ici, les besoins ne seraient plus les mêmes, le service divin ne se célèbre plus devant une assistance aussi régulièrement nombreuse, ni à des heures aussi répétées et sauf dans quelques jours de solennité.

Il n'y a pas lieu de croire à de grandes fautes. Pour ces fêtes, le Parvis devait suppléer à l'espace intérieur insuffisant et l'on avisera à prendre telles dispositions qui placeraient l'assistance dans les conditions les meilleures et lui permettraient, sinon de voir la célébration du service, du moins, de recevoir la bénédiction de l'officiant.

Toute cette partie du programme, c'est-à-dire le calvaire, les stations et les chapelles, sont absolument dévolus au public qui pourra à toute heure du jour, y circuler librement.

Aux droits des degrés inférieurs des rampes seraient disposés une fermeture pour la nuit et les logements de deux surveillants et d'un concierge.

Dans la chapelle centrale, au-delà de la partie accessible à tous, mais toutefois en communication directe et immédiate serait un Choeur où se célébrerait l'office pour la communauté et le Refuge. En plus de tables qui seraient assignées à chacun des membres, on réserverait un emplacement convenable pour recevoir les sièges des hauts dignitaires ecclésiastiques et des personnes les accompagnant. Une seule sacristie serait commune aux officiants du grand autel et à ceux du choeur particulier des frères. Un escalier qui y atteindrait, desservirait la crypte souterraine et la chapelle basse dont il sera parlé au § 4.

### 2°. La Communauté

Les bâtiments de la communauté sont peu importants et excessivement simples. Ils se compose de 24 cellules pour un même nombre de frères, toutes semblables et chacune accompagnée d'un oratoire. On peut, à la volonté des concurrents, les renfermer dans un seul corps de bâtiment ou les séparer au moyen d'un espace planté de petite dimension. Mais elles donneront dans l'un et l'autre cas, sur un promenoir qui les reliera toutes et, entre elles, formeront un cloître. Les dépendances comprendront quelques services communs à la communauté et au refuge, tels que cuisine, laverie, buanderie, dépôts et logements des gens de service. Un réfectoire particulier serait attribué aux frères.

### 3°. Le Refuge

Le refuge est destiné à servir de lieu de retraite à des ecclésiastiques que leur âge ou leurs infirmités empêcheraient de continuer l'exercice de leur fonction religieuse ; et à des laïcs également avancés dans la vie, qui, pour telle raison qu'il plaira de supposer, préféreront aux devoirs et aux plaisirs mondains, la pénitence, ou du moins le calme et le recueillement.

Bien que la conformité dans les sentiments tende à maintenir dans une intimité relative ces diverses personnes, on croirait bien qu'il existait une division entre les bâtiments occupés par les ecclésiastiques et ceux affectés aux laïcs.

Les rapports entre eux qui pourraient être de tous les instants, devraient toutefois être cherchés.

D'ailleurs, les habitations seraient toutes les mêmes, se composant d'une seule chambre avec oratoire servant de cabinet de travail et une petite pièce où pourrait se tenir un garçon de veille dans les cas de maladie.

Elles seraient au nombre de 24.

Dans chaque division, les réfectoires seraient communs à tous les habitants du Refuge, mais il existerait deux parloirs. Ces habitations comme les cellules des frères avec lesquelles elles ont déjà tant de rapport, pourraient, au choix des concurrents, se condenser dans un corps de bâtiment ou se grouper en pavillons séparés entre eux par de petits intervalles. Mais, en admettant que de ces derniers on fît des jardins particuliers, on ne devra pas moins tracer dans de vastes espaces, les pelouses, les longues lignes d'arbres en avenue, promenoirs d'été et la partie fruitière et potagère qui serait cultivée en commun, suivant l'hygiène, les forces ou les aptitudes de chacun.

Bien que les règles de pratiques auxquelles la communauté est astreinte, soient beaucoup plus sévères que celles du Refuge, il n'y avait aucun inconvénient à ce que l'entrée de ces deux grandes divisions du programme fut la même. Il y en aurait un, au contraire, à ce que cette entrée fut celle du Calvaire et de ses chapelles.

Cette première partie, ainsi que nous l'avons dit plus haut, était essentiellement publique et très fréquentée.

#### 4°. Le champ de repos

Les terrains dont dispose la Communauté, leurs formes abruptes, les carrières qu'on y exploita jadis, et qui ont laissé de vastes cryptes, le soin qu'un ordre religieux pouvait prendre de l'entretien des sépultures à lui confiées, une grande facilité de communication avec la ville, sont autant de motifs de la création d'un champ de repos dépendant du Calvaire. Ce dernier titre seul indique naturellement une affectation de ce genre. Mais, ce champ de repos ne serait pas toutefois un cimetière public et la superficie qu'il peut occuper ne permettrait pas un tel établissement. Il ne sera donc destiné qu'aux religieux de la communauté, aux ecclésiastiques et aux laïcs du Refuge et aux fondateurs bienfaiteurs et soutiens de l'ordre.

Les familles de ces derniers devront faire élever les tombeaux à leurs frais et par leurs soins ; de là, une grande diversité dans les formes, l'importance, le choix de l'emplacement de ces monuments funéraires.

Un mur de clôture continuant celui qui doit renfermer les terrains assignés à la communauté et au refuge, limitera le champ de repos.

Une entrée spéciale y sera pratiquée, avec logements de deux surveillants. Une très petite chapelle servira au premier office des morts et l'on y gardera les cercueils jusqu'au jour de la cérémonie qui devra se célébrer dans la grande chapelle dont il a été parlé ci-dessus.

On voit, à ce sujet, la relation qui doit exister entre le champ de repos et toute la partie souterraine.

La périmétrie est laissée à la volonté des concurrents.

On fera pour les esquisses un plan général du calvaire et de ses dépendances et de ses principaux abords... à 1 millimètre pour 1 mètre.

L'élévation générale principale et une autre élévation à 2 mill.1/2 par à mètre.

Une coupe générale à cette même échelle

Pour les dessins rendus, on fera le plan général à 0,0025 p/1 m.

Une des deux élévations générales et la coupe générale à 0,005 p/1 m.

Un plan particulier des bâtiments principaux, un plan de la chapelle basse et de ses principaux accessoires à 0,005 p/1 m. Les deux élévations particulières et la coupe de la grande chapelle avec arrachements, soit 8 dessins à 0,15 p/1 m.

GRAND PRIX : Leclerc Charles-Alfred

2<sup>ème</sup> ACC. : Montfort

Mention : Bizer Maurice-Adolphe

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE NANTES  
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR



ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE NANTES  
DOCUMENT SOUMIS A DROIT D'AUTEUR

Le 13 Février 1869

Prix Auguste Rougevin (créé en 1837)

La première médaille est décernée à Blondel, élève de Dauvet,  
la deuxième médaille est décernée à Montfort, élève de Questel  
(1ère Mention : Mitténard, élève d'Hénard, Scellier-Meudon,  
élève de le bas Ginain, Vionnois, élève de Ginain).

"En conséquence, le prix de 400 francs affecté à la deuxième  
médaille est décerné à Mr Montfort, élève de Mr Questel"

(AJ 52 129)

Le sujet de ce concours de dessin et d'ornement est un Arc  
de Triomphe.

(AJ 52 152)

## ÉCOLE IMPÉRIALE DES BEAUX-ARTS

### Section d'Architecture

Le professeur chargé de concours d'architecture propose pour  
sujet : UN ARC DE TRIOMPHE.

Ce monument érigé pour éterniser la mémoire des victoires rem-  
portées par l'Armée Française dans la Campagne de Crimée et  
d'Italie, serait placé entre une promenade publique et une  
vaste esplanade destinée aux exercices et évolutions militai-  
res, et dont il formerait l'entrée principale.

Il serait percé d'une seule arcade et pourrait être décoré à  
l'instar des arcs de triomphe des Romains, de statues de bas-  
reliefs, d'inscriptions, de trophées d'armes et d'emblèmes al-  
légoriques rappelant les motifs pour lesquels il aurait été  
érigé. Il serait couronné par un quadrigé ou un sistige.

L'arcade aura 8 mètres de largeur, les autres dimensions sont  
indéterminées.

On fera les esquisses, le plan et la coupe à une échelle  
de 0,04 mille par mètre et l'élévation au double.

Pour les dessins rendus, le plan et la coupe seront sur une échelle de 0,005 pour mètre et l'élévation à l'échelle de 0,025 mm pour mètre.

Paris, le 13 février 1869

Signé : Le Sueur

Pour prétendre participer à ce concours, il faut non seulement maîtriser le dessin, mais aussi connaître la représentation allégorique.

Si le participant est inapte au dessin artistique, il aura beaucoup de difficulté à réaliser un quadrigé.

S'il ne connaît pas le symbolisme des trophées des inscriptions des statues des arcs de triomphe romains, il sera fort dépourvu d'idées.



Le 5 Octobre 1869

Montfort rend ses travaux pour le concours d'émulation de 1ère classe d'architecture.

AJ 52 144

5 Octobre 1869 : Rendu

Architecture - Première classe :

CONCOURS D'EMULATION

### UNE VILLA DANS UNE ILE

-----

Cette villa est située dans un climat méridional tempéré. Le corps de logis placé sur la partie occidentale devra comprendre au premier étage un grand salon et des salons secondaires, une salle de bal, une chapelle, une salle de billard, une salle de bain, 5 à 6 chambres avec cabinets, une antichambre, un grand escalier et des escaliers de dégagements ou de service, une loge ou portique, etc... Une galerie ou musée de sculptures pourra être lié aux appartements ou isolé dans les jardins.

Le rez-de-chaussée comprend les vestibules, escaliers et toutes les dépendances telles que cuisines, offices, celliers, bûchers, magasins, etc...

Un petit port au débarcadère sera à proximité du corps de logis auquel il donnera accès.

On pratiquera dans la plage un autre port pour les bateaux des pêcheurs et pour les gondoles.

Les pêcheurs et gondoliers auront leurs logements dans le voisinage, lesquels logements seront réunis par des portiques servant d'abris pour les réparations à faire aux gondoles et aux filets.

Les ports pourront être fermés en partie par des jetées construites dans le lac.

Les pentes des monticules C et D seront régularisées par des murs de terrasse en retrait les uns au-dessus des autres et couvertes d'espaliers d'orangers et de citronniers en pleine terre.

Des perrons donneront accès à toutes ces terrasses.

Le climat de l'île exigeant que les orangers et les citronniers soient à l'abri pendant l'hiver, ils seraient préservés des vents froids par des orangeries mobiles en menuiserie, ainsi que cela se pratique dans le Centre et le Nord de l'Italie. On devra en conséquence ménager sous les terrasses et dans le rez-de-chaussée, des bâtiments, des magasins pour y déposer ces constructions mobiles pendant la belle saison.

Des hautes tours auront à leur sommet des réservoirs où l'eau du lac serait élevée par des machines hydrauliques, afin d'alimenter les fontaines.

Les jardins seront ornés de terrasses, de rampes, de serres pour les plantes exotiques, d'une glacière, de grottes, effets d'eau de statues, de vases et de tout ce que la végétation offre de plus séduisant. En un mot, pour répondre au désir de l'ordonnateur, cette villa doit présenter l'aspect d'une île enchantée.

Pour les esquisses, on fera le plan général, la coupe et l'élévation du côté méridional (ou côté de la plage) suivant le plan et la coupe ci-annexés qui sont à l'échelle de 0,001 mill. pour mètre de plan, des bâtiments seront mis au 1er étage.

Pour les dessins rendus, on fera le plan et la coupe à l'échelle de 0,0025 dix.mm. pour mètre, et l'élévation au double.

La ligne de la coupe doit passer dans l'axe des monticules C et D, mais ensuite, elle peut dévier si la composition l'exige.

Paris, le 5 Octobre 1869

Signé : Le Sueur

Ce concours de composition en architecture sur projets rendus, est gagné par Blondel (cité précédemment). Montfort obtient seulement la 2ème médaille.

Le programme "de la villa sur une île" est complet.  
L'élève doit projeter une maison de réception avec ses pièces d'apparat, ses chambres à coucher et ses dépendances.  
Les vestibules et les escaliers méritent toute l'attention pour leur rôle d'espace d'introduction de l'extérieur vers les salles de réception.

Le concurrent doit maîtriser la conception d'une grande maison bourgeoise dont l'entrée est au rez-de-chaussée et l'espace habitable au premier étage.

Cette villa doit être implantée sur une île où il faut prévoir un jardin avec terrasses, rampes, grottes, végétation adéquate.

Le programme prévoit également la conception de logements plus modestes : ceux des pêcheurs, ainsi qu'une orangerie (construction démontable).

Les quatre projets différents que comporte cet exercice exigent un effort de création et de structuration susceptible de retenir l'attention du jury.

Il y avait trois autres sujets :

- I - Palais pour la Société d'Encouragement pour l'Industrie
- II - Un Palais pour la Faculté des Sciences
- III - Un Etablissement de bains.

Le 20 Juillet 1870

Montfort concourt pour l'obtention du diplôme

AJ 52 169

Le sujet du concours est la construction d'un orphéon - salle de concert -

Commission d'examen pour le diplôme d'architecture

SEANCE DU 20 JUILLET 1870

Sont présents :

Mrs Lesueur, Gilbert, Labrouste, Duc, Lefuel, Baltard, Ballu, Lenoir. Monsieur Guillaume, Directeur de l'Ecole, assiste à la séance.

L'assemblée est présidée par Monsieur Gilbert.

Six élèves de la 1ère classe d'architecture de l'Ecole des Beaux-Arts se sont faits inscrire pour l'obtention d'un diplôme. Ce sont Mmes :

- |                 |                                  |
|-----------------|----------------------------------|
| 1°. Leidenrost, | élève de Mrs Guénepin et Questel |
| 2°. Vionnois,   | " de Mrs Lebas et Guinain        |
| 3°. Parlin,     | " de Mrs Paccard et Vaudoyer     |
| 4°. Hénard,     | " de Mr Hénard                   |
| 5°. Arnold,     | " de Mrs André et Coquard        |
| 6°. Montfort,   | " de Mr Questel                  |

Mr Montfort a seul satisfait aux conditions indiquées par le règlement.

Son projet et son devis ont été déposés à l'Ecole.

Un membre propose de procéder à l'examen du candidat, comme on le fait pour une thèse, en le mettant devant son projet et en le questionnant sur la façon dont il l'a conçu : sous tous les points de vue.

Un membre fait la lecture du devis, particulièrement pour ce qui concerne la construction.

L'examen du projet étant fait par les membres de la commission, l'un d'eux fait remarquer que l'auteur n'a pas observé la proportion qui depuis l'antiquité Egyptienne, Grecque et Romaine

a été établie de 3 à 20 entre les grands et les petites oeuvres d'architecture.

On répond que les élèves doivent savoir la théorie et qu'on ne peut leur demander ici que des applications pratiques.

Cette proposition soulève une discussion à laquelle prennent part plusieurs membres.

La lecture des articles du règlement étant demandée, on y voit que des articles touchent également aux projets et à la construction.

La commission a le projet sous les yeux, ainsi que le devis descriptif et estimatif, qu'elle interroge l'aspirant sur l'un et sur l'autre travail, suivant ses capacités et ses connaissances, elle lui délivrera le diplôme d'architecte ou elle le lui refusera.

L'aspirant est introduit pour être examiné.

Un membre demande que l'aspirant soit examiné d'abord sur l'ensemble et ensuite sur chaque division de son travail.

Le président annonce à l'aspirant que le jury désire avoir une explication depuis les fondations jusqu'aux combles.

Mr Montfort fait connaître l'ensemble de son travail.

Le président demande si les calorifères demandés par le programme ont été prévus. La réponse est affirmative et suivie d'explications.

Le président fait remarquer que le programme est applicable à un projet à exécuter dans le Nord et que l'aspirant a fait application de matériaux de Paris.

Celui-ci répond que son choix a été tel pour établir des équivalents.

Un membre trace sur le tableau une coupe du terrain de tourbe indiquée au programme et demande comment on doit y établir les pilotis.

Réponse : Un plancher établi sur la tourbe porterait "la saunette" à battre des pilotis espacés de 0,50 d'axe en axe, et envelopper ensuite dans une (*indéchiffable*) de béton et de pierre sèche, remplaçant la tourbe enlevée autour. La plateforme couronnerait les pilotis.

Le Président : Il serait à craindre d'avoir les pilotis chancelant dans la tourbe s'ils n'étaient reliés entre eux par de la maçonnerie.

Le Président demande des explications sur le comble en fer de la salle, partie importante du projet.

Réponse : Une grande sablière en fer portant les sabots des fermes, formerait une ceinture résistant à la poussée du comble.

Le Président fait observer que les membres du jury craignent qu'en raison de la forme du plan qui n'est pas entièrement circulaire, les poussées ne soient pas neutralisées.

Réponse : Des fermes dirigées du centre vers les angles rentrants ont été disposées pour neutraliser la poussée.

Un membre persiste à dire que ces fermes ne neutraliseraient pas la poussée.

Réponse : Elles sont supposées monolithes comme les colonnes et accompagnées de linteaux en fer.

Le devis parle de pose de pierres en les fichant sous cales avec mortiers de diverses natures, suivant la place - ficher les pierres c'est y mettre des cales ou fiches.

On demande : Comment on relie entre eux les fers à T des planchers en fer.

Réponse : On les relie de différentes manières, mais de préférence par des petites voûtes en briques.

Interrogé sur les divers systèmes employés pour la construction des escaliers, l'aspirant répond qu'il en a pourvu en pierre pour les caves en bas et en fer pour le service général et en fer seulement pour monter à la galerie supérieure destinée au public.

Il trace les combinaisons du bois et du fer pour l'un des escaliers. Il a adopté des limons pleins ; on les préférerait dans les système anglais.

Un membre demande de tracer une ferme en fer d'après le tracé d'un dessin.

L'aspirant indique les fonctions de chacune des pièces de cette charpente en fer. La couverture a été conçue en zinc par économie.

On demande comment on établit un cheneau.

Réponse : Il se fait en bois de chêne, le fond se nivelle avec du plâtre sur lequel on pose des lames de plomb, les pièces de plomb sont reliées par des ressauts ou des bourrelets de recouvrement formés par le métal même.

Demande : Les deux fosses d'aisance sont établies d'après l'ancien système, il eut été préférable d'employer le système diviseur.

Réponse : Je ne l'ai pas assez étudié.

Un membre demande de tracer la construction de ce fronton.

Le tracé des pierres satisfait le jury.

Le Président demande s'il y a d'autres questions, sur la négative, le candidat se retire.

Le jury reconnaissant que le candidat est aussi avancé que l'un de ceux qui ont été reçus l'an dernier, passe au scrutin. 8 membres sont présents. 5 voix sont favorables. Le candidat est admis au diplôme.

La séance est levée à 2 heures 3/4

Lenoir Lesueur

Trouvé dans AJ 52-169

Montfort obtient donc le diplôme d'architecte.

D'après ses travaux d'étude, il semble que Montfort travaille pour acquérir des valeurs esthétiques. Il apprend également à maîtriser le trait et la couleur.

Même si Montfort entre aux Beaux-Arts après 1863 (date d'une réforme de l'enseignement de l'architecture), l'enseignement qu'il reçoit consiste avant tout dans l'exercice du dessin. Les sujets des concours sont probants : arc de triomphe, calvaire, théâtre, palais...

Le procès-verbal de son diplôme éclaire sur la mentalité des responsables de l'Ecole des Beaux-Arts. L'élève doit savoir imiter, donc, connaître des règles de proportions, d'esthétique pour les appliquer.

"La composition était soumise à des conventions strictes dont la symétrie n'était pas la moindre. Quant aux élévations, elles traduisaient les limites étroites du dogmatisme esthétique de l'Académie des Beaux-Arts et faisaient surgir sur le papier les séduisantes réminiscences d'une antiquité idéale".

Cependant, le jury interroge aussi le futur architecte sur la structure, les réalités matérielles et techniques de sa construction (le devis descriptif est lu).

Les cours de l'Ecole ne jouent pas le rôle le plus important dans l'apprentissage du métier d'architecte.

L'essentiel de l'activité scolaire de Montfort se déroule probablement dans l'atelier de Chenantais puis de Questel.

Montfort s'y familiarise alors vraisemblablement à la technique de la construction.

Nul doute que Montfort dessine très bien et travaille avec ardeur ses dessins; ses médailles, ses succès le prouvent.

Si, dans ses dessins d'architecture, Montfort cesse d'être un aquarelliste de grande qualité doué d'une main légère et d'un esprit sensible à tout effet pictural, il n'en affirme pas moins sa volonté de création par des croquis qui ne laissent pas son talent périr.

## CONCLUSION SUR LES ETUDES

"Ce n'est pas ma faute, dit Monsieur Majorin, si on enseigne généralement le dessin en visant, comme but, la pratique de l'art. Le dessin a une finalité intellectuelle qui transcende son caractère instrumental. Il offre le moyen de consigner les observations à l'aide d'un langage qui les grave dans l'esprit et permet de les utiliser, quelle que soit la carrière que l'on embrasse ; il apprend à voir, aide à raisonner et à inventer l'inconcevable, l'architecture elle-même objet muet de commentaires infinis" (1).

Il faut donc rendre hommage à l'enseignement des Beaux-Arts au 19ème siècle, dans la mesure où "il formait des esprits capables de représenter graphiquement l'objet conçu mentalement". Il s'agit bien là d'une réussite intellectuelle.

On voit ainsi qu'il serait injuste de critiquer cet enseignement en n'y voyant que les contraintes imposées par l'Académisme, alors que les techniques de la construction sont utilement abordées.

C'est qu'il appartient à l'architecte, tout en conservant l'essentiel de son acquis, de s'adapter aux contraintes d'une époque (mode, technique, situation économique et démographique) mais en maintenant intacte son originalité, c'est-à-dire sa personnalité, sa volonté, sa force de création. C'est à l'architecte de spéculer sur les théories reçues.

Lorsque Montfort construit à Nantes, il abonde dans la production courante. Il ne s'inspire pas de ses découvertes en Asie. A-t-il tiré des leçons de ses voyages en Allemagne ? (Nécrologie d'Etève). Il était trop observateur et trop fin pour ne pas en avoir retenu quelque chose.

(1) Viollet-le-Duc : Histoire d'un dessinateur.

Il convient d'établir une distinction entre l'érudition et les créations de Montfort.

Erudit, certes, il l'est comme tout humaniste de l'époque.

Il se passionne pour l'archéologie, la musique, la politique, la vie artistique de sa cité. ("La vie à Nantes au 19ème siècle").

Pourtant, son oeuvre ne dépasse guère le niveau de la demande ainsi que nous le verrons plus tard.

L'extrême faiblesse des commandes publiques et privées de l'époque, à Nantes, ne lui a probablement pas permis d'exprimer pleinement le talent que ses brillantes études laissaient présager.

En outre, il n'a vraisemblablement pas su imposer totalement ses conceptions de l'espace et du volume.

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE NANTES  
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

NANTES : Commandes publiques au 19<sup>ème</sup> siècle

- 1803 Bains-douches Place de la Petite hollande, Architecte Crucy  
 1815 Palais de la Bourse  
 1820) Percement des rues du Calvaire et des Arts  
 1825) (Jean-Jaurès)  
 1822- Abattoirs rue Talensac  
 1823  
 1823 La halle aux toiles, Architecte Crucy  
 1828 Ouverture de la rue Boileau, de la rue d'Orléans  
 1828 Alignement de la rue Crébillon  
 1826 Saint-François de Sales, rue du Bocage, Architecte Blon  
 1839 Tour de Launay  
 1840 Temple protestant Place de l'Edit de Nantes  
 1840) Face à ce temple, l'Architecte Buet construit des immeu-  
 1845) bles de rapport  
 1840 Percement de la rue Boileau  
 1843 Passage Pommeraye  
 1844- Prolongation du boulevard Delorme  
 1850  
 1844- Eglise Saint-Nicolas, Architecte Lassus  
 1854  
 1846 Basilique Saint-Louis, Architecte Chenantais  
 1846 Biscuiterie Lefèvre Utile  
 1849- Escalier de Sainte-Anne  
 1850  
 1851 Agrandissement de Stanislas  
 à 1867  
 1852 Palais de Justice, Architecte Chenantais  
 1851- Agrandissement de Saint-Stanislas  
 1857  
 1857 Eglise Saint-Clément, Architecte Liberge  
 1863 Hôtel Dieu  
 1865 Théâtre de la Renaissance  
 1868 Musée Dobrée  
 1865 Fontaine de la Place Royale  
 1872 Gare d'Orléans  
 1875 Gare musée d'histoire naturelle, Architecte Chenantais  
 1880 Basilique Saint-Donatien

- 1880 Eglise Saint-Similien
- 1880 Eglise Sainte-Anne
- 1884 Hôtel des postes
- 1885 Eglise Saint-Félix
- 1893 Musée des Beaux-Arts
- 1893 Lycée Clémenceau

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE NANTES  
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR





ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE NANTES  
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR



LES BAINS DOUCHES

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE NANTES  
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

BAINS ORDINAIRES    SUBSTITUTIONS    TUMULATIONS    BAINS MEDICINAUX  
**HYDROTHERAPIE**  
 NANTES    RUE VOLTAIRE 19

**OUVERTURE LE 1<sup>er</sup> AOÛT 1874**  
 par

Grand Etablissement de BAINS Publics à l'eau  
 de LOIRE FIÈVRE - 50 Baignoires - Salons d'Attente -  
 Cabinets confortables - Bains Médicaments de toute espèce -  
 Service HYDROTHERAPIQUE complet, à l'eau de SOURCE  
 comme il en existe à Paris - Bellevue, Auteuil, Passy, et six -  
 Neufhermes - On y trouvera tous les systèmes de Douche comme  
 et connus par le Secteur - Douche en pluie, froide ou tiède -  
 Bain de Cade - Singe - Douche en Jets - Salle d'inhalation -  
 de Sudation, Il y a du Chauffage Sec, Etuves de Vapeur -  
 Salles de friction et de Massage - Salles de Repos avec Lits  
 La Grande PISCINE à Eau Courante -  
 M. Les Médecins pourront y traiter eux-mêmes leurs  
 malades, et leur administrer le traitement hydrothérapique  
 Un Cabinet de Consultation leur est spécialement réservé.

\* BUTET — \* BAINS à Domicile \*

	RIZ de CHARENTAIS	Bain Simple	0.50
Prix	1 <sup>er</sup> ETAGE	Bain Simple	0.70
		DOUCHE simple	0.75
	Bain de Vapeur Douche		1.00
	Cade Singe		0.70
	Messin		0.50

Immeuble situé à l'angle de la Rue Voltaire et de la Rue des Flandres.

Date de la commande : 7 Mai 1873

- Propriétaire : Etienne
- Architecte : Montfort
- Entrepreneurs : Rivet (maçonnerie)  
Ducos (charpente)  
Frères Mercier (Plâtrerie)

Les quatre entrepreneurs deviendront locataires en 1874 pour l'exploitation des bains.

#### LE PROGRAMME

est conçu pour accueillir un centre d'hydrothérapie, des bains-douches et des appartements "bourgeois".

(Il ne s'agit nullement de logements à bon marché).

NOTA : Les bains douches seront transformés en habitations vers 1890.

Montfort, maître d'oeuvre, élabore le projet : il est à l'origine de la conception générale (tous les plans sont signés de sa main).

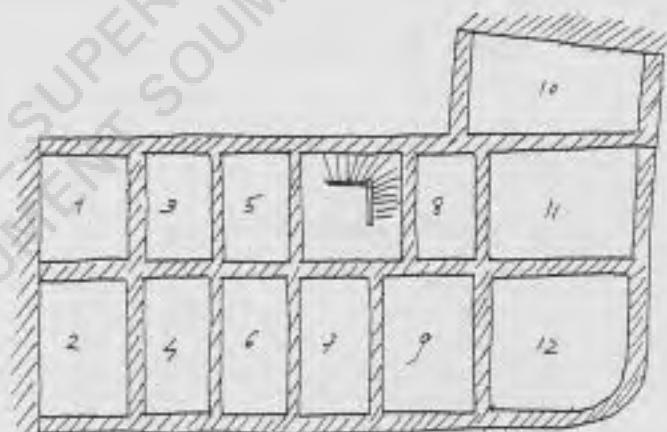
Nous allons analyser maintenant trois aspects du bâtiment

- I - L'implantation, la distribution, les plans
- II - La façade et sa modénature
- III - Le travail de décoration des bains douches

### IMPLANTATION

Montfort prend le parti de traiter l'angle "par une courbe". L'emprise au sol est de l'ordre de 350 m<sup>2</sup>.

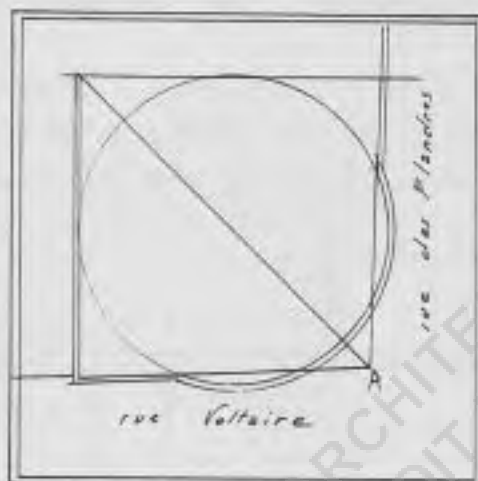
Dans le plan de base, 13 espaces sont fort bien déterminés. Ils sont dus à l'implantation des murs façades, des "murs cheminées", du mur de refend parallèle au mur façade de la Rue Voltaire. C'est dans cette enveloppe que l'architecte va devoir évoluer. Il fixe l'espace de l'escalier, ainsi que les ouvertures pour faciliter l'ordonnance de la façade.



## COMPOSITION DE L'ANGLE ARRONDI

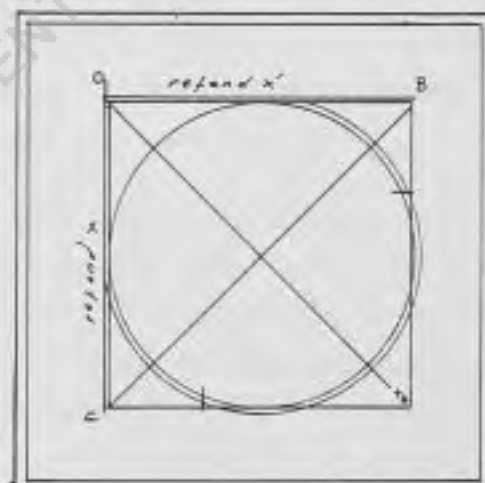
Les murs des façades "Voltaire, Flandres" se rejoignent en un point A.

Pour des raisons d'alignement, les deux murs ne sont pas perpendiculaires.



Les 2 murs de refend  $x$  et  $x'$  sont perpendiculaires et séparés de leur mur de façade de la même distance -  $OB = OC$ . L'espace ainsi délimité est très voisin du carré.

Dans ce carré, Montfort dessine un cercle dont le centre est le point d'intersection des diagonales du carré rétabli. Le cercle donne "l'arrondi de l'angle".

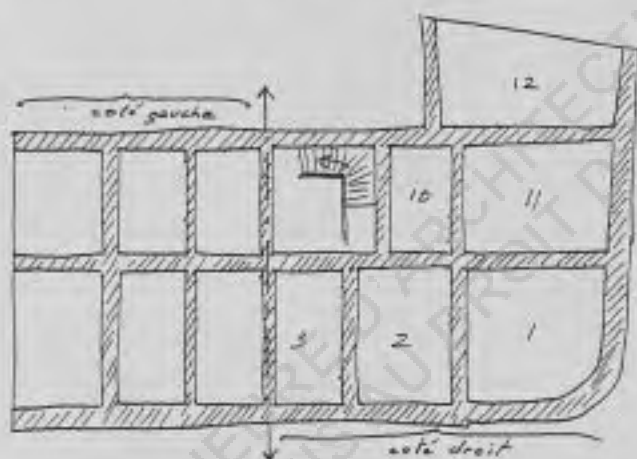


## LE SOUS-SOL

Il est encore possible de trouver des traces des baignoires dans les caves de cet immeuble (voir schéma page suivante).

On accède au sous-sol par l'escalier de l'immeuble.

Montfort sépare le sous-sol en deux parties : du côté gauche, les salles de machineries et les caves, du côté droit, des pièces pour le service des baignoires.

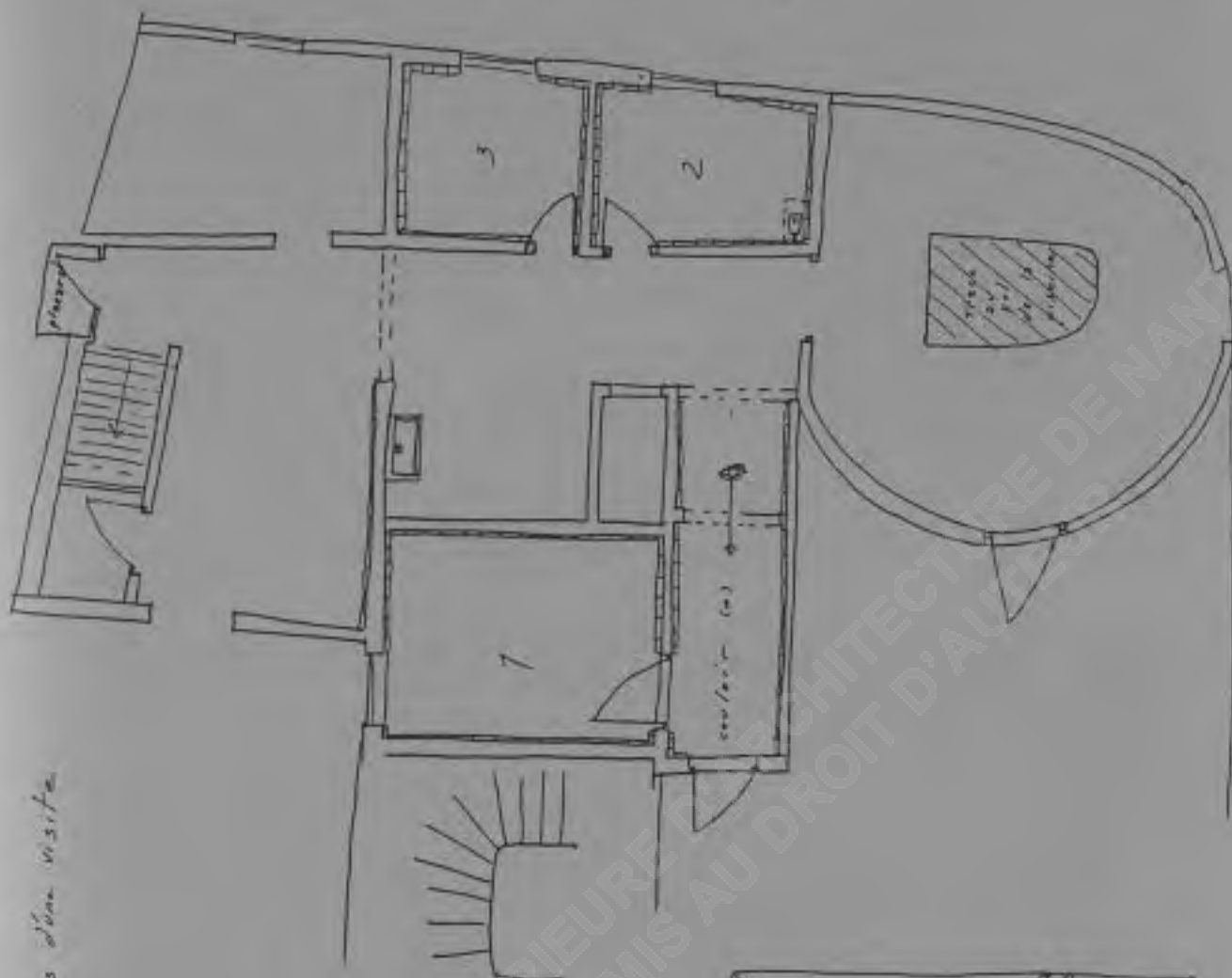


Les salles sont toutes voûtées (indication écrite sur les plans).

Avec les espaces 1, 2, 3, 10, 11, 12, l'architecte propose quelques solutions d'aménagement d'espaces réservés au public (voir cliché page suivante).

Le plan "A" est une proposition d'agencement. Nous pensons que la solution choisie fut celle du cliché C ; les traces retrouvées dans la cave correspondent à cette proposition. Même si toutes les planches se ressemblent, à chacune d'elle correspond un détail différent.

Rue de Flandres



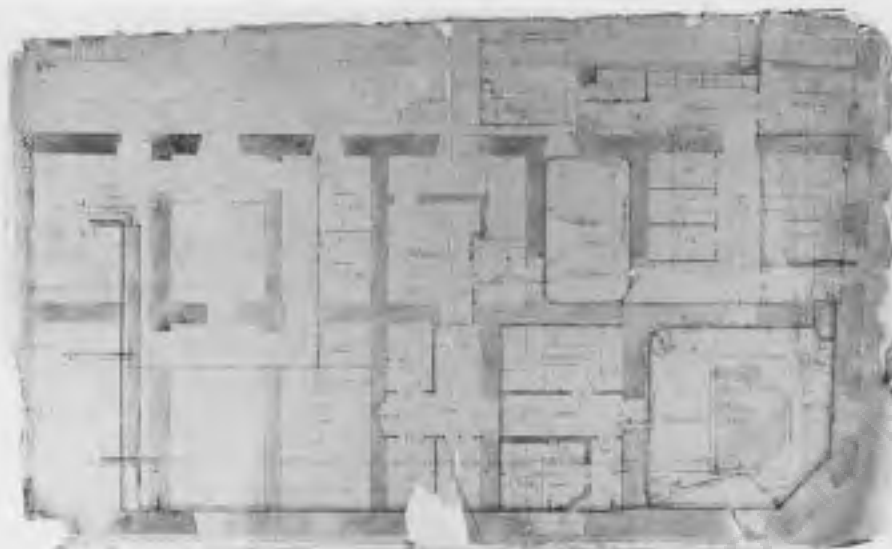
Rue Valtroire

le sous-sol

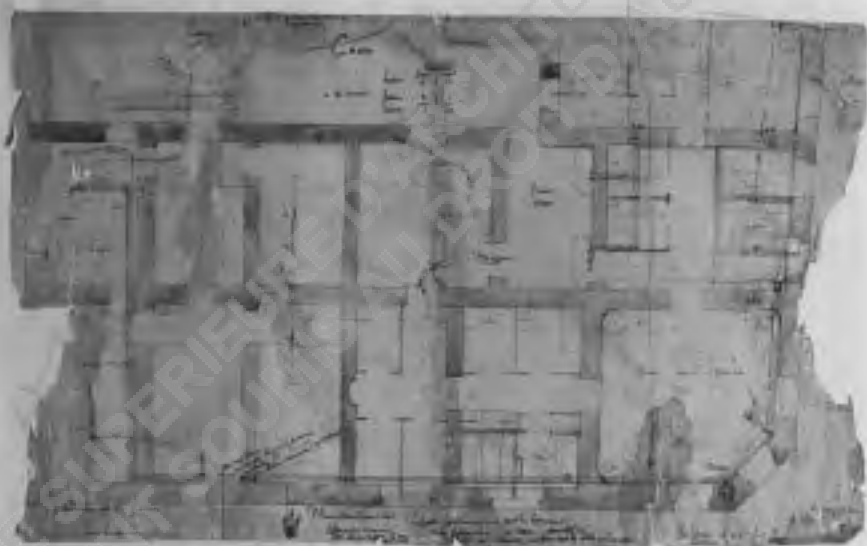
relève rapide lors d'une visite

- Dans la pièce ronde on remarque les traces de la piscine.
- Dans les pièces 2, 3 et le couloir (6) on retrouve des lambris
- Dans la pièce 2 existence d'une vieille chaudière.

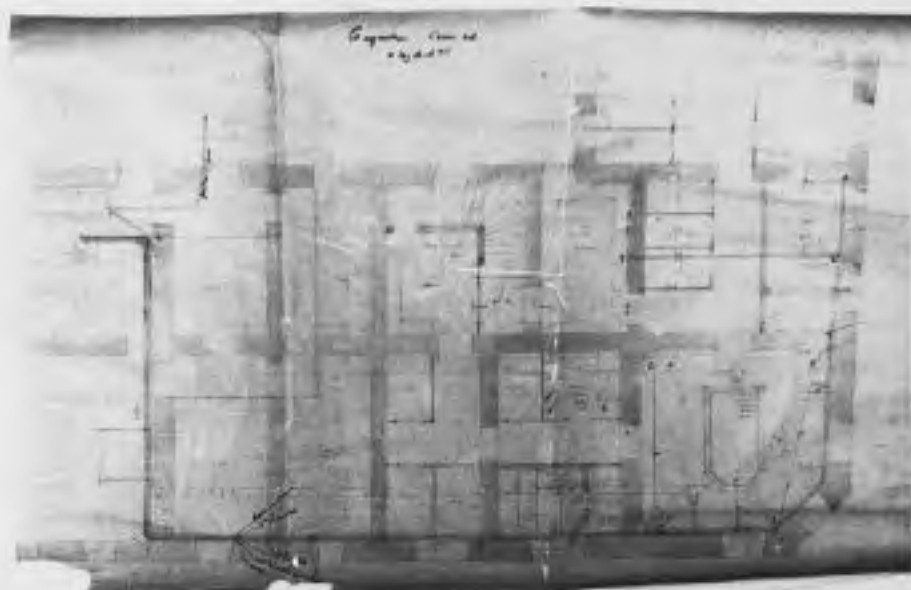




étage A



étage B



étage C

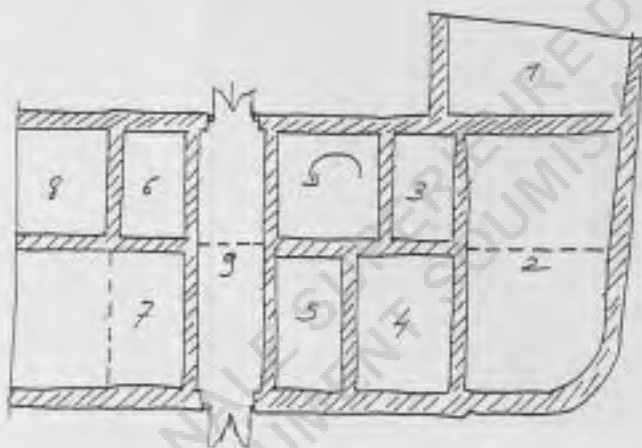
Ces trois plans nous indiquent que la chaudière est alimentée au charbon, que le combustible est stocké dans une cave côté façade Rue Voltaire, qu'une pompe puise l'eau d'un puits de 3 m de diamètre, d'une profondeur de 10 m., affecté spécialement au service de l'hydrothérapie, situé dans la cour.

De la chaudière part le circuit de distribution des eaux et de la vapeur (l'architecte doit donc avoir quelques notions de plomberie pour implanter le plus correctement possible ses salles de machines et la tuyauterie).

REZ-DE-CHAUSSEE (englobe service médical et bain)

A cet étage, Montfort coupe le bâtiment en deux par un porche traversant (rue-cour).

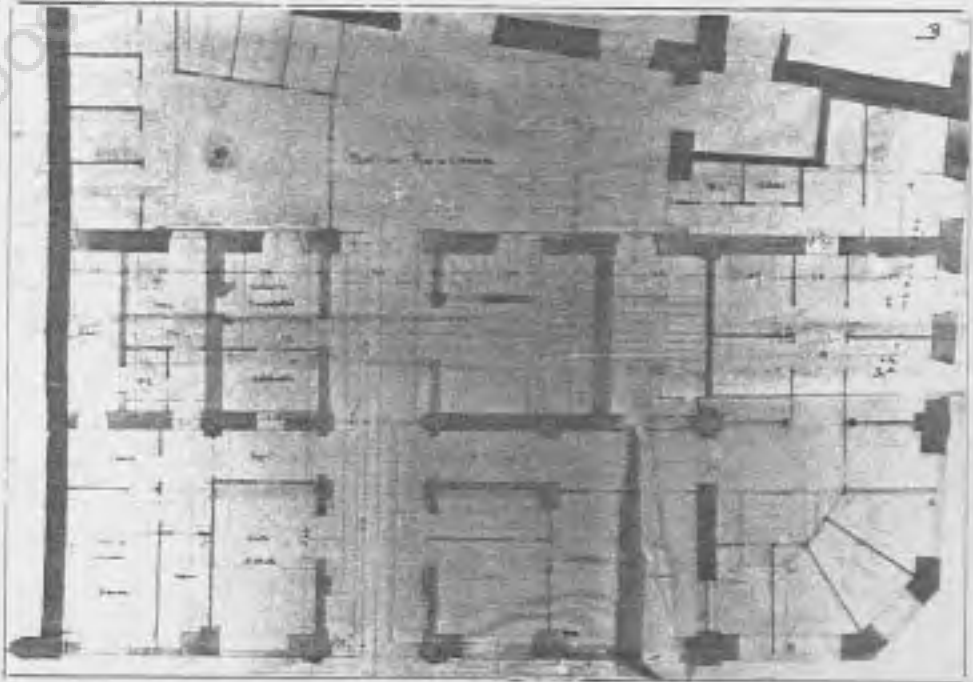
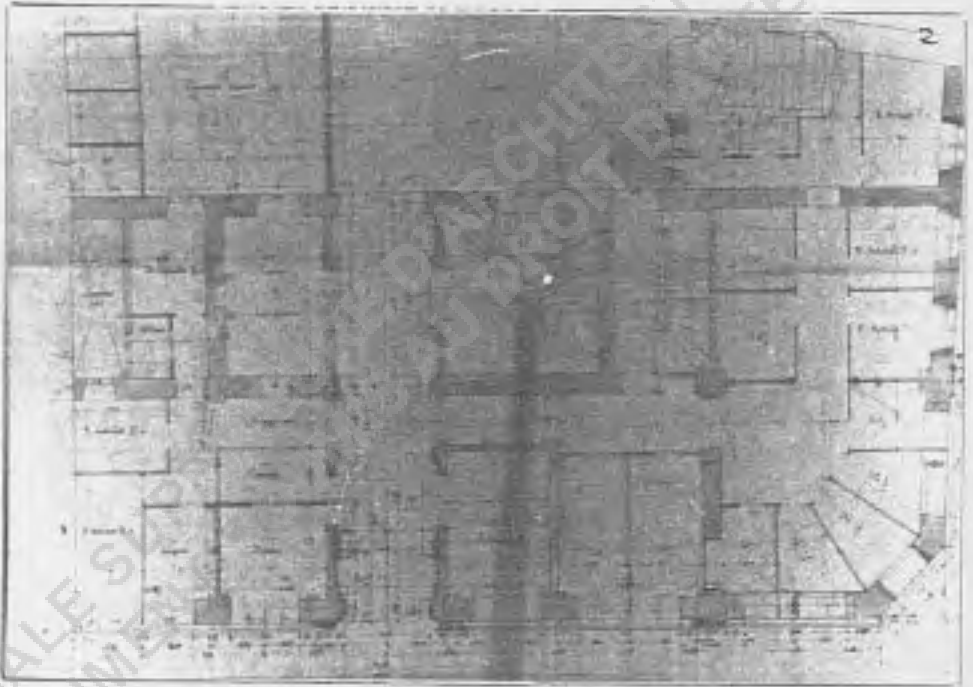
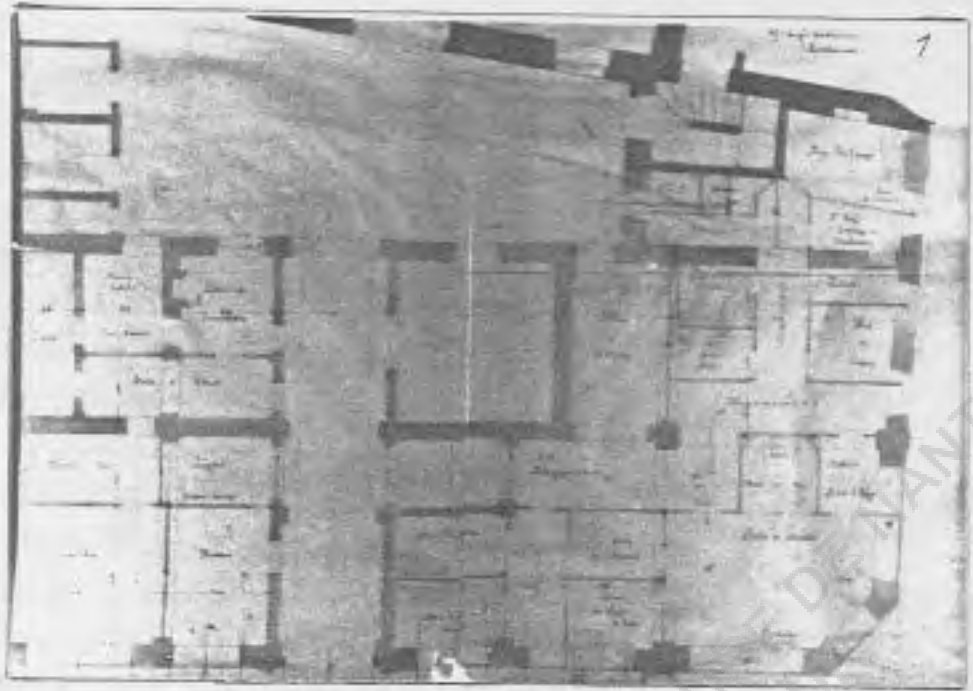
Nous retrouvons fort heureusement la même trame d'implantation des murs de soutien.



Pour les bienfaits de la cause, Montfort choisit d'interrompre les murs de refend "en 2, 7 et 9".

Le nombre d'espaces "clos" passe de 12 à 9.

Par la lecture des plans, nous pouvons remarquer que Montfort hésite à donner un emplacement précis aux services des bains douches (ex. : le cabinet médical "se promène"; ainsi que la conciergerie, la salle d'attente...) cf. cliché page suivante.



ECOLE NATIONALE SUP  
DOCUMENTS  
D'ARCHITECTURE  
UNIVERSITE DE NANTES

Dans toutes les propositions, la place accordée aux circulations est importante (espace tampon important et "aéré").

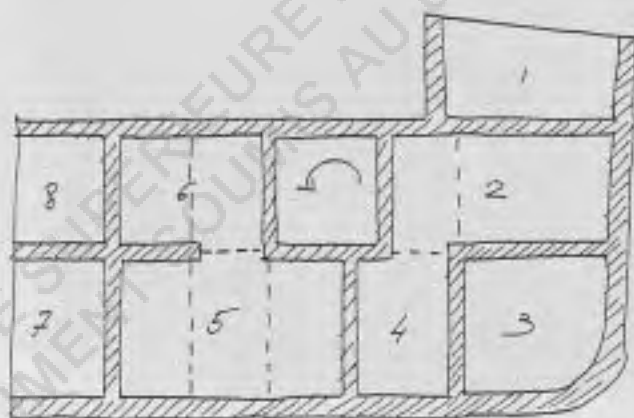
Un calcul approximatif nous indique qu'un tiers de la surface totale utile est donnée aux dégagements.

Comme précédemment pour le sous-sol, les ouvertures restent fixes. L'aménagement des bains douches doit être fort difficile, le bâtiment devant garder le "profil" d'un immeuble de rapport (il faut penser que l'architecte dessine ses façades avant les plans).

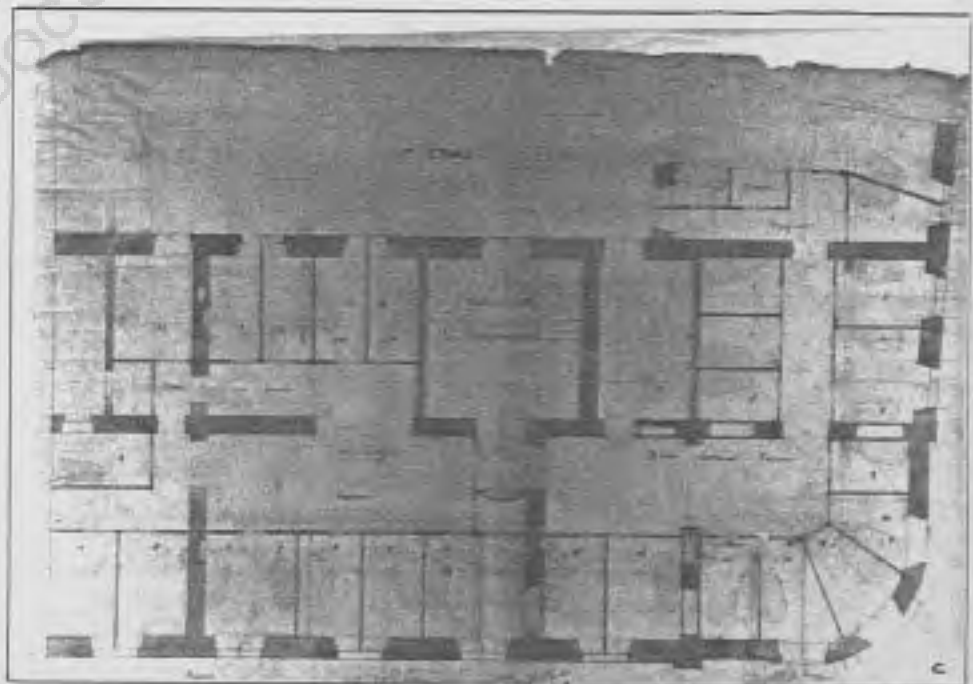
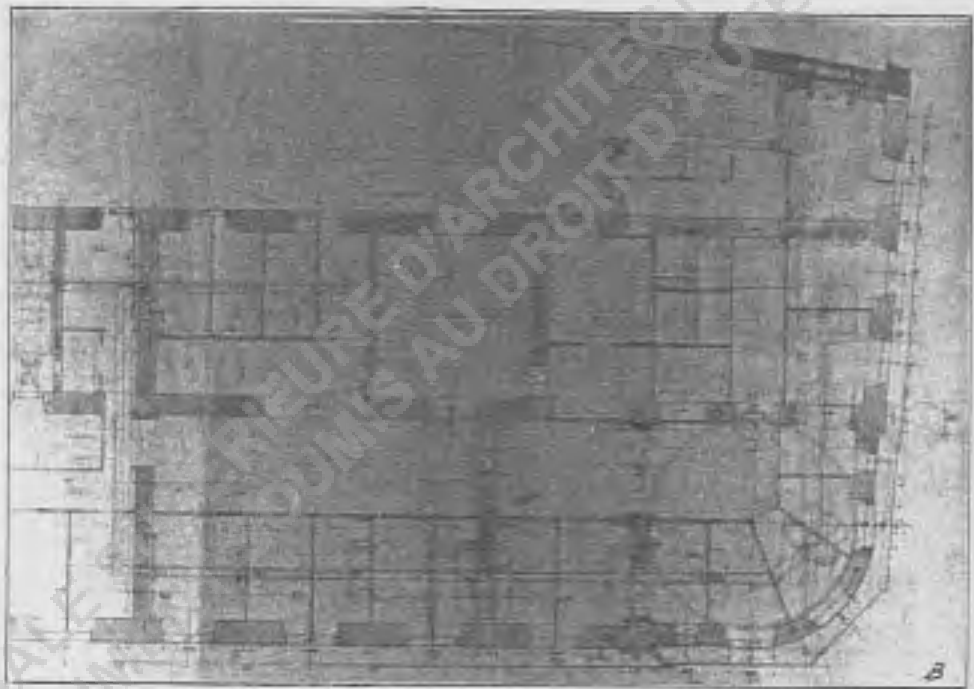
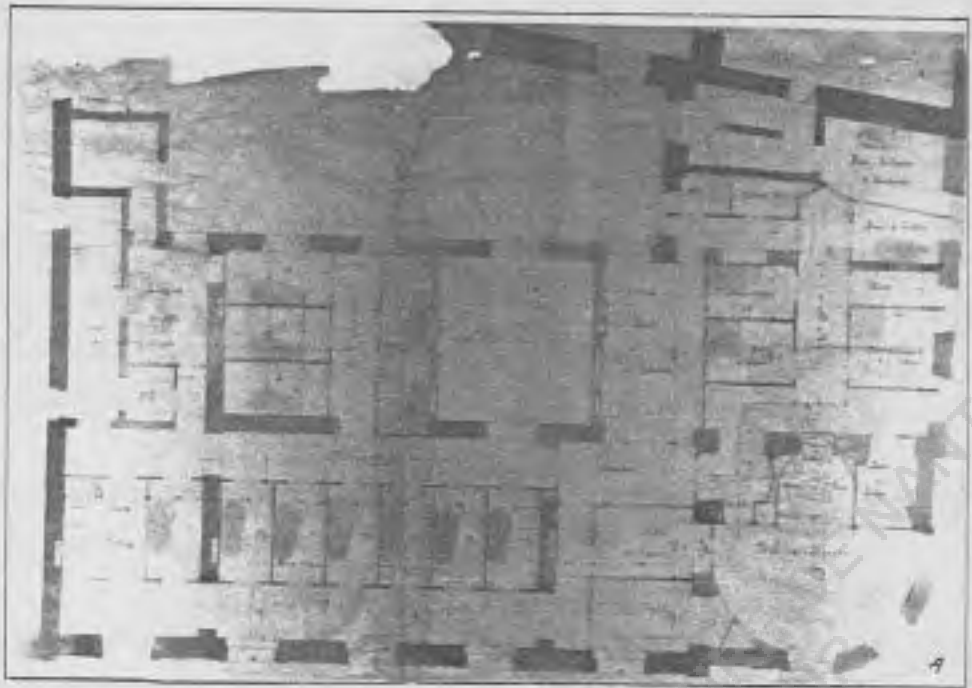
#### LE PREMIER ETAGE (englobe les bains)

Nous remarquons les mêmes caractéristiques qu'au rez-de-chaussée.

Les refends interrompus au rez-de-chaussée réapparaissent et ce sont d'autres qui sont partiellement supprimés. cf. cliché page suivante.



Nous tenons à signaler que les rez-de-chaussées et le premier étage seront redistribués en appartements dès 1901, et que les travaux seront encore confiés à Jules Montfort.



### LES LOGEMENTS

La disposition des appartements est simple : un vestibule dessert trois pièces de réception : 2 salons, une salle à manger. L'office et la cuisine sont contigus à la salle à manger.

Un couloir (d'un m. 10) distribue les chambres.

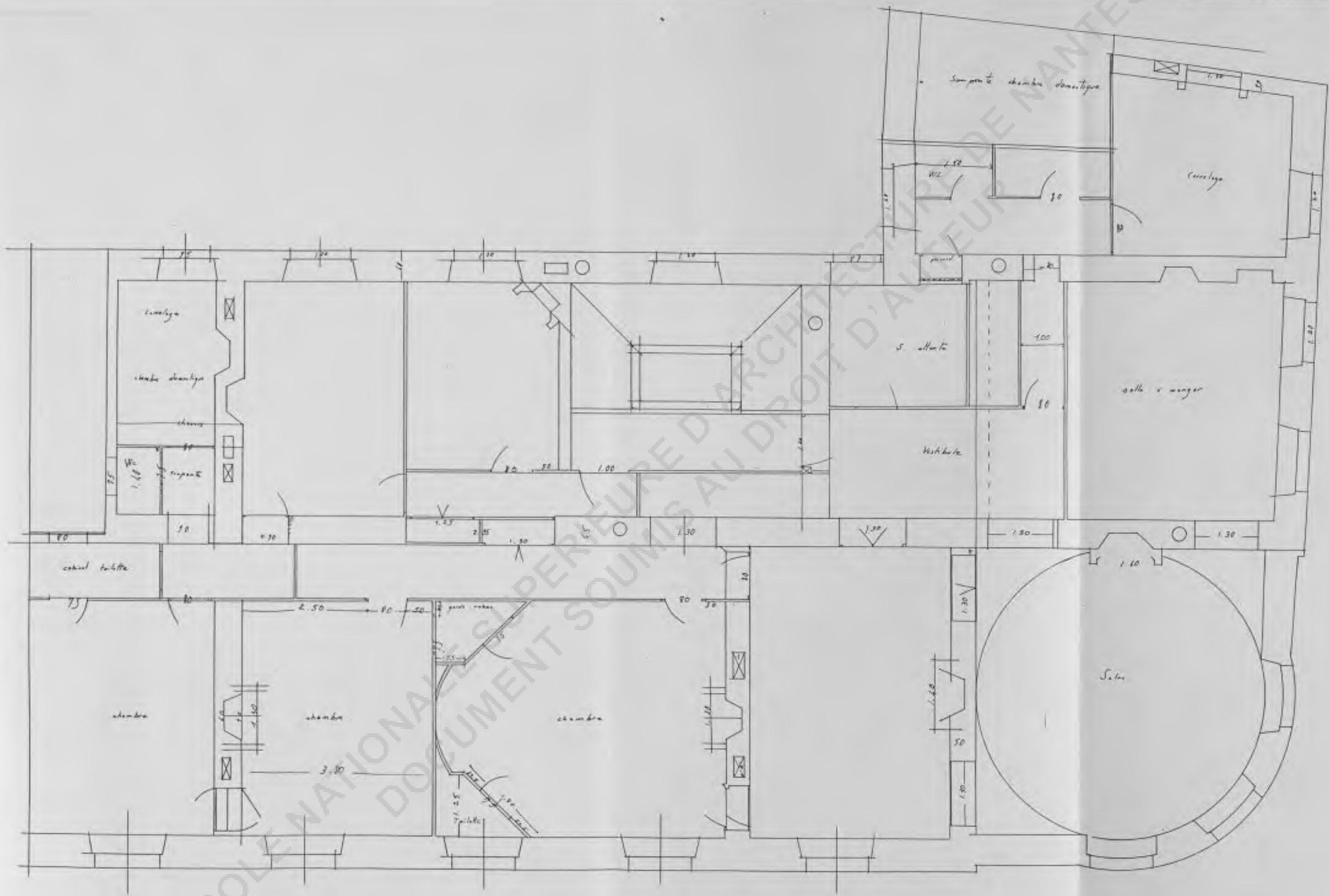
P.S. : Les domestiques sont relégués dans les soupentes, mais vivent dans l'appartement.

Toutes les pièces principales sont "en façade". La décoration des pièces est assurée par des plafonds ouvragés.

Un médaillon central à motif floral, des moulures marquant la périphérie du plafond, donnent de la richesse aux salons et à la salle à manger, tandis que dans les autres pièces, seul un filet périphérique pare le plafond.

Les cheminées sont présentes dans toutes les pièces et appartiennent à "l'échantillonnage" classique.

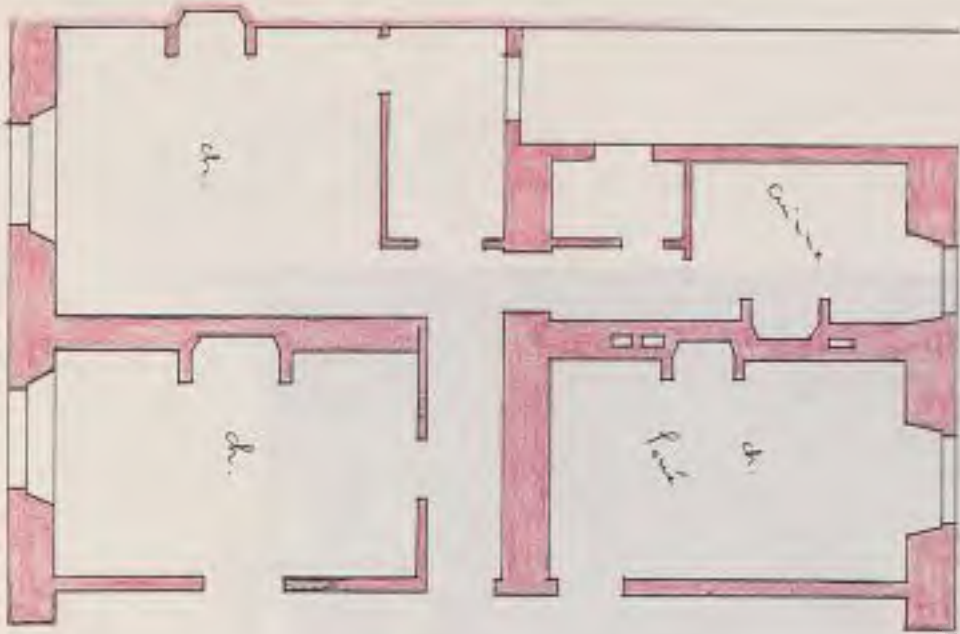
Il faut signaler que des vitraux sont posés sur les fenêtres d'entre-palier de l'escalier collectif.



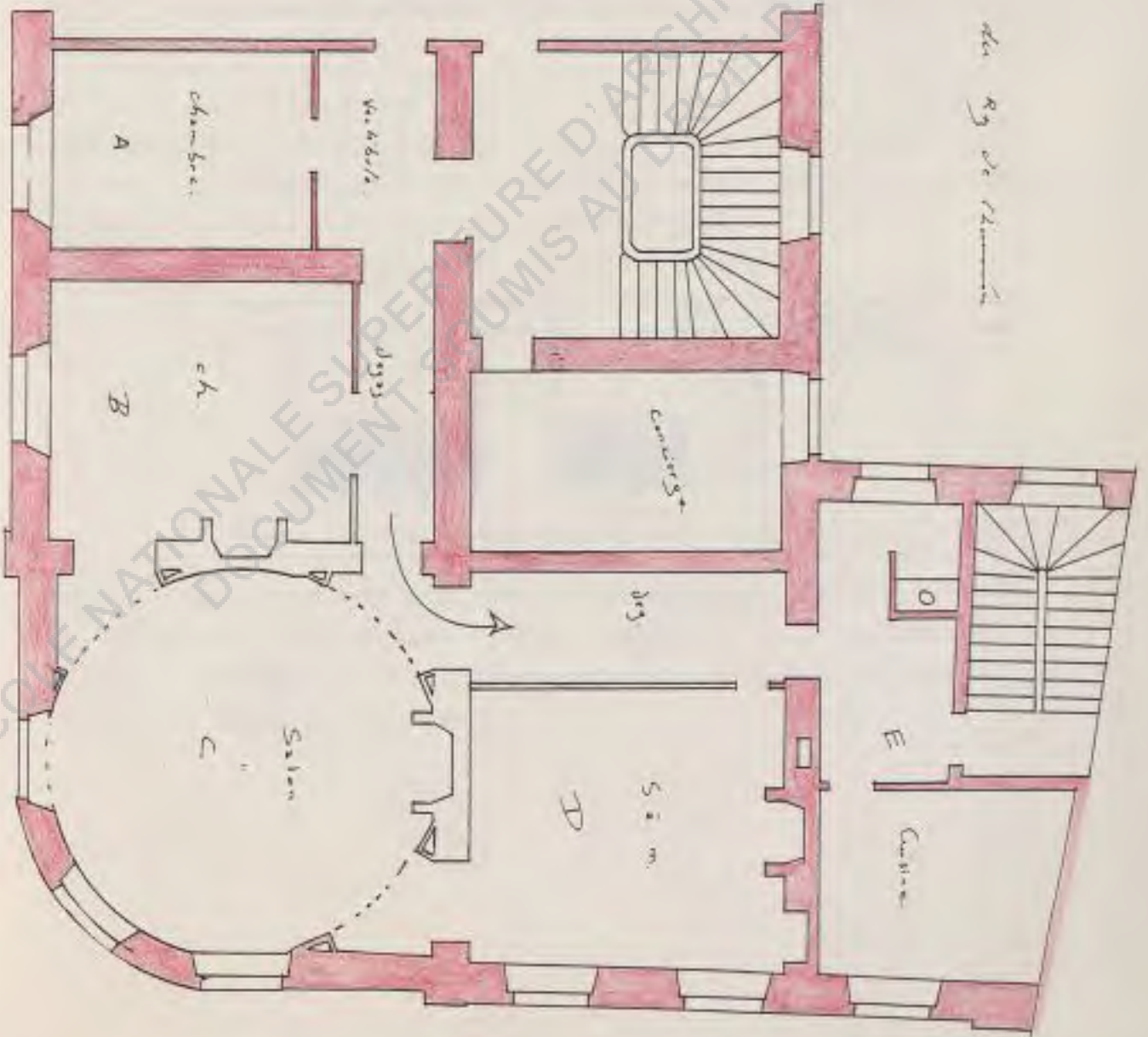


ECOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE ET D'URBANISME  
 DOCUMENTS SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR DÉPOSÉS

Proposition de transformation du 1<sup>er</sup> étage de l'immeuble

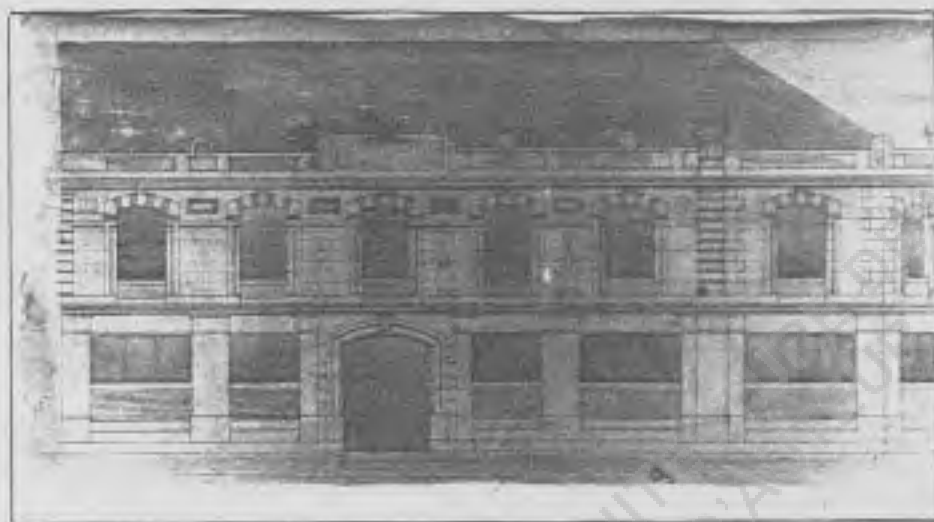


Porche



## FAÇADE RUE VOLTAIRE

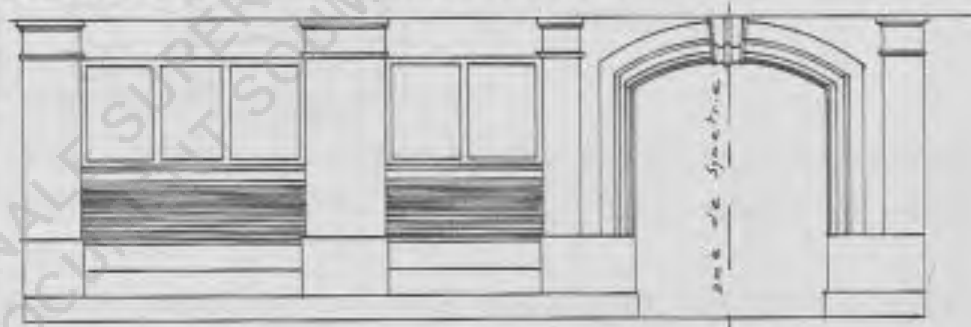
Etats successifs du projet.



Le bâtiment ne comprend alors que les deux niveaux nécessaires pour abriter la totalité des bains douches.

La composition de la partie intérieure de la façade adopte la symétrie (voir rez-de-chaussée).

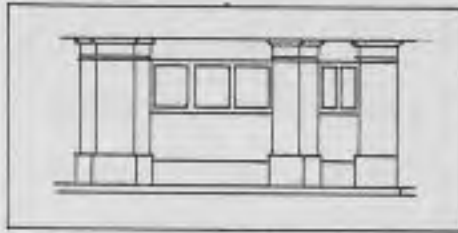
Symétrie de part et d'autre du porche.



La porte est cintrée, soulignée par une clé de voûte en saillie, des moulures filets encadrent cette ouverture.

Les appuis de fenêtres semblent être en briques et marquent ainsi l'horizontale.

L'angle est annoncé par une ante (triple pilastre). Il répond au besoin d'une symétrie.

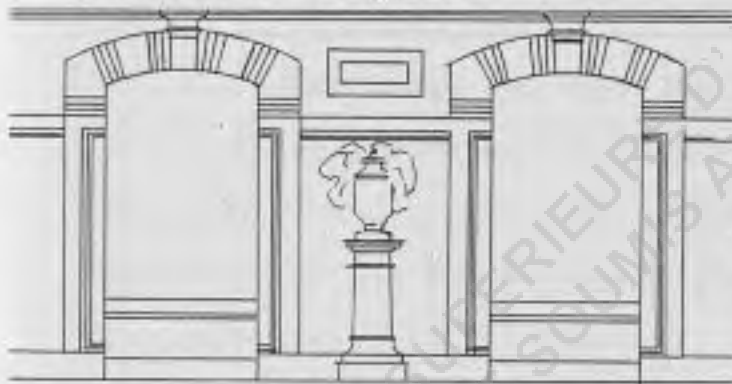


Il existe une alternance de rythme.



Au premier étage, les ouvertures se répètent. L'angle est indiqué par un pilastre (ordonnance des tracés).

Les fenêtres sont cintrées et leur décor assuré par la présence de briques.



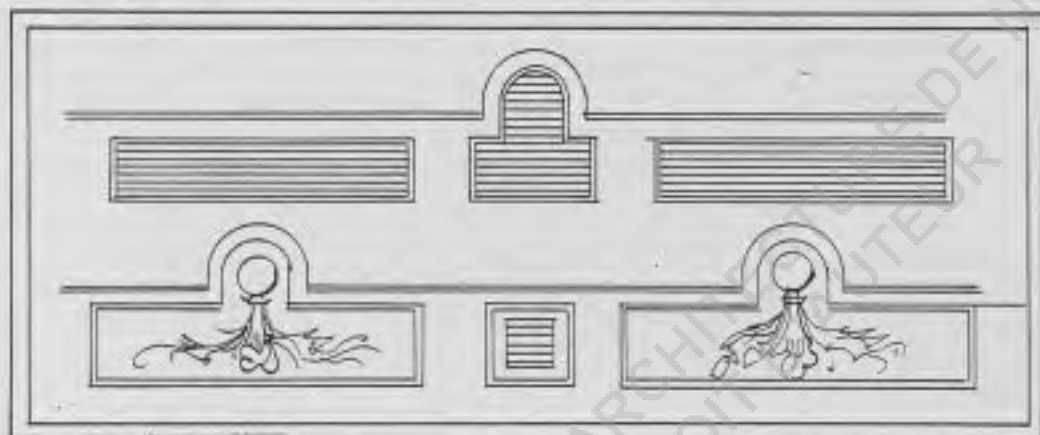
Les pleins entre chaque fenêtre sont divisés en deux parties.

La partie haute est décorée d'un motif de forme rectangulaire en briques et faïence, à moins qu'il s'agisse de briques vernissées.

La partie basse ou trumeau délimitée par un filet, se présente sous l'aspect d'un panneau plein sur lequel Montfort dessine l'esquisse d'une colonne supportant un vase.

Le cheneau du couronnement est composé d'une plaque centrale dans l'axe vertical du porche sur laquelle est gravée l'inscription : Hydrothérapie, Bain, Douche.

De part et d'autre de ce tableau, Montfort introduit une nouvelle décoration en briques, avec deux variantes.



Chaque étage est souligné par des bandeaux.

On ne trouve pas d'unité entre les deux niveaux, si ce n'est dans l'emplacement des ouvertures (la structure constructive l'oblige, le mur de façade est porteur, donc superposition des ouvertures).

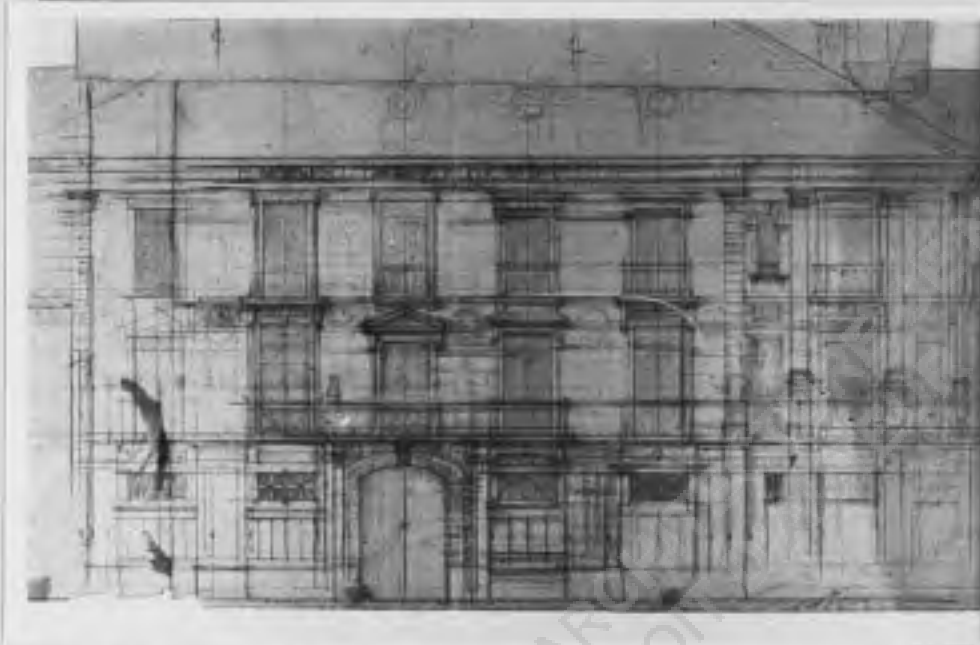
Le seul lien entre le rez-de-chaussée et le premier et le couronnement serait la brique.

Montfort utilise des pilastres, des sculptures, un porche de type classique et introduit aussi dans sa façade des éléments moins traditionnels, tels la brique vernissée ; les appuis de fenêtre en maçonnerie de briques.

La grande diversité de choix des éléments composant la façade, engendre une multitude de rythmes interrompus.



Elévation "2"



Un étage supplémentaire est ajouté pour abriter un appartement.

Le schéma du rez-de-chaussée s'affine et celui-ci est surélevé.

La composition reste la même, mais des moulures viennent enrichir les éléments (ex. filet sur les pilastres).



La décoration du chambranle et du linteau du porche est bien changée.

Le premier étage a subi une métamorphose complète.

La hauteur des ouvertures a considérablement augmenté; les linteaux sont devenus droits et sont couronnés par le balcon du deuxième étage.

Un motif décoratif vient marquer la partie supérieure du linteau. Les chambranles sont soulignés d'un filet.



Les linteaux des fenêtres du rez-de-chaussée semblent servir d'appuis aux ouvertures de l'étage supérieur.

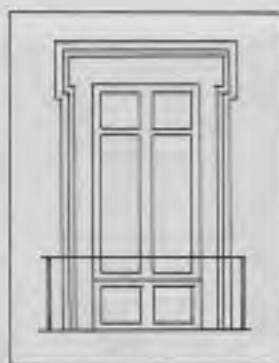
Un balcon souligne la jonction, il marque aussi la symétrie par rapport au porche.



La décoration entre les fenêtres, à la hauteur des linteaux, s'affine ; un médaillon souligné d'une guirlande de feuillages classiques, apparaît.



Le deuxième étage présente les mêmes ouvertures que celles du premier étage, mais elles sont uniquement encadrées par des petites moulures.



Une corniche souligne la toiture (traitement classique).

Dans ce dessin, Montfort supprime tous les éléments de briques et introduit des éléments nettement plus classiques (médaillons balcons, corniche; moulures autour des fenêtres, décoration, etc...)

L'angle est toujours signalé par des pilastres dont l'appareillage souligne la verticalité.

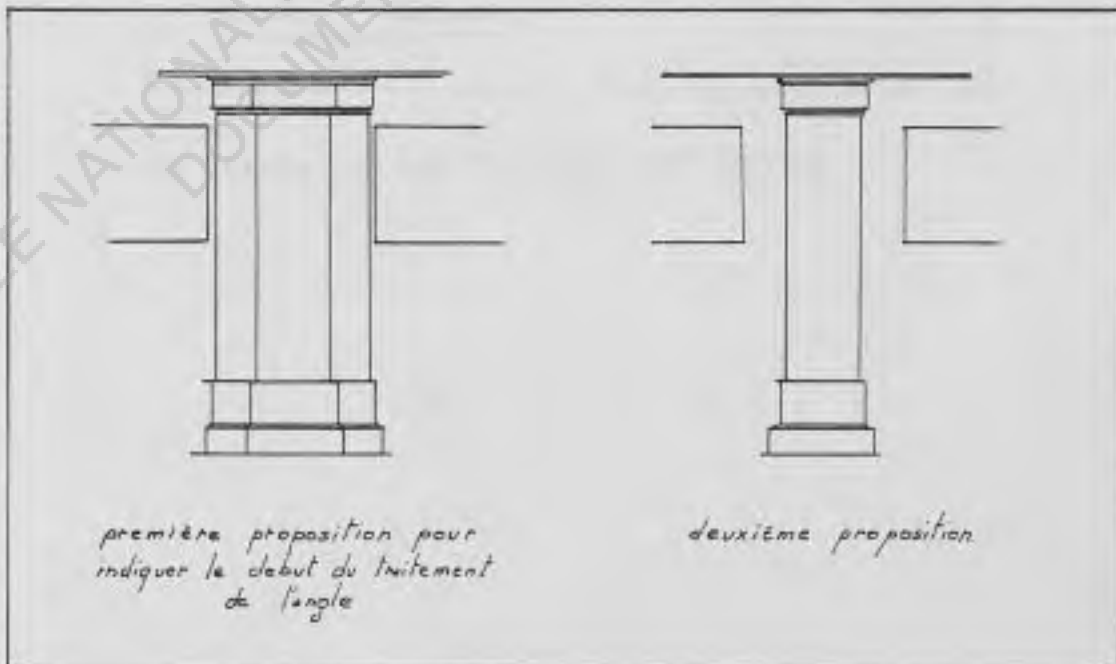
Les ouvertures sur cet angle sont les mêmes que celles de la façade Voltaire.

La répétition des ouvertures premier et deuxième étage donne à la vue d'ensemble l'impression d'étendues verticales.

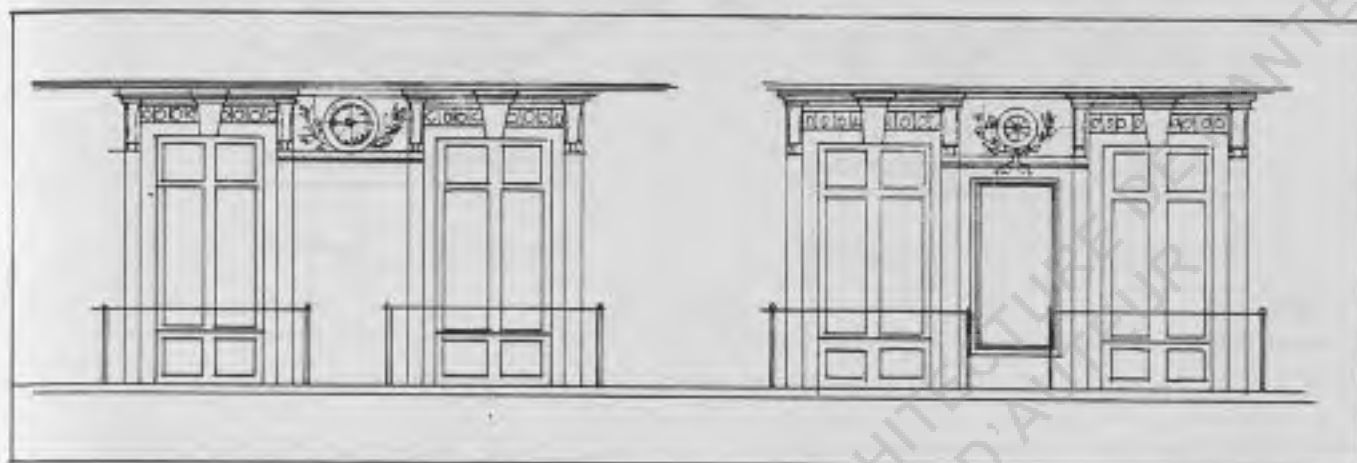
Proposition III



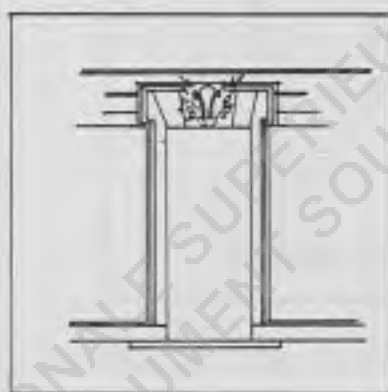
La composition ne subit pas de changement important. Le pilastre d'angle devient unique. L'ante symbole est supprimée.



Au premier étage, Montfort ajoute un panneau saillant entre les ouvertures, diminue le médaillon entouré de feuilles. Cette transformation élargit visuellement le meneau.



Le deuxième étage est identique, seule nouveauté : la sculpture au centre des linteaux.

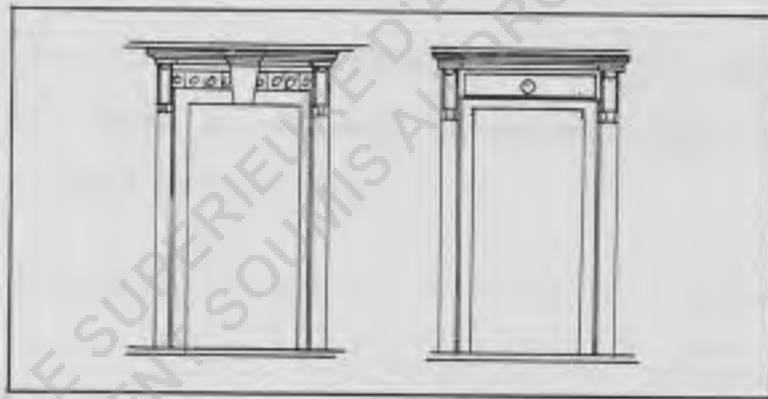


Un dernier étage mansardé est prévu.

Sur l'élévation de l'angle, on remarque deux décors nouveaux.



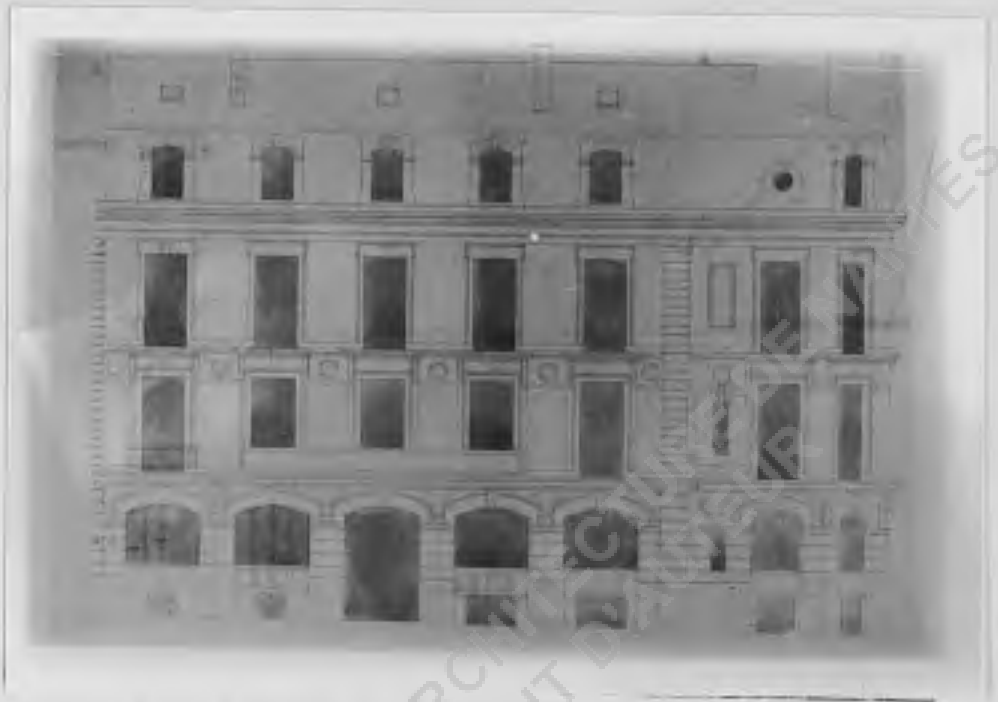
Premier étage : changement de traitement de linteau.  
 (La petite console du milieu de linteau disparaît, nouvelle idée de sculpture).



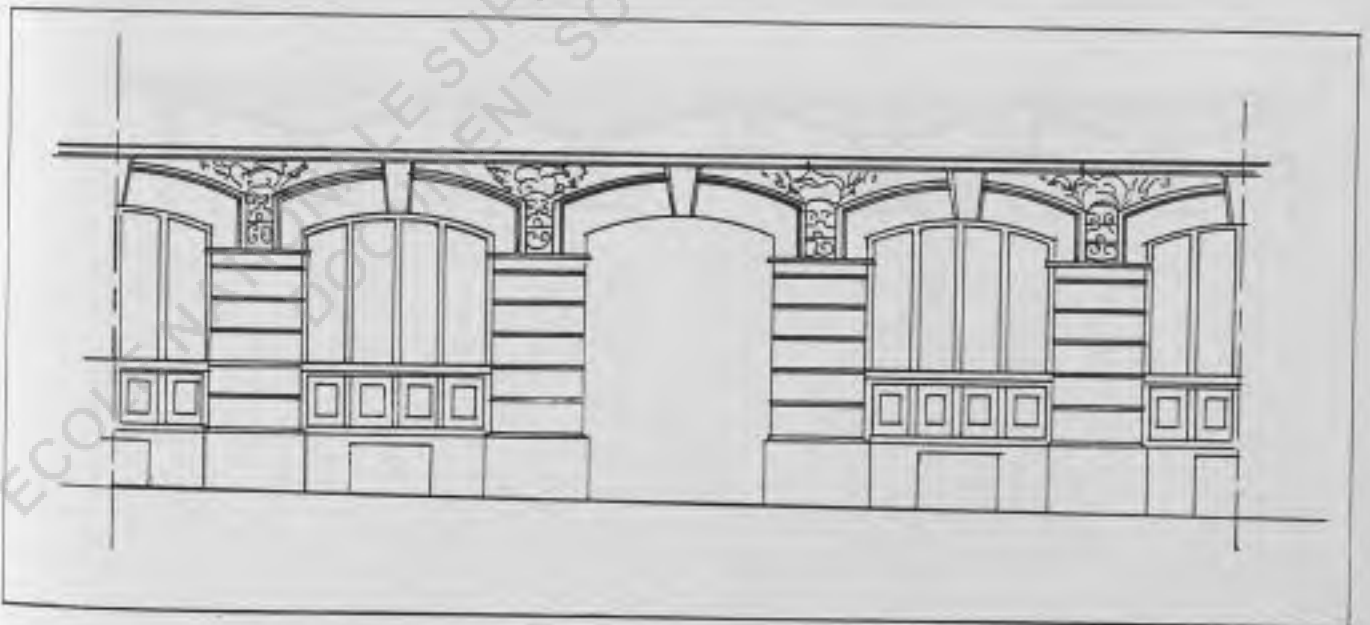
Deuxième et troisième étages : identiques.

Chose remarquable : le dessinateur retrace toute la façade pour la moindre variante.

Proposition A



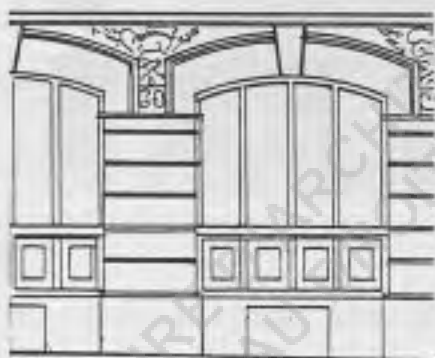
L'utilisation d'arcs surbaissés sur l'ensemble du rez-de-chaussée, donne au bâtiment le caractère public que lui auraient conféré des arcades.



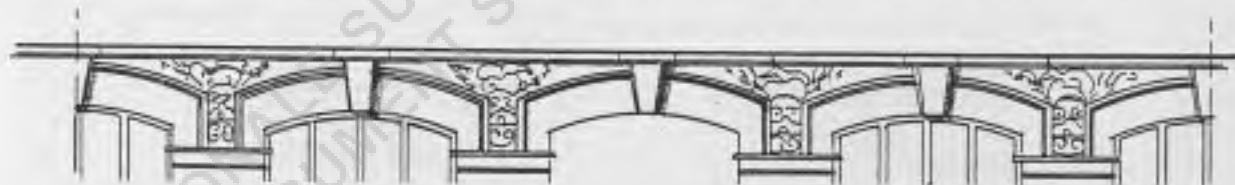
L'architecte prévoit une sculpture, au thème aquatique, entre les sommiers des arcs : il s'agit d'un dauphin stylisé.



Panneau de bois (lambris) sous les appuis de fenêtres.

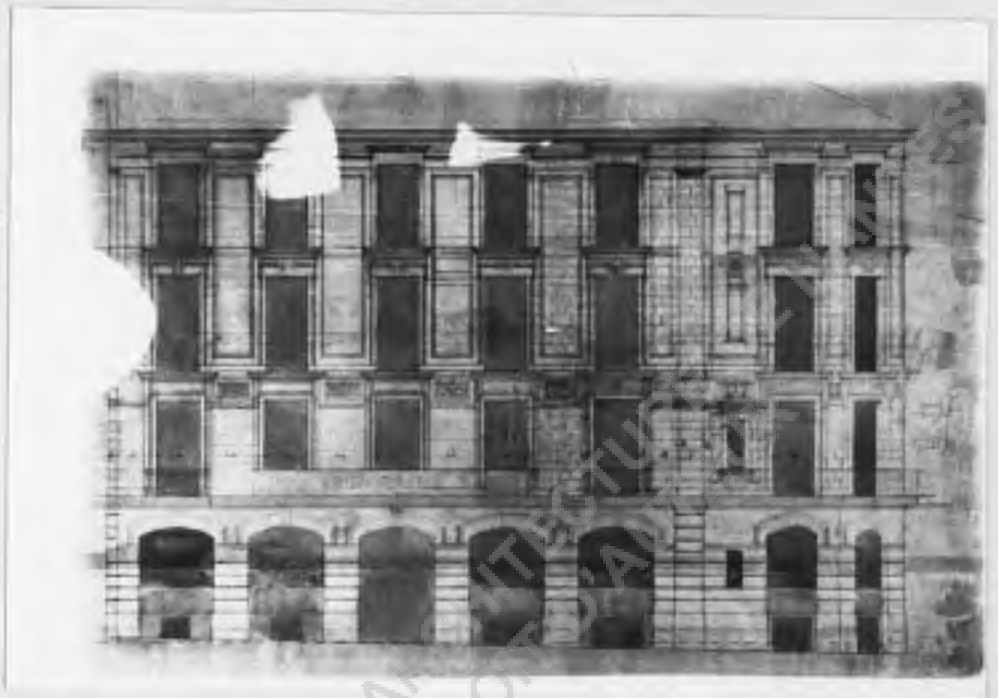


Nouveau système pour soutenir le balcon : consoles assez importantes reposant sur les clés de voûte saillantes.



Proposition 5

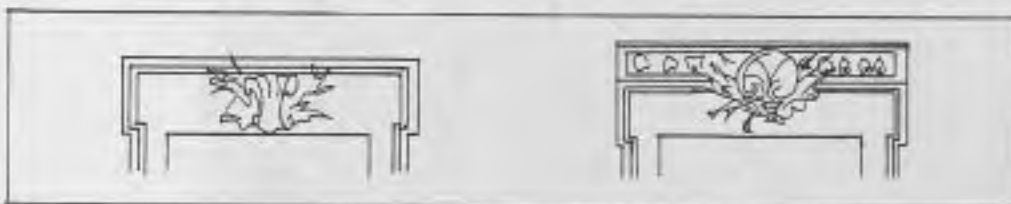
Rez-de-chaussée  
idem

Premier étage

Les décorations des linteaux changent (nouvelle proposition) ainsi que celles de l'espace plein entre linteaux. Après avoir dessiné un médaillon à guirlandes, Montfort trace une coquille.



La petite fenêtre de l'angle est plus travaillée.



Le deuxième et le troisième étages changent, le troisième étage n'est plus mansardé.

Décoration nouvelle pour marquer les linteaux du deuxième étage.

Les deux derniers niveaux forment une élévation homogène. Un panneau en saillie entre leurs fenêtres, favorise la continuité, la lecture verticale.

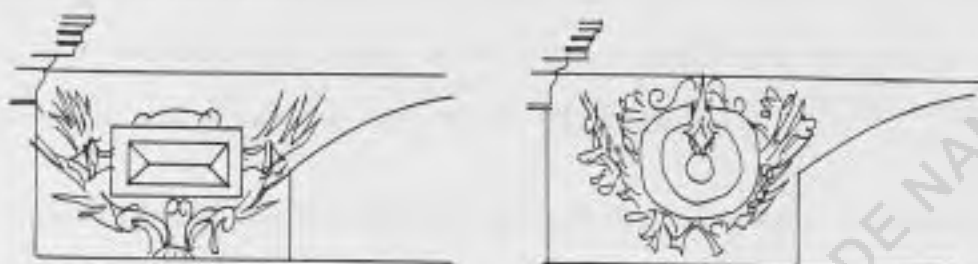


La corniche est soulignée par un bandeau qui suit les linteaux des ouvertures du troisième étage.

Proposition 6



Le Dauphin disparaît, remplacé par un Mascaron.  
La sculpture en "diamant" de l'ange est substituée  
par un médaillon.

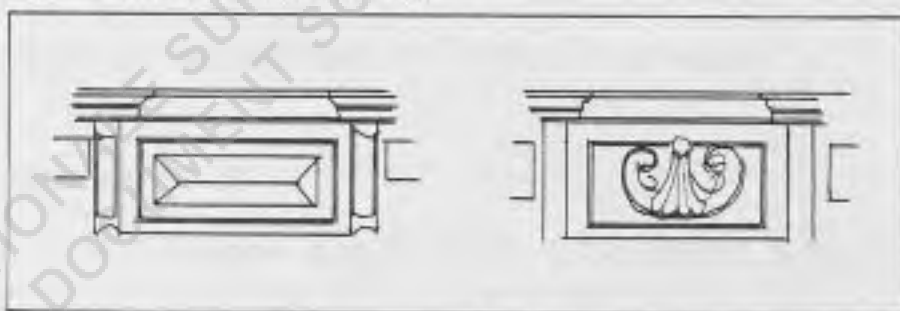


Premier étage

La décoration du linteau s'affine.



L'architecte propose une variante de sculpture entre  
les linteaux (diamant).



Le deuxième et le troisième étages sont identiques  
Cette dernière planche est celle qui a été réalisée.

## CONCLUSION

Après une observation systématique des planches, nous avons remarqué que l'emplacement des ouvertures est fixé mais que chaque proposition apporte une nouvelle décoration.

La première planche représentait un bâtiment à fonction publique, la dernière, l'image d'un immeuble bourgeois.

Montfort n'a pas le souci de vouloir garder l'homogénéité d'un style mais celui de différencier les fonctions de son bâtiment, par des symboles adéquats (symbolisme actuellement tombé en désuétude).

### AU REZ-DE-CHAUSSEE

Dauphin, puis mascarons de fontaine pour rappeler peut-être la présence de bains douches. Médallions avec les noms inscrits en Grec de deux célèbres médecins : Galien et Hypocrate pour indiquer le centre médical d'hydrothérapie.

### PREMIER ETAGE

Il est souligné par un balcon qui court tout le long des deux façades et couronnés par des bandeaux en saillie.

### LES DEUX DERNIERS ETAGES

Ils sont semblables, ayant la même fonction (logements).

La façade se décompose donc en trois parties :

le rez-de-chaussée, le premier et les deux derniers étages.

Nous remarquons l'hésitation qui s'impose à Montfort dans le choix de la modénature de ses façades (il propose une gamme de styles très diversifiée).

Cependant, la lecture de l'immeuble est assez simple, ordonnée par un choix réduit et non pas par une multitude d'informations. L'ordonnance de la façade existe.

La façade rue de Flandre est une réplique de celle de la rue Voltaire.

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE NANTES  
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

Cette construction est la première réalisation de Montfort. Il apporte à son travail une grande volonté. L'ornementation joue un rôle primordial ; le nombre de dessins réalisés est très important. La réalisation de la décoration des façades nécessite une étude approfondie des dessins. La présence des dessins grandeur exécution sont une preuve incontestable du souci qu'a Montfort de réussir son "ouvrage".

Il est tentant de dire que jeune diplômé des Beaux-Arts, il s'applique à transcrire l'art de la modénature. Les thèmes classiques, même si légèrement galvaudés, apparaissent : traitement de la flore, des guirlandes ; des inscriptions grecques, des pilastres, des mascarons, etc... Les appartements se parent également de décors classiques. Les cheminées normalisées s'inspirent du 18<sup>e</sup> siècle ; les plafonds présentent des ornements de sculpture en stuc, se réclamant de l'art floral. Les stylobates parfument l'élégance des pièces d'apparat.

## INDEX

### Rue Voltaire Mascaron

Une première approche visuelle du dessin de Montfort révèle un caractère manifeste de la qualité de son trait.

Nous essayons de comprendre cette impression par une étude de l'évolution de quatre croquis faits pour la conception d'un mascaron du frontispice de l'immeuble des bains douches.

Pour comprendre, il fallait apprendre à connaître le "trait" de Montfort, essayer de retrouver les gestes qui le conduisaient à tel type de graphisme. Ainsi, une reprise systématique du dessin m'apparaissait nécessaire. Non pas recalquage, mais repérage axé sur la reproduction depuis le trait jusqu'au dessin.

Les planches suivantes nous ont permis de mettre en évidence la grande habileté du dessinateur : répétition des mêmes courbes, Continuité du mouvement, dextérité à améliorer le tracé par la simplification, extension minime en dehors des limites du départ et cependant modification des proportions.

11



12



eD



à



ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE NANTES  
 DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR





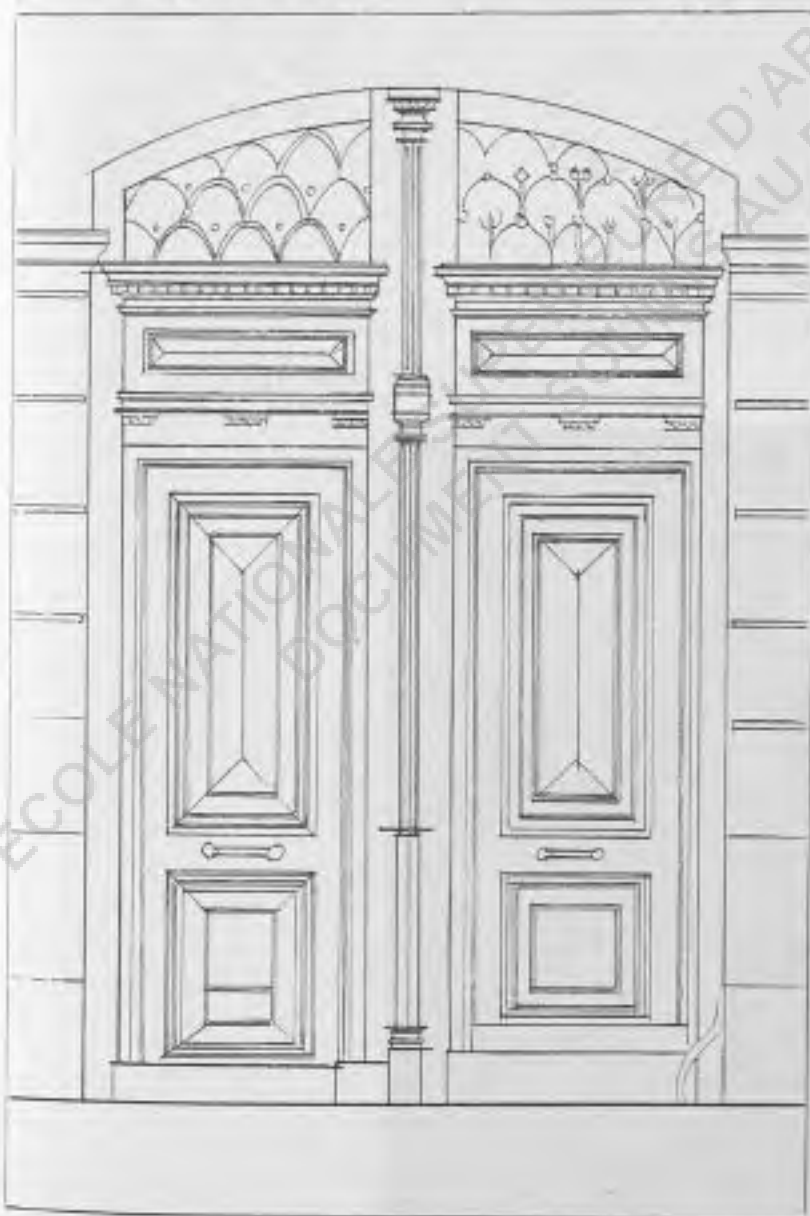
ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE NANTES  
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

### Du dessin à la conception

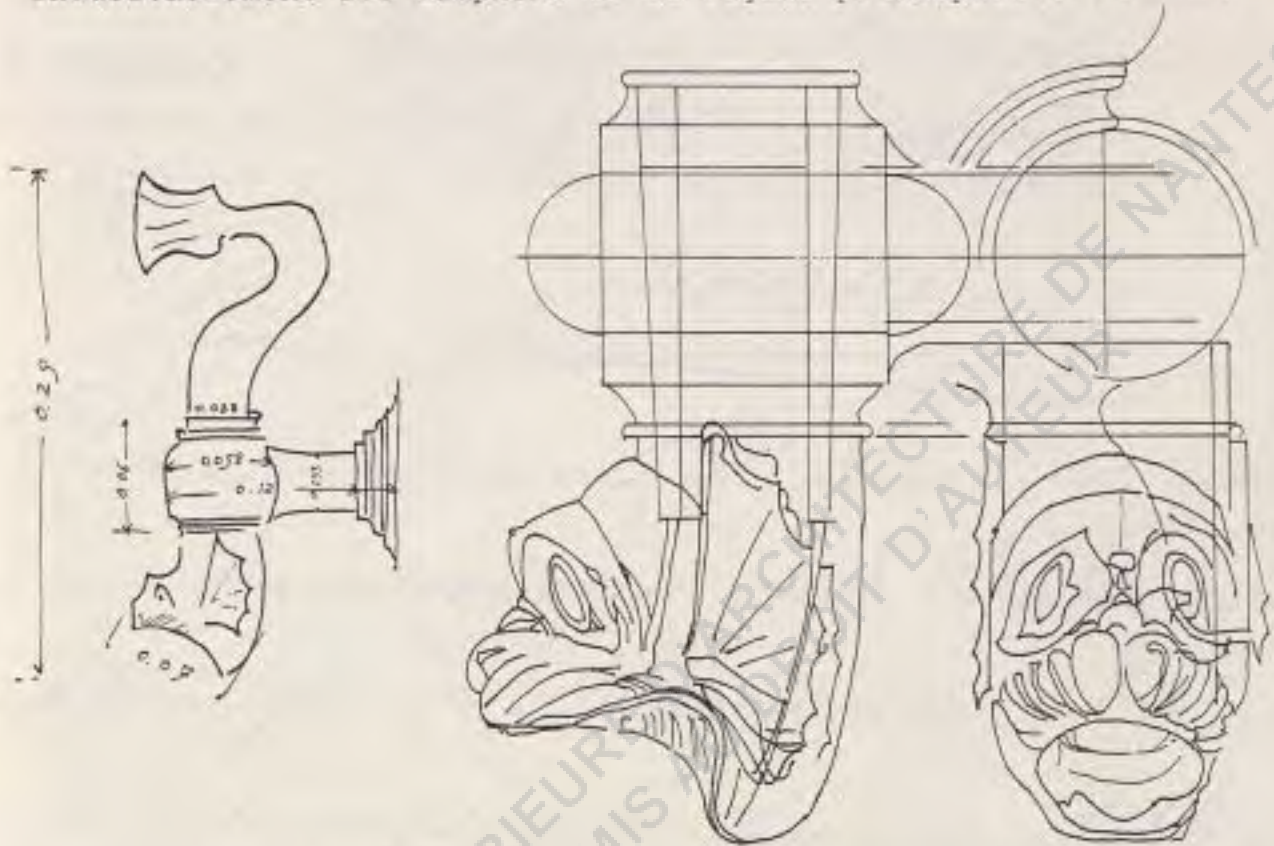
La porte de l'entrée n'a pas été choisie dans un catalogue, mais dessinée par l'architecte, autonomie réelle ou restreinte ?

A l'inverse des détails de modénature, la porte n'a pas été dessinée grandeur nature. Lorsque l'on essaye de reprendre ce dessin, on remarque la précision des traits. Les cotés sont méticuleusement indiqués. Le menuisier avec un tel schéma pouvait réaliser cet ouvrage aisément.

Nous comparons le dessin et la photo de la porte, et nous apprécions la qualité de similitude. L'architecte obtient ce qu'il commande.



Montfort prend plaisir à embellir les bains douches. Il s'évertue à proposer des robinetteries ouvragées rappelant indubitablement les dauphins de la façade principale. (Voir page suivante)



Il choisit les baignoires, les tapisseries, les plinthes; la polychromie ne l'effraie pas.



USINE A VAPEUR  
 FONDERIE & MANUFACTURE  
 DE  
 CUIVRE, FONTE DE FER, TOLERIE  
 et Poterie d'Etain  
 J. VALDO  
 RUE DU CHEMIN-VERT, 123

Paris le 7 Dec 1872

Monsieur Montfort  
 Architecte  
 Rue de Breca  
 Nantes  
 Ligne Epervier

Patron. Honorable D. hier m'apporte  
 le plan circonstancié des Robinets  
 Dauphin pour Baignoire. Ceci  
 me suffit amplement pour en établir  
 le modèle; mais il m'est impossible de vous  
 annoncer les prix au préalable d'en avoir  
 exécutés. Les Frais des Modèles ne s'élèveront  
 pas au delà de f. 80 - à 100 francs et si vous  
 m'autorisez à vous en établir après modèle  
 fait une Paire je vous assure que je

#

Nous reproduisons le texte suivant fort instructif  
d'une mentalité passée...

Se baigner, s'immerger dans l'eau, a été  
chez les peuples de l'antiquité, un usage d'autant  
plus répandu, que les peuples étaient plus civilisés.  
Moïse en avait fait un précepte sacré, les grecs  
aux temps héroïques de leur existence, en avaient  
fait, dit Homère, un honneur recherché. Les romains  
~~et les grecs~~ ~~avaient~~ ~~une~~ ~~loi~~ ~~selon~~ ~~laquelle~~ ~~étaient~~ ~~tenus~~  
leurs les Spartiates, sans distinction de sexe et d'âge.  
~~À Rome~~ Rome s'était couverte de thermes, et quand  
au 4<sup>ème</sup> siècle les Arabes firent d'Alexandrie, ils y  
trouvèrent quatre mille bains publics.

C'est que les peuples savaient les vertus hygiéniques  
du bain, ils savaient les effets <sup>sanctaires</sup> de  
l'action de l'eau sur la peau, et de son embibition  
sous-épidermique.

Au moyen-âge, cet usage était tombé en  
désuétude, mais le temps n'est celui de toutes  
les maladies épidémiques, de toutes les contagions,  
de toutes les épidémies.

Malgré que nous revenions <sup>aujourd'hui</sup> à l'usage des bains  
nous avons peine à les faire entre dans nos mœurs  
comme ils étaient dans les mœurs des peuples de  
l'antiquité civilisée. Ainsi à Nantes deux établissements  
flottants et ancrés à nos quais avaient suffi, jusqu'à  
nos dernières années pour une population de cent  
mille habitants!

Aujourd'hui, à Nantes, depuis longtemps la  
<sup>nécessité</sup> ~~faiblesse~~ d'un vaste service de bains publics, bien  
compris, confortablement établi, aux accessions  
gradées ~~selon la saison~~ ~~de~~ ~~l'été~~ ~~à~~ ~~l'automne~~  
de toutes les conditions sociales, est en voie de réalisation  
à grands frais dans la nouvelle construction de la Vallée de...

Il est pénible dans un établissement de bains  
 d'avoir à attendre, et plus pénible encore d'avoir  
 à entrer dans les cabinets de bains dont l'air n'a pas  
 été suffisamment renouvelé et encore tout <sup>plein</sup> ~~de~~  
~~l'air~~ d'une atmosphère viciée, le dayant occu-  
 pent et tout charmé par, aussi à l'établissement  
 de bains de la rue Voltaire a-t-on établi conquants  
baignoires, au red. chauffées et au premier étage à  
 cette maison neuve, au lieu de cabinets sans écoulement  
 ou l'on étouffe, pour avoir des étages de quatre mètres  
 cubon respire - à l'air.

Les cabinets sont décorés par des salons où les  
 familles peuvent se retrouver en attendant de leur bains.  
 Rien n'a été négligé pour donner à ce service  
 nouveau tout le bien-être désirable, sans surcharge  
 de prix.

À ces bains on a annexé dans le sous-sol, <sup>voilà</sup> <sup>depuis</sup> <sup>quelques</sup> <sup>années</sup> <sup>un</sup> <sup>service</sup>  
 et <sup>de</sup> <sup>la</sup> <sup>méthode</sup> <sup>de</sup> <sup>la</sup> <sup>guérison</sup> <sup>des</sup> <sup>maladies</sup>  
 On fait que sous le nom, on entend la guérison des maladies  
 par l'eau, cette méthode de traitement qui se retrouve  
 à toutes les époques de l'histoire de la médecine, et  
 surtout elle remise en honneur en 1428 par un paysan  
 de la Bohême Nichoritz, son établissement de Gräfenberg  
 où on employait l'eau ~~de~~ <sup>de</sup> <sup>la</sup> <sup>source</sup> <sup>de</sup> <sup>la</sup> <sup>source</sup> <sup>de</sup> <sup>la</sup> <sup>source</sup>  
 et on en a reproduit dans toute l'Europe, à Paris au  
Neothermes, à Bellevue, à Autant, à Alès, à Lyons  
 à Dijon partout enfin.

Nantes ne pouvait pas ne pas suivre ce  
 traitement hydrothérapique <sup>et</sup> <sup>à</sup> <sup>la</sup> <sup>manière</sup>  
 établissement de la rue Voltaire, ainsi reculé devant  
 aucun sacrifice pour s'organiser à tous les besoins de  
 la science, pour avoir une installation aussi confortable  
 aussi complète que possible.



CHARDIEREI - LE MANOIR

- Première esquisse
- Le projet de Chatenay
- Les escaliers
- Les cheminées
- Le client

II - LE COURRIERIII - SERVITUDES DES COMMUNS

- Façades
- Plan
- Cheminées
- Charpentes

Maison de garde

- Plan
- Façade
- Cheminée
- Charpente

La ferme

- Implantation
- Ferme

Sépulture

LE MANDIR

---

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE NANTES  
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

Première esquisse : 22 Juillet 1884

Montfort est chargé de recomposer la totalité d'un grand domaine (plan masse) qui se compose d'un parc avec maison de garde, de servitudes (1) et d'une aile supplémentaire au château existant. (Nous appelons l'aile le manoir).

Nous avons retrouvé en plus du plan masse, le plan des caves et les élévations du Manoir (dessin signé et daté 1884).

En regardant le projet, on note une inspiration néogothique. Pour mettre en évidence la ressemblance de l'architecture du Manoir avec le style gothique profane, il faut se reporter aux volumes, aux détails qui peuvent être une application de l'art de bâtir gothique.

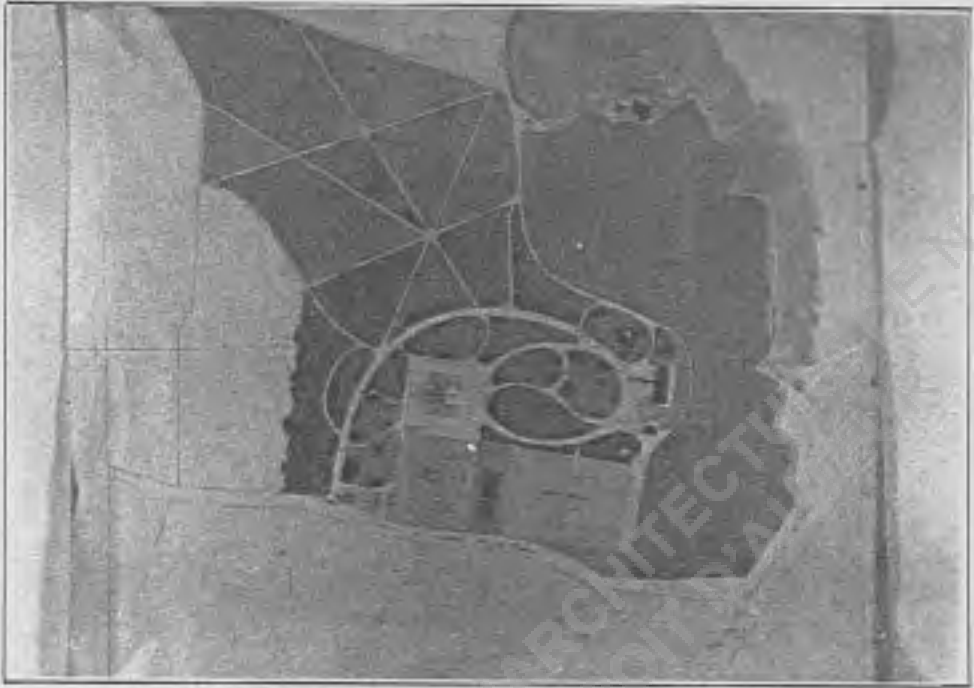
Après cette étude, le projet de Montfort pourra être ou non catalogué comme néogothique.

"La division de la façade en plusieurs corps vient rompre la monotonie, la symétrie qui nous ennuie, nous fatigue" (2).

La succession des tourelles et des tours carrées ; l'imbrication des éléments, ici, sont employés pour la composition finale.

(1) Servitudes = communs

(2) Viollet Le Duc

PLAN MASSEELEVATIONS DU MANOIR

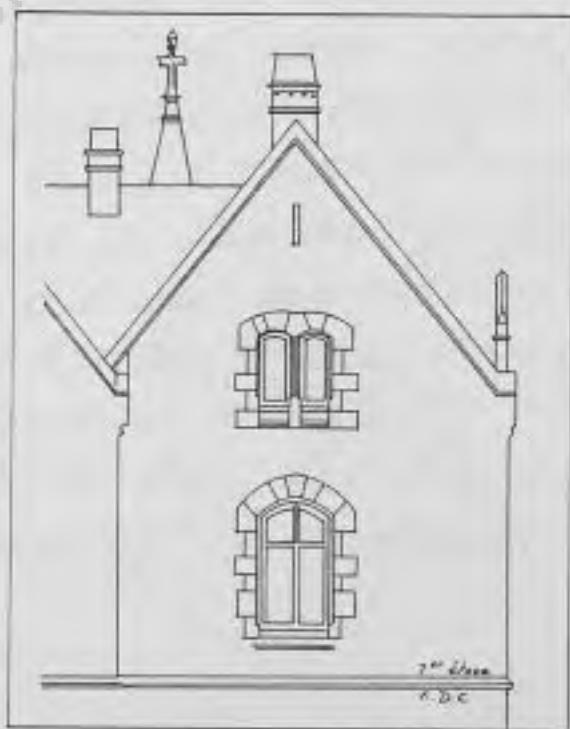
Les fenêtres sont à meneaux. La croisée est divisée par une croix latine. Sur l'une des façades où l'ouverture est très large (coté 2m20) Montfort utilise l'arc de décharge pour diminuer les efforts auxquels serait soumis le linteau.



L'arc brisé est réutilisé pour franchir certaines ouvertures.

On remarque sur un pignon une fenêtre géminée à plein cintre.

Un bandeau court tout le long des façades marquant la séparation du rez-de-chaussée et du premier.

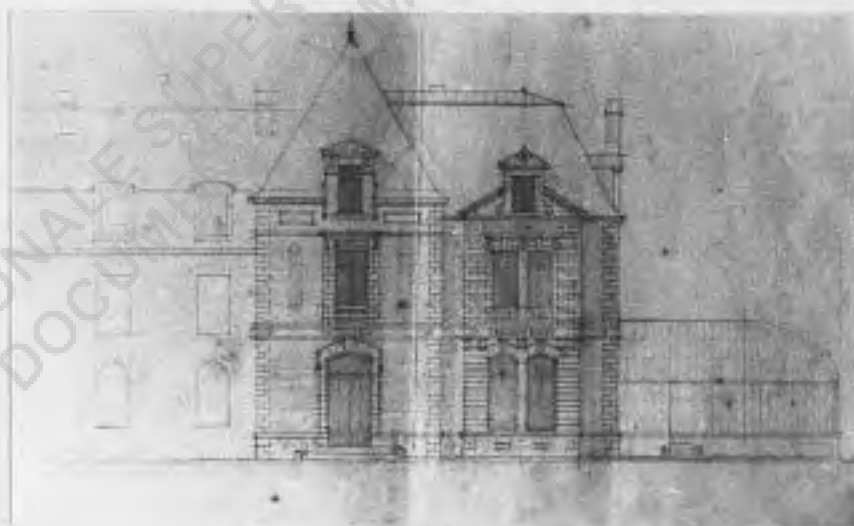


Il est évident que cette façade présente plus de "stigmates" de l'art gothique que de l'art renaissant. Nous n'osons pas cependant dire que cette étude est exclusivement néogothique.

Qu'il soit d'inspiration gothique ou Breton ou renaissant, cet avant-projet n'a pas su séduire les clients qui donnent leur réponse le 12 Septembre de la même année.

Carres qui doivent se trouver de ce côté là :  
 Tous les plans du sous-sol seraient donc à refaire.  
 De plus, vous ne sommes pas absolument satisfaits de l'aspect général ni de l'aménagement intérieur de la nouvelle habitation. - Je fais venir d'Angleterre des plans et des plans qui vous indiqueront mieux ce que vous cherchez et dès que je les aurai reçus je vous en avertirai en vous priant de venir de nouveau étudier la question sur les lieux.  
 Recevez, Monsieur, mes

Nous joignons deux autres esquisses de Montfort pour ce projet de manoir. Nous notons que l'architecte ne tient pas compte de l'ancienne bâtisse contre laquelle il vient s'appuyer. Jusqu'en 1895, le projet de Manoir sera écarté et entre-temps, Montfort réalisera les dépendances, un caveau.



Le 16 Novembre 1895, Montfort reçoit de son client le projet d'un Manoir dessiné par un architecte parisien Chatenay. Montfort modifie très peu la proposition de son confrère, et respecte ainsi les exigences de sa cliente (lettre du 16 Novembre 1895).

La Chaudière,  
le 16 Nov 95.

Cher Montfort,  
Je t'envoie adre-  
ssés ce même cour-  
rier les plans préparés  
par notre architecte  
de Paris, en t'invitant  
de les examiner et  
de me dire, sans  
faire un devis  
détaillé, à quelle  
"bonne" vous estimez  
que s'élèverait leur  
"approximative"

exécution.  
Construction en  
pierres apparentes  
comme aux serotines  
Boques et un peu  
de garnit. - Tu  
en t'avis, quelqun  
chose de solide  
mais de très simple  
Marchés et escalier  
(tel que vu en voy  
parti avec M. de  
Saparnet) en chêne.

Je t'aurais très  
obligé de tout occu-  
per sans retard de  
cette étude et de  
m'envoyer le plus  
tôt possible le ren-  
dement demandé.  
Car les études des  
enfants nous forcent  
de revenir à Paris  
dès les premiers  
jours d'octobre et  
le week-end décideur.

à faire notre construc-  
tion, il est indis-  
pensable que nous  
prenions nos des-  
sinés en compte  
pour la <sup>détermination</sup>  
de la bibliothèque que  
qui doit être démonté  
et pour toutes  
autres choses pour  
lesquelles il nous  
reste à faire le  
calcul nécessaire.  
Je compte donc sur

ta bienveillance  
pour m'envoyer  
le résultat de votre  
estimation d'ici  
le fin de cette  
semaine, si c'est  
possible.  
Recevez, Cher  
Montfort, l'assurance  
de mes sentiments  
les plus distingués,  
C. Saparnet  
Veuillez m'en dire

également quelle  
d'orientation de  
fait ou s'élèverait  
en réduisant d'un  
mètre 50 la  
construction (ainsi  
que l'ai indiqué  
sur le plan) même  
réduction naturelle  
pour les  
autres étages -

Montfort a eu une commande très précise de ses clients,  
 "exigente" dans le sens où il devait exécuter leurs idées.  
 (lettre datée de 1895).

faire ce travail  
 nous entendons  
 bien être, car nous  
 pourrions ainsi nous  
 faire une idée très  
 exacte de ce que  
 vous proposez. 1.

24 oct. 95.

2  
 Cher Monsieur,  
 J'ai reçu vos plans  
 dont l'ensemble  
 nous plaît: il y a  
 différents détails à  
 tout d'abord, lorsque il  
 s'agit de la construction  
 - etc. - L'essentiel  
 était de savoir  
 le devis, afin que  
 nous puissions l'examiner  
 et si vous  
 l'acceptez comme

immédiatement le  
 débattre et les  
 modifications: je voudrais  
 bien, si c'est possible,  
 que ce premier pas  
 soit fait avant l'hiver.  
 Veuillez donc vous  
 occuper activement  
 de la confection  
 du devis et me  
 l'envoyer sans  
 retard. -

Croyez, Cher Monsieur,

à tous mes vœux  
 sentiments.

Dr. A. Sureau.

3  
 nous aurions été  
 bien aise d'avoir  
 en couleur et à une  
 très petite échelle le  
 dessin des façades  
 extérieures, en attendant  
 de procéder à  
 l'ancienne construction  
 si vous le voulez, sans  
 trop de peine et d'ici  
 deux ou trois jours,

Nous ne pouvons donc pas analyser le Manoir comme étant entièrement de la main de Montfort.

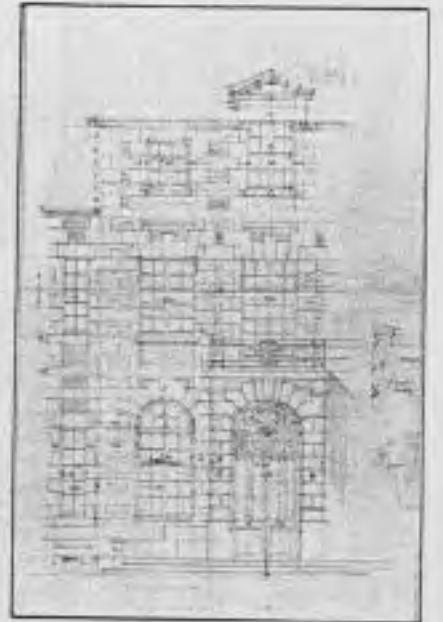
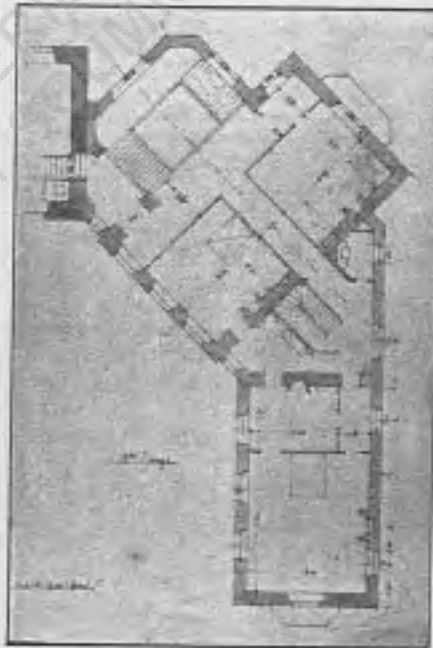
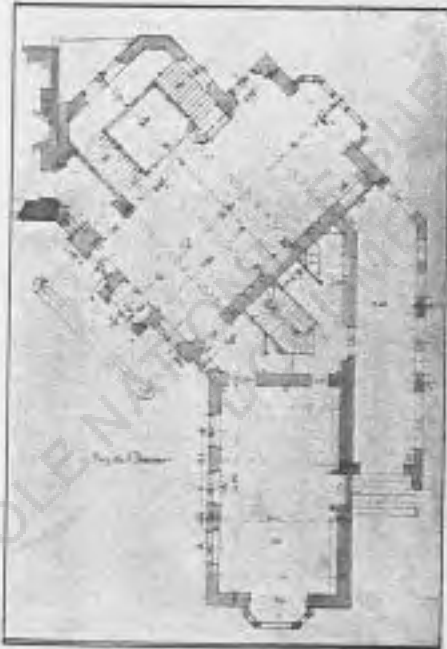
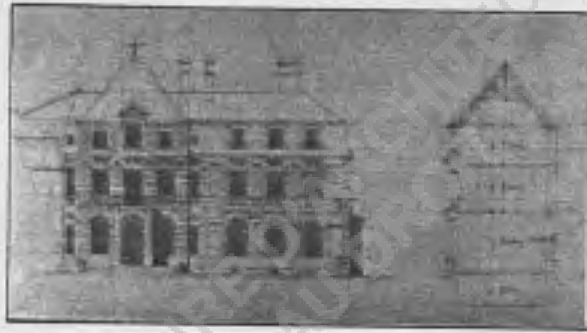
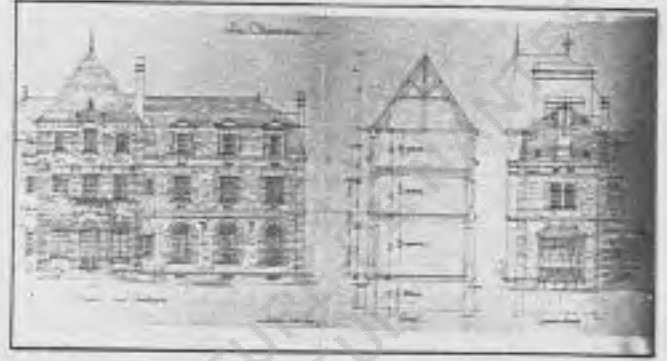
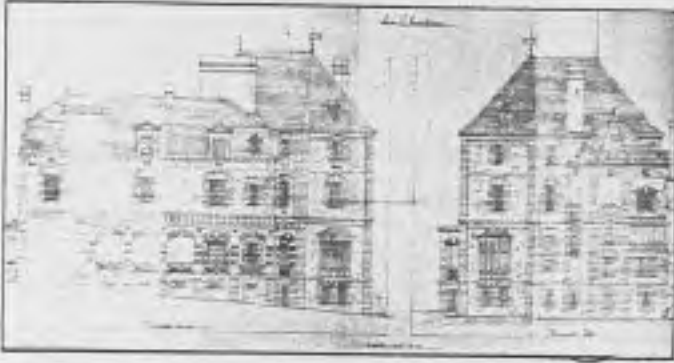
Le projet de Chatenay tient un peu compte du bâtiment existant à l'inverse de ceux proposés par l'architecte Nantais.

Nous savons cependant que Montfort a conçu dans leur intégralité : l'escalier, la cheminée du hall, ainsi qu'un balcon en ferronnerie.

#### PROJET DE CHATENAY



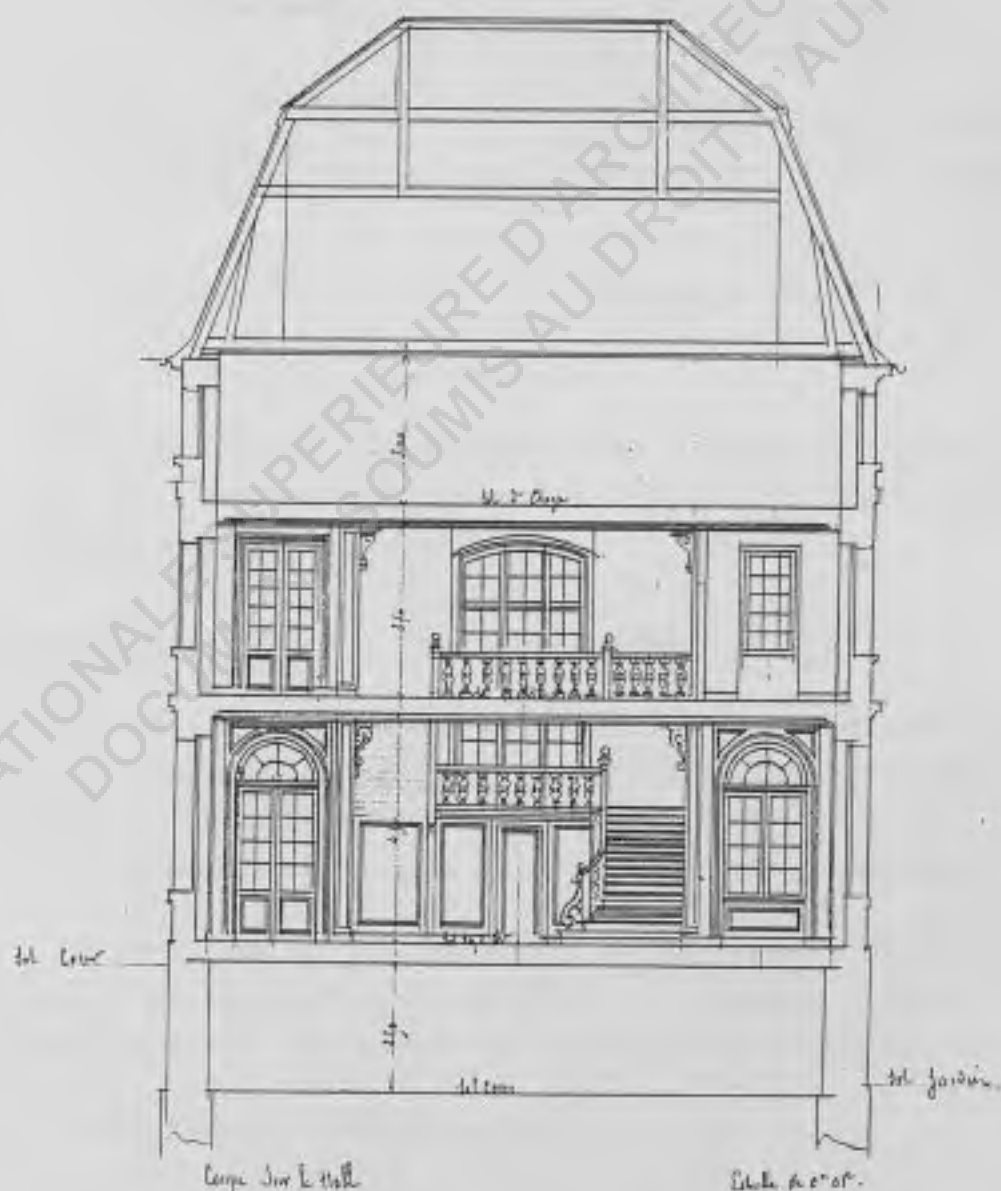
PROJET DE MONTFORT



## LES ESCALIERS

Le dessin est daté du 20 Juin 1897 (soit deux ans après la commande.

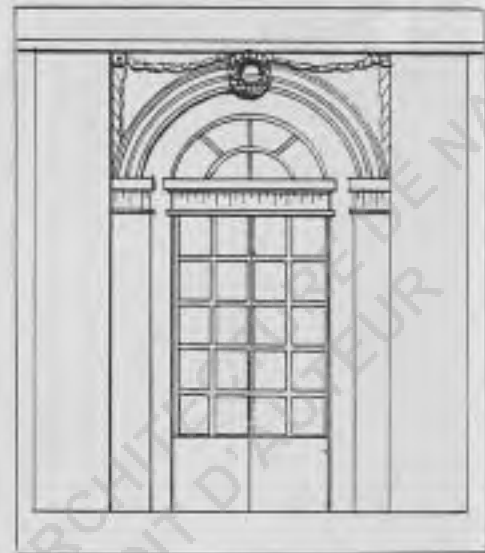
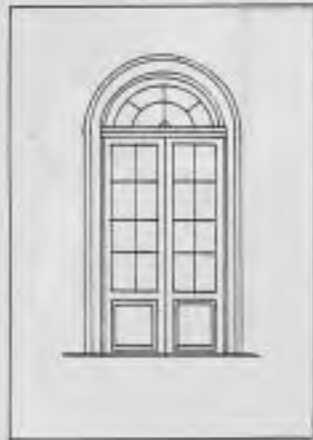
La coupe sur le hall (coupe qui ne correspond pas exactement à la réalisation) nous renseigne sur les choix pouvant être retenus.



Déploiement important de l'escalier

Grand palier galerie éclairé par des fenêtres triplées

Huisserie des fenêtres d'inspiration 18ème siècle



"fenêtre Montfort"

Amiens le théâtre de J. Rousseau  
1778

Si l'escalier se développe dans un espace important, le hall arbore une hauteur sous-plafond impressionnante (4m50) (voir coupe).

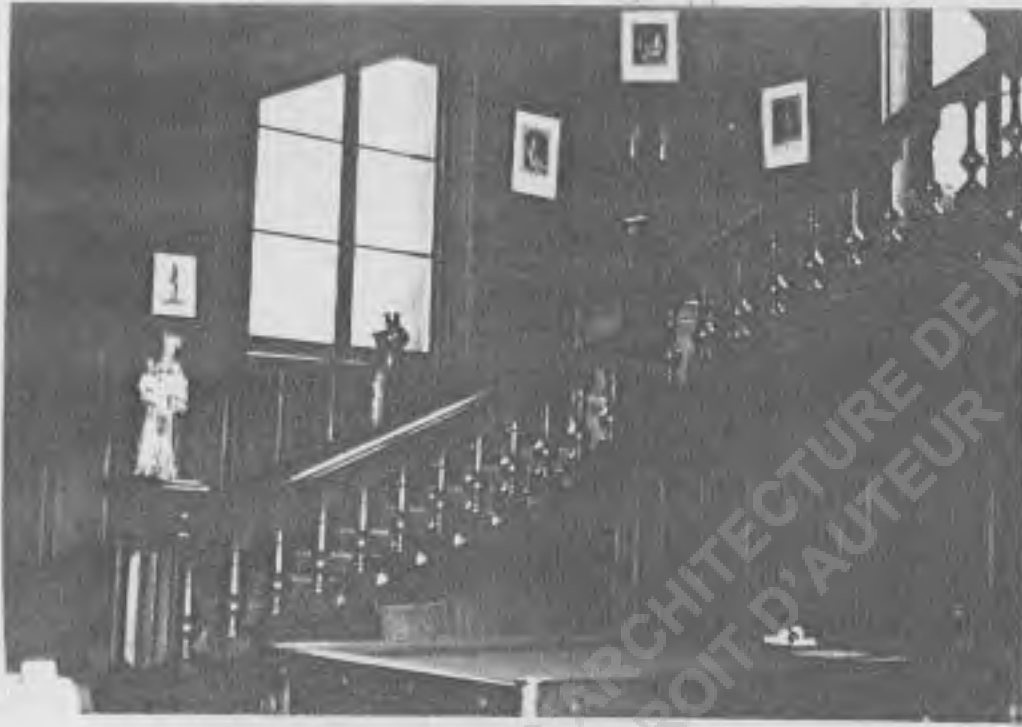
Les plans de l'escalier - 15 Février 1897

Nous avons la certitude que Montfort conseille à sa cliente cet escalier en chêne (1); dans quelques-unes de ses constructions, nous avons remarqué des escaliers de même inspiration. (Balustrade en bois et non pas en fonte ou en pierre).

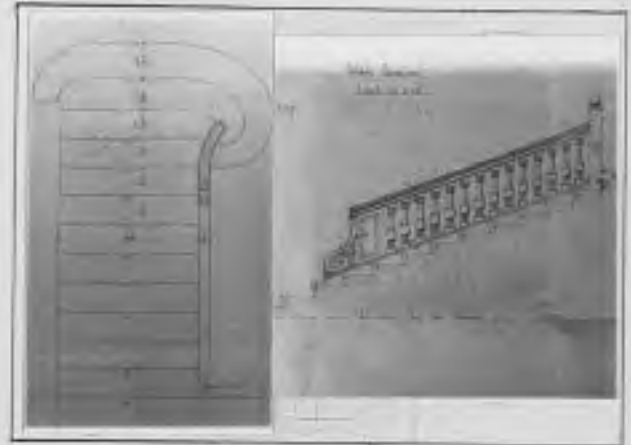
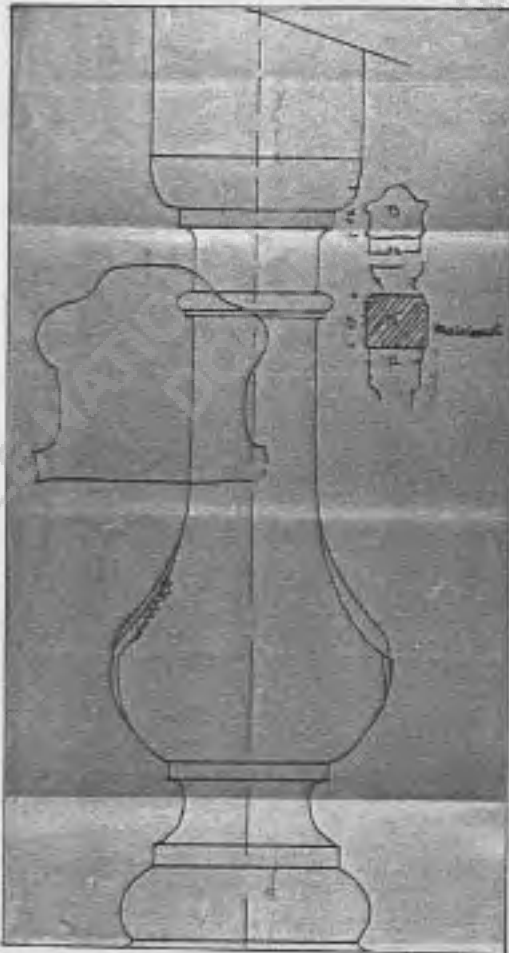
Montfort recherche des profils adéquats, il propose trois sortes de balustres, deux têtes de rampes. Il cote, donne des renseignements. Son dessin s'enrichit d'inscriptions écrites.

(1) Voir reproduction page suivante.

## LES ESCALIERS DU HALL ACTUELLEMENT

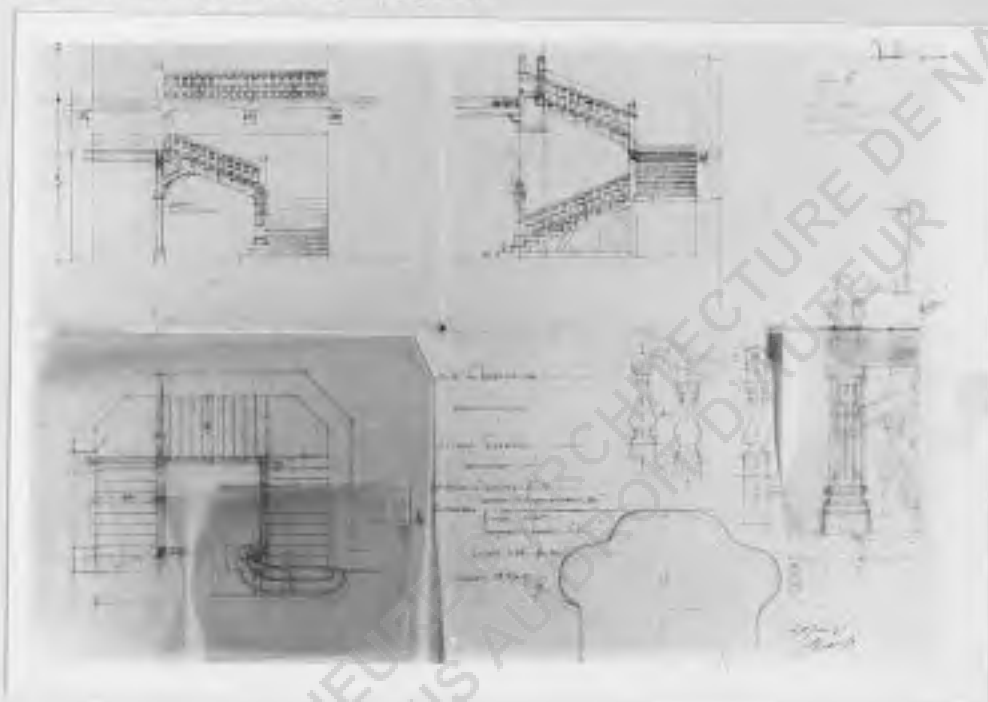


- Dessins d'étude



Le dessin révèle le système constructif choisi. Un poteau indispensable (inscription de l'architecte) soutient le deuxième palier et les limons volants de la deuxième et troisième volée.

Un refend d'échiffre schématisé, en bois, porte les abouts des marches de la première volée.



Nous avons, concernant les escaliers, d'autres dessins de détails : détails des balustres, de la main-courante, du limon

Le dessin des détails à l'échelle permet une correction très précise du galbe de l'élément représenté (voir photo page précédente).

Les profils à grandeur d'exécution sont dirigés vers l'atelier de menuiserie. Nous ne savons pas comment l'artisan réalisa ces escaliers (aucune trace de correspondance).

## PORTES, LAMBRIS DU HALL

## Les portes



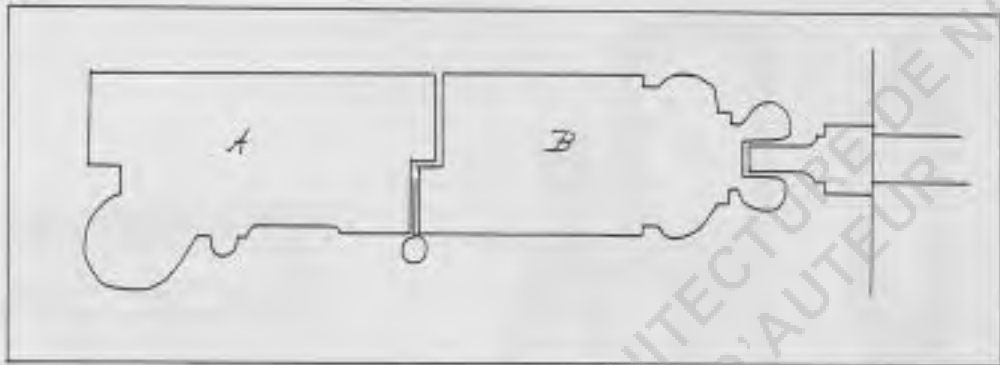
Montfort dessine une porte à deux vantaux de 2m80 de haut et de 1m60 de large. Il s'inspire du système des portes à grands cadres, mais propose des assemblages permettant d'utiliser des panneaux de bois de chêne minces.

"Dans le dernier siècle, on a fait beaucoup de portes à grands cadres, c'est-à-dire dont les panneaux encadrés par des moulures ont une largeur de 40 à 50 cm, c'était la mode... et ces panneaux faits de 2 planches sculptées, assemblées, ne subissaient pas de retrait". (1).

(1) Histoire d'une maison : Viollet Le Duc

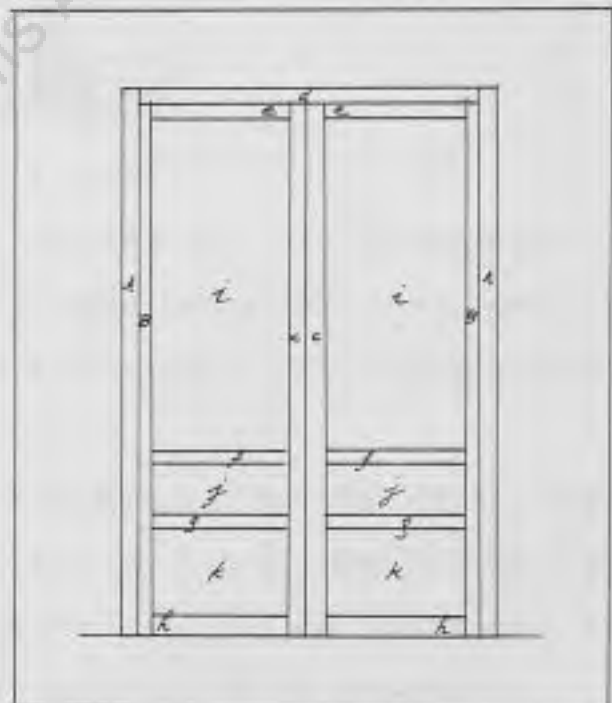
Le chambranle A sur lequel s'articule la porte, présente des moulures sculptées dans la masse du bois (pièce de 6,8 cm d'épaisseur, de 11 cm de large).

Le bâti B s'articule le long du chambranle, est mouluré et reçoit le panneau.



Il semble que Montfort prévoit 21 pièces de bois sculptées et les assemble comme l'indique le schéma ci-dessous.

- A : chambranles
- B : bâtis
- C : battants
- D : traverse haute du chambranle
- E : traverse haute des vantaux
- F-G : traverse intermédiaire
- H : plinthe
- I-J-K : panneaux

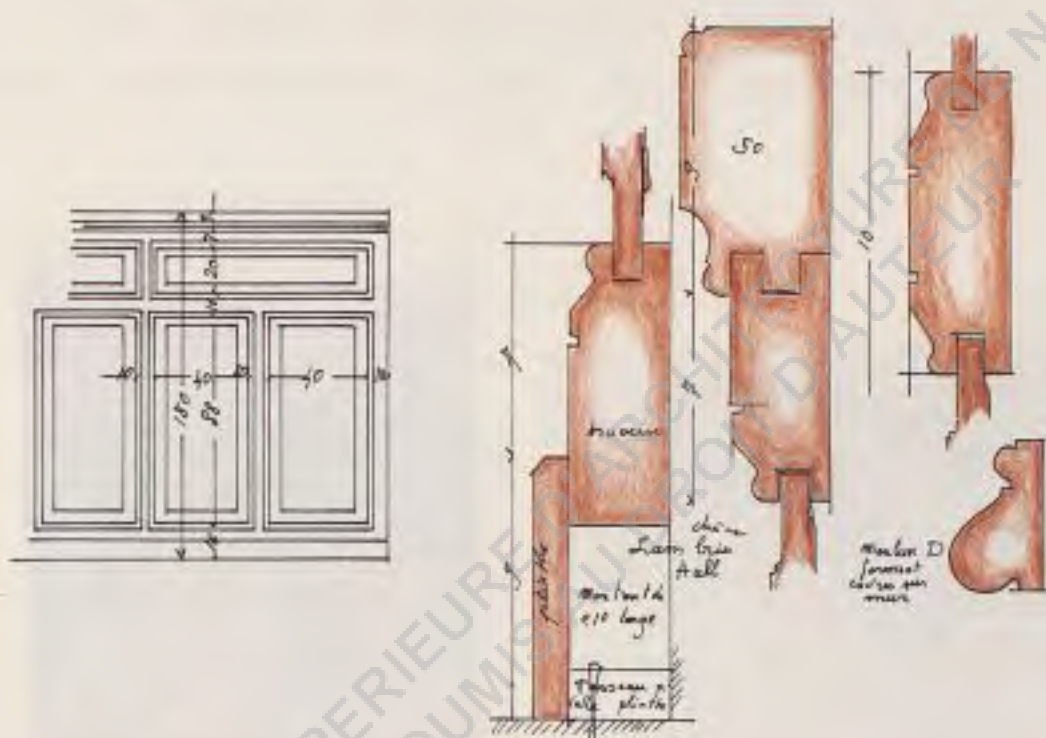


La section des pièces de bois est importante.

Le coût de ces portes ne peut être qu'élevé.

La porte à un vantail se fabrique sur le même modèle.

### Les lambris



Les assemblages sont d'équerre

"Cet aperçu vous donne la clef de toute la menuiserie de bâtiment ordinaire et bonne. La règle est simple : ne jamais affaiblir le bois au droit des assemblages, faire toujours ceux-ci d'équerre..." (1)

Les schémas d'exécution montrent l'énorme travail que nécessite la mise en place de lambris. L'habillage des murs peut changer d'aspect par une simple modification du dessin des moulures. Le décor est le résultat de l'art de la menuiserie.

[1] Histoire d'une maison. Viollet-le-Duc.

## LA CHEMINEE

Les cotes sur les dessins prouvent que les proportions gigantesques de la cheminée étaient déterminantes.

La monumentalité de la cheminée est altérée par l'ajout d'un blason.

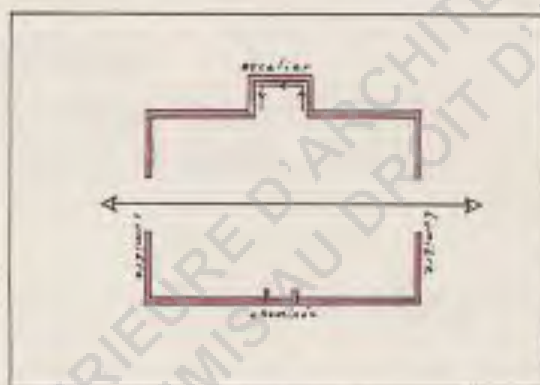
Nous avons l'impression que la cheminée est uniquement présente pour permettre la mise en scène des armoiries.



La cheminée et sa décoration fait référence sans aucun doute aux somptueux foyers renaissants. Ici encore la précision, la joie, le grand réalisme du dessin enthousiasme, la compréhension.

Une pièce comme le hall du château de la Chartière existe grâce à des combinaisons flatteuses. Un escalier majestueux, une cheminée monumentale, des lambris en chêne massif.

Et afin de contrôler l'espace, de rendre unitaire la conception du lieu, l'architecture impose un axe longitudinal en créant uniquement des ouvertures dans les profondeurs du hall.



Un tel exemple procure la certitude qu'une pièce ne se lit pas uniquement par son volume, mais aussi par des partis-pris, des figures, des traitements plastiques, instruments architecturaux indispensables, (éclairage, décors, emplacement des décors mis en valeur).

Montfort ne néglige absolument pas cet aspect de l'architecture.

## RENSEIGNEMENTS TIRES DES LETTRES DU CLIENT

Client vindicatif

"Veuillez donc vous occuper activement de la confection du devis et me l'envoyer sans retard (lettre du 27 Octobre 1895).

"Nous aurions été bien aise d'avoir en couleur et à une très petite échelle, le dessin des façades extérieures, en les faisant se raccommoder à l'ancienne construction... Si vous pouviez sans trop de peine et d'ici 2 ou 3 jours faire ce travail..." (lettre du 4 Novembre 1895).

Capitaux envisagés

"Une cinquantaine de mille francs peut-être irons-nous jusqu'à 60 ou 65 ..." (lettre du 14 Novembre 1897).

Fin Novembre, les travaux semblent imminents.

Paris le 14 Janvier 1896, 17,18 - 23 Janvier :  
rendez-vous parisien.

Montfort se rend à Paris pour voir son client.

29 Janvier 1896

Le client surveille son futur chantier.

Lettre du 12 Avril 1896 - 26 Avril 1896

Le client supervise les travaux.

Lettre du 7 Août 1896

Le client espère que les couvertures seront mises à la Toussaint, vers Novembre 1896. Il faut donc 10 mois de travaux pour mettre hors d'eau

Montfort doit satisfaire son client... il est alors âgé de 51 ans. Mais le client s'intéresse à ce qu'il fait construire, il n'attend pas stupidement les factures, il participe à sa construction, il compense son exigence par un règlement impératif.

DÉPARTEMENT  
DE LA VENDÉE

—  
COMMUNE  
DE  
CHAVAGNES-EN-PAILLERS

Chavagnes-en-Pailers, le 27<sup>8</sup> br<sup>a</sup> 1889.

Monsieur,  
Avec que je vois l'en  
dépense dit, si compte  
donner aux divers  
ouvriers des à-comptes  
pour les travaux exécutés  
jusqu'au 1<sup>er</sup> novembre.  
Je vous serais donc  
obligé de venir à la  
Chaudière, lundi prochain  
venillez agréer Monsieur  
l'assurance de mes  
sentiments distingués  
Cte Suzanne

LE COURRIER

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE NANTES  
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

La correspondance des entrepreneurs ayant participé à la construction du domaine de la Chardière nous éclaire sur quelques aspects des relations de chantiers à cette époque. Le téléphone tuera ces sortes de témoignages manuscrits, supports d'anecdotes d'une importance non négligeable. Nos observations ne sont qu'une interprétation et ne se veulent nullement concepts, affirmations :

L'esprit analytique du conteur doit concilier son investigation et son individualité.

Toutes hypothèses nouvelles seraient accueillies sans scepticisme si bâties elles-mêmes sur une honnête interprétation.

La richesse d'une discussion ne naît-elle pas du doute .

Listes des correspondants :

- Monsieur Faurotteau couvreur (Chavagnes en Paillers)
- Monsieur Hervouet Jules menuisier (Chavagnes en Paillers)
- Monsieur Hervouet Alfred peintre (Chavagnes en Paillers)
- Monsieur Duprat Raoul plâtrier (St-Fulgent)
- Monsieur Chapelle Louis quincaillier (Nantes)
- Monsieur Libaud tailleur de pierre (Chavagnes en Paillers)
- Monsieur Cadot A. serrurier (Chavagnes en Paillers)
- Monsieur Rabreaud menuisier (Chavagnes en Paillers)
- Monsieur Drouin maçon (Larondaire de St-Georges)

I - Une relation étroite lie l'architecte et "ses" entrepreneurs. Nous soulignons l'autorité de Jure et de Facto de l'Architecte (lettres A). Le courrier important développe les rapports et entretient un contact permanent. D'où possibilité de synchronisation entre la commande et l'exécution qui favorise la bonne entente. La coopération aboutit à la confiance et à la conscience (lettre B).

Extraits de lettres.

Lettre du 17 Septembre 1890 (dite A)

"Pour ce service, vous obligerez beaucoup votre serviteur"

Lettre du 7 Juin 1889 (dite A)

Le maçon annonce une initiative sauf contre-ordre.

Lettre du 12 Février 1888 (dite B)

Drouin demande des rendez-vous pour parler des travaux (conscience).

Lettre du 4 Novembre 1889 (dite B)

Libaud indique à Montfort que la pierre sera en mauvais état dans sa carrière très prochainement. (l'architecte peut faire confiance aux entrepreneurs).

II - SURVEILLANCE ETROITE DE L'ARCHITECTE

Les visites de chantiers sont fréquentes (je vous verrai à la Chardière). Référence au prochain passage de Montfort.

Les entrepreneurs rendent compte de tout pour le moindre détail.

Lettre du 15 Février 1888 : Drouin demande quelle chaux il devra employer...

Lettre du 24 Juillet 1896 : le même Drouin réclame des précisions supplémentaires sur la croisée...

Montfort est obligé d'exécuter des plans détaillés (car demande de ces documents par les entrepreneurs).

Rabreaud - Janvier 1886 :

Plan de détail de charpente attendu

Libaud - Juin 1890 :

Faute de dimensions, les plans n'ayant pas été envoyés, les travaux sont arrêtés.

Demande également de croquis.

Libaud - 2 Juillet 1896 :

"Vous aurez bien la bonté de me crayonner ce que vous voulez".

Drouin - 18 Septembre 1888 :

Réclame des profils de "palâtres"

### III - TRAVAIL CONSCIENCIEUX DES ENTREPRENEURS

Ils signalent les plus légers incidents d'exécution (Drouin, Libaud).

Ils soumettent à l'architecte des possibilités d'exécution tout en proposant la solution pratique qui leur semble la mieux adaptée.

La correspondance met en évidence le savoir-faire des entrepreneurs.

Lettre de Cadot datée du 17 Août 1888

Une seule lettre dément la bonne entente entre les corps de métier.

Lettre de Drouin du 2 Juillet 1896

Difficultés avec Libaud tailleur de pierre.

Nota :

"Entrepreneur" nous semble être un terme inapproprié pour caractériser les intervenants ; le terme d'artisan convient mieux. Ces artisans exigent des plans précis, chaque élément de la construction devant être fabriqué sur place.

IV - INDICATION DES MODES DE PAIEMENT

Les entrepreneurs discutent. Montfort, représentant direct du Client, propose des prix bien trop bas. Il fait naître une certaine indignation chez l'artisan.

Duprat - Novembre 1889

"Comme je suis père de famille, je ne voudrais pas envoyer chercher mes enfants du pain en travaillant pour vous".

Les situations ne sont pas faites systématiquement par Montfort (regrettable négligence)

Lettre du 17 Septembre 1890

Libaud demande à Montfort de vérifier le compte et de "l'envoyer au propriétaire" car il a grand besoin d'argent.

V - CONNAISSANCE DES COUTUMES LOCALES ET AUTRES INDICATIONS

- Obligation de charrois par les fermiers métayers.

Lettre du 17 Janvier 1886

Rabreau signale que le fermier doit approvisionner en bois le chantier.

Lettre du 2 Juillet 1896

Drouin veut que les fermiers apportent des pierres sur le chantier.

- Les cheminées de cuisines sont en granit.

Lettre du 31 Mars 1896

Drouin va poser les cheminées en granit dans la cuisine.

- Les fondations vont atteindre 9 m (lettre du 31 Mars 1896)

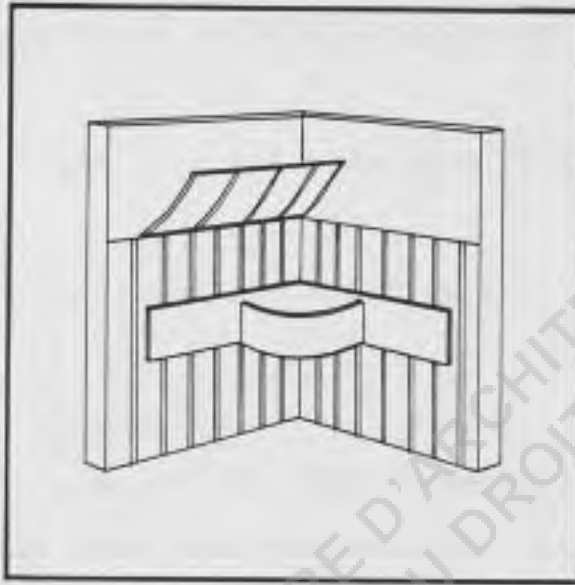
- Extraction directe de la matière première (pierres, pièces de bois).

Description de la conception d'une étable.

Lambris, pièce de marbre,

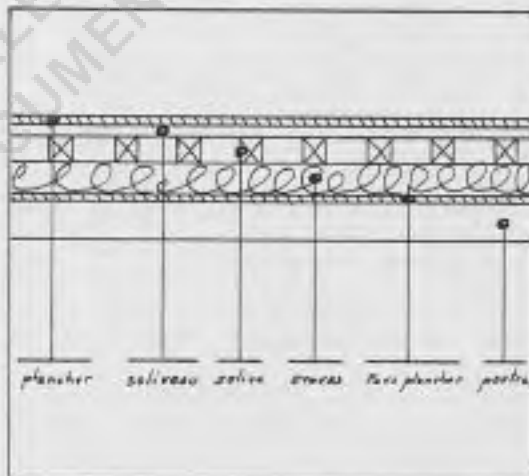
mangeoires, lambris et

corbeilles.



Plancher

Indication d'une lettre de Drouin



Il apparaît qu'en dépit des conditions de travail difficiles pour les artisans (en ce qui concerne leur rémunération : Libaud 3 Juillet 1896 - Cadot 7 Décembre 1889), artisans et architecte collaborent le mieux possible pour la réalisation d'une oeuvre à laquelle les uns comme les autres attachent une grande importance et qu'ils réalisent avec conscience.

L'architecte était le grand exécutant. Était-il mesquin ? conciliant ?

Les artisans n'hésitent pas à lui rappeler ses devoirs (plans, factures) :

Sans vouloir s'avancer dans une étude sociologique, il semble que les artisans prennent une part active dans la réalisation de l'oeuvre même s'ils ne sont pas indemnisés par un salaire honorable.

NOTA : Il est difficile de publier toutes les lettres.

Aussi donnerons-nous leur résumé avant la bibliographie.

LES SERVITUDES OU COMMUNS

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE NANTES  
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

## FACADE PRINCIPALE

Les écuries sont situées à 400 mètres environ du château, cachées derrière des bouquets d'arbres. C'est pour Montfort l'occasion de projeter l'architecture qu'il apprécie.

### DEPLOIEMENT DE MATERIAUX

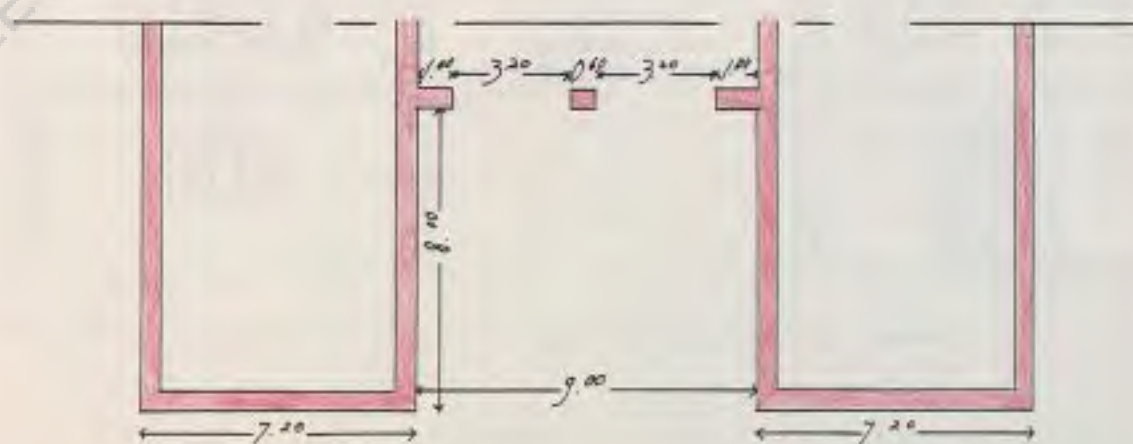
- Pierres schisteuses
  - Granit
  - Briques
  - Bois
  - Ardoise
- Tuile

Les murs sont en maçonnerie de pierres schisteuses, pierres de taille hétérogènes (désordre).

Les briques et le granit entourent les ouvertures ou marquent angles, finition (régularité de l'appareillage).

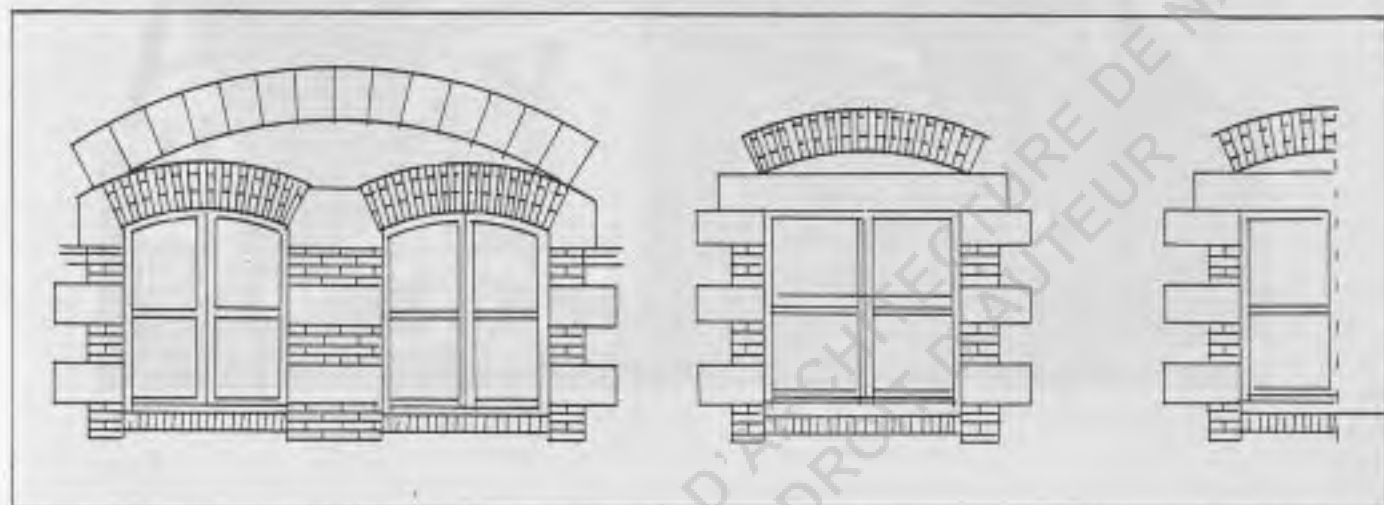
La toiture principale est couverte d'ardoises, la marquise de tuiles ; par ce traitement distinct de couverture, la lecture des corps des bâtiments se fait aisément.

Cette construction pittoresque est d'une composition simple (bâtiment en U).



Cependant la symétrie qu'impose cette sorte d'implantation est dérangée par une différenciation naïve du traitement des pignons.

Ils ont la même hauteur ; une décoration similaire mais des ouvertures dissemblables.



La partie supérieure d'un des pignons est couverte en bois ; l'autre d'ardoise et les cheminées sont disposées différemment.



LA FACADE COTE BOX



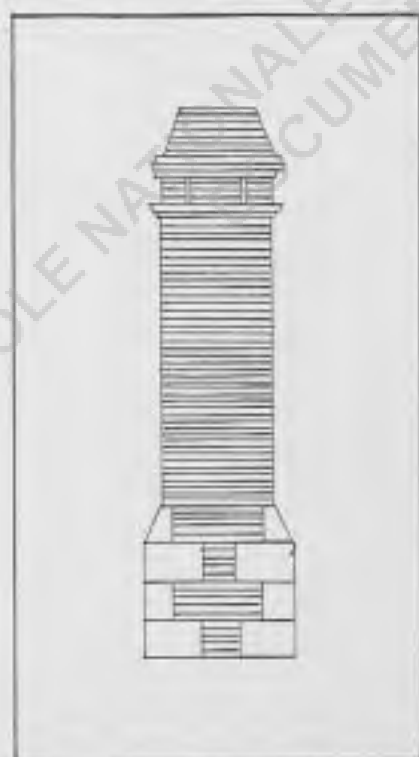
Cette façade dans sa rigidité ne présente aucune caractéristique.

- Toujours utilisation des mêmes matériaux
- Symétrie des percements

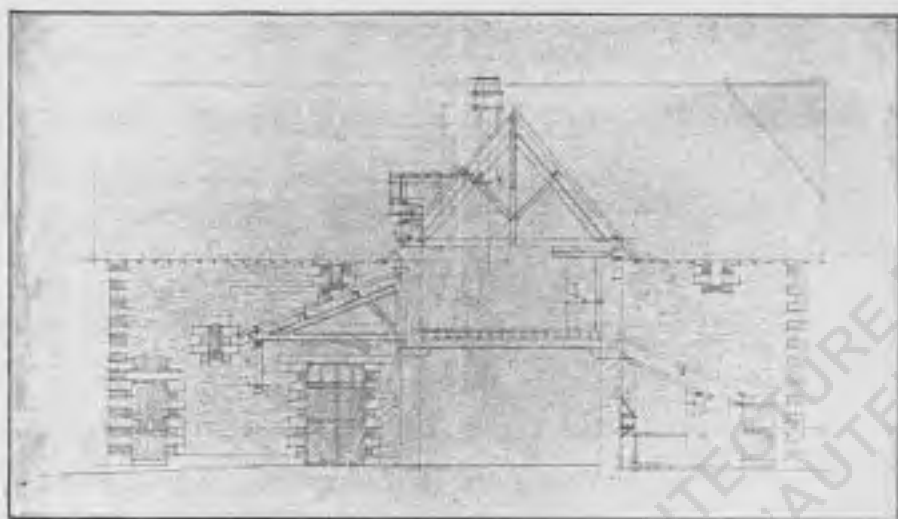
La longueur est accentuée par un bandeau de briques.

RECHERCHES DECORATIVES

- Élégance de la cheminée
- Fausse lucarne.



LA COUPE - FACADE



Elle donne le mode de construction employée.  
Murs porteurs, fermes traditionnelles.

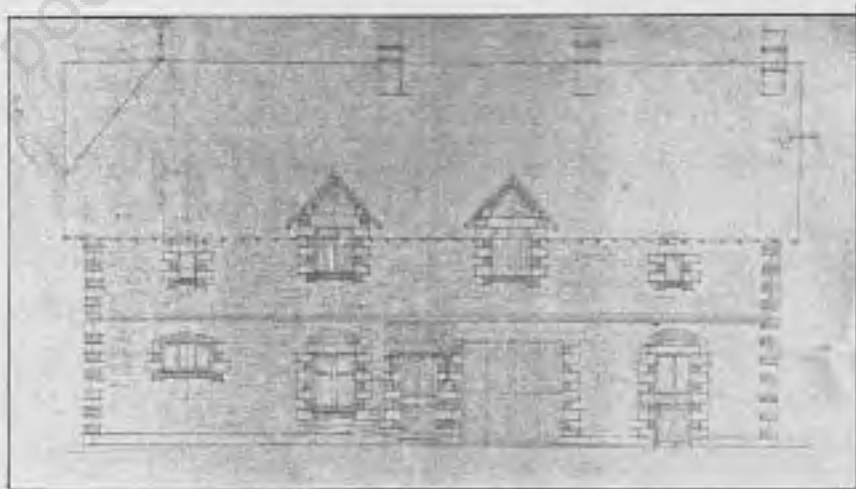
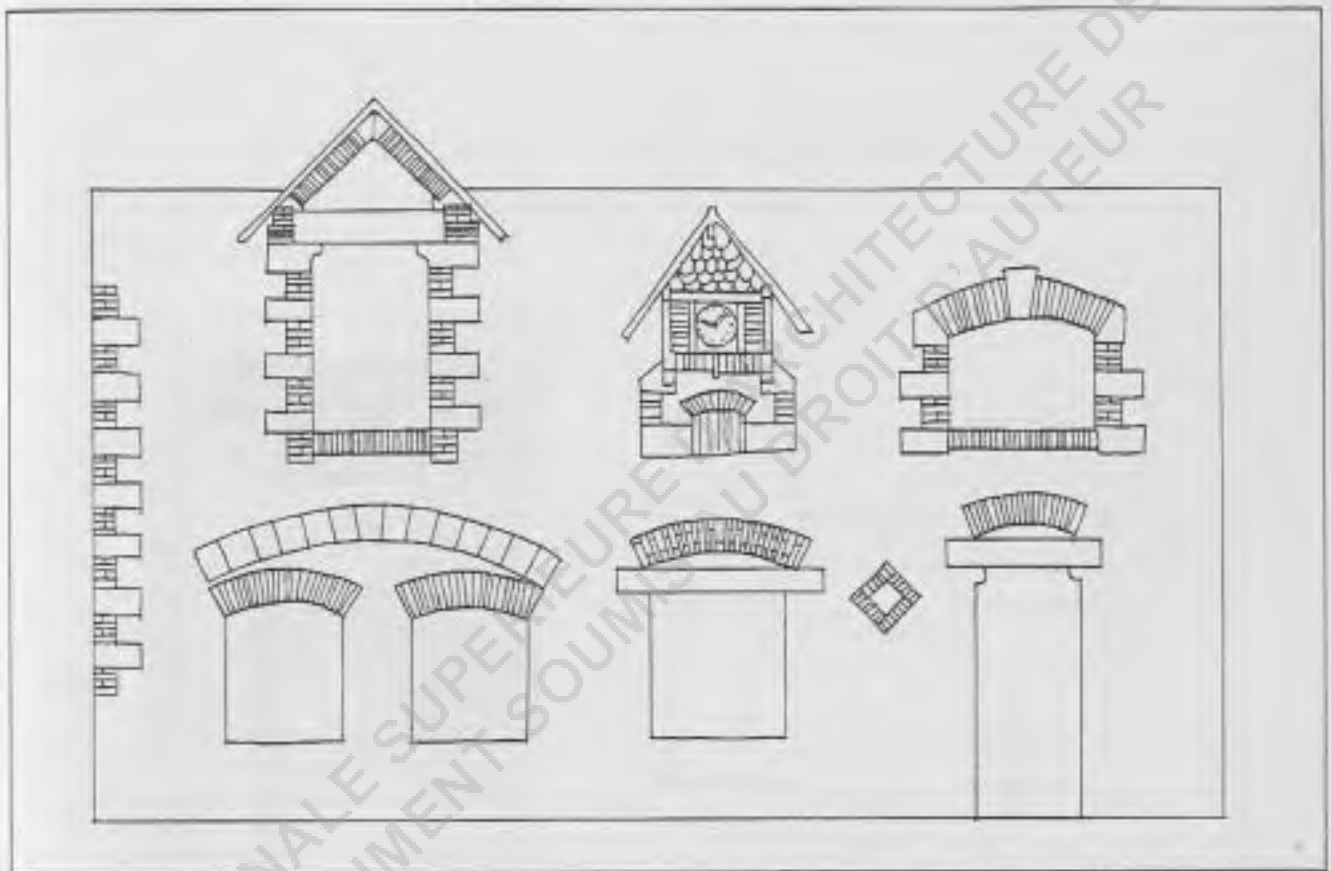
Présence du double linteau. Cette fois-ci, le linteau en bois ou en granit est actif et la voûte de décharge plus passive.

Le travail apporté aux portes est important (voir croquis).



En général, en relevant des détails, on apprécie le perfectionisme de Montfort.

Clé de voûte, traitement des linteaux, huisseries angles, lucarnes, qui ne nuisent pas au caractère rural du bâtiment (porte de grange - bois - brique).



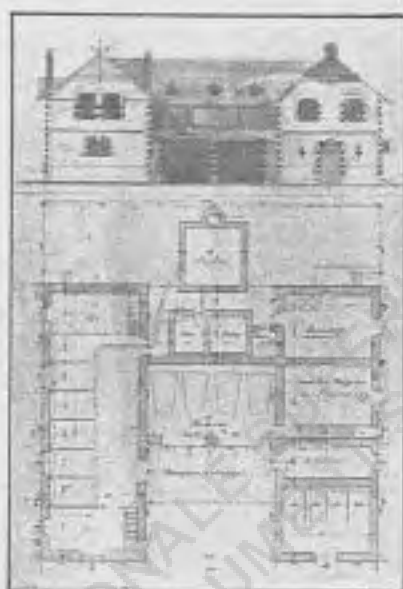
## LE PLAN

Le premier projet sert de base au projet définitif. Montfort ajoute au projet initial :

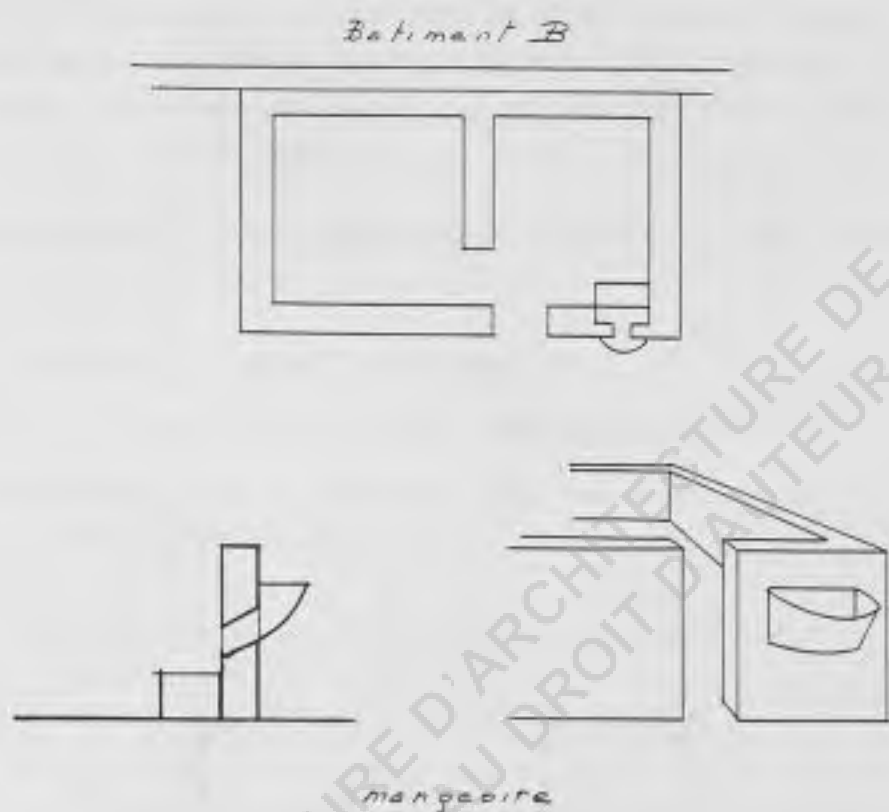
- le corps de bâtiment C
- et diminue le bâtiment B

Il modifie l'avant-projet en l'agrandissant (évolution logique du plan).

LE REZ-DE-CHAUSSEE des communs répond aux besoins d'une écurie, d'une remise à voitures, d'une buanderie et d'une porcherie.



- Bâtiment A : Écuries
- Bâtiment B : Remise à voitures
- Bâtiment C : Écurie, sellerie, remise à bois, buanderie
- Les écuries se composent de
  - . 10 stalles
  - . 2 boxes et
  - . une sellerie
- Le magasin de bois est à proximité de la buanderie pour permettre l'approvisionnement de la "chaudière" pour "faire la buée".



La porcherie vient s'accoler au bâtiment B. Sa présence là peut paraître étrange, mais pour cuire la nourriture des porcs (eau de vaisselle et déchets du château), la chaudière de la buanderie est indispensable.

Montfort prévoit la mangeoire à cochons et tous les détails indispensables à une bonne utilisation des communs. Ainsi, le purin des écuries comme de la porcherie est acheminé dans le fumier, par des rigoles.

Le tas de fumier jouxte un puisard qui permet de l'épurer.

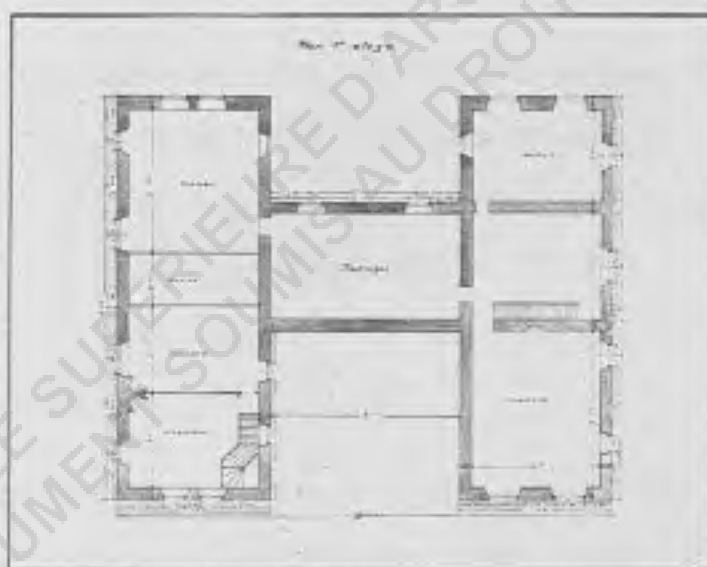
LE PREMIER ETAGE complète les besoins d'une écurie, d'une buanderie.

Pour loger les cochers et les autres domestiques (palefreniers), il faut prévoir des chambres à proximité des chevaux.

Et pour entretenir ces animaux, il est nécessaire d'avoir une réserve de foin, d'avoine.

- Réserve de foin : dans Bâtiment B et dans le faux-grenier du bâtiment A.
- Réserve d'avoine : dans le Bâtiment A.
- Chambres des domestiques : dans Bâtiments A et C.

La buanderie nécessite un séchoir qui est prévu dans le Bâtiment C (voir plan ci-dessous).



Pour accéder au premier étage, il existe deux escaliers. La hauteur à gravir est de 3,75 m.

Escalier dans la partie A : nombre de marches : 21, hauteur : 0,178 m., giron : 0,20 m. (escalier tournant).

Escalier dans la partie B : nombre de marches : 21, hauteur : 0,178 m., giron : 21,5 m. (escalier droit d'un déploiement de 4,30 m.)

Nous avons procédé à des repérages de croquis épars, griffonnés au dos de faire-part, enveloppes, pour démentir l'idée que tous les dessins étaient impeccablement dressés.

Nous ne retrouvons malheureusement que quelques pièces subalternes du travail d'esquisse. Ces témoignages nous amènent à identifier l'esprit de Montfort... et nous persuadent que la fonction du croquis pouvait lui offrir des perspectives innombrables... (qualité de la figure, cotation, hésitation).

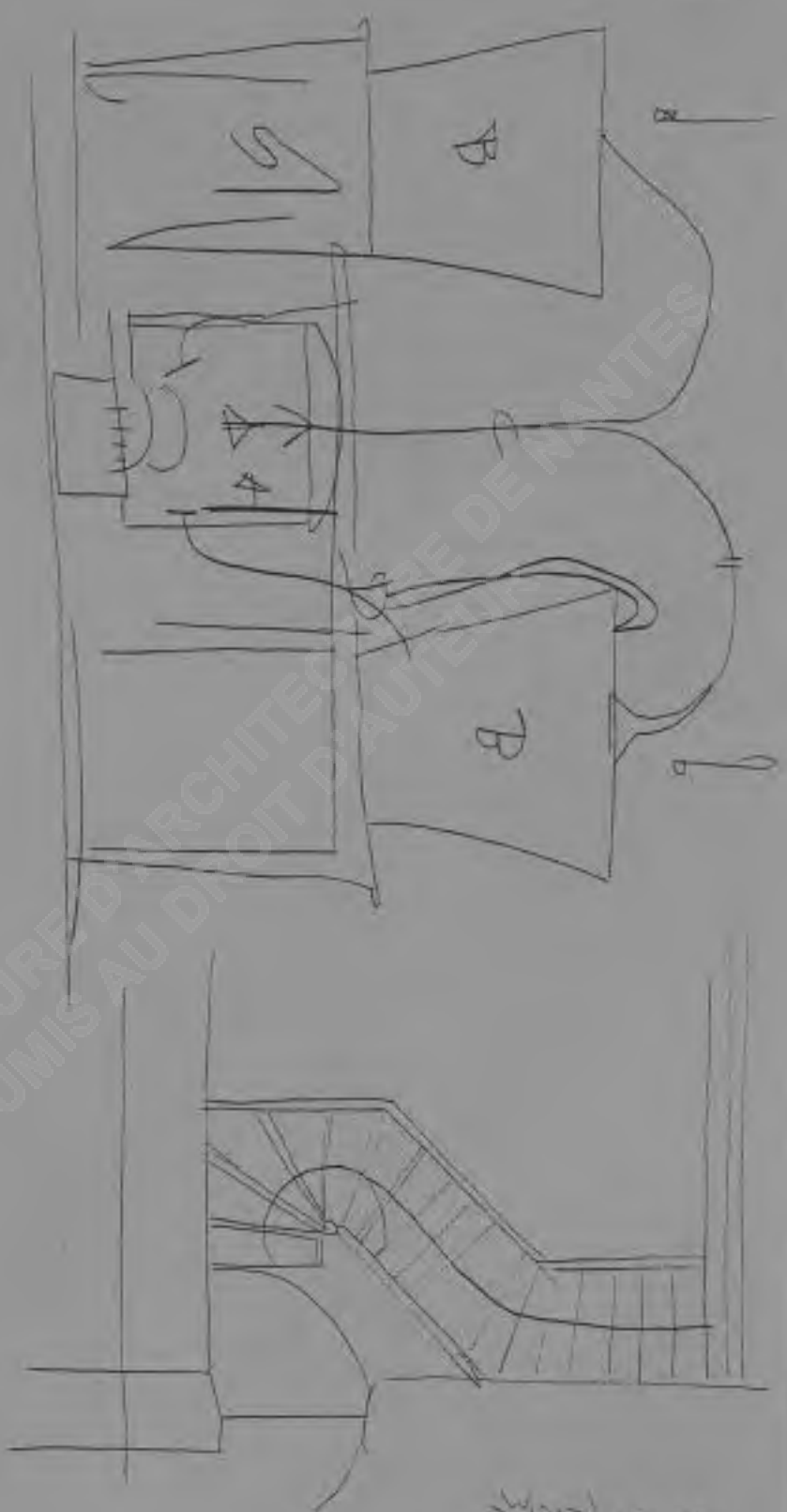
Nous avons donc repris quelques croquis pour perturber la vision du dessin spécifique architectural.

Nous aimerions réduire le "structuralisme" et proposer des moyens de relier l'homme à son architecture, c'est-à-dire prouver que l'architecte n'est pas son bâtiment mais vit dans les balbutiements de sa réalisation...

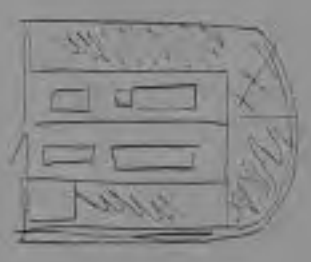
Il prend le papier qui est sous sa main et griffonne, pratique, réfléchit, propose...

Nous signalons que notre trait repris est bien plus mou que celui de Montfort et encore une fois, nous avons pu remarquer qu'il lâche très peu son crayon.





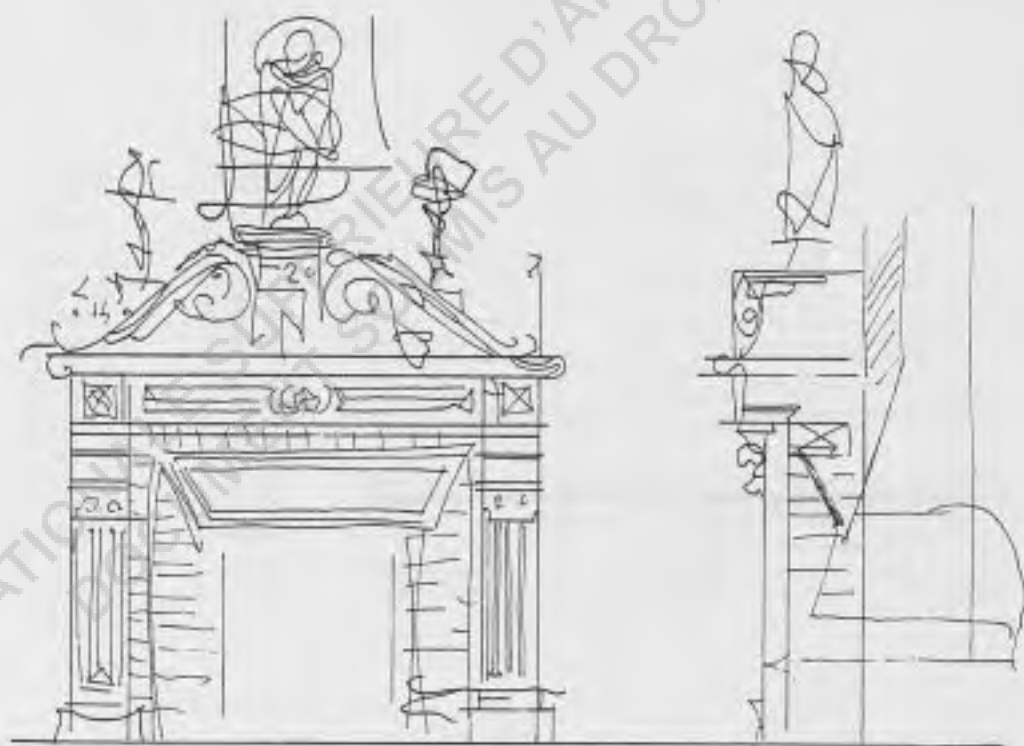
24 M. 11.0.184  
 71  
 175  
 172  
 3116  
 372  
 2736

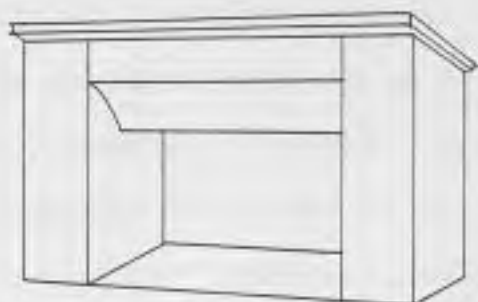


LES CHEMINEES

## LA CHEMINEE DE LA SELLERIE

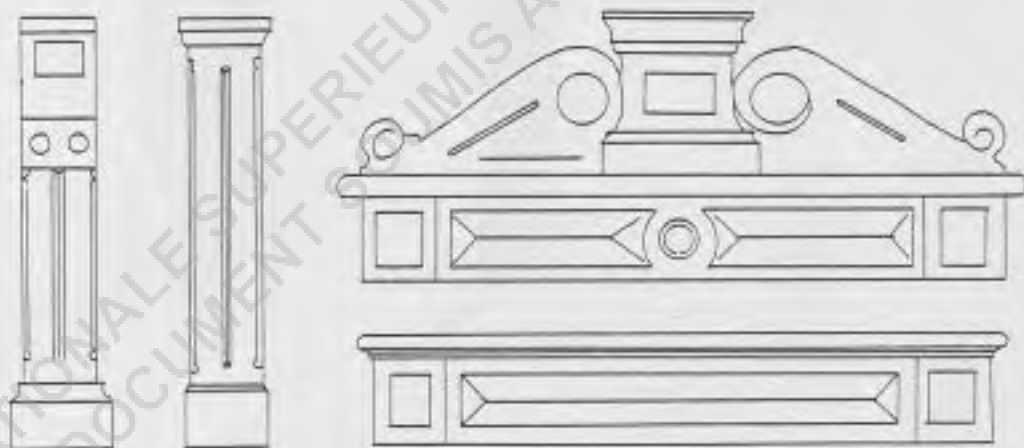
Son manteau et ses deux pieds droits sur lesquels il repose sont en sapin. La sculpture sur pierre est chère, le choix du pichepin entraîne une économie. Montfort couvre la cheminée d'un grand nombre d'ornements emboîtés (vissés, callés).





Le contre-cœur et les bas-côtés du foyer sont tapissés de briques. Montfort prévoit une retombée de hotte. Pour éviter le refoulement de fumée (voir photo page précédente et schéma ci-contre). Les matériaux exploités (briques et bois) pour la réalisation de cette cheminée, se prêtent à un décor chargé.

*La cheminée du premier étage en briques et pichopin*  
 Les pieds droits et le manteau sont une réplique simplifiée de ceux de la cheminée précédente.



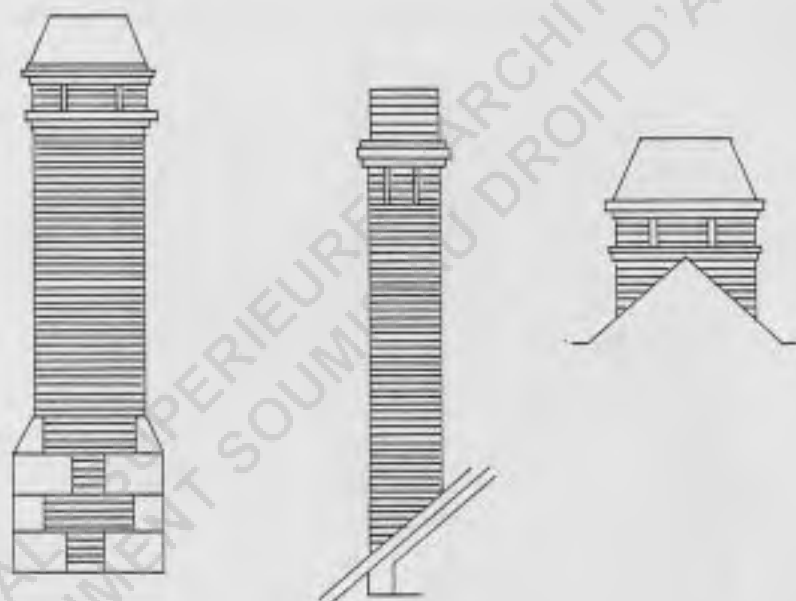
Le système constructif est le même.

La cheminée est surmontée d'un miroir, d'un trumeau rustique, ressemblant à un vaisselier.

### Les conduits extérieurs

Les cheminées, sans être anachroniques vis-à-vis des façades des communs, présentent un raffinement excessif pour un bâtiment à caractère rural.

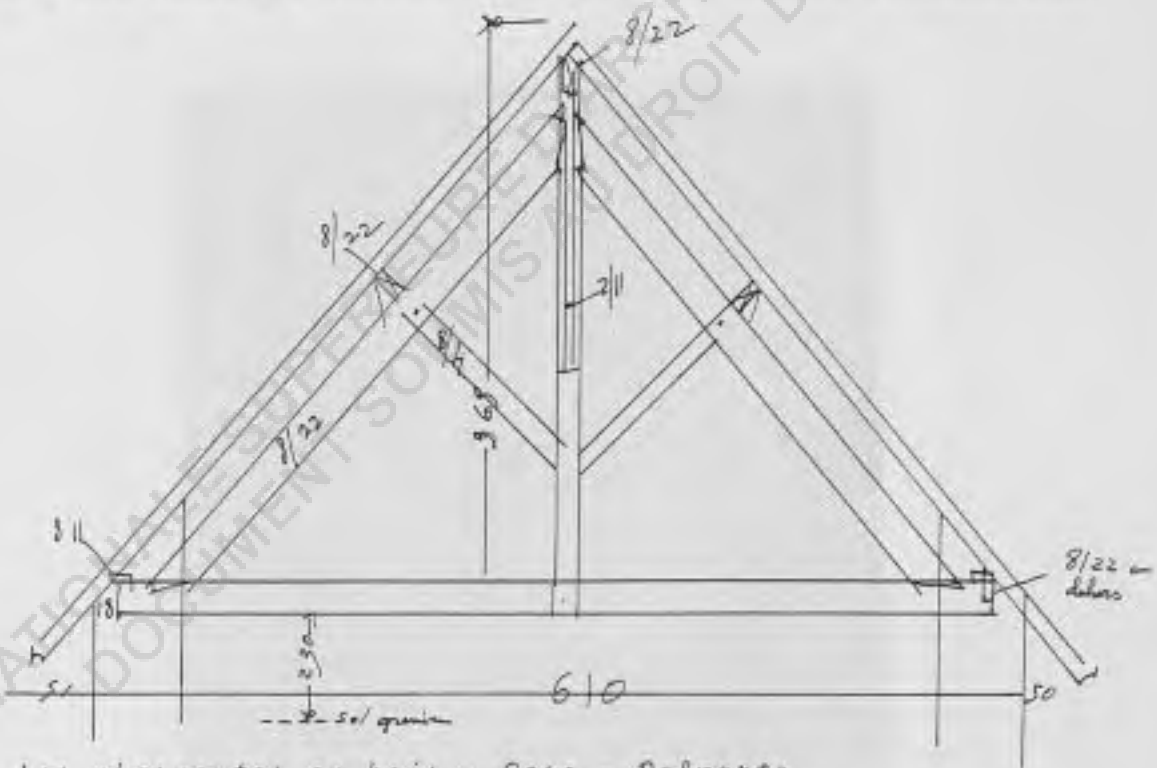
Mais le paradoxe naît de la double fonction de ces communs : écurie, chambres à coucher, granges, buanderies, porcherie. Les cheminées proposées ne sont alors pas trop "élégantes" pour une écurie (bâtiment noble).



## LES CHARPENTES

### Ferme à une panne

Les portées et les hauteurs des fermes sont importantes : 6,10 m. et 7,10 m., de portée - 3,65 m. et 4,15 m. de hauteur; Les chevrons sont portés par 3 pannes, la faîtière, l'intermédiaire, la sablière bloquée sur l'arbalétrier. "Pour éviter que les arbalétriers ne travaillent à des flexions, on soutient ceux-ci aux points d'appuis" (\*) La pièce de soutien choisie ici est une contrefiche. Les pannes ont une section de 8/22, en général, Montfort choisit des pièces économiques.



(\*) Les charpentes en bois : Gasc - Delporte.

### *Charpente de la marquise*

Elle repose sur deux fermes, elles-mêmes reposant sur un système triangulé.

Les fermes d'appentis sont des demi-fermes.

Ici, l'un des abouts repose sur la triangulation, l'autre s'accroche au mur de la remise à carrioles. Montfort ne fait pas reposer ses demi-fermes sur des poteaux, mais sur deux poutres reliées entre elles par des triangulations (voir cliché). La portée des poutres est importante (9 m.), mais ce système permet une libre circulation sous la marquise.



Pour Montfort, un projet est important ; son architecture naît de dessins, aussi bien esthétiques que techniques. Il semble avoir le souci de bien connaître les choses (stimulé par les artisans - courrier) et de les exécuter le mieux possible. Les éléments de son architecture ne sont jamais négligés. Du choix des matériaux jusqu'au tas de fumier, Montfort essaie de contrôler son projet.

Une idée engendre une nouvelle idée qui ne détruit jamais la précédente.

La première ligne tracée est l'expression de la réalisation finale (unité de réflexion, logique dans l'élaboration du projet).

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE NANTES  
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

LA MAISON DE GARDE

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE NANTES  
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

LE PLAN (dessin daté : 7 Novembre 1895)

- Le rez-de-chaussée : composition très simple. Une pièce de garde, une entrée, une chambre avec entrée, une tourelle pour l'escalier.
  - Le premier étage : une chambre, un grenier.
- Les pièces s'imbriquent les unes dans les autres.



LA FACADE

Les matériaux utilisés sont : la brique, le granit, le bois et probablement la pierre schisteuse de la région.



CARACTERES RURAUX

Colombage (présence de la forêt d'Avras)

Souches de cheminée

Linteaux en bois.

CARACTERES GOTHIQUES

- Tour carrée, en façade, abritant l'escalier
- fenêtres à meneaux
- Bandeau
- Arc brisé

CARACTERES MAISON DE GARDE

- Poterne près de la grille d'entrée
- Situation près de l'entrée du château à la périphérie du parc.



### LA CHEMINÉE

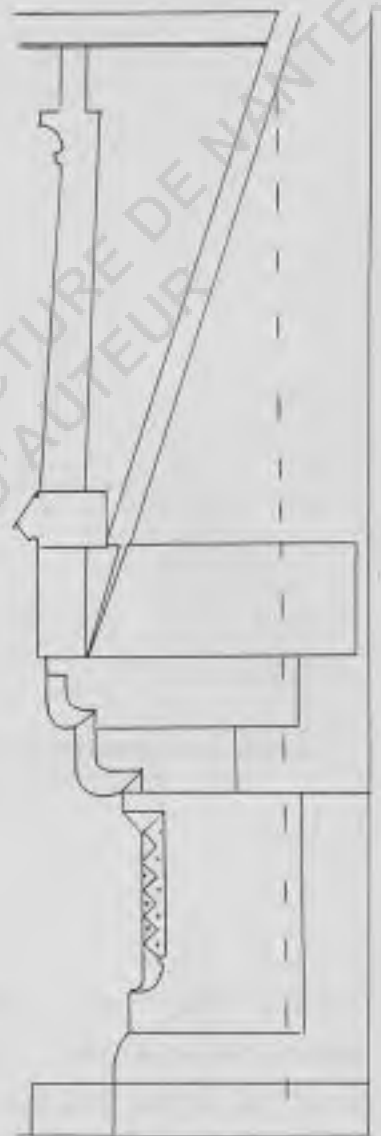
La cheminée de la salle de garde doit fournir un foyer de chaleur d'une grande intensité pour chauffer toutes les pièces de la maison.

La cheminée a un aspect imposant, est de style Moyen-Age tardif XIV<sup>e</sup> siècle. Elle constitue l'attraction de la pièce.

Des armes sont sculptées sur le manteau soutenu par deux consoles. Montfort prévoit un arc de décharge dans la maçonnerie du manteau (voir page suivante).

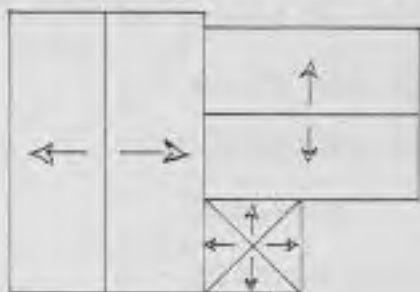
ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE NANTES  
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE NANTES  
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR



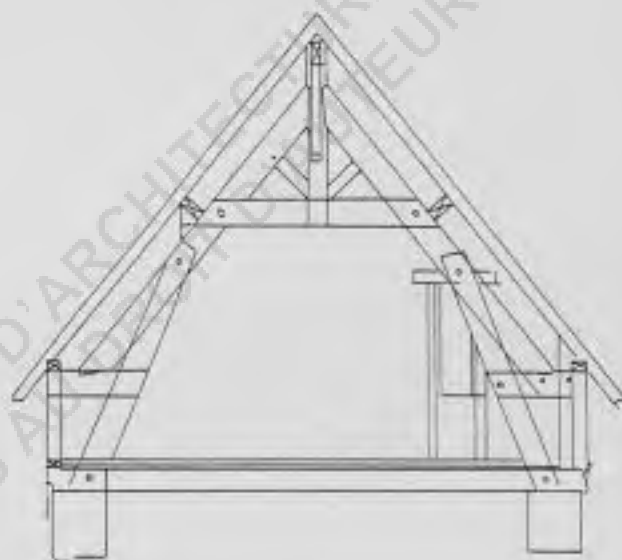
## LES CHARPENTES

Toiture complexe, plusieurs pentes



### Les fermes en A

Il s'agit de fermes à arbalétriers continus qui permettent d'élever l'entrait à 2,25 m. au-dessus du sol.



### La flèche en B

Elle est portée par une tour carrée en maçonnerie. Des arêtiers de bonne section sont rassemblés dans le haut par un poinçon et dans le bas par la sablière.

Une entretoise relie les deux arêtiers et sert de pannes. L'entrait relie les deux arêtiers par un système en rayure.



*Montfort utilise les fermes traditionnelles*

Ce projet ne sera pas réalisé, mais à sa place  
s'élève une maison de garde d'un seul niveau  
et composée de :

- 2 pièces
- plus un grenier -

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE NANTES  
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

LA FERME

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE NANTES  
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

## LA FERME

Le maître d'ouvrage, comme le maître d'oeuvre, vivent en dehors de la campagne vendéenne. Ils se proposent de construire une ferme pour le métayer du client (caractéristique du 19ème dans le bocage de l'Ouest).

L'architecture rurale proposée par Montfort, s'inspire-t-elle des caractéristiques d'une construction dite locale ; ou au contraire, d'une idée personnelle sur l'éventuelle ferme idéale? L'étude de son projet d'implantation :

- . de la ferme
- . de son hangar

peut sans doute répondre à cette question.

### A) SON PROJET D'IMPLANTATION



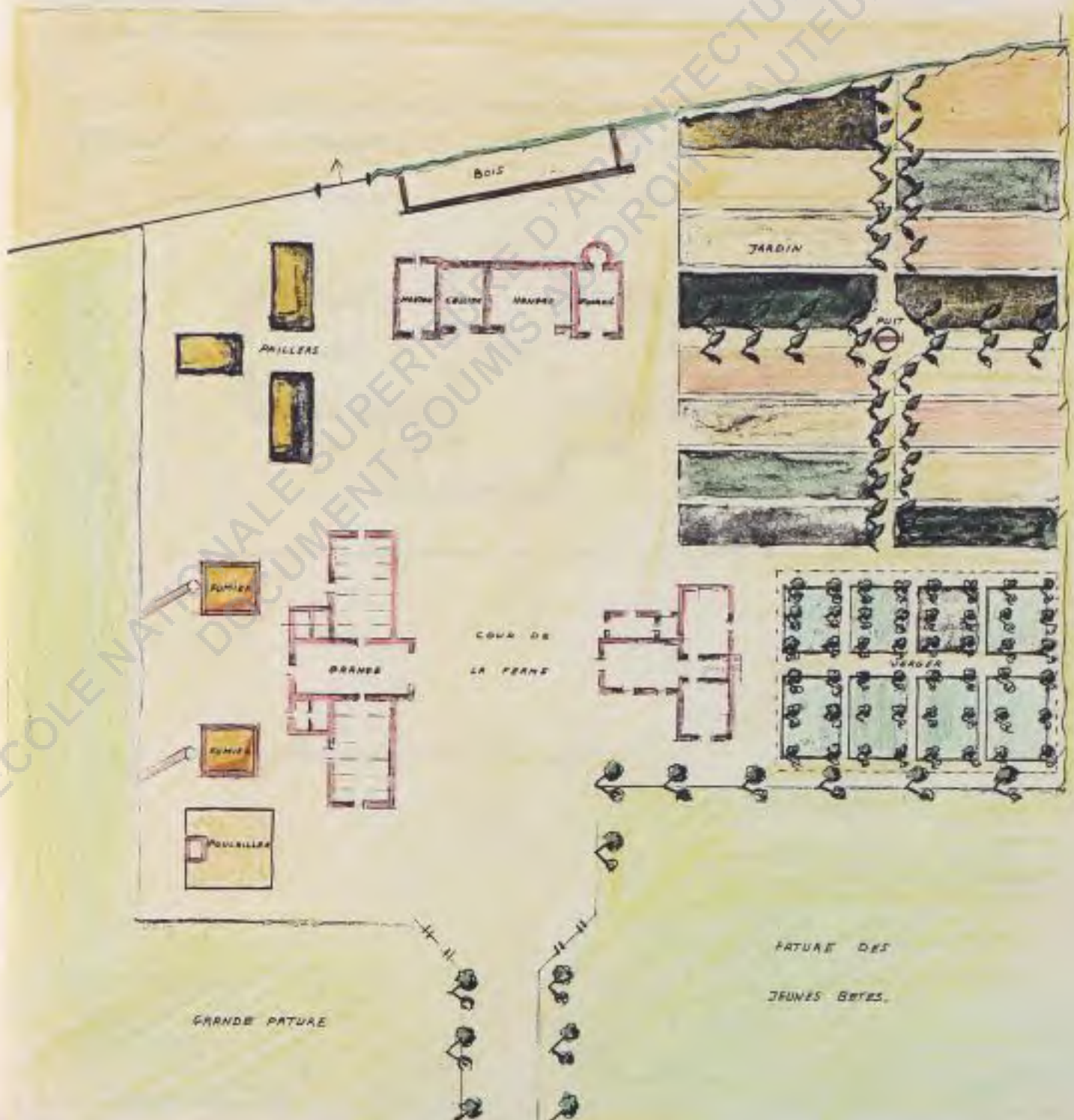
"Il est judicieux de faire éclater les bâtiments dans un espace assez concentré" (\*)

(\*) *Eléments d'architecture - Guadet.*

"Ajoutons qu'il est difficile d'établir (dans le cas d'habitat groupé) une surveillance directe, parce qu'on ne peut embrasser qu'une certaine portion du bâtiment à la fois" (Architecture Rurale : Bouchard).

Montfort prévoir un éclatement de trois différents éléments situés en périphérie d'une cour :

- l'habitation
- la grange écurie
- le cellier hangar fournil



"La ferme sera à proximité d'une route" (x)

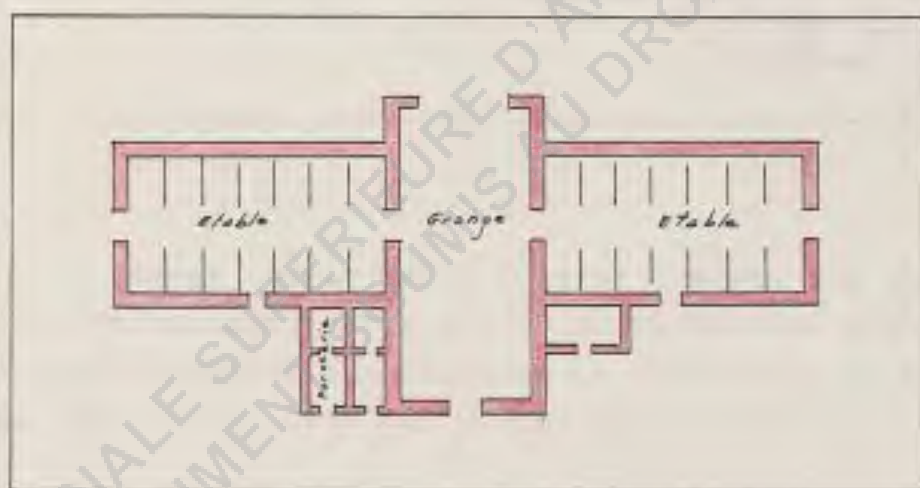
"C'est le cas pour la ferme de la Chardière qui s'implante près de la route de Chavagne.

"On placera les meules ou la grange près du hangar où se trouve la machine à battre le grain" (x).

Montfort ne groupe pas hangar et grange (voir schéma page précédente).

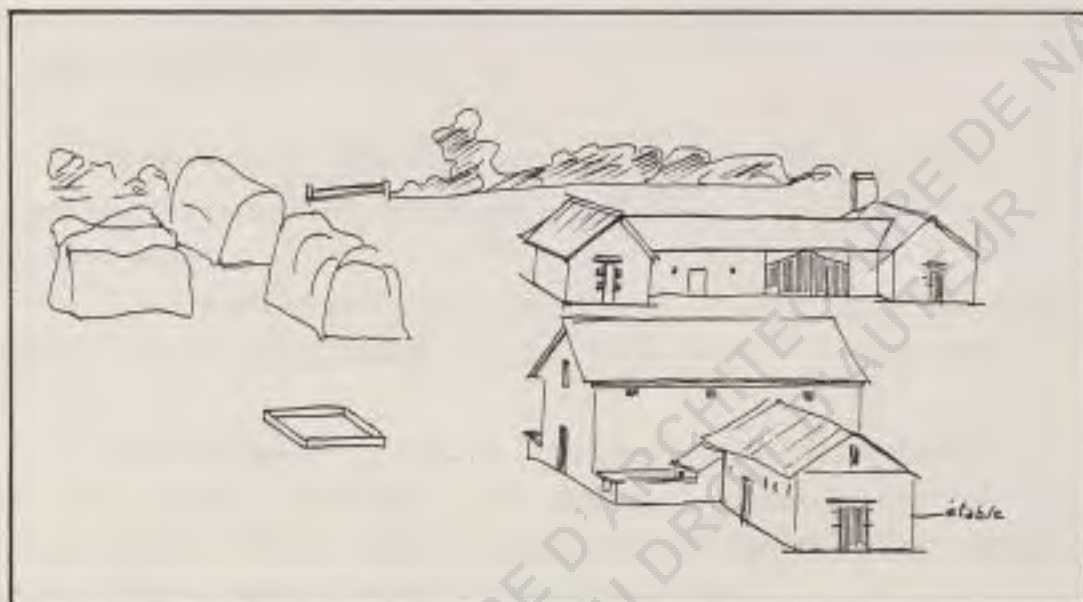
"Les magasins à fourrages seront à proximité du silo, des écuries et des étables ; l'abreuvoir et les auges, à proximité du bétail" (x).

Montfort accole les étables de part et d'autre de la grange. Les fourrages sont donc à proximité du bétail.



(x) *Éléments d'architecture* : Guadet.

"Les paillers doivent être près des étables". (Guadet.  
 Dans la proposition pour la ferme de la Chardière, les paillers  
 sont sur le même côté périphérique que les étables, mais assez  
 éloignés d'elles.



La grange, écrit cette fois-ci Guadet, est donc un grand  
 abri clos et couvert, sorte d'atelier rural. Une grange doit être  
 isolée pour permettre aux voitures de rentrer et de sortir par les  
 2 côtés parallèles, avec des portes de 4 mètres de large.

La grange prévue pour  
 La Chardière n'a qu'une  
 grande entrée.



"Il ne faut pas que les bâtiments soient contigus, un espa-  
 cement raisonnable permet d'arrêter plus facilement les incendies  
 et surtout de sauver avec moins de perte le bétail et les récoltes"  
 Guadet.

La Chardière ne craint pas les flammes ; grange et étables étant  
 étroitement liées (voir schéma page précédente).

Après l'étude comparative succincte faite entre les conseils de Guadet et le projet de Montfort, il apparaît que l'architecte ignore ces conseils ou les rejette pour en suivre d'autres.

Deux éléments paraissent mal implantés : le cellier et le hangar. L'un étant assez éloigné de la ferme, l'autre de la grange (distance 40 m et 45 m.)

"L'architecture rurale a de nos jours, un devoir impérieux et absolu, l'économie à outrance, fuir le suffisant et le nécessaire". Guadet.

"Les constructions rurales ont satisfait à leur programme lorsqu'elles sont suffisantes et nécessaires". Bouchard.

Alain Chauvet écrit : "La métairie telle qu'on l'entend dans les bocages vendéens, est une exploitation dont les parcelles vastes et géométriques sont groupées autour des bâtiments, lesquels sont généralement dissociés avec :

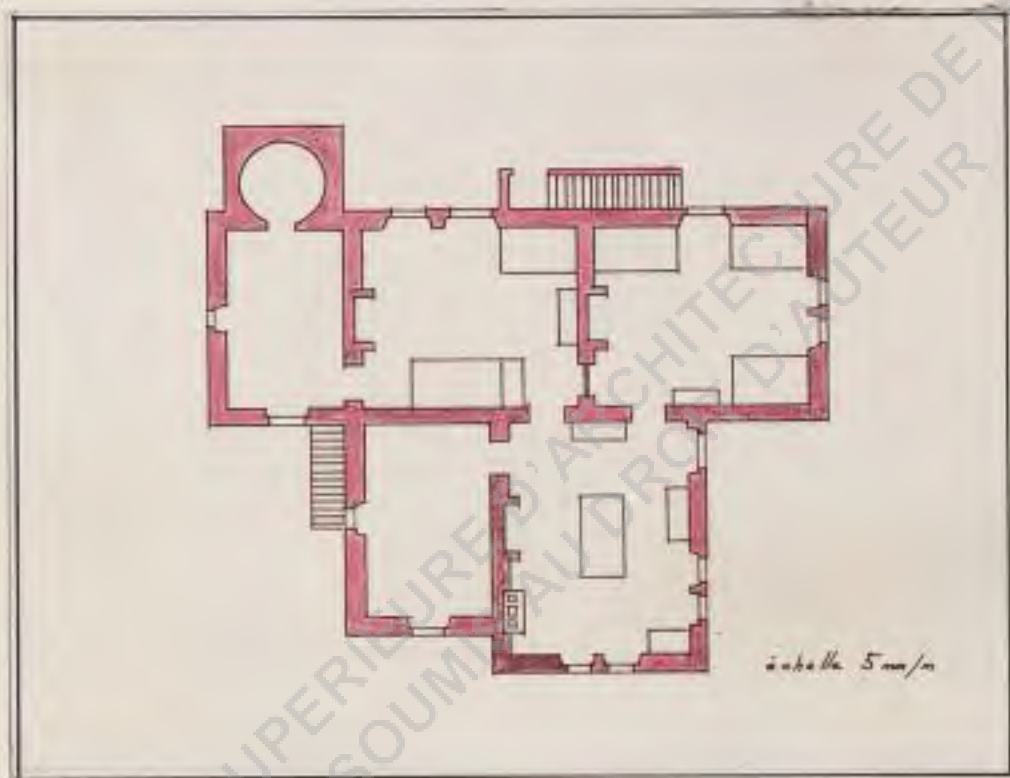
- d'un côté la maison d'habitation longue et basse, et
- de l'autre, la vaste grange étable".

Montfort conçoit la ferme telle que doit être la métairie en bocage vendéen : d'un côté, la grange écurie, de l'autre côté de la cour, l'habitation.

Dans beaucoup d'exploitations assez importantes, le fournil se situe au-delà des murs de l'habitation.

Il n'y a donc rien d'étonnant à ce que Montfort élargisse cette pièce très utile de la maison.

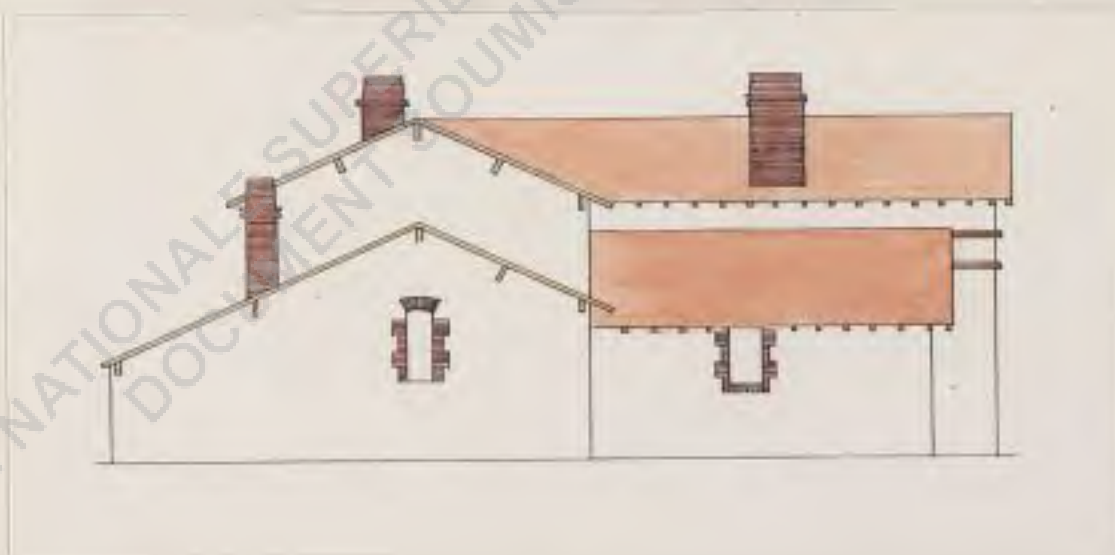
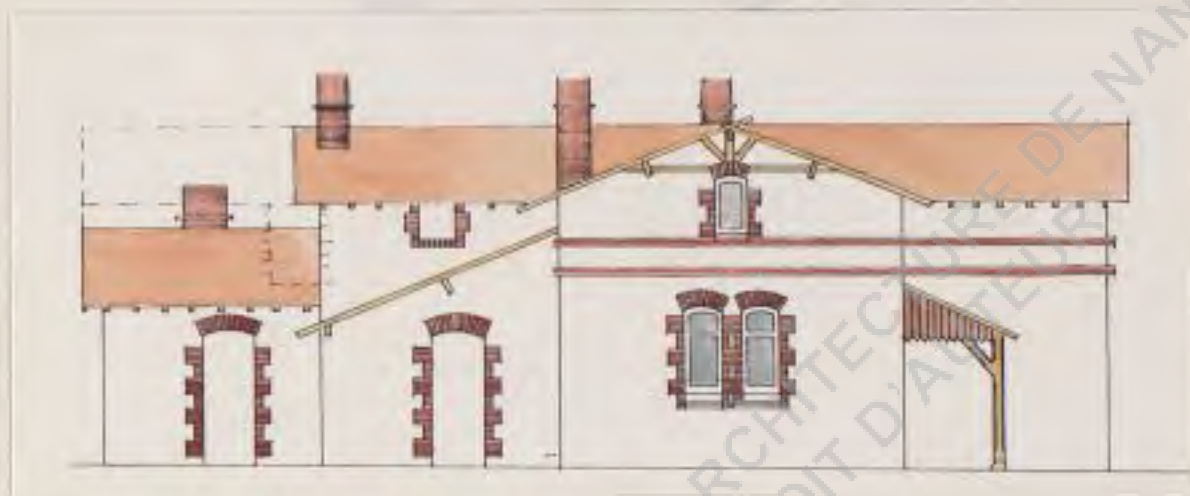
L'avant-Projet de Montfort est d'une grande simplicité et compatible avec le programme d'une ferme. Il répond à des caractéristiques de l'exploitation en bocage vendéen. Tout laisse à croire que Montfort réfléchit aux problèmes liés à sa commande et qu'il prend garde à tracer une construction dans l'optique de l'intégrer à la région et à sa fonction.

LE PLAN

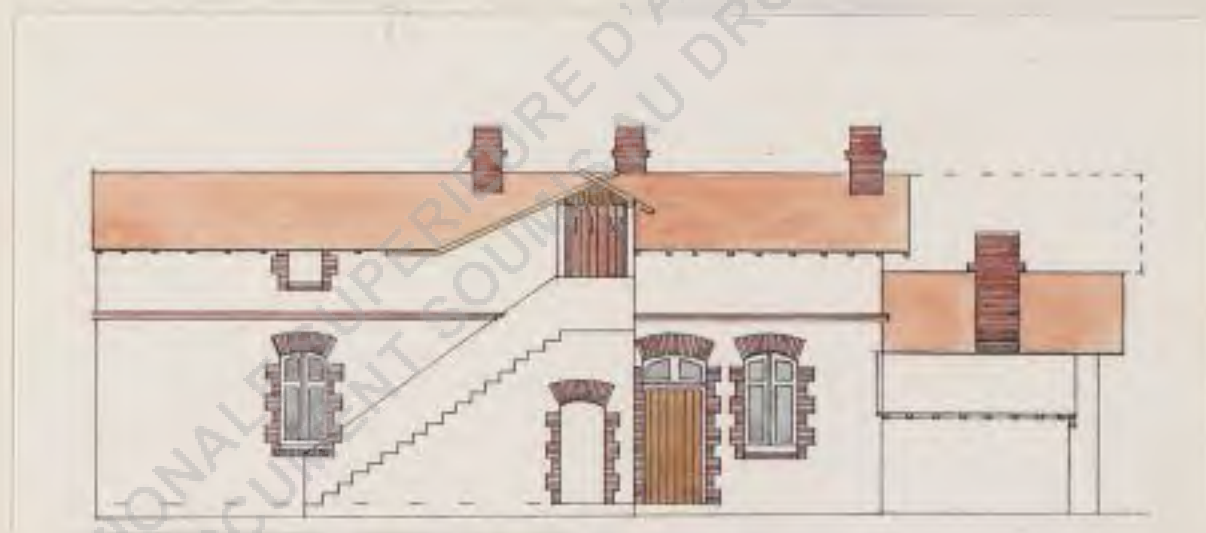
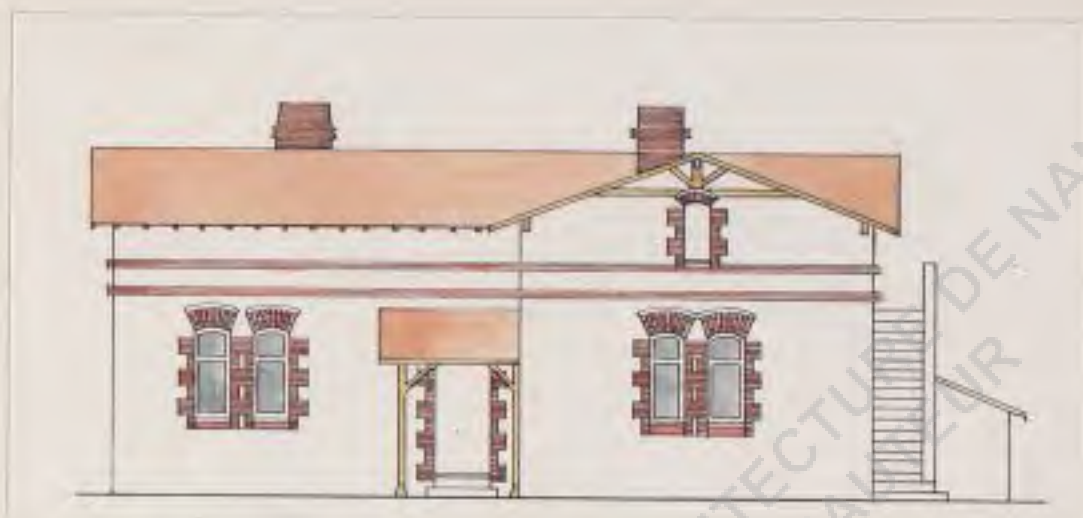
André Sarazin écrit que "la ferme des bocages de l'Ouest est généralement composée de 3 pièces, et la salle commune communique avec une "souillarde" ou arrière-cuisine".

Le plan du rez-de-chaussée correspond à cette définition avec en plus un fournil.

LES ELEVATIONS



ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE NANTES  
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR



D'après les élévations, il semble que Montfort surélève les trois pièces principales, d'un grenier où il sera possible de stocker les récoltes ayant une grande valeur.

Les dessins précédents mettent en évidence deux corps de bâtiments et leurs annexes.

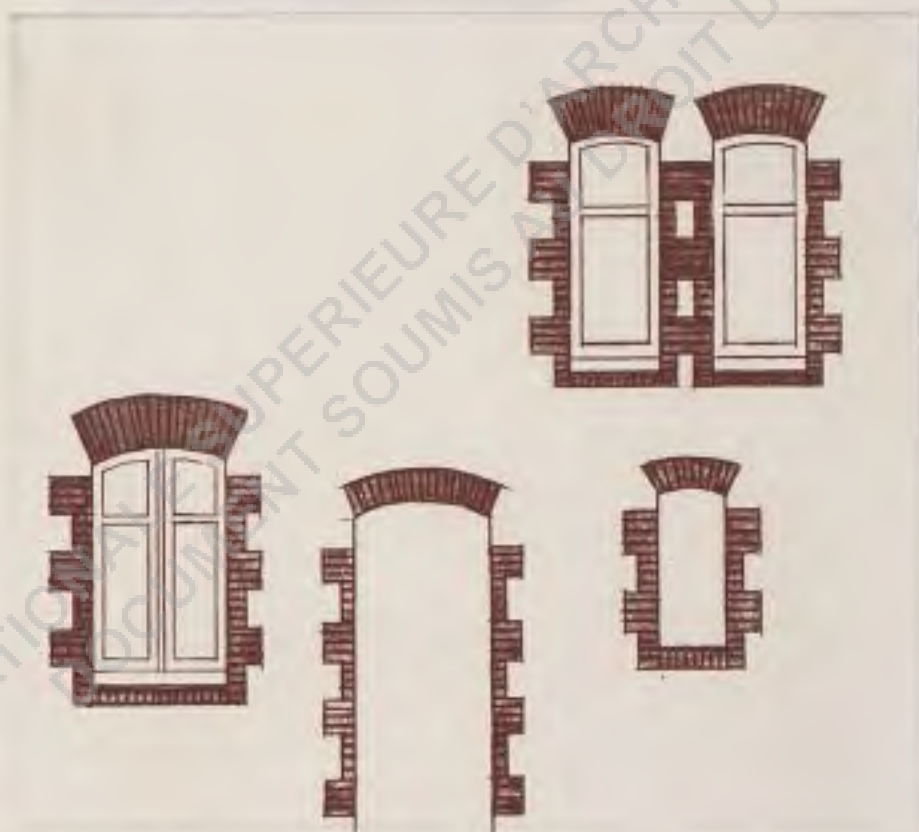
"Le rez-de-chaussée est long et bas" (Sarazin)

Le rez-de-chaussée à la Chardière n'est pas bas (3 m sous plafond); mais toutes les façades s'étirent.

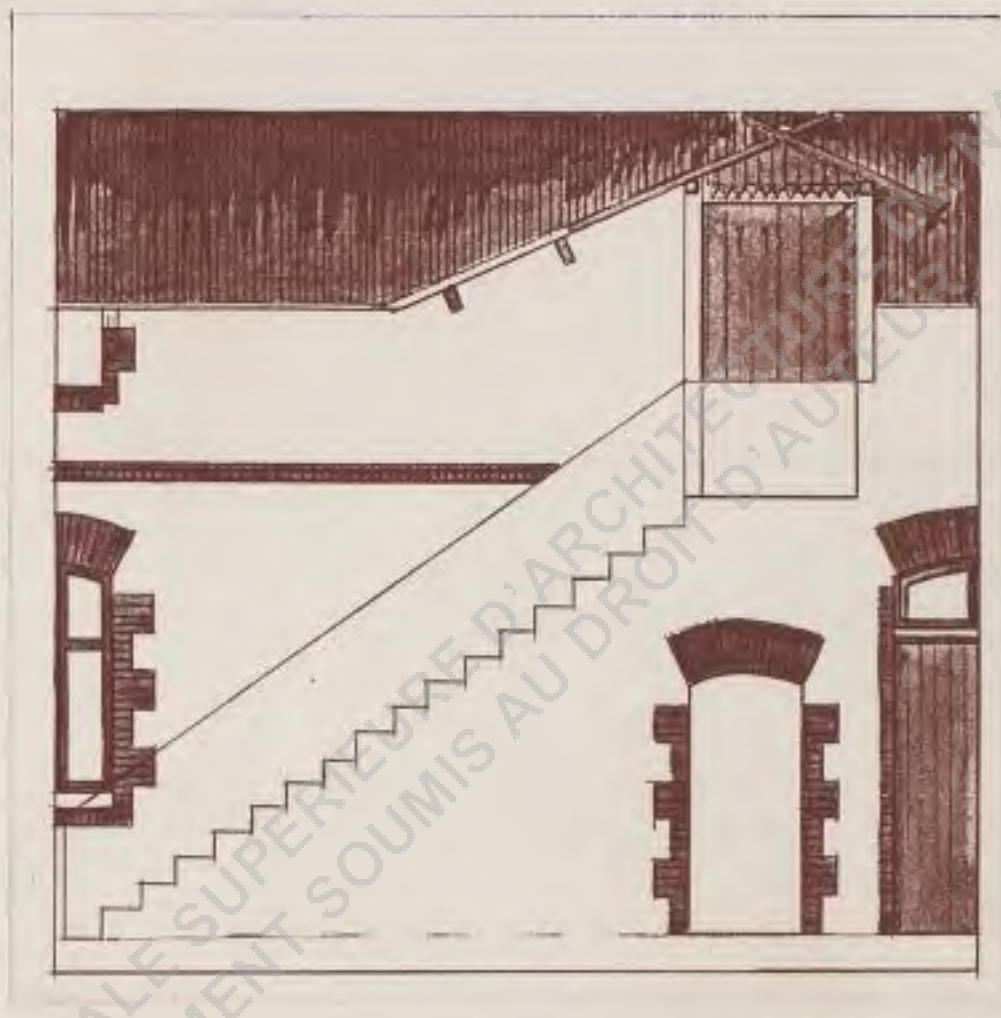
"Pour le XIX<sup>e</sup> siècle surtout des encadrements de briques forment un bel effet" (Sarazin).

Toutes les ouvertures sont encadrées par un travail de briques.

Ainsi que pour beaucoup de fermes du pays bocager de l'Ouest, les fenêtres sont cintrées.



"L'accès au grenier, s'il n'est pas par le pignon, se fera par un escalier de pierres, accolé à la façade" - Sarazin.  
 Montfort utilise ce procédé pour distribuer le grenier.



Le toit est plat et recouvert de tuiles (matériaux utilisés en Vendée).

Sarazin écrit : "les souches des cheminées sont souvent en briques au XIX<sup>e</sup> siècle". C'est vrai pour la ferme de la Chardière.

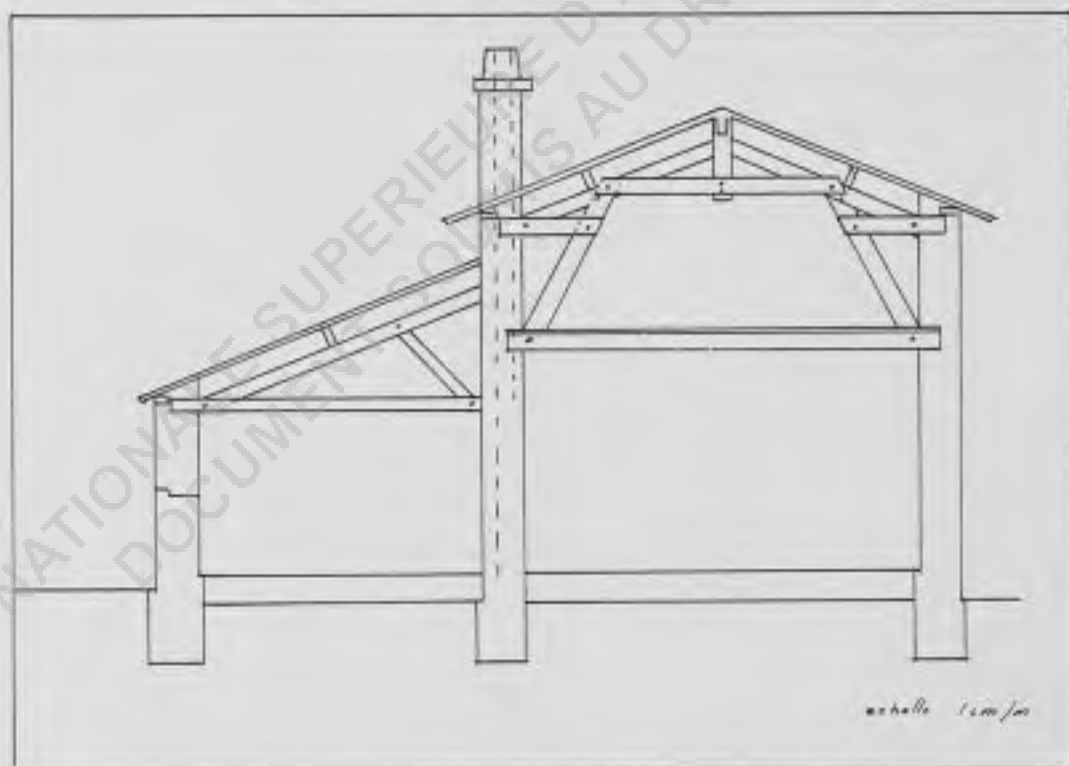
Montfort est habitué aux constructions de la région vendéenne. Il habite à proximité ; il sait comment on construit dans le bocage, il donne donc à son entreprise des détails qui s'imposent à la région.

Il n'innove pas une ferme modèle, l'agriculture n'est pas son domaine et il n'essaie pas de suivre une théorie de l'habitat rural idéal.

"Le propriétaire qui érige de nouvelles constructions rurales, doit avoir égard aux moeurs et aux habitants de la localité qu'il a choisie".

C'est ce que les pages précédentes tentent de démontrer.

Les dimensions de cette ferme donnent des volumes habitables agréables, et non pas bas et ramassés (caractéristiques de la maison rurale d'après Jacques Freal) (coupe).



La construction est saine. L'architecte prend autant de précaution à la réalisation de la ferme qu'à celle d'un manoir néo-classique.

LA SÉPULTURE

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE NANTES  
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

### LA SEPULTURE

"Heureux qui a toujours devant les yeux  
l'heure de sa mort et qui se prépare à mourir"  
Initiation de Jésus-Christ, 1876.

L'acquisition d'une concession à perpétuité de sépultures entraîne inévitablement l'heureux propriétaire à envisager l'édification de son tombeau. Au XIX<sup>e</sup> siècle, le tombeau de famille remplace la tombe individuelle et devient l'expression d'une famille, d'un nom".

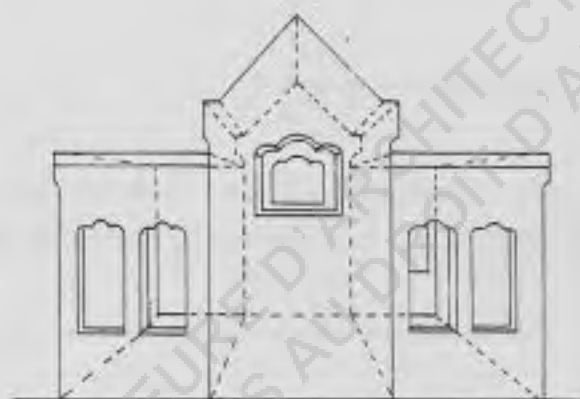
Montfort reçoit la commande d'un tombeau familial. Il l'exécute simplement, mais construit cependant un monument.

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE NANTES  
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

"Les matériaux devraient toujours être du choix le plus résistant, les granits, les bronzes" (\*).

L'édifice est sobre en granit et ne présente pas une de ces stèles décorées d'une profusion d'effigies diverses.

Quatre sarcophages s'appuient contre un mur, rappelant le choeur d'une église gothique.



Il s'individualise par la présence du blason familial, expression symbole d'un nom.



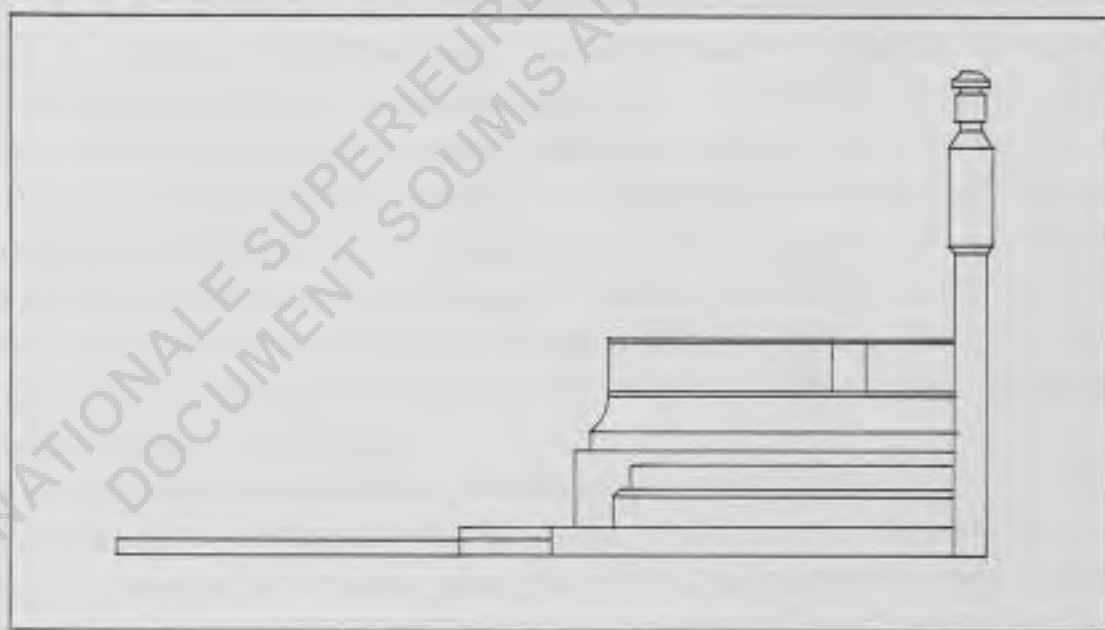
(\*).

Guadet : *Eléments de l'architecture*

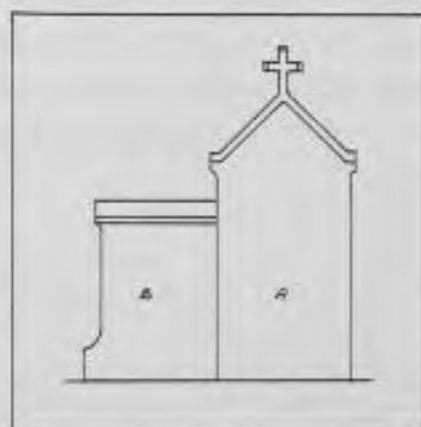
La croix signe de mort s'élève au sommet de l'élévation symbolique de l'église.



La monumentalité est donnée par la grandeur des sarcophages, leur découpe, leur disposition et par la hauteur de la stèle néo-gothique.



Le monument est lourd, les masses de granit importantes A ainsi que B sont constituées d'un seul bloc.



Pour clore ce chapitre "LA CHARDIERE", le texte qui suit me semble intéressant.

"Aujourd'hui, il faut bien le reconnaître, nous n'avons pas un style d'architecture qui soit exclusivement nôtre, qui soit né au milieu de nous, sortant de nous, de notre intelligence et de notre coeur... Nous n'avons pas un style d'architecture fondé sur l'emploi dominant d'une forme géométrique particulière - ligne droite - arc de cercle - ogive, etc..., devenue, en vertu d'une sympathie générale spontanée et d'une conviction raisonnée, le principe constructif et esthétique universellement adopté par les architectes et aimés des populations".

La société contemporaine présente l'aspect de la contradiction, du tumulte et de la lutte.

Rien ne peut conquérir l'adhésion générale, aussi n'y a-t-il aucun sentiment esthétique commun à tout le monde, et ne peut-il y avoir, par conséquent, un style moderne d'architecture. De là, les troubles de l'architecture contemporaine et le cercle vicieux où se débattent les architectes, auxquels une critique mal éclairée reproche pourtant de n'avoir pas su créer un style d'architecture donnant satisfaction à tout le monde. Ce qu'il est possible de faire, en présence des idées et des sentiments contradictoires qui se heurtent au sein de la vie moderne, les architectes le font, et nombre d'entre eux consacrent à l'accomplissement de cette tâche ingrate, des efforts d'intelligence et de dévouement que la critique devrait pour le moins reconnaître et encourager.

A la diversité des goûts du public, à ses fantaisies multiples, éphémères et contradictoires, les architectes répondent en évoquant, avec une science dont la critique apprécie mal l'étendue, tour à tour tous les styles à peu près qui ont jamais existé dans le monde, tantôt les présentant dans leur pureté historique, tantôt les soumettant à une sorte de fusion éclectique, et souvent en y introduisant toute la part d'invention personnelle compatible avec les goûts discordants des contemporains.

"De la société et de l'architecture  
à propos  
de notre architecture funéraire"  
César Daly, 1871.

LES DAMES BLANCHES

- Pensionnat
- Petit hôtel dans un jardin
- Aumerie
- Chapelle

## LA COMMANDE DES DAMES BLANCHES

En 1971, les habitants de Nantes voient la rue de Gigant perdre les hauts murs du domaine des Dames Blanches, ainsi qu'un petit hôtel.

Cette destruction comble les vœux de tous, l'aspect du bâtiment abattu ressemblant étrangement à une prison.

Jusqu'alors, les locaux abritaient une maison de redressement pour jeunes filles.

Les plans que Montfort établit pour cette institution répondent à des données de son époque. Il faut prévoir des salles communes et quelques rares cabinets de toilette.

La communauté des sœurs de la charité n'offre pas aux jeunes délinquantes le confort auquel nous pourrions nous attendre de nos jours.

Tous les Nantais connaissaient ces jeunes filles qui brodaient leurs draps, mais ignoraient qu'elles devaient leur toit aux crayons de Montfort.

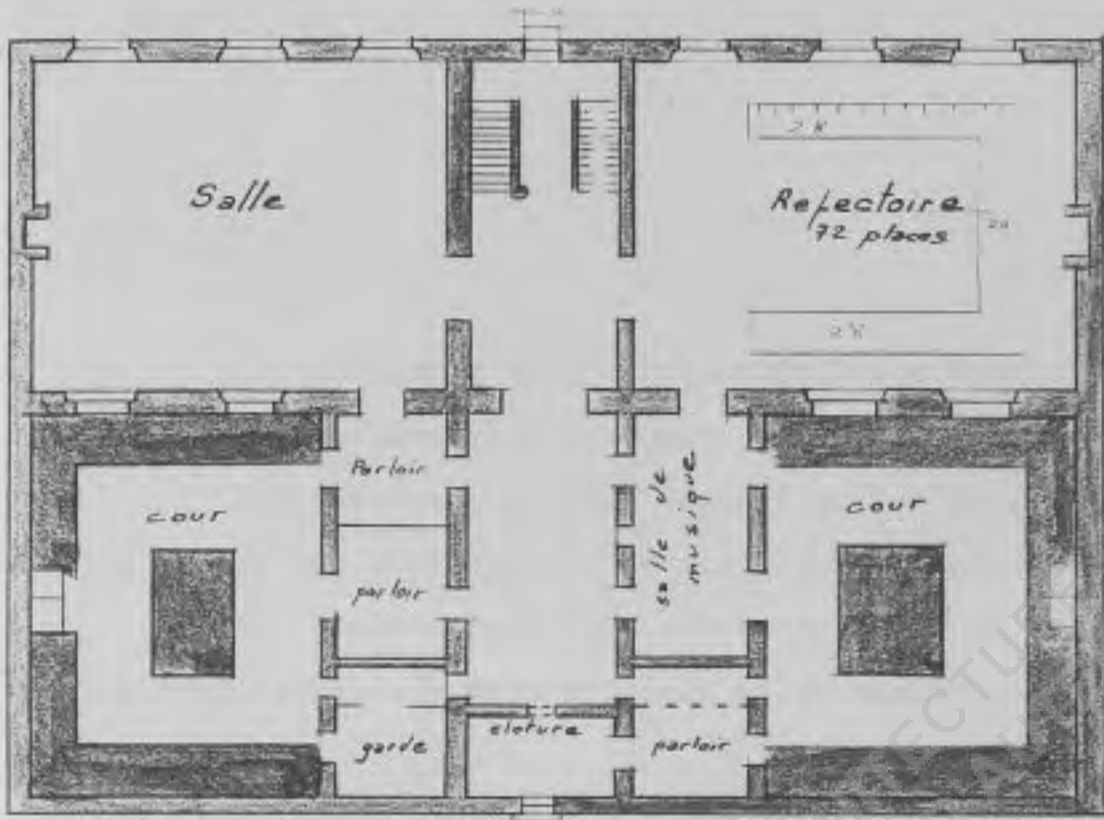
L'avant-projet du pensionnat est prometteur.

Le plan, simple, est tracé d'équerre. Un couloir au fond duquel s'élève un escalier, dessert une salle réfectoire pour 72 personnes et des parloirs donnant sur une cour.

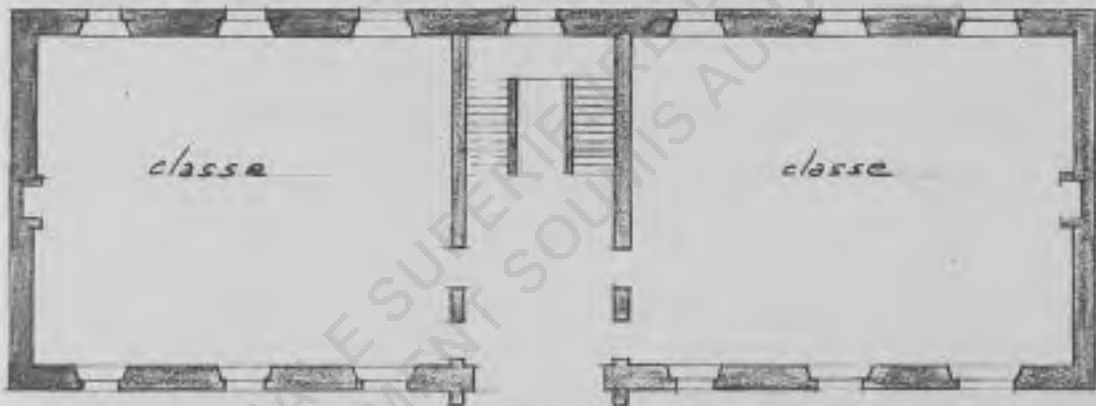
Au premier étage, le bâtiment perd de l'envergure, mais non pas de la rigidité et abrite 2 classes. Les 2ème et 3ème étages sont affectés aux dortoirs (4 dortoirs de 18 lits par étage).

Le lieu doit être sévère et correspondre à l'idée que l'on se fait alors sur les établissements dits de redressement.

Montfort élabore un projet rigoureux. (Voir dessin page suivante).



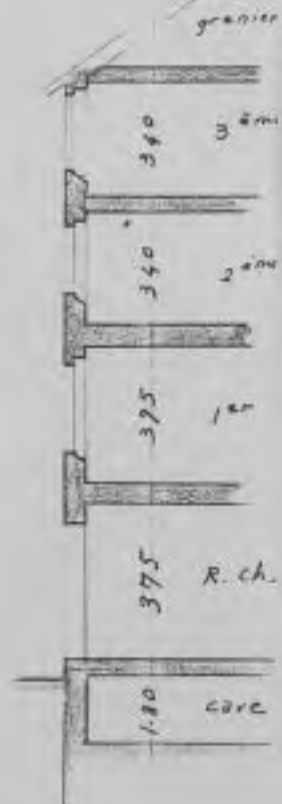
Rez de Chaussée



1<sup>er</sup> étage



2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> étages



Les bâtiments de l'avant-projet vont être très peu modifiés.

Le bâtiment va s'allonger.

Le réfectoire va être déplacé au 1er étage. Il offre 102 places (de quoi nourrir un bon nombre de pêcheresses).

Aux 2 derniers étages seront répartis 46 lits dans 3 pièces, ainsi que deux cellules et un cabinet de toilette.

En 1971, un tel bâtiment n'était plus conforme aux nouvelles règles d'hygiène et de sécurité, même si au cours des années, il fut modernisé.

Personne actuellement ne doit le regretter.

## LA FAÇADE

De même que le plan, elle présente un aspect assez rigide.

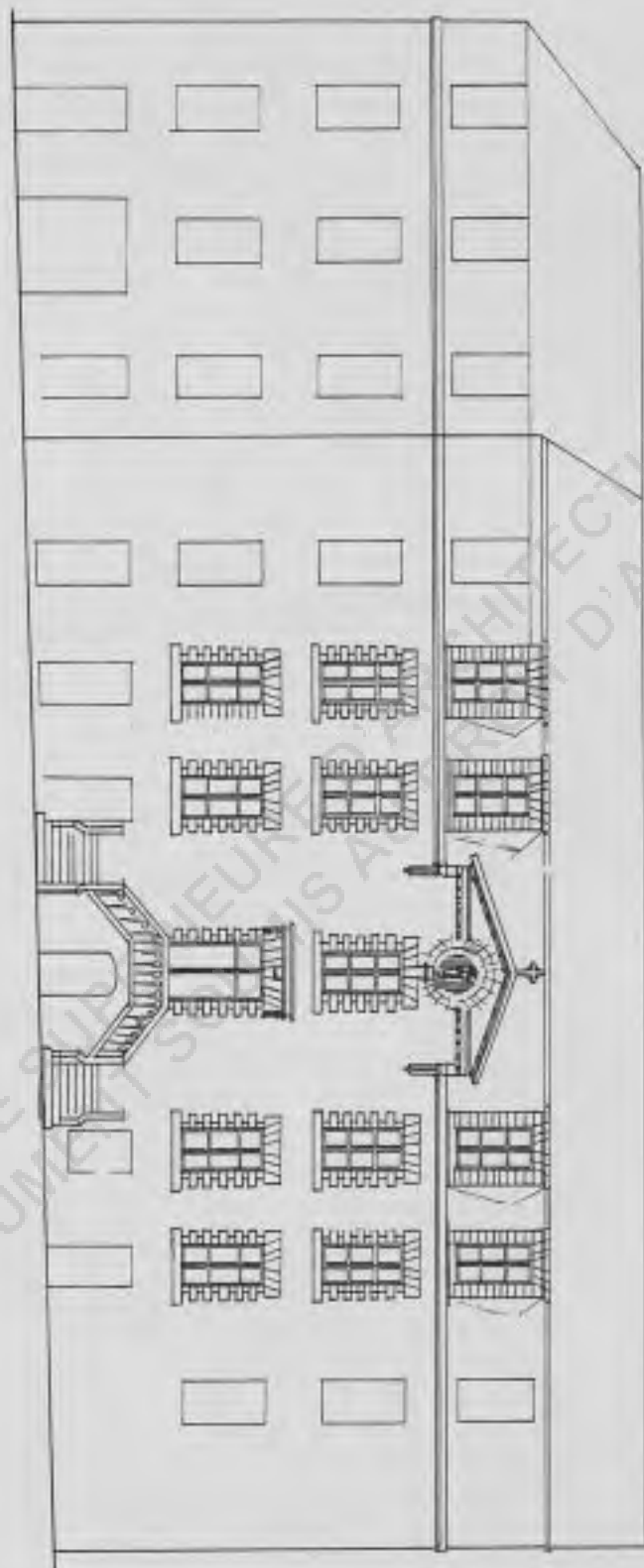
Dans le but d'embellir sa façade, Montfort travaille les entourages, les percements, mais ce procédé est fort courant.

Il utilise aussi des sculptures religieuses, afin de rappeler la destination de l'ouvrage.

L'utilisation de la symétrie est renforcée par l'apport d'un perron surélevé, dont l'accès se fait par 2 volées de marches, et d'un faux fronton décoré d'une vierge et surmonté d'une croix.

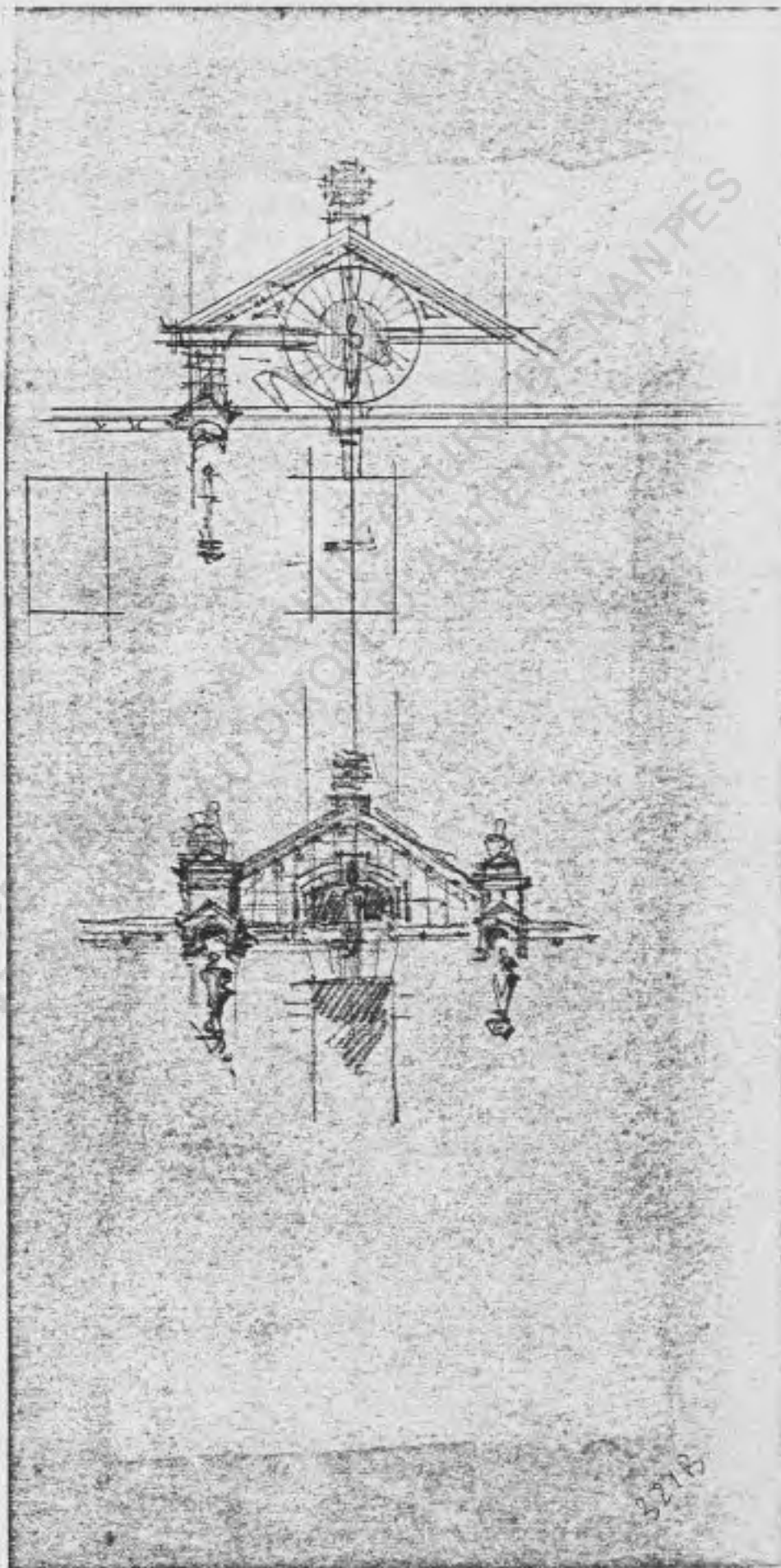
Il semble que la rigueur ait été le moteur de la conception.

C'est l'occasion pour Montfort de préparer des esquisses sculptures, de détail, et de travailler "la partie théâtrale" de son oeuvre, c'est-à-dire de rester fidèle à sa méthode, en utilisant le plus possible son crayon (voir pages suivantes).



ECOLE NATIONALE SUPPLÉMENTAIRE D'ARCHITECTURE DE NANTES  
DOCUMENTS ARCHITECTURAUX  
D'AUTEUR



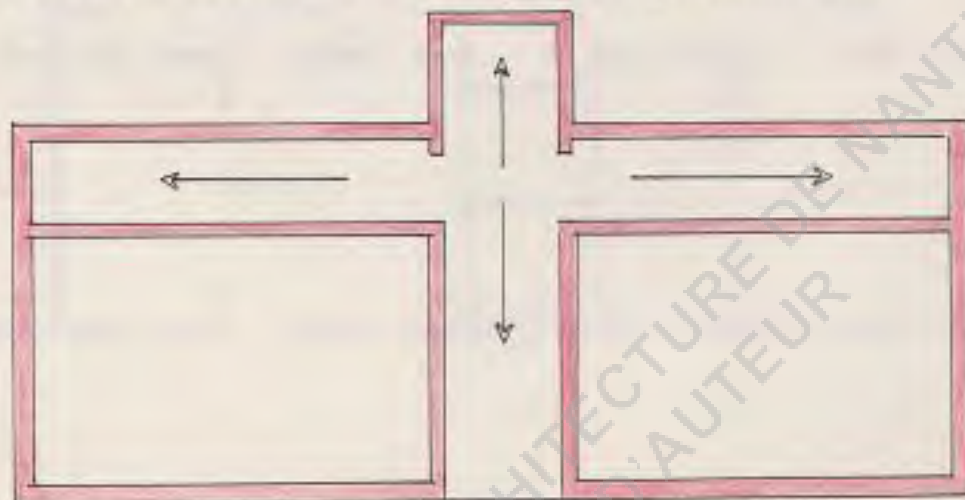


UNIVERSITÉ DE NANTES  
BIBLIOTHÈQUE  
ECOLE NATIONALE SUP  
DOCUMENT

3218

Montfort donne une autre proposition très proche de celle présentée précédemment.

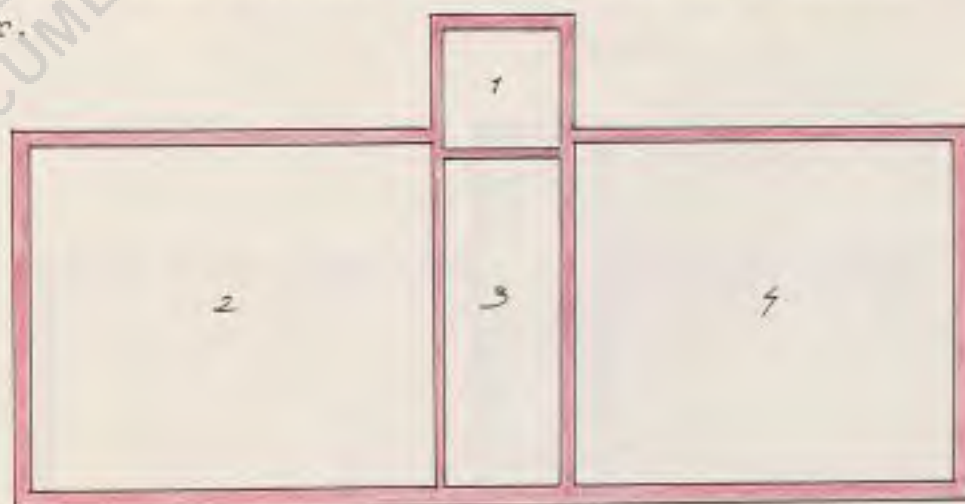
La circulation est transversale, mais également longitudinale.

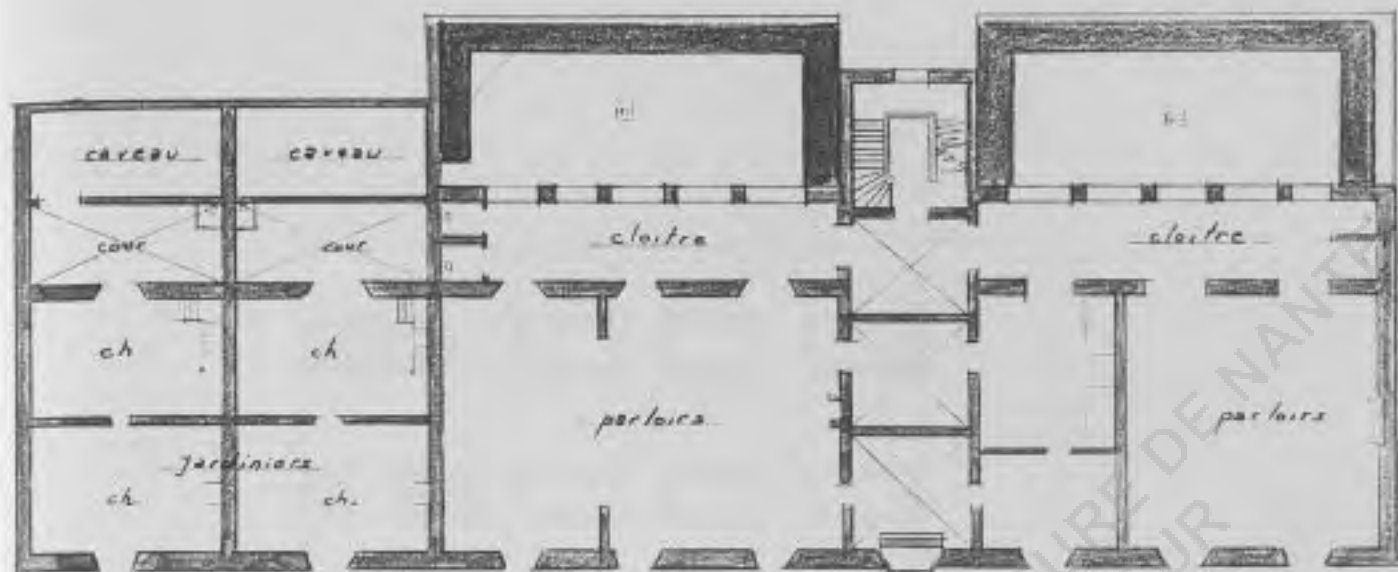


La réalisation de cette solution doit être peu onéreuse.

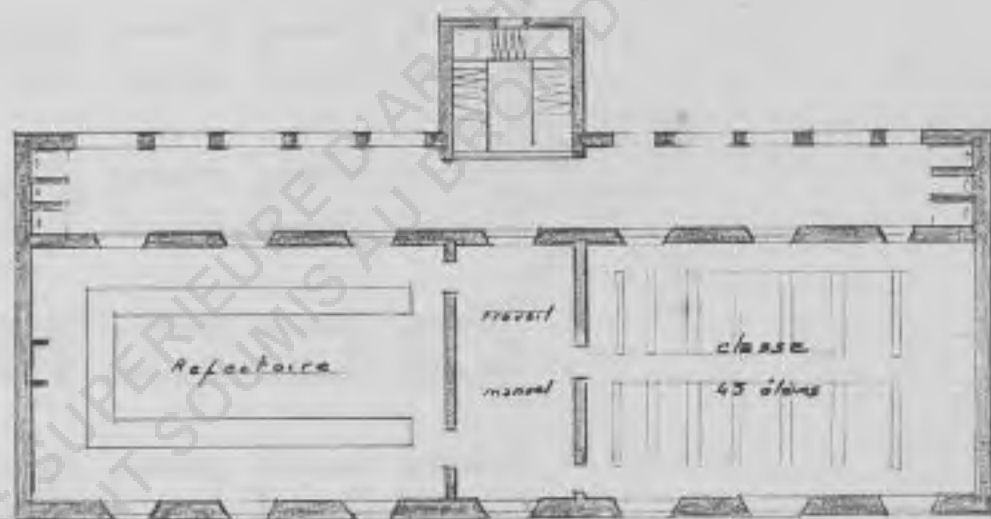
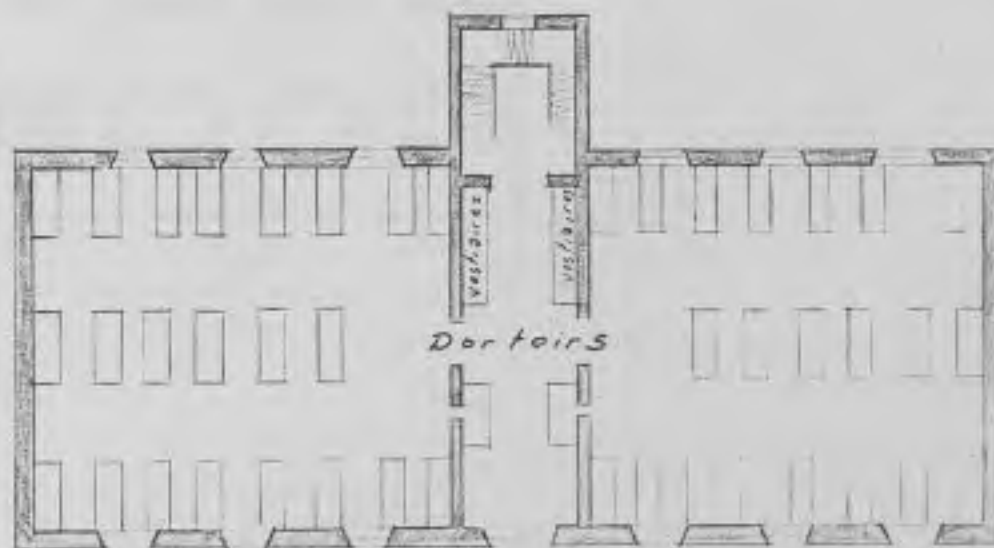
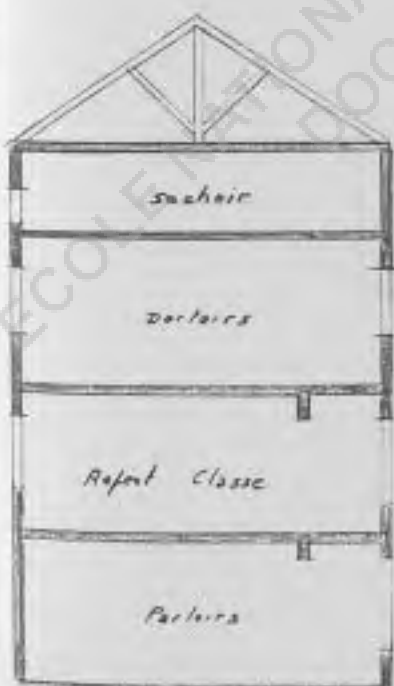
- Le rez-de-chaussée se compose de parloirs
- Le 1er étage d'un réfectoire et d'une classe
- Le 3ème étage d'un dortoir  
(Voir page suivante).

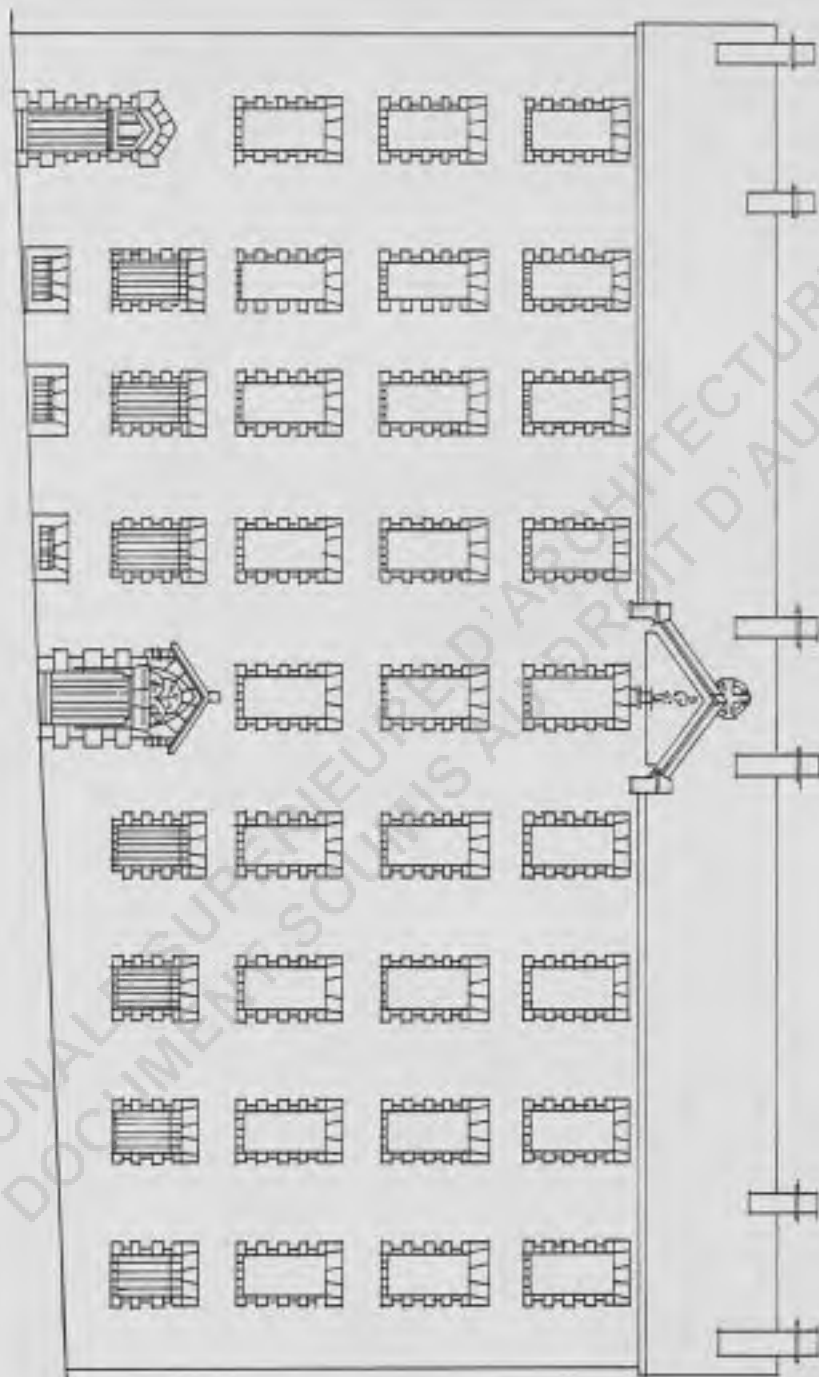
Le système constructif fait apparaître 4 espaces bien définis et qui vont être utilisés tel quel, lors de l'aménagement intérieur.



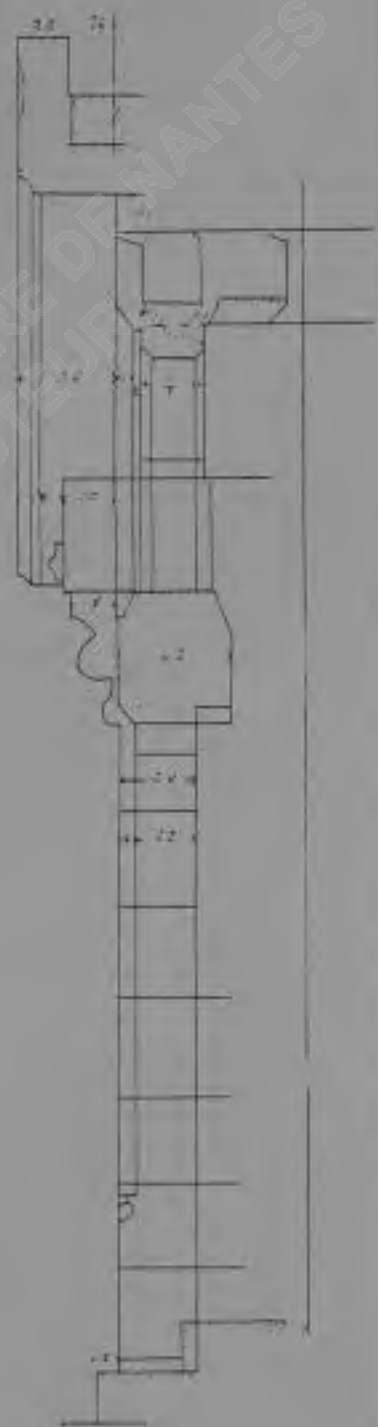
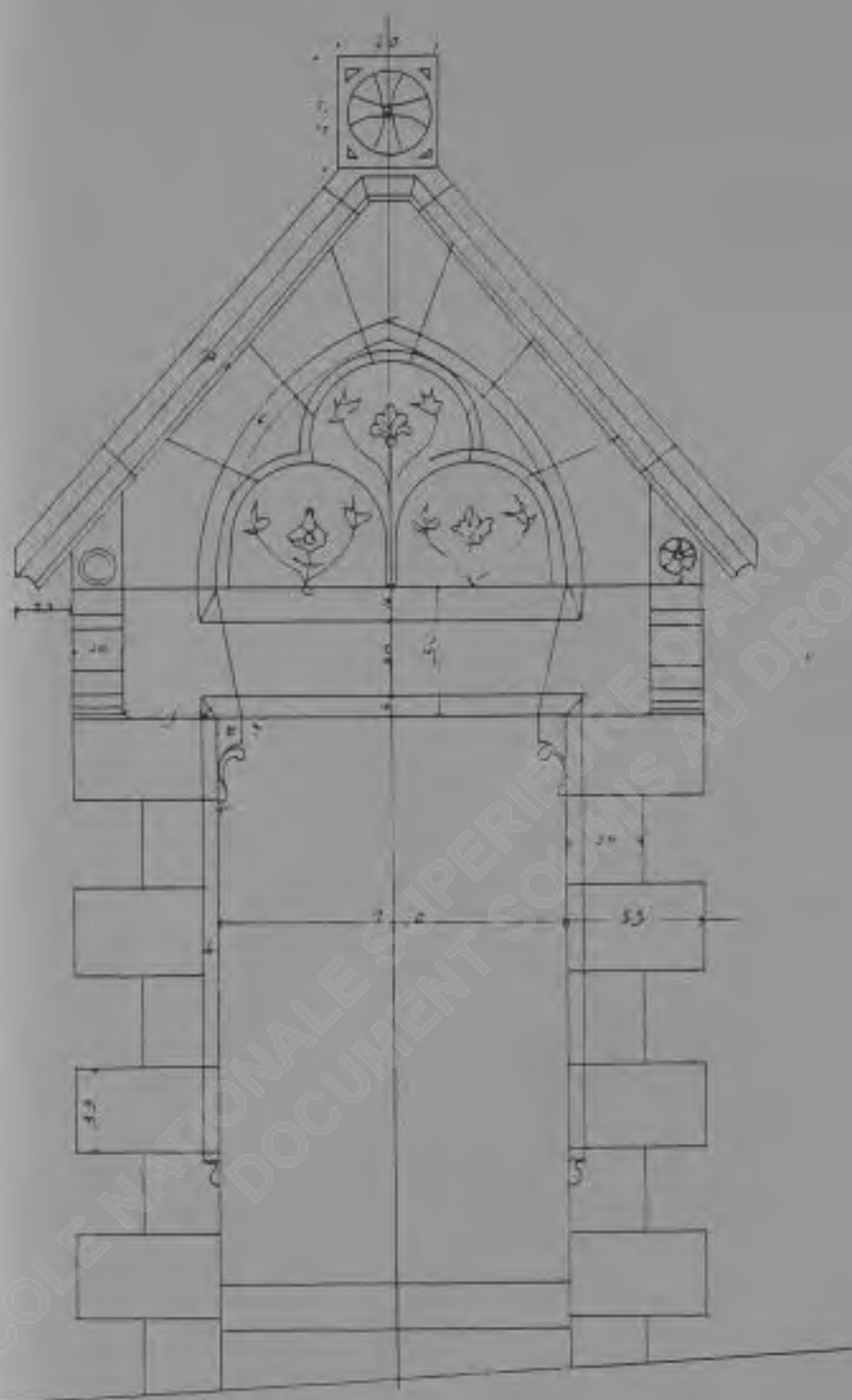


Rez de chaussée

1<sup>er</sup> étage2<sup>ème</sup> étage



ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE NANTES  
DOCUMENT SOURS ALPHABETIQUE D'AUTEUR



Les deux bâtiments que Montfort va construire sont de la même inspiration. Il est très difficile de classer les archives afin de connaître l'évolution des deux projets. L'un des bâtiments existe encore et se dresse rue Evariste Luminais à Nantes. (Voir façade page suivante).

Ces deux bâtiments sont sincères ; leur aspect ne trompe pas la fonction. L'ornementation évoque l'origine de la commande (symboles religieux). Ces bâtiments peuvent être laids (question subjective), mais répondent à un esprit rationnel. Aucune anecdote superficielle ne vient troubler l'ordre des choses. Il est intéressant de replacer cette réalisation dans la ville, et dans le temps. Certes, Montfort ne fait pas preuve ici d'un grand dynamisme intellectuel, mais parle le langage que, probablement, on lui demande d'employer.

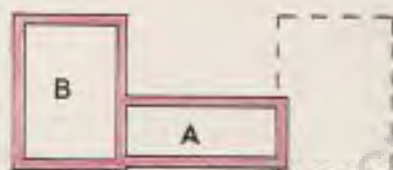
A travers ses projets, on pourrait faire le procès d'une institution, mais ce n'est pas ici le sujet...

*Petit hôtel dans un jardin*

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE NANTES  
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

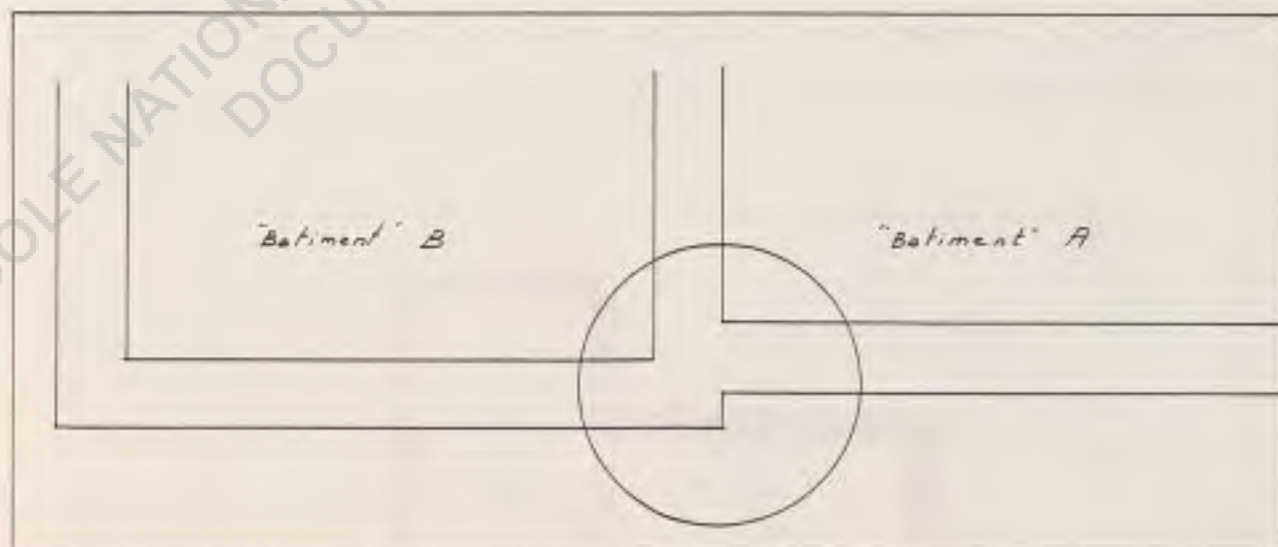
Pour la même communauté, Montfort construit en 1891 un petit hôtel particulier à l'usage d'une dame âgée, pensionnaire des religieuses. Il est plus pittoresque que l'aumônerie.

Le plan s'articule suivant un L renversé.



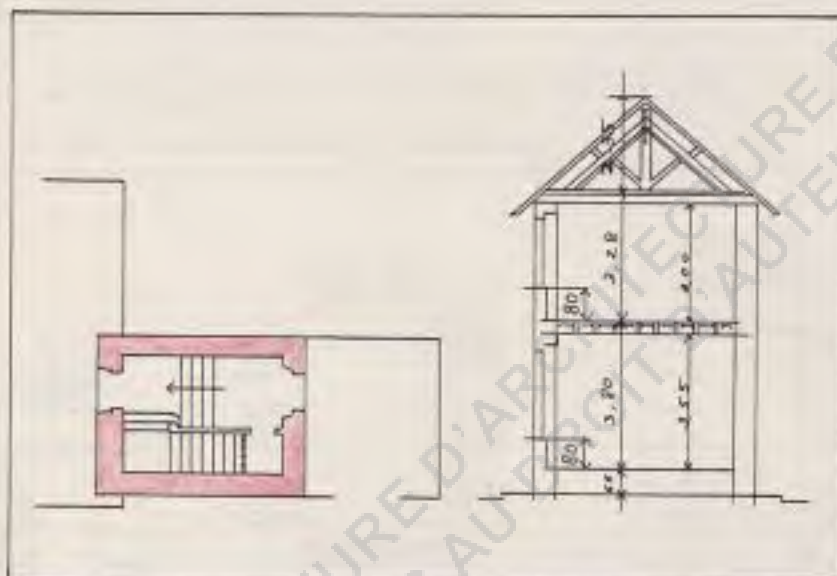
La partie la plus allongée (A) abrite les entrées et l'escalier, l'autre (B) le salon et une chambre avec ses dépendances au premier étage.

La partie habitable (B) avance légèrement par rapport à la partie de distribution (A).



Les hauteurs sous plafond sont de trois mètres cinquante-cinq et trois mètres.

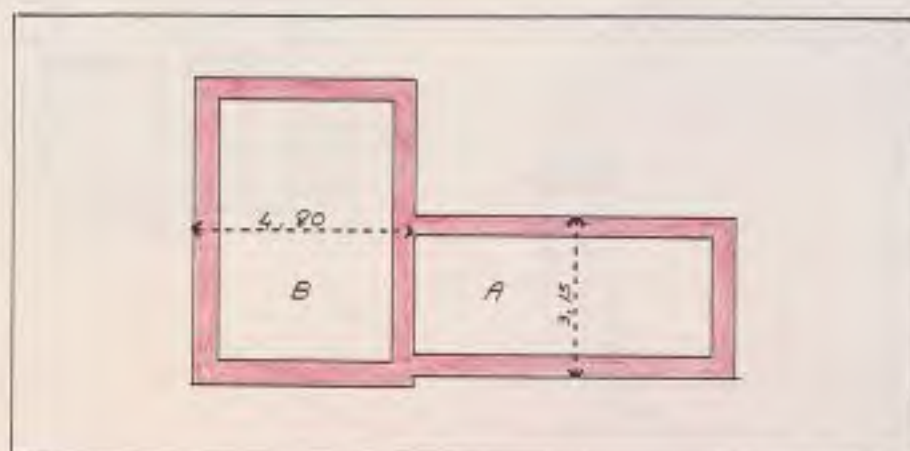
Le rez-de-chaussée est surélevé de soixante-six centimètres du sol naturel. Quatre marches permettent de gravir cette différence de niveau.



### La construction

Elle repose sur un système de murs façades porteurs

- 1) Le plancher s'appuie sur des murs ayant une épaisseur de soixante centimètres.
- 2) Les portées entre porteurs sont de trois mètres quinze dans la partie A, et de quatre mètres quatre-vingts dans le bâtiment B.



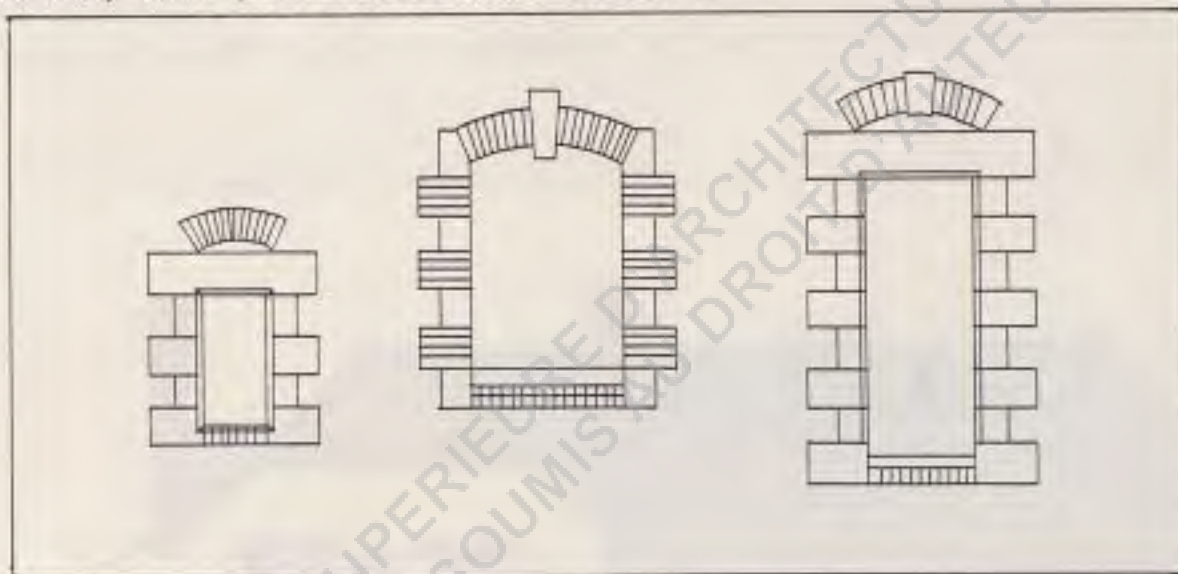
La maçonnerie est en pierres schisteuses.

### L'élévation

Cette maison d'une structure très simple, possède une ornementation assez riche (voir page suivante).

La présence des différents matériaux crée une polychromie discrète (pierres polychromes, briques, bois, ardoises).

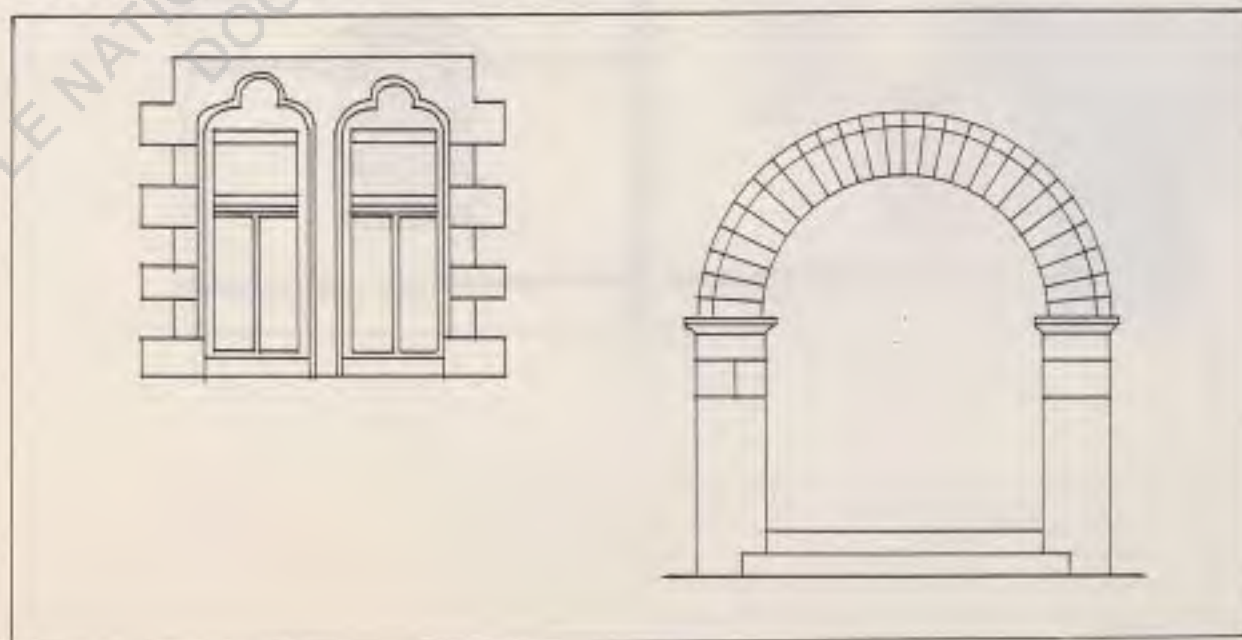
Les entourages des ouvertures en briques et granit taillé, sont particulièrement soignés.



Trois bandeaux de briques décorent le pignon.

Présence d'une vierge dans une niche : symbole religieux.

Montfort dessine une fenêtre double trilobée, d'inspiration gothique, et un porche "roman".



Avec ces jeux de décors (relevés également sur les communs de la Chardière), cet édifice modeste est caractéristique de la production architecturale de Jules Montfort.

La difficulté d'embellissement des façades consiste dans la conciliation des données utilitaires économiques, constructives ; Montfort s'y attache et réussit un "exploit" puisque quatre-vingt-dix ans plus tard, les propriétaires sont toujours ravis de posséder une maison "saine".



L' A u m o n e l l e

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE NANTES  
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

Cette maison est bâtie sur un plan rectangulaire ne présentant aucune avancée.

L'entrée est décentrée. Il faut emprunter un escalier pour atteindre le niveau du rez-de-chaussée. Cette disposition permet d'avoir un rez-de-chaussée surélevé de la chaussée : isolation, par rapport à la rue, appréciable.

De ce niveau part l'escalier à vis qui dessert le 1er et le 2ème étages. Le rez-de-chaussée et le 1er étage comportent chacun une antichambre, un salon, une salle à manger et une chambre.

Les chambres sont situées en façade et sont plus grandes que les salles à manger placées côté cour. Il est regrettable de voir les lieux s'ouvrir sur la salle à manger.

Pour éviter toute confusion dans cette description, il faut signaler que cette maison est conçue pour deux habitations du même type.

Les pièces principales sont situées au rez-de-chaussée pour l'un des appartements, et au 1er étage pour l'autre.

L'appartement du rez-de-chaussée a sa cuisine, ses toilettes, sa cave, son débarras au sous-sol et une chambre secondaire au deuxième étage.

L'appartement du premier étage a, lui, sa cuisine, un comble au deuxième étage, et une cave au sous-sol.

Cette conception a bien des désavantages, entre autres, la circulation verticale commune aux deux habitations.

La construction est en maçonnerie.

Les murs des façades sont porteurs, ainsi qu'un mur refend dans la longueur du bâtiment.

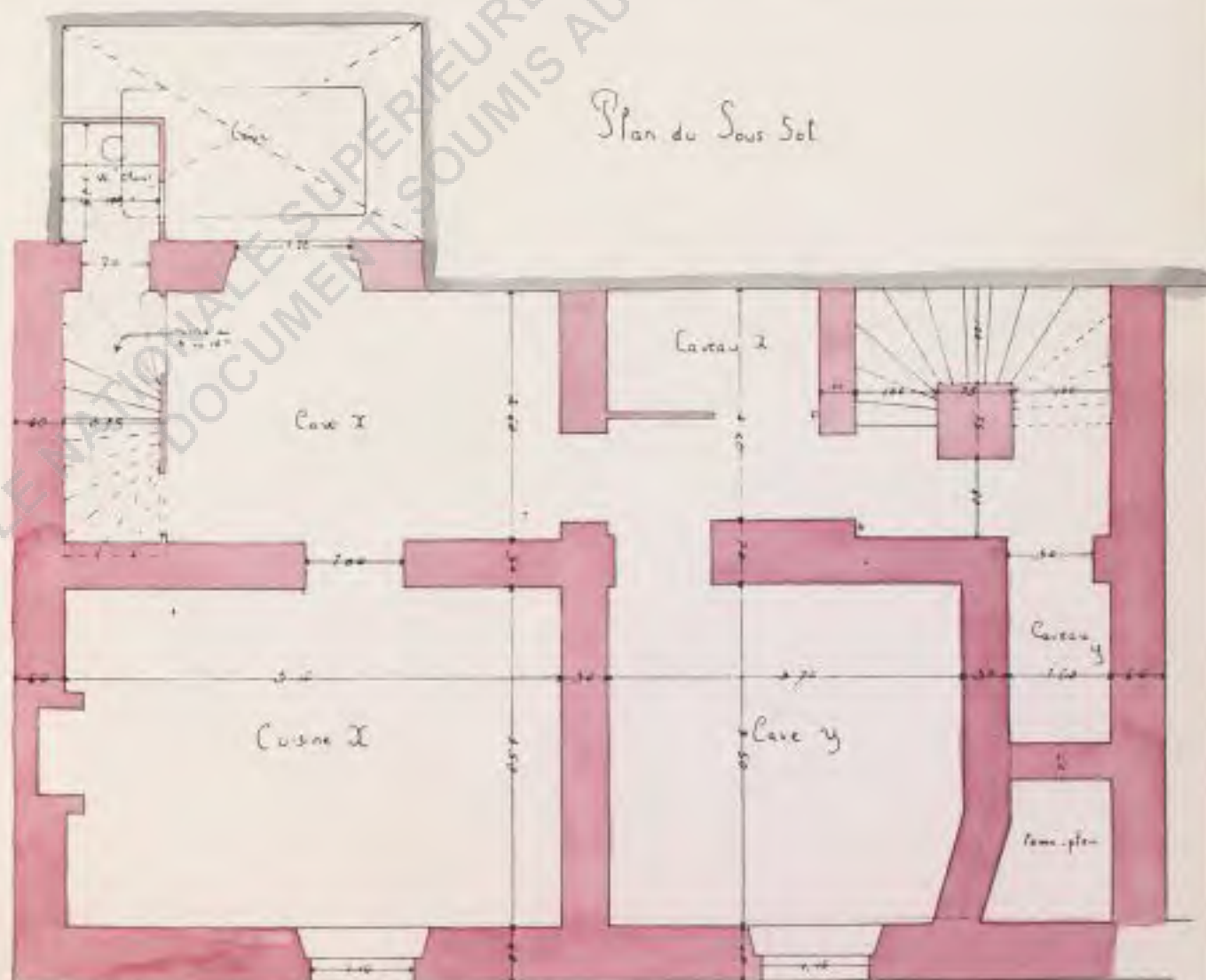
Le plancher s'appuie sur un système

- mur façade : épaisseur 0,55
  - mur de refend : épaisseur 0,50 (sous-sol) et  
0,16 (autres étages)
  - mur façade cour : épaisseur 0,40 - 0,55
- avec des parties entre porteur de : 3,70 et 2,75 m.

Montfort dimensionne son bâtiment solidement.

La stabilité de la structure est assurée par les 2 murs pignons et un mur de refend espacés de 5,10 m.

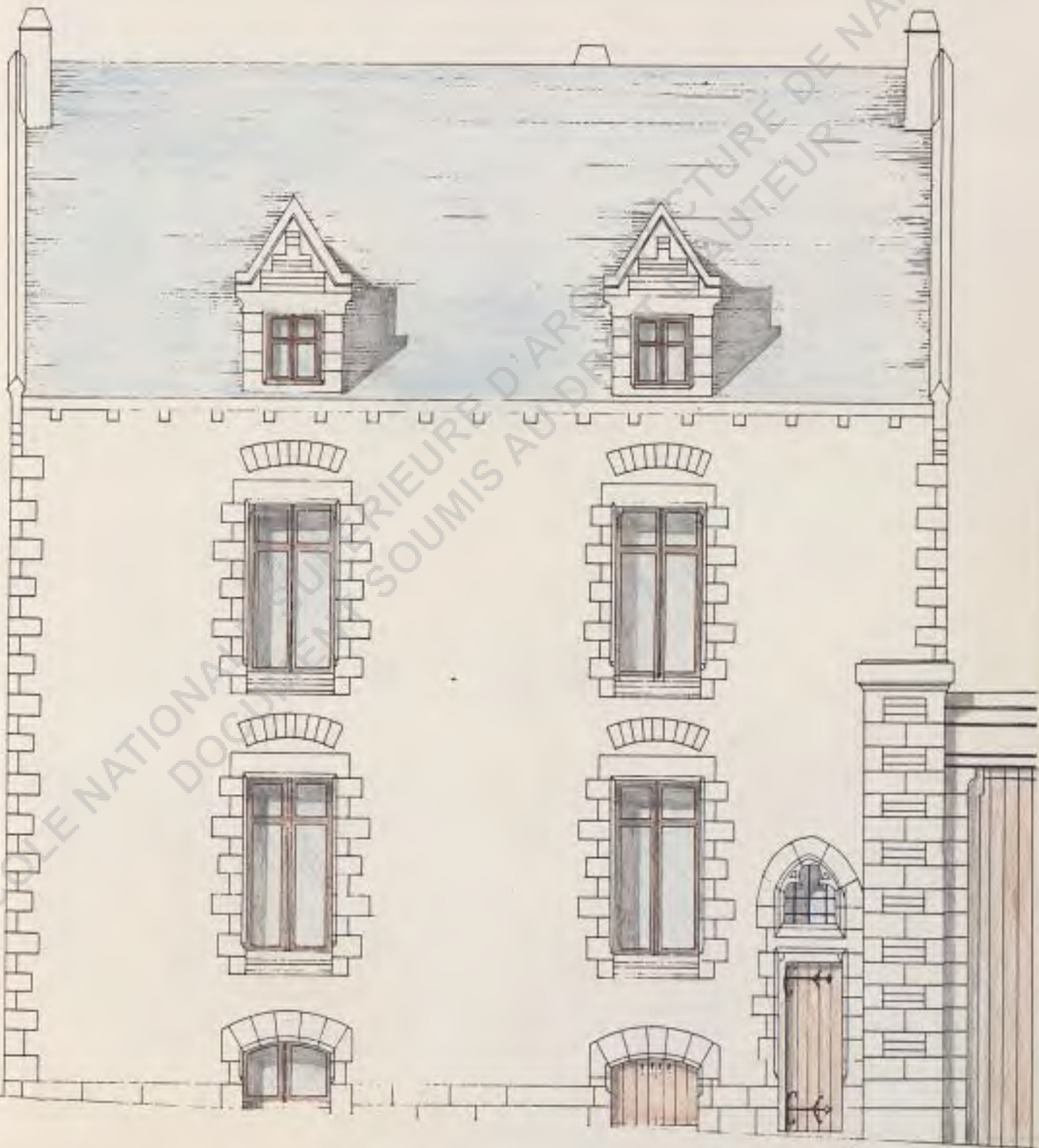
L'assise semble être très résistante.



## LA FAÇADE

La façade est caractéristique des choix architecturaux de Montfort, c'est-à-dire style "gothique élémentaire" : voir porte d'entrée, double linteau, traitement des lucarnes. ❖

❖ Cette maison n'existe plus. Elle était située Rue de Gigant et fut démolie en même temps que le pensionnat.



ECOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE DE NANTES  
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT DE LA PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

Projet d'une chapelle - 1889

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE NANTES  
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

Une petite chapelle va être élevée dans le parc de la communauté. Montfort dresse des plans.

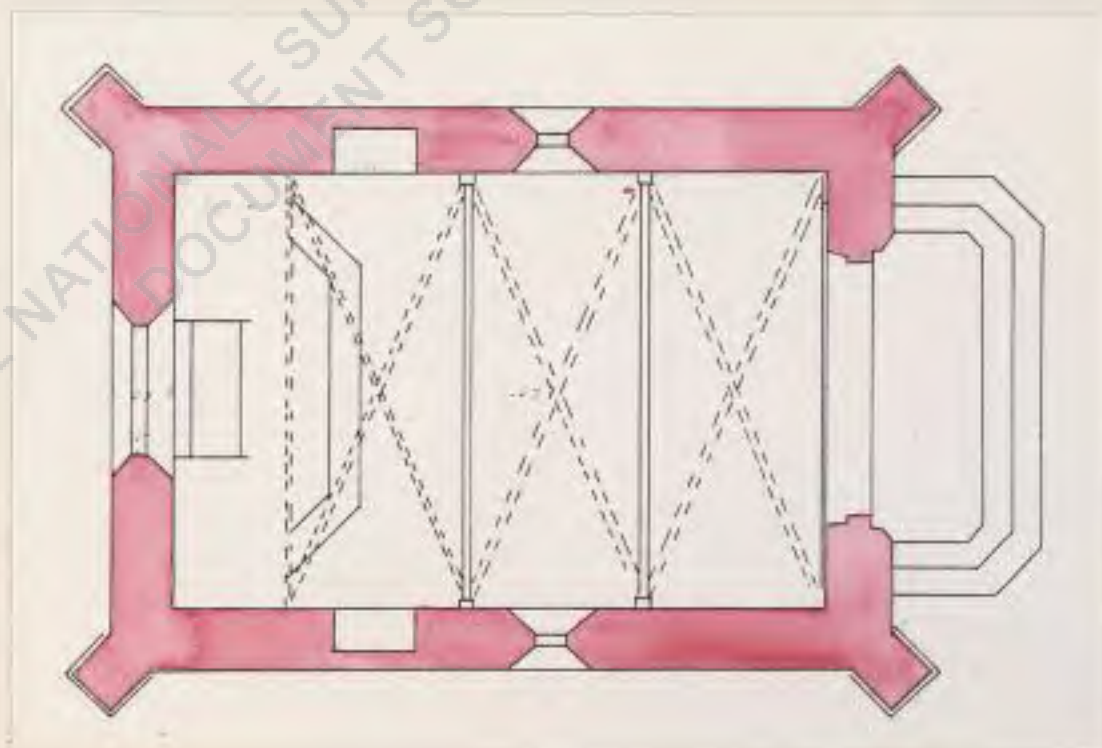
La chapelle est un espace fermé, de petite dimension, divisé latéralement en quatre parties : trois travées + un faux-choeur. Largeur : 4 m. ; longueur : 6 m. (voir plan ci-dessous).

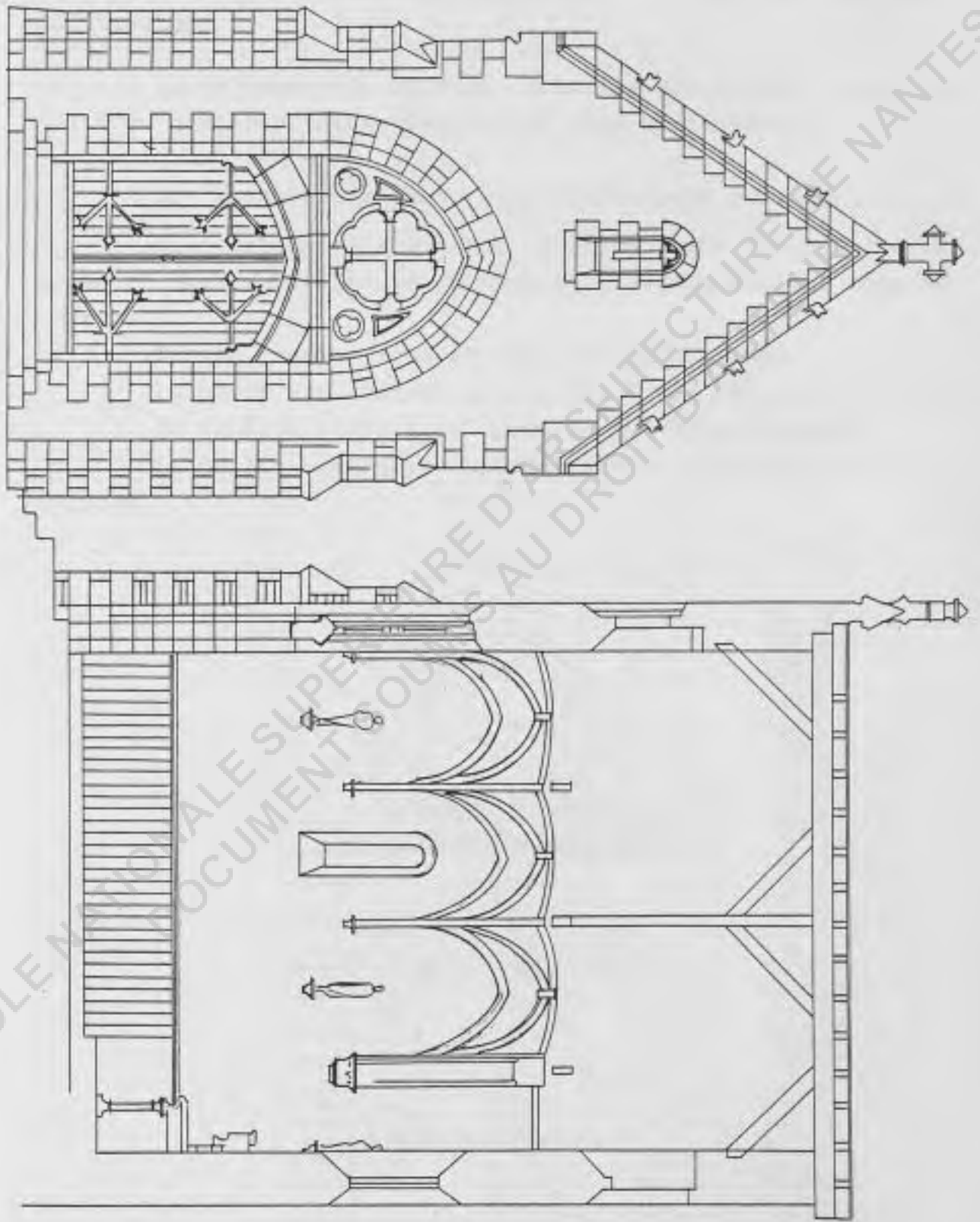
Elle est éclairée par quatre ouvertures ; la plus importante est au-dessus de l'autel.

Le niveau de la chapelle est à 1,10 m du sol, il est atteint par cinq marches. Deux niches sont pratiquées dans l'épaisseur des murs longitudinaux.

Pour combler le vide architectural, Montfort créé "une peau" qui se traduit par des voûtes. La substance de l'apport décoratif est dans le fait qu'elle estompe la véritable volumétrie du coffre mural (voir dessin page suivante).

- La hauteur sous voûte est : 5,51 m
- La hauteur sous plafond est : 8,85 m





Le voûtement est formé de voûtes d'ogives.

Les doubleaux se rejoignent au culot qui sera certainement mouluré.

La naissance du doubleau longitudinal est au-dessus de celle du doubleau transversal (voir page précédente).

La façade principale (voir dessin page précédente).

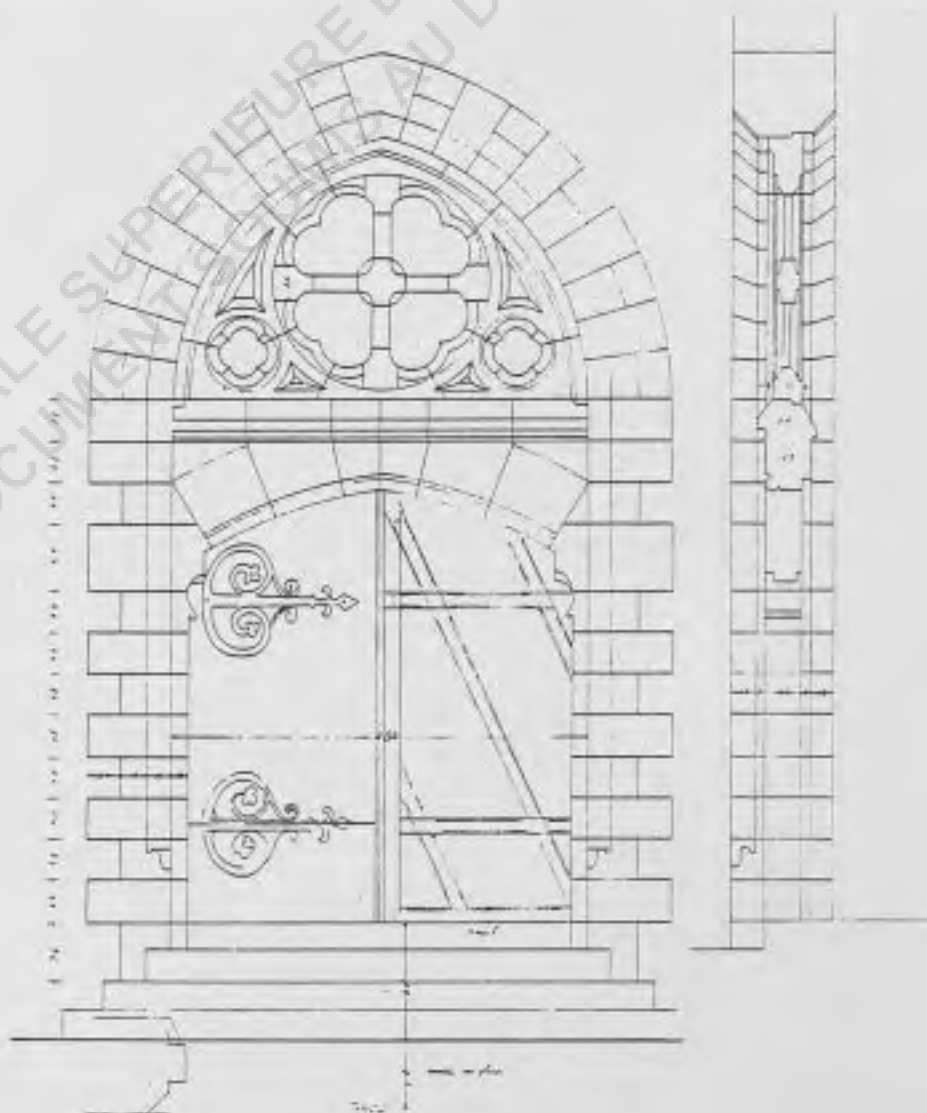
Elle présente un portail comprenant une large porte centrale et une fenêtre haute en tympan, inscrits dans la même embrasure.

Sur le fronton s'ouvre une très petite baie.

La porte est cintrée par un arc brisé très peu accentué.

La fenêtre haute a la forme d'un oculus polylobé.

La petite ouverture supérieure est coiffée d'un motif trilobé.



La simplicité des lignes de cette chapelle ne lui en donne pas moins une redondance certaine.

L'impact du thème de la nef voûtée met en place une conception traditionnelle. Celle-ci apparaît d'une façon variée, mais aboutit à un projet inspiré de l'art gothique.

Rien ne permet de dire si, en dessinant cette chapelle, Montfort fait volontairement référence aux églises gothiques, ou bien s'il répond à une "mode Nantaise".

En tout cas, le parti arrêté par l'architecte valorise la construction, en définitive assez modeste.

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE NANTES  
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

ARCHITECTURE RELIGIEUSE

- Projet d'un mausolée
- Projet d'un monument aux morts à Nantes
- Monument funéraire de Monsieur Echappé  
(cimetière de la Boutellerie - Nantes)
- Monument funéraire de Monsieur Sibille  
(cimetière de Miséricorde - Nantes)
- Monument funéraire de Monsieur Guettrot  
(cimetière de Tours)

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE NANTES  
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

## PROJET D'UN MAUSOLÉE

-----

Parmi les archives de MONTFORT figure une esquisse aquarellée datée de 1871 et représentant un mausolée.

Celui-ci est de toute évidence dédié aux soldats tombés au cours de combats pendant la guerre de 1870, ainsi que le montrent entre autres choses, des tables mémoriales, les casques qui ornent la balustrade, des palmes symbolisant la valeur. Le paysage, derrière la coupe suggère un fait de guerre : ravin dominé à gauche par un tronc d'arbre déchiqueté. Il était sans doute prévu d'ériger le mausolée sur les lieux mêmes de la bataille, mais aucun document ne permet de localiser ceux-ci. Seule une croix de Lorraine apparaît à plusieurs reprises comme élément décoratif.

Ses dimensions sont les suivantes :

- Longueur : 8m50
- Largeur : 5m
- Hauteur : 8m

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE ET D'ARTS APPLIQUES  
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

### A) DESCRIPTION DU MONUMENT

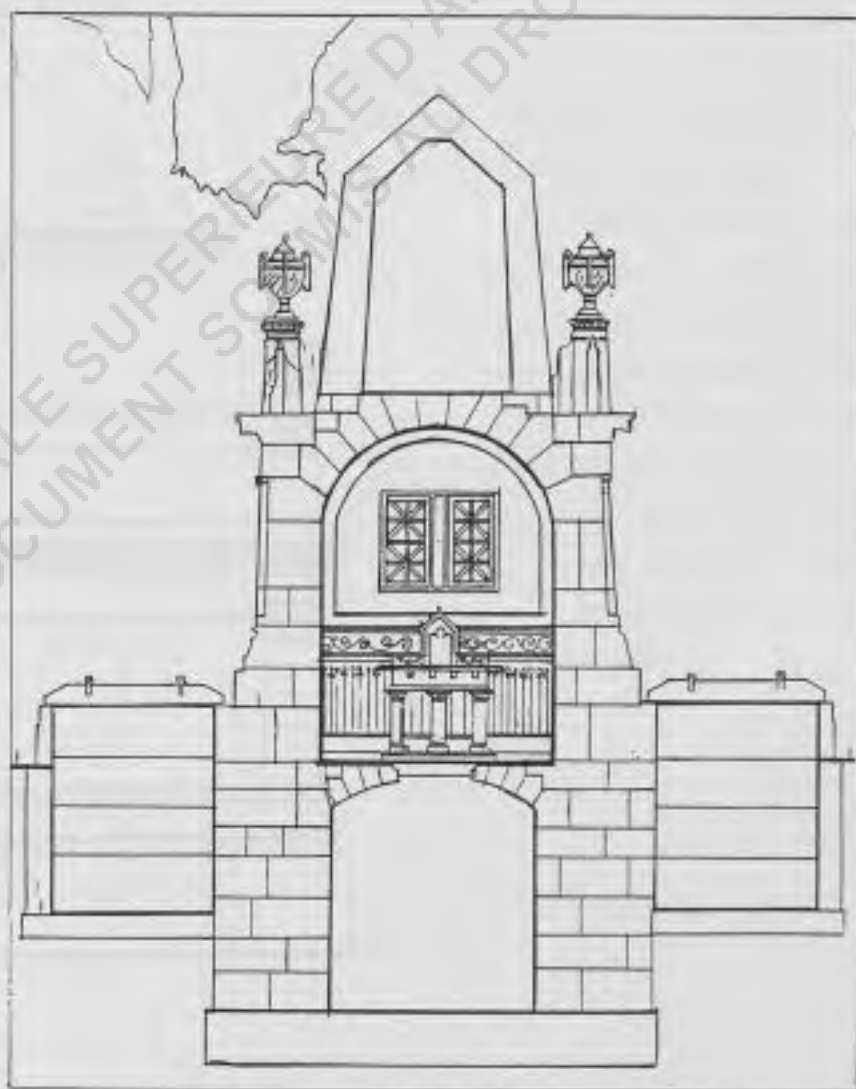
L'édifice abrite essentiellement une chapelle (coir coupe avec autel). Celle-ci est voûtée en plein cintre. Elle est éclairée par deux ouvertures pratiquées au-dessus de l'autel, dans le mur opposé à l'entrée. La voûte supporte une sorte de sarcophage.

Une terrasse fait le tour de celui-ci. Sa fonction est décorative : elle sert de support à la balustrade ainsi qu'à des caisses contenant des arbustes.

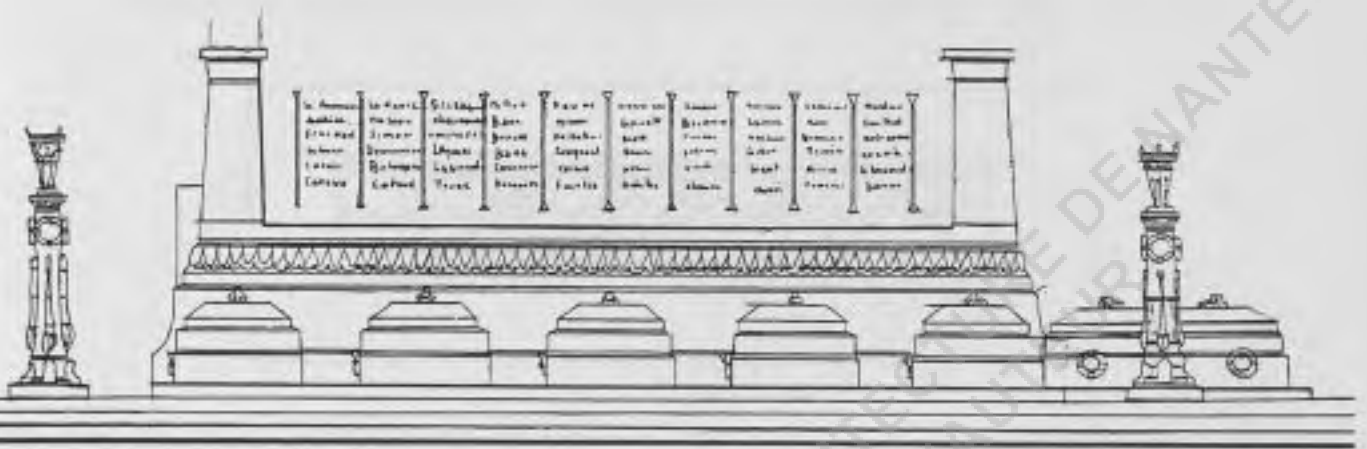
Sous la chapelle, une crypte.

Sur les parois latérales, à l'extérieur, les tables mémoriales.

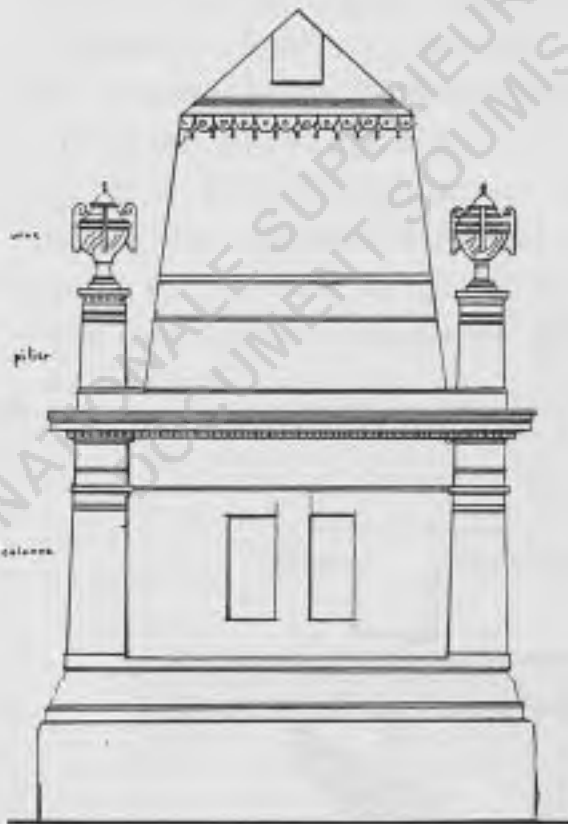
Devant l'entrée de la chapelle, un parvis de chaque côté duquel se dressent deux torchères en pierre et bronze, semble-t-il.



- Sur les côtés et par-derrière, sont disposés des caveaux surmontés de pierres tombales
- L'ensemble repose sur un triple socle



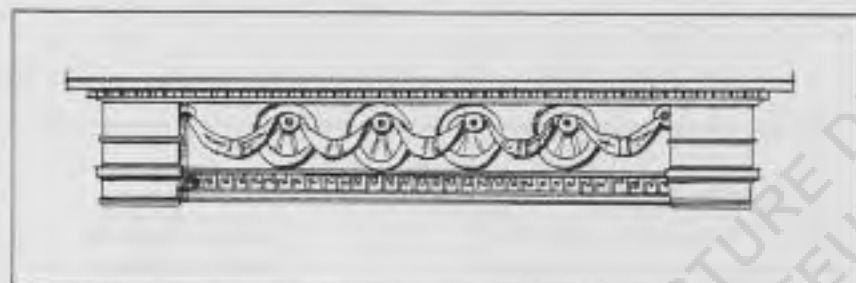
### B) ORNEMENTATION



### LA CHAPELLE

Les quatre pilastres d'angle servent non seulement d'armature à la construction mais aussi d'élément décoratif en se prolongeant au-dessus de la corniche pour former quatre courts piliers soutenant une urne classique.

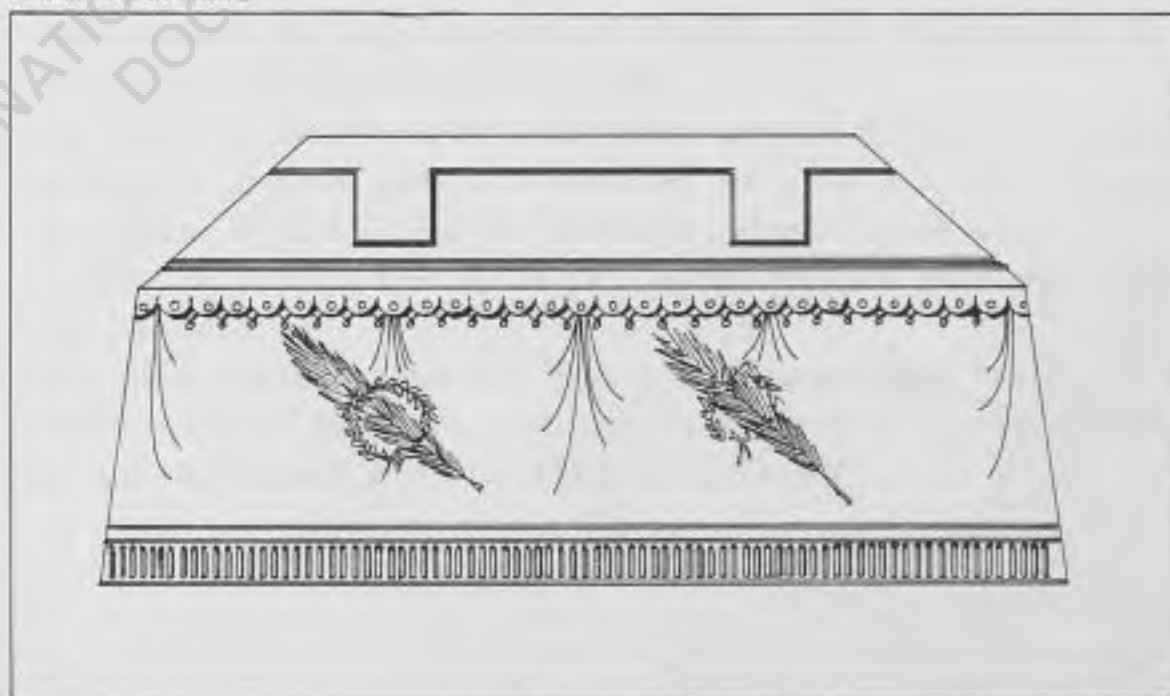
- Une corniche marque la séparation entre la chapelle et la partie supérieure de l'édifice en forme de sarcophage.
- Cette corniche est soulignée par une guirlande d'anneaux et de rubans (inspiration 18ème siècle).
- Sous la guirlande court un bandeau sculpté d'une grecque.



- La base en saillie forme le socle.
- Une balustrade baroque couronne la corniche. Elle est lourdement ornementée de casques, de flambeaux renversés, de croix de Lorraine.

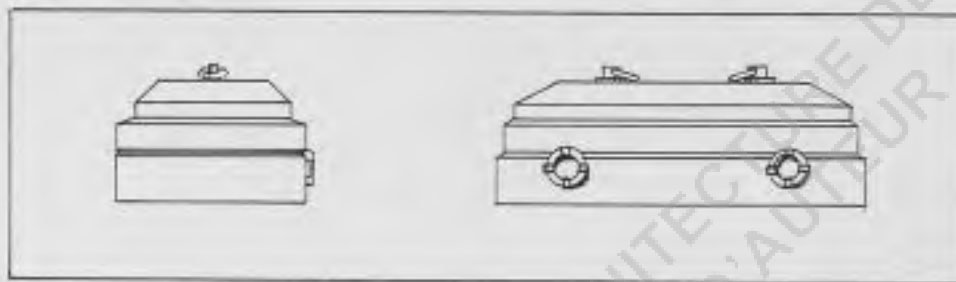
#### LE SARCOPHAGE

- Ses dimensions sont remarquables : Longueur : 7 m  
Largeur : 2m80 - Hauteur : 3m50.
- Le couvercle de forme pyramidale est orné d'une grande croix de Lorraine en saillie.
- La décoration du corps du sarcophage simule un drapé décoré de palmes passant dans des couronnes de lauriers et retenu tout autour par un galon.
- Une rangée de cannelures marque la base, au niveau de la balustrade.



### ELEMENTS EXTERIEURS

- Une torchère se dresse à chaque angle de l'édifice. Le pied a sur chaque face un flambeau renversé ainsi qu'un anneau en bronze (coloré en jaune sur l'esquisse)
- La sobriété des pierres tombales est à peine atténuée par la présence d'anneaux en bronze qui rappellent les cercueils.



### C O N C L U S I O N

Ce projet est à plusieurs reprises représentatif d'une architecture héroïque :

- par la commémoration d'un fait dramatique
- par une mise en scène elle-même dramatique, c'est-à-dire la construction d'un immense sarcophage sur une chapelle entourée de tombes
- par une surabondance de décoration symbolique tranchant sur la rigueur des lignes de l'édifice, comme pour bien marquer la vénération réservée aux héros, perpétuer leur gloire et le souvenir de leur sacrifice. C'est ce qui leur est dû au-delà du dépouillement de la mort
- par le fait que Montfort doit être personnellement concerné puisqu'il a pris part aux combats, et pour lui, la ceinture de gloire à mi-hauteur du monument, comme entre ciel et terre, ne symbolise-t-elle pas les offrandes spirituelles des vivants ?

C'est dans cette mesure que peut s'expliquer sans doute la conception d'un mausolée-chapelle sous forme d'un temple païen sans grand rapport avec un édifice chrétien.

En tout cas, comme dans le projet du monument aux morts à Nantes, l'influence de l'Ecole des Beaux-Arts est évidente dans le graphisme et l'ornementation. Il est certain qu'une grande maîtrise du dessin permettait de concevoir une telle ornementation.

Il ne semble pas que des édifices de ce type aient été construits. Ni l'ouvrage de GADAIS, ni l'article du Capitaine SICARD n'en font mention.

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE NANTES  
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

PROJET D'UN MONUMENT AUX MORTS  
DE LA GUERRE 1870-1871 A NANTES

---

Montfort, comme la plupart des architectes de sa génération, participe à la guerre.

"... Nommé capitaine d'une compagnie, à Conlie, il se fait remarquer par son activité, sa bonne humeur, son entrain, son endurance et son esprit militaire... Il contribue à l'organisation et à la défense du camp et à l'achèvement de la redoute de Tennie.

Il reste à Conlie jusqu'à la prise du Mans, reçoit alors l'ordre de battre en retraite, et rentre à Nantes avec sa compagnie toute entière" (1).

Il est vraisemblable que l'élévation d'un monument à la mémoire de ses concitoyens revêt pour lui une signification particulière : dernier hommage à ceux qui ont péri et dont il a pu connaître le sacrifice.

Il s'agit bien là d'un de ses premiers projets d'architecte puisque Montfort a fini ses études avant la déclaration de guerre.

Nous disposons d'un seul document, en mauvais état, qui représente une élévation et une vue perspective aquarellée. Cette esquisse est traitée à la manière de ses travaux d'étudiant.

(1) Nécrologie de Montfort par Etève.



D'après la vue perspective, il est clair que ce monument doit s'élever sur la Place Méllinet dont on aperçoit les immeubles typiques en second plan.

La statue de Méllinet actuellement visible a été évidemment placée après la mort du Général, survenue en 1894.

#### L'architecture choisie

Il s'agit d'un monument sobre, d'une forme d'ailleurs courante : courte colonne quadrangulaire massive coiffée d'une petite pyramide, élevée sur quatre socles en degrés.

Un entourage certainement prévu en bronze délimite l'ensemble.



- a) La décoration affecte la façade principale
- inscription votive entre deux palmes (symbole de valeur militaire)
  - armes de la ville de Nantes
  - hermine de Bretagne
  - sur les autres faces sont gravés les noms des morts
- b) Des éléments décoratifs se retrouvent toutefois sur les quatre côtés
- à la base de la colonne, des hermines Bretonnes
  - sur le piedestal, une guirlande de feuilles d'acanthé d'anneaux et de feuillages stylisés et double torsade pour souligner les quatre faces (voir dessin page suivante).

N O T E  
=====

Les éléments décoratifs, bandeaux, guirlandes, torsades, atténuent la sévérité de la forme.

L'ornementation employée par Montfort traduit la symbolique du siècle puisant à toutes les sources.

Hermine soulignant le courant particulariste bretonnant très fort à cette époque (ainsi qu'en témoigne la production littéraire d'alors et la presse nantaise (cf. Bibliographie).

Palme : en hommage à la valeur militaire

Temple classique : à la gloire des héros

Divers décors floraux et abondance de guirlandes.

L'influence de l'Ecole des Beaux-Arts est évidente.

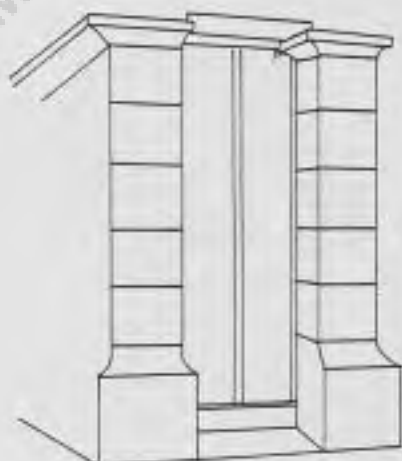
Ce sont là, les réminiscences d'un art décoratif qui va s'éteindre.

CAVEAU D'ERNEST ECHAPPÉ OU CHAPELLE FUNÉRAIRE

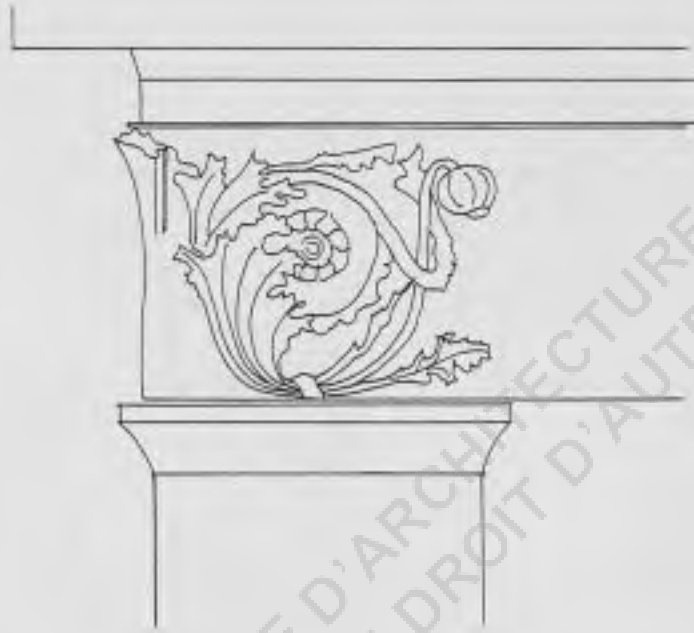


La construction en granit est massive. Tous les éléments de l'édifice sont rigides. Aucune ornementation, à part celle de la modénature ne vient rompre l'austérité du dessin.

Les piliers : ici l'architrave est soutenue par des piliers sans chapiteaux.



Cependant, l'illusion du chapiteau résulte de la présence du décor floral sculpté aux angles de l'architrave

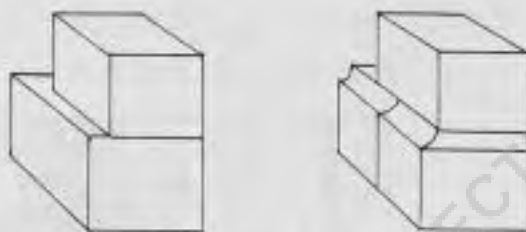


Le tympan est orné d'une croix celtique gravée en creux. Le côté massif de la corniche et du reste du bâtiment est tempéré par le traitement de ses angles (1) et de la partie supérieure du fronton en forme de pointe courbée.



Base : les pierres qui forment la base du monument sont plus larges.

Ceci répond à une triple nécessité : mieux supporter le poids de l'édifice massif, briser la verticalité des lignes et faire symétrie avec la corniche débordante.



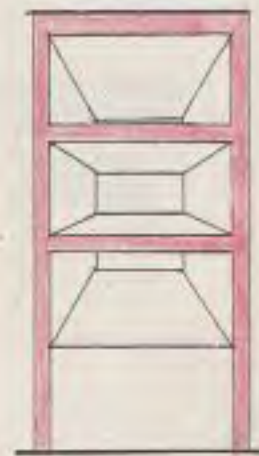
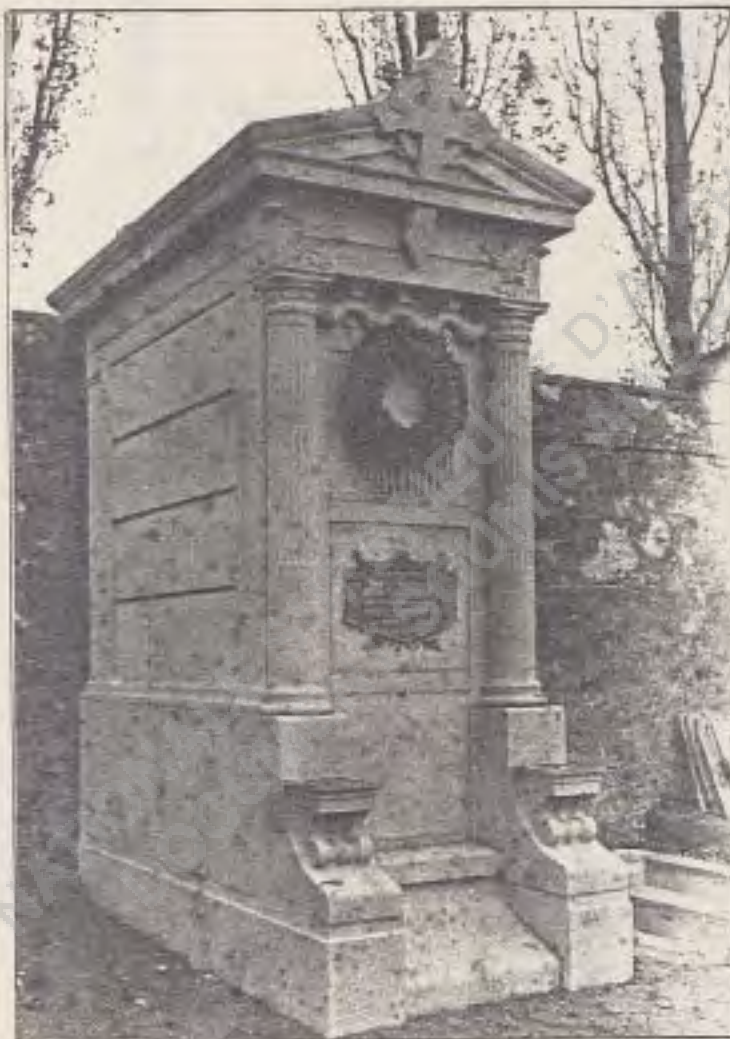
Chaque pierre de la base est taillée en moulure pour se mettre à l'épaisseur des parois.

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE NANTES  
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

LA SEPULTURE D'AIMABLE ANDRE SIBILLE

Montfort est choisi pour réaliser le monument. Sibille et Montfort ont été adjoints au Maire. Il semble que Sibille ait eu une carrière politique locale.

Montfort dessine un projet où le symbolisme religieux est discret. Cette sépulture est susceptible d'abriter trois cercueils. Le principe de l'enterrement est dévié de sa signification première puisque les morts reposent au-dessus du sol. Cette pratique est fréquente au 19ème siècle dans les cimetières urbains (Chapelle funéraire de famille).



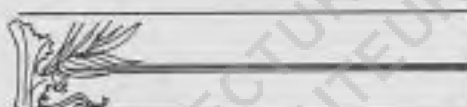
L'architecture de la tombe est classique, inspirée des romains. Il s'agit d'un petit temple en granit, dont la façade principale a deux colonnes qui soutiennent un fronton. Les côtés et l'arrière du monument sont en maçonnerie pleine, dépourvus de décors.

LA FAÇADE PRINCIPALE

Les deux colonnes monolithes portent une architrave décorée aux deux angles d'un élément végétal (deux rameaux d'olivier recouverts d'une feuille d'acanthé).



la 107 n'est pas  
gros 200, forte  
de hauteur

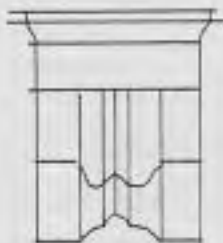


architrave

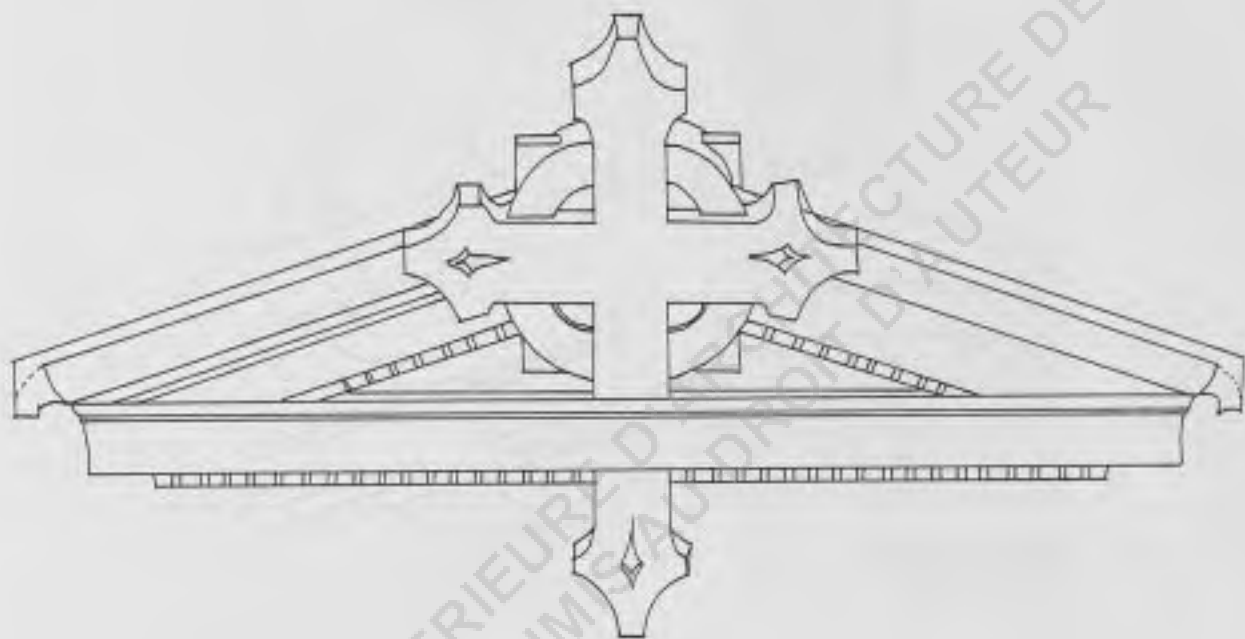
Le chapiteau composite  
est d'inspiration dorique



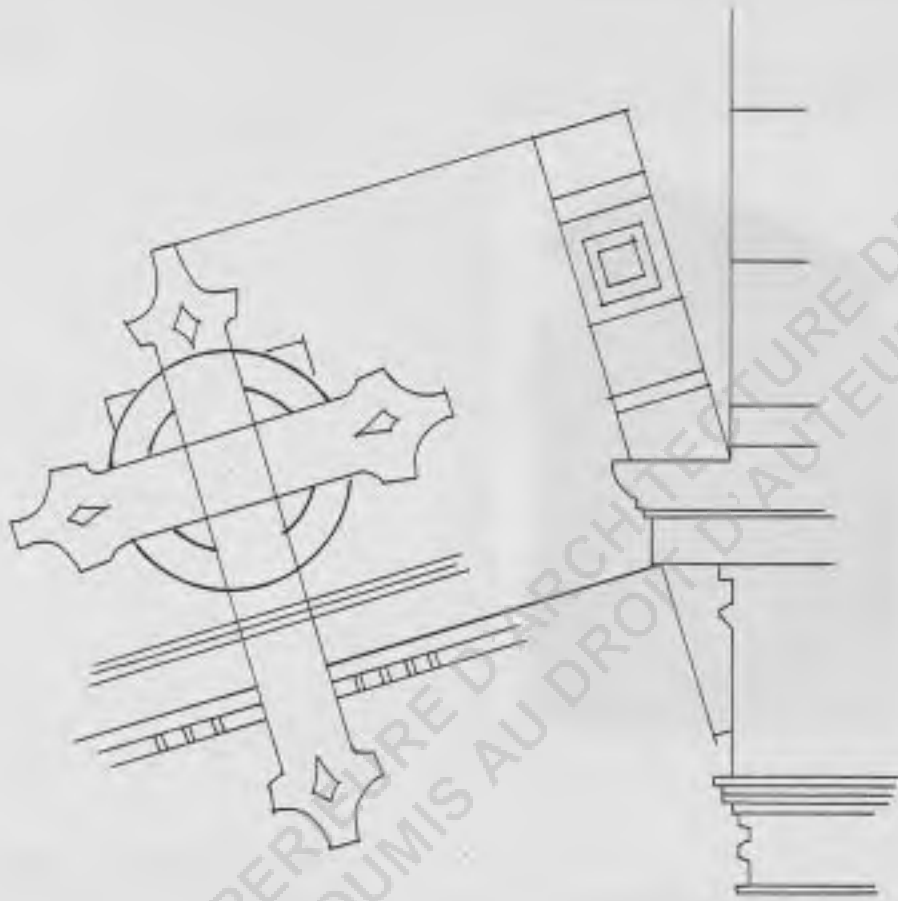
Deux consoles sont  
disposées à la base  
des colonnes pour  
recevoir des vases.



LE FRONTON



LE FRONTON : son tympan est réduit parce que délimité par un large larmier et une corniche épaisse. Une particularité : son profil oblique rompt la verticalité. Cet effet est renforcé par la disposition de la croix latine, en saillie et dont la branche intérieure semble avoir été glissée sous le larmier.

L'ELEMENT RELIGIEUX - LA CROIX LATINE

Il s'agit là du seul élément religieux dont la signification est rendue plus évidente par son orientation vers les personnes qui viennent se recueillir.

### Les côtés

Montfort travaille l'appareillage pour créer un relief.

Les joints en creux délimitent 4 rangées de pierres ; l'architrave et la corniche de la façade principale se retournent sur ces côtés.



### La plaque commémorative

Rouleau déplié souligné, couronné également par des éléments végétaux.

ECOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARTS ET ARCHITECTURE DE NANTES  
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT DE NANTES

Ce monument ne se remarque pas parmi les chapelles du cimetière Miséricorde (absence de monumentalité). Cependant, il a la qualité d'avoir été soigneusement conçu. On peut déceler une certaine délicatesse, élégance dans le traitement des détails que l'on ne retrouve pas dans la tombe de Monsieur Echappé.

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE NANTES  
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

CHAPELLE FUNERAIRE DE LA FAMILLE GUETTROT A TOURS  
=====

Montfort exécute la réplique du tombeau SIBILLE.

Il tire des leçons de l'antiquité classique.

Il s'inspire de l'ordre ionique.

Le choix de cette référence lui permet de satisfaire les clients.  
Aucune protestation ne peut être faite, le néoclassicisme ayant  
été accepté comme bonne architecture.



Montfort modifie quelques détails mais ne transforme en rien la forme générale (exemple, les chapiteaux).



Mais l'existence d'un socle et d'une base débordante donne moins de rigidité et plus d'élégance à l'ensemble, bien que les détails soient traités moins finement.

10210  
Asnelles  
(2)



Mouhens Montfort  
architecte  
16. Rue Rodière  
Loire



Mouhens Montfort  
architecte  
Rue Béra.



Nantes  
Loire inférieure



Loire inférieure  
Mouhens Montfort  
architecte  
Rue Colbert  
Nantes





00938

18184 / 360  
(XI)

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE NANTES  
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

## S O M M A I R E

---

. MAISON de MONSIEUR LEBLANC .....	Page 197
. CHAIRE et AUTEL .....	Page 209
. Le MOBILIER .....	Page 219
. MONTFORT ARCHITECTE DEPARTEMENTAL .....	Page 233
. DEUX PROJETS de CONCOURS .....	Page 244
. CORRESPONDANCE .....	Page 253
. LIVRET SUR LA PORTE ST PIERRE de NANTES .	Page 264
. CONCLUSION .....	Page 267
. DOCUMENTS PHOTOGRAPHIQUES .....	Page 274



ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE DE NANTES  
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

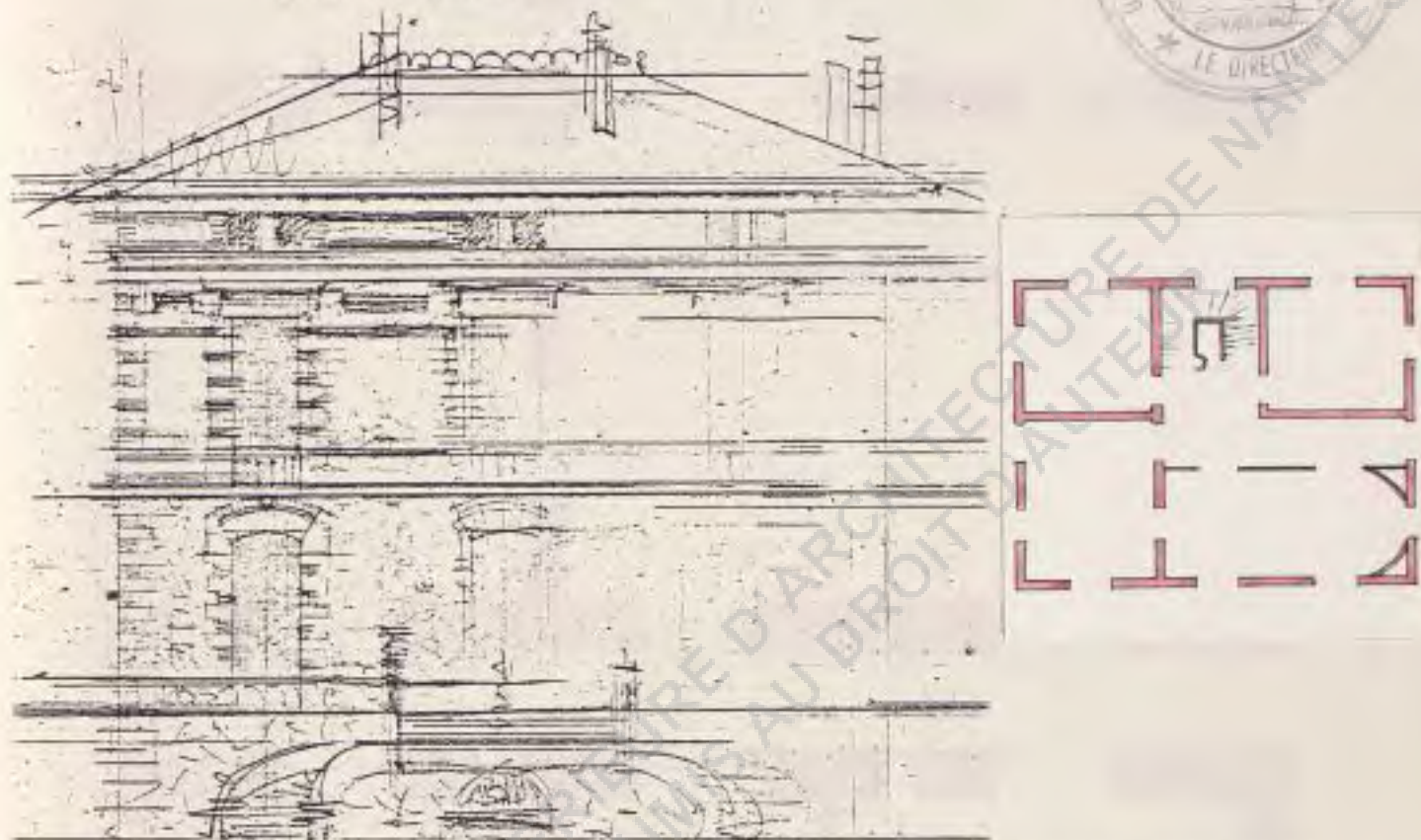
Maison de Monsieur Le Blanc  
au lieu-dit Les Perrières - Rue de Vertou

Années 1874-1875

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE NANTES  
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

Il existe quatre propositions dont la logique va de  
l'idée initiale au projet abouti.

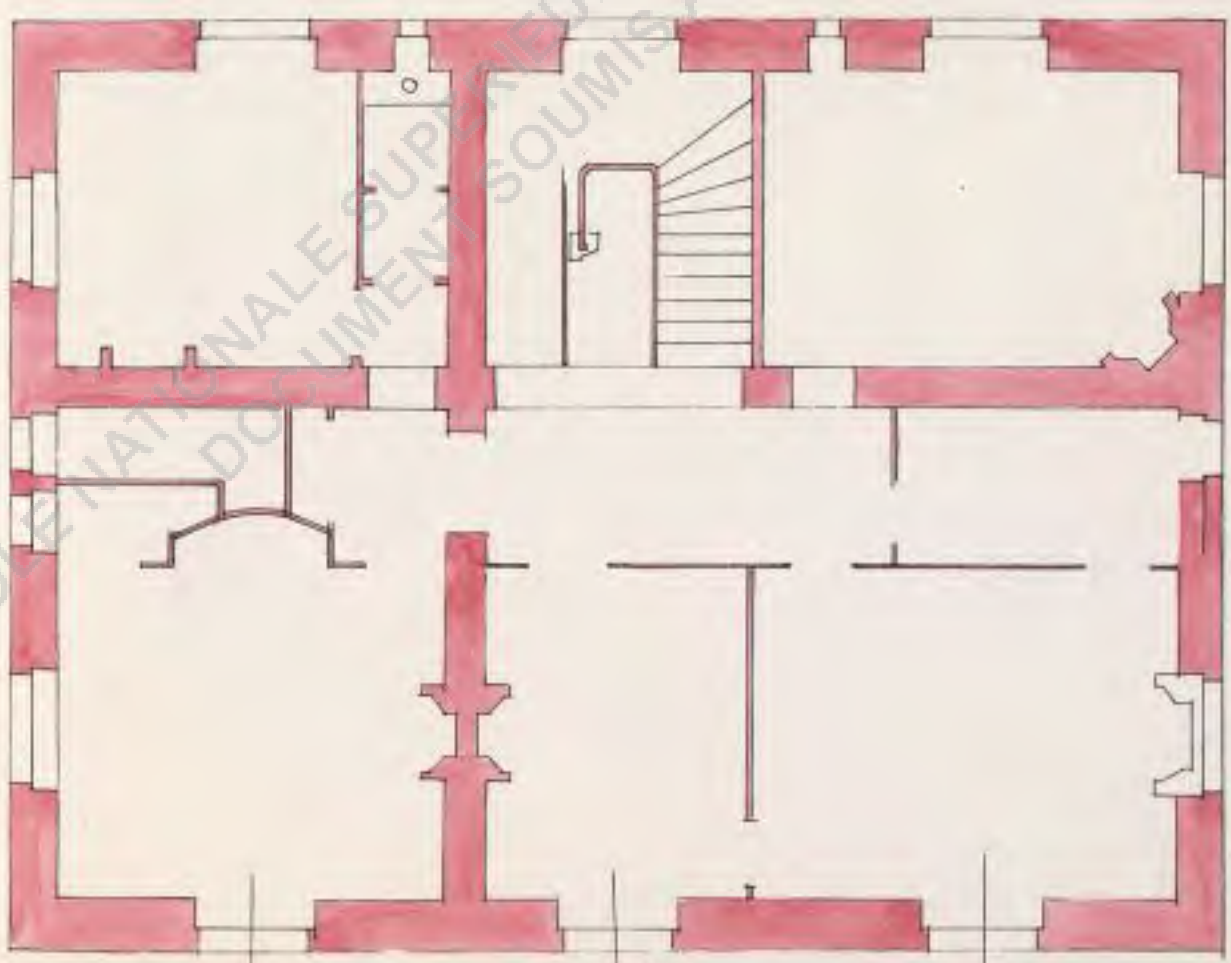
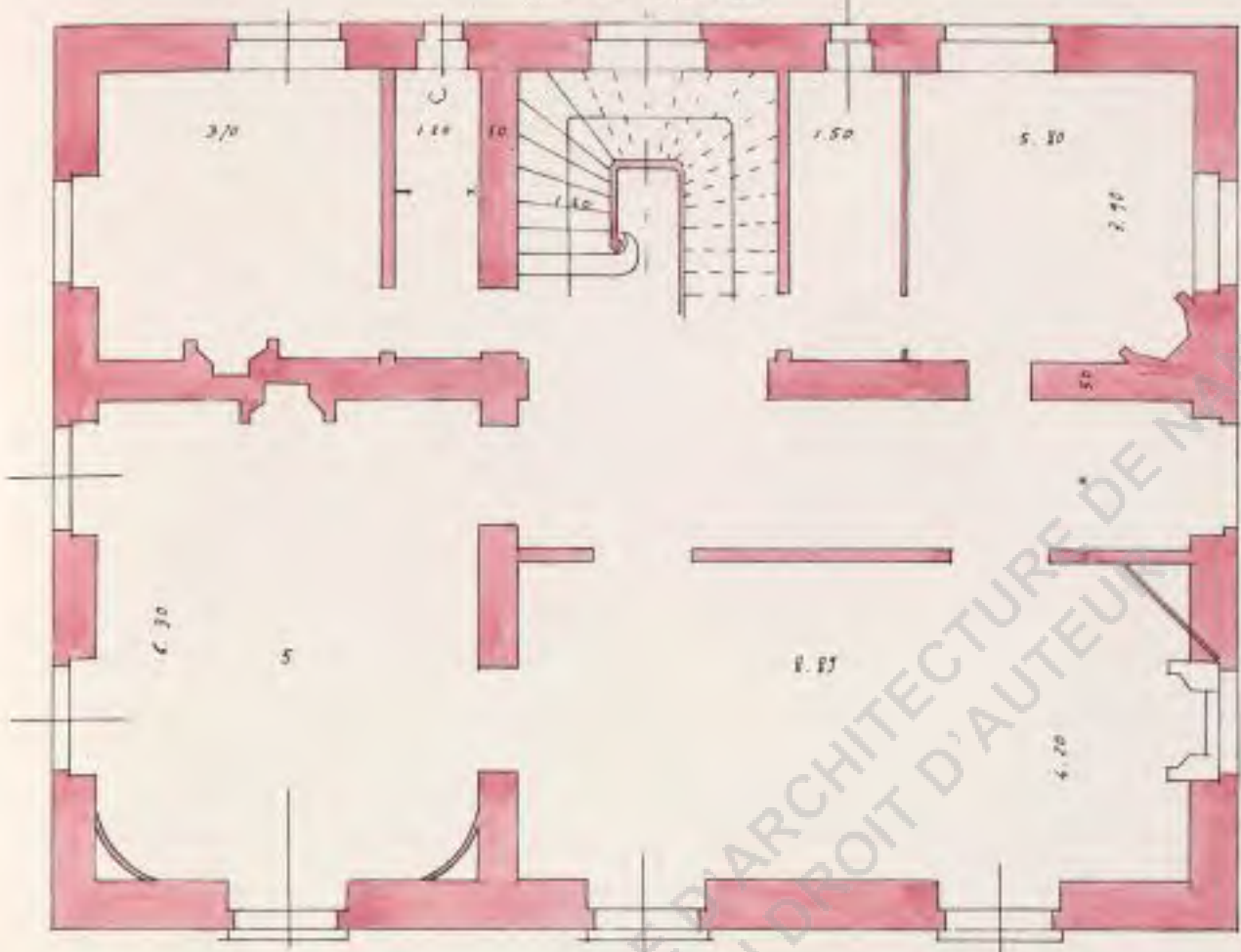
Idée INITIALE.



- Le croquis ci-dessus est l'image même d'une maison bourgeoise.
- Le schéma "a", représente la proposition de l'agencement du rez-de-chaussée qui se compose :
  - . d'une grande salle (probablement salle de billard ou salon)
  - . de trois autres pièces
  - . du départ de l'escalier, et
  - . d'un vestibule

Sur les esquisses, le traitement des façades diffère très légèrement, tandis que les plans, eux, se modifient à la 3ème position.

Rue de Chausée



premier étage

ECOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE DE NANTES  
DOCUMENTS SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

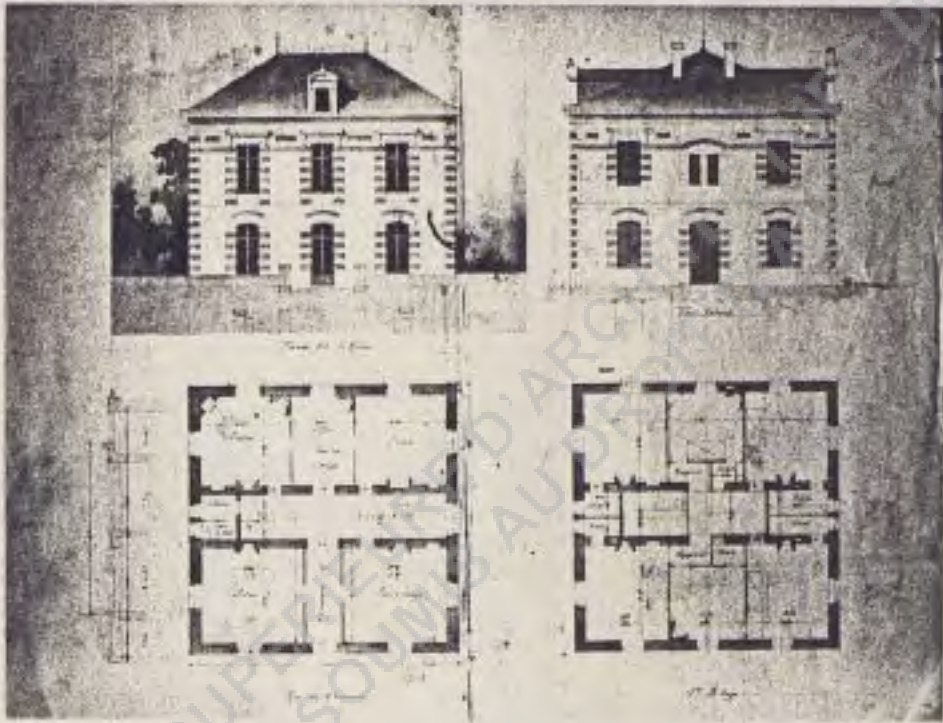


Ni la structure constructive, ni les plans ne changent.

Le dessin de la façade est plus détaillé : ainsi apparaît l'utilisation de la brique, décor polychromique classique.

L'ordonnance simple naît du jeu de la symétrie.

### Troisième proposition

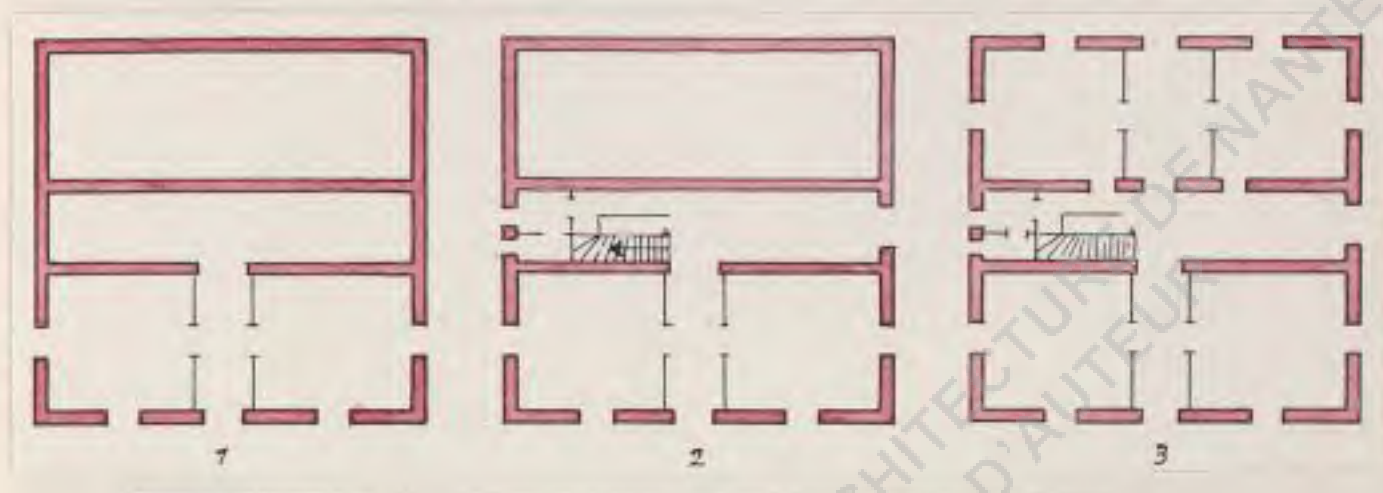


La distribution change totalement, les murs de refend sont disposés différemment.

La maison est découpée en trois travées longitudinales.



Les deux pièces de réception, séparées par un couloir, s'ouvrent sur la rivière, s'inscrivant dans la première travée, ce qui délimite ainsi trois espaces (fig. 1).



La deuxième travée est réservée à la circulation intérieure-extérieure, rez-de-chaussée - premier étage. Les cabinets d'aisance sont à l'arrière de l'escalier (fig. 2).

La dernière travée est divisée en trois pièces, la cuisine, la petite salle à manger ou office, et le cabinet (fig. 3).

Ce plan de rez-de-chaussée manque de noblesse, l'escalier est relativement étriqué, les deux entrées sont sans ampleur. La discontinuité du salon et de la salle à manger traduit bien cette faiblesse.

Au premier étage, la distribution dans la première et la troisième travée est identique : soit une chambre ouvrant directement sur le couloir et deux autres sur un petit dégagement. Chaque chambre, de belle dimension (24 m<sup>2</sup>) a son propre cabinet de toilette et sa cheminée particulière.

La conception de cet étage ne soulève aucun commentaire.

### L'élévation

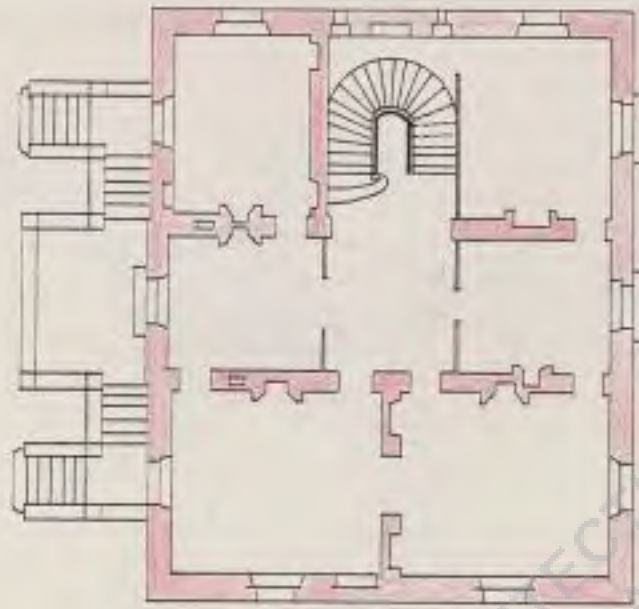
Les façades n'ont pas été modifiées, sauf au niveau des combles.



Dernière proposition : Projet définitif.

### Façade





#### LE PLAN

De nouveau un changement se remarque, l'emprise au sol est de 213 m<sup>2</sup> au lieu de 225 m<sup>2</sup>. Malgré cela, Montfort réussit à donner plus d'élégance à ce projet.

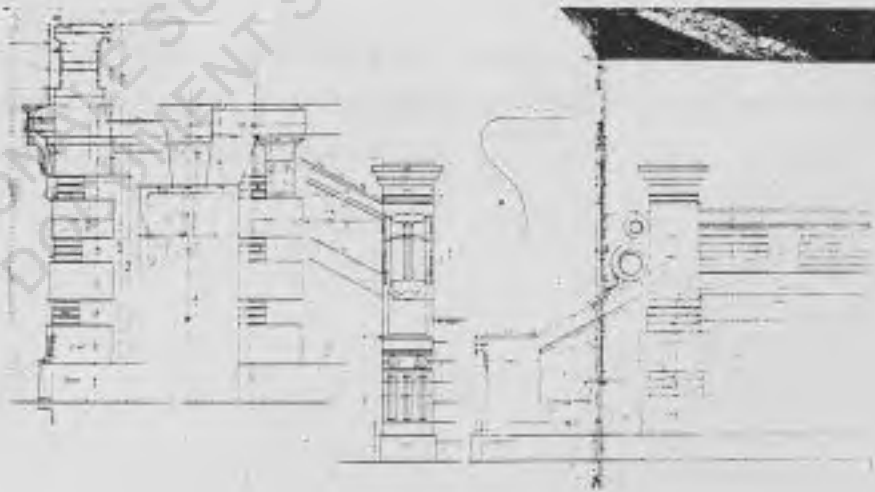
Une seule entrée subsiste et sert de salon d'été. Le salon est contigu à la salle à manger. L'escalier s'élargit, prend de l'ampleur, les espaces de circulation s'agrandissent bien sûr au détriment des autres pièces dont les dimensions demeurent satisfaisantes.

La façade s'enrichit. Alors que Montfort avait prévu l'entourage des ouvertures en briques et les murs en pierres blanches, il adopte la solution inverse : parements de briques sur les murs et ouvertures encadrées de pierres blanches.

Travail de l'entourage de la fenêtre de la mansarde (style Louis XIII).



Les marches du perron et sa rampe retiennent toute l'attention de Montfort qui a réussi à ne pas faire une verrue, mais un élément décoratif supplémentaire de la façade.



Les linteaux des ouvertures sont nettement mieux dessinés.



Nul doute que ce dernier projet plus élaboré et élégant, ait donné satisfaction au client. Mais la maison a été détruite récemment pour permettre la construction d'un groupe d'immeubles.

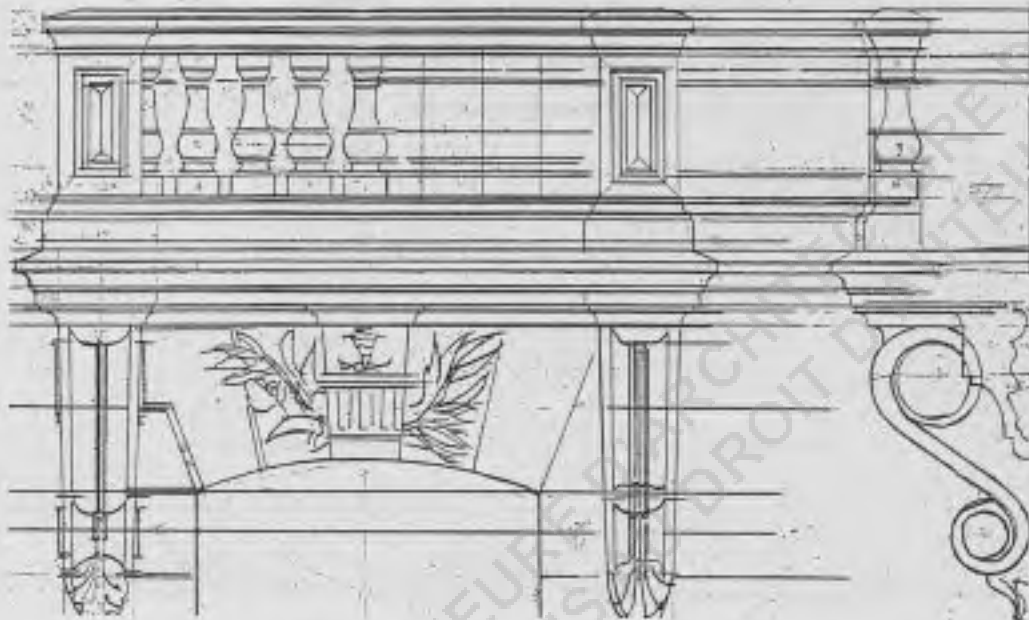
1874 : Montfort est encore jeune architecte. Il organise son projet simplement et lui configure sa clarté et son identité propres (maison bourgeoise).

- Echelle unitaire de composition
- Une novation n'aurait pas apporté à son client un surcroît de bonheur
- L'ornementation est discrète, toute la richesse naît du traitement des briques et pierres. Montfort agit dans la pure tradition classique...

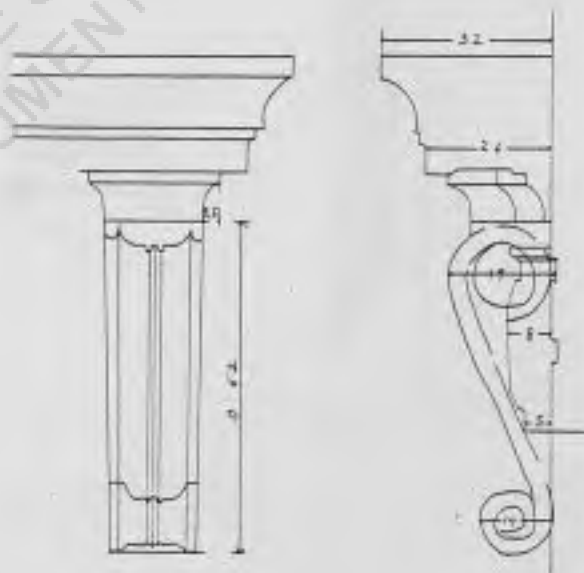
## TRAVAIL DU DETAIL

Le décor extérieur

- Le balcon est soutenu par 2 consoles à volutes
- Les balustres ont une forme en poire très courante, leur piedouche et leur chapiteau un profilé fort simple.



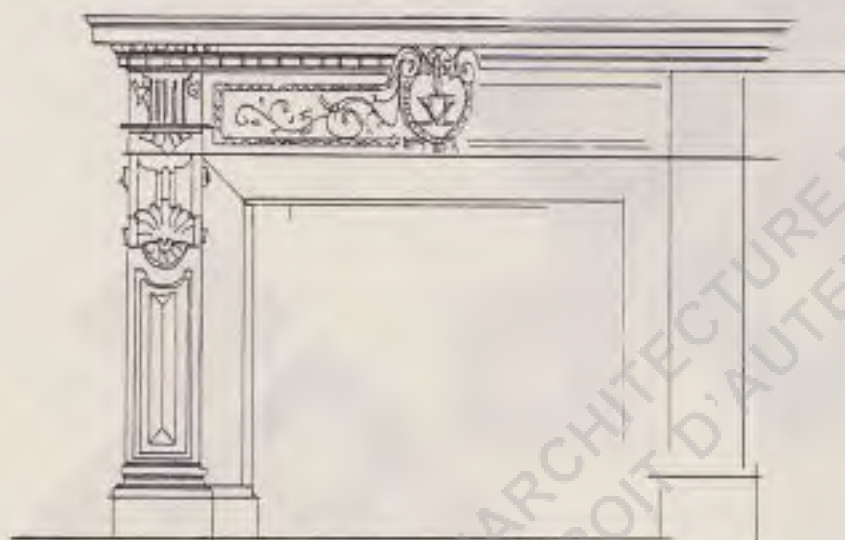
Des consoles identiques soutiennent des corniches couronnant les ouvertures.



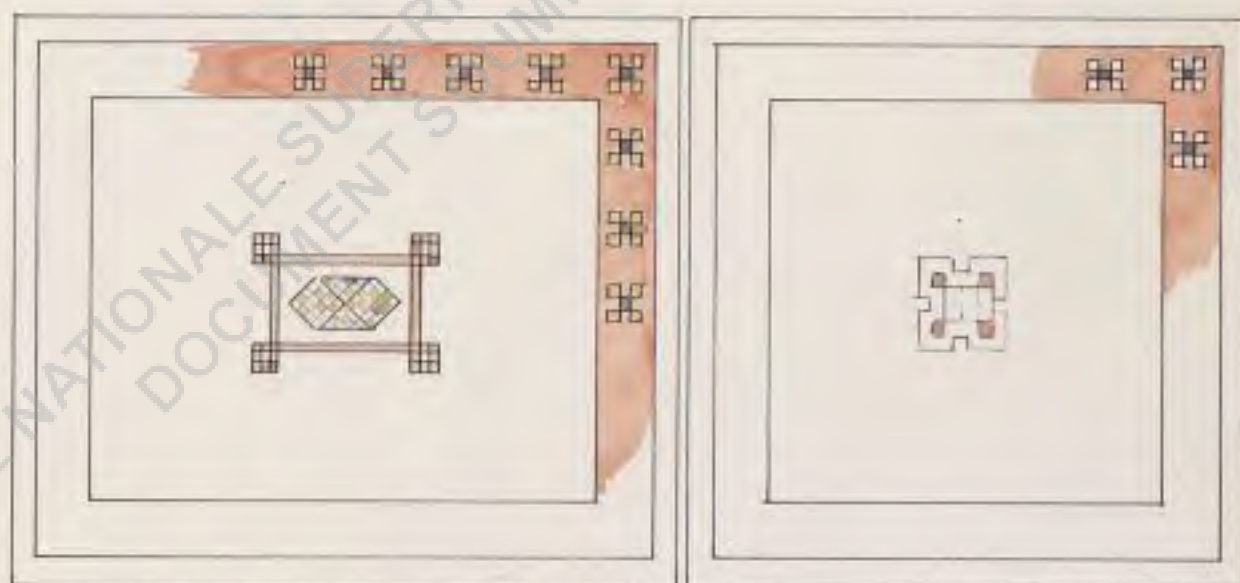
- Décors intérieurs

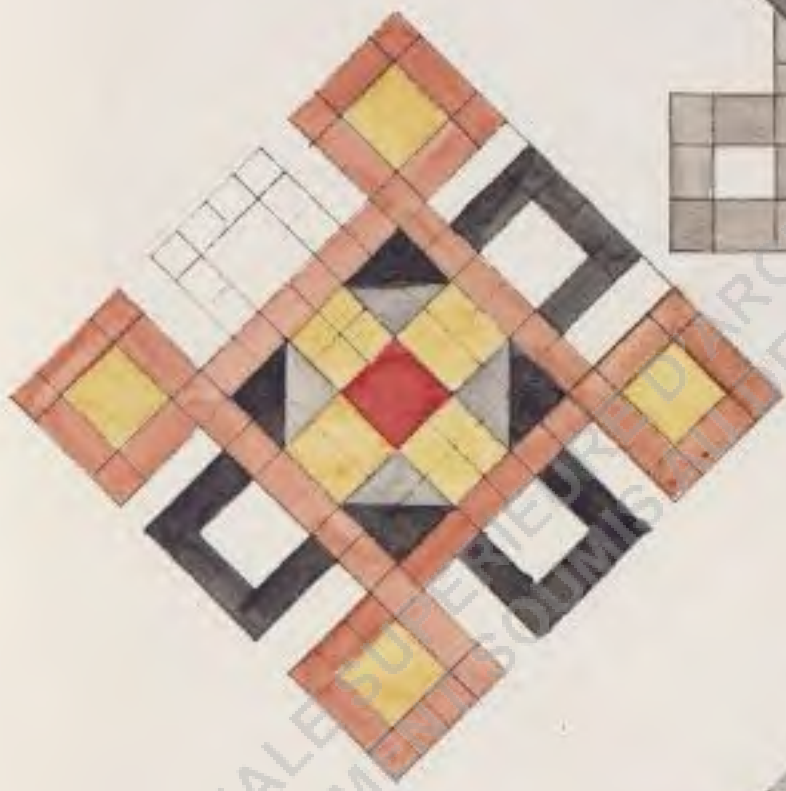
Montfort travaille également de près la décoration intérieure.

- Dessin de la cheminée de la salle à manger.



- Dessins des carrelages.





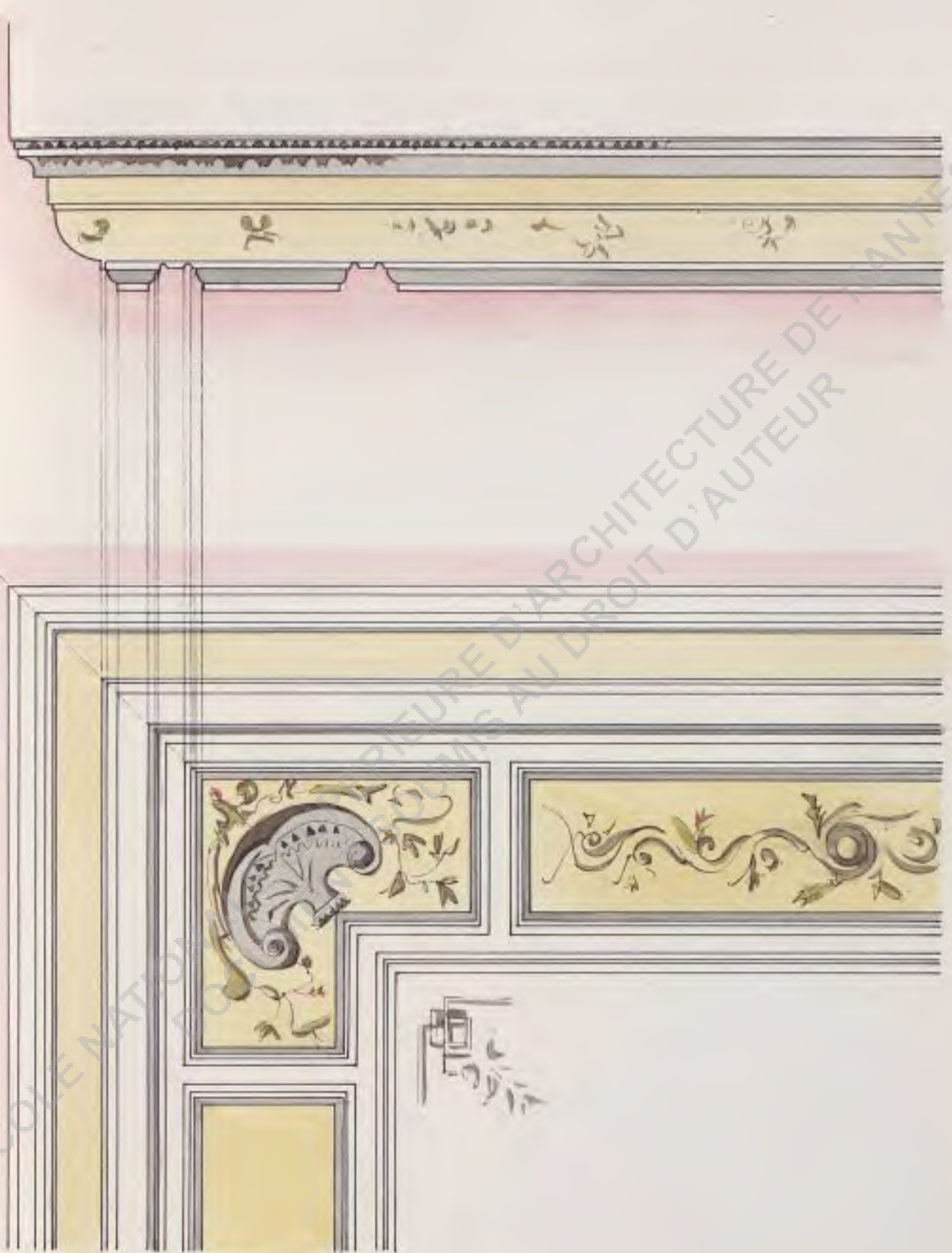
ECOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE ET D'URBANISME  
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

- Dessins des motifs destinés à décorer les murs.

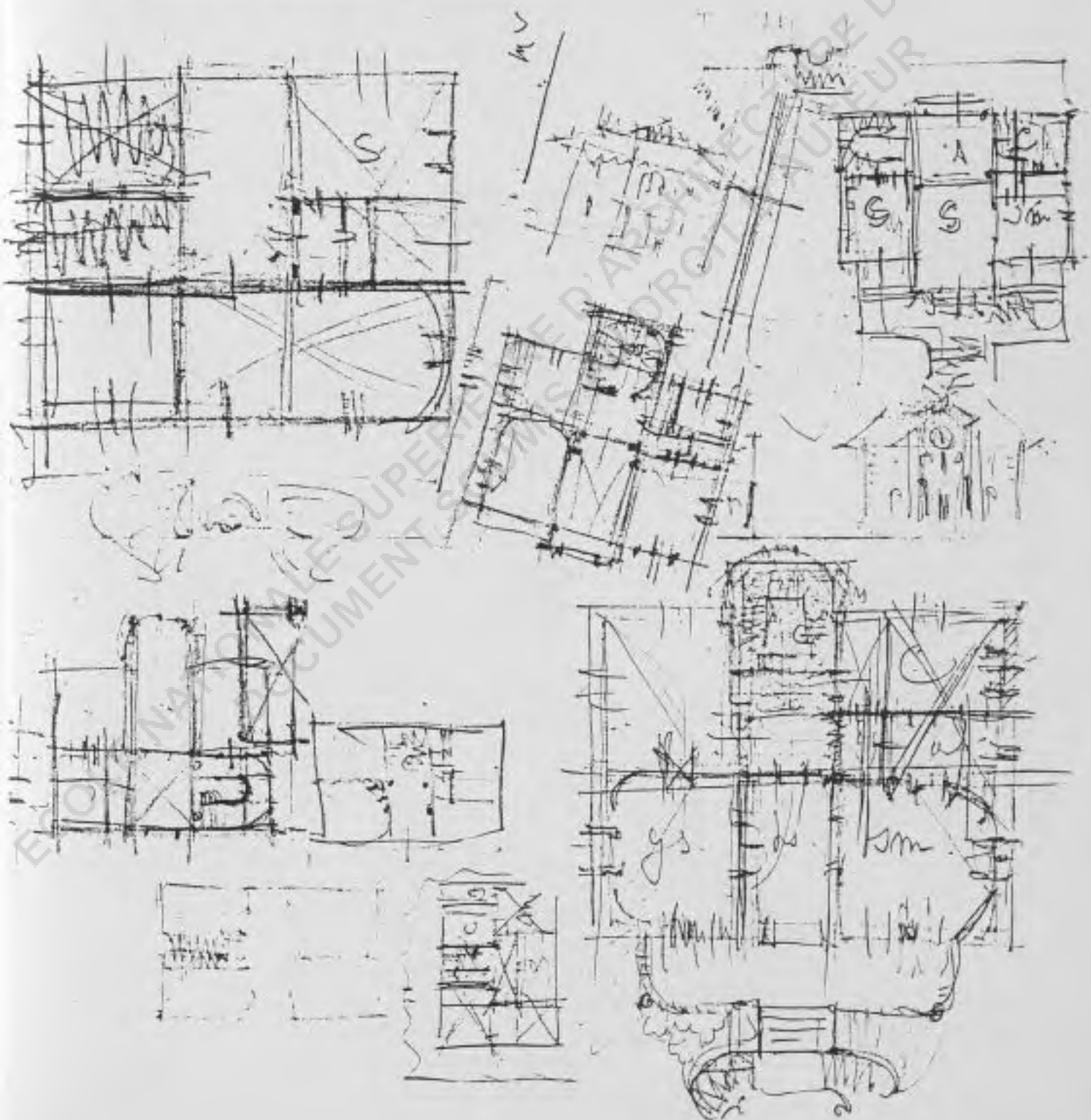


ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE NANTES  
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE MANTES  
MISE AU DROIT D'AUTEUR



La reproduction des dessins lisibles a l'avantage d'être compréhensible à tous. Cependant, encore une fois, il est nécessaire de rappeler que Montfort ne compose pas immédiatement des plans cohérents. Ceux-ci sont précédés par un travail de recherche griffonné sur des morceaux de papier divers. Ces documents sont nombreux et voici la photocopie de l'un d'entre eux (croquis de plans pour la maison de Monsieur Le Blanc).



CHAIRE ET AUTEL

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE NANTES  
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

## LA CHAIRE DE SAINT-SEBASTIEN (Mars 1885)

L'église de Saint-Sébastien est terminée et Montfort doit fournir la chaire et les confessionaux. Seule, la chaire figure dans les archives.

L'église de Saint-Sébastien est bombardée pendant la dernière guerre et un incendie détruit tout ce qui peut brûler à l'intérieur.

Elle est reconstruite, semble-t-il, telle qu'elle était au 19<sup>e</sup> siècle, c'est-à-dire dans un style qui se veut gothique.

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE NANTES  
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

Dans cette église qui mobilise l'intérêt des habitants de la commune, Montfort prévoit une chaire assez imposante en bois.

- Lettre du Maire : archives départementales - cote 19803 19804

Commune de Saint-Sébastien

12 Avril 1876

Monsieur le Préfet,

J'ai l'honneur de vous adresser un certificat constatant que les travaux de l'église paroissiale de Saint-Sébastien sont terminés et que la commune a participé à la dépense pour une somme de 3.200 francs.

Je profite de cette circonstance pour vous remercier en mon nom, au nom de tout mon Conseil et en celui de mes administrés, du nouveau secours de 5.000 francs que, grâce à votre bienveillant appui, l'Etat vient d'accorder à la fabrique de Saint-Sébastien.

Recevez, Monsieur le Préfet, avec mes remerciements, l'assurance de mon profond respect.

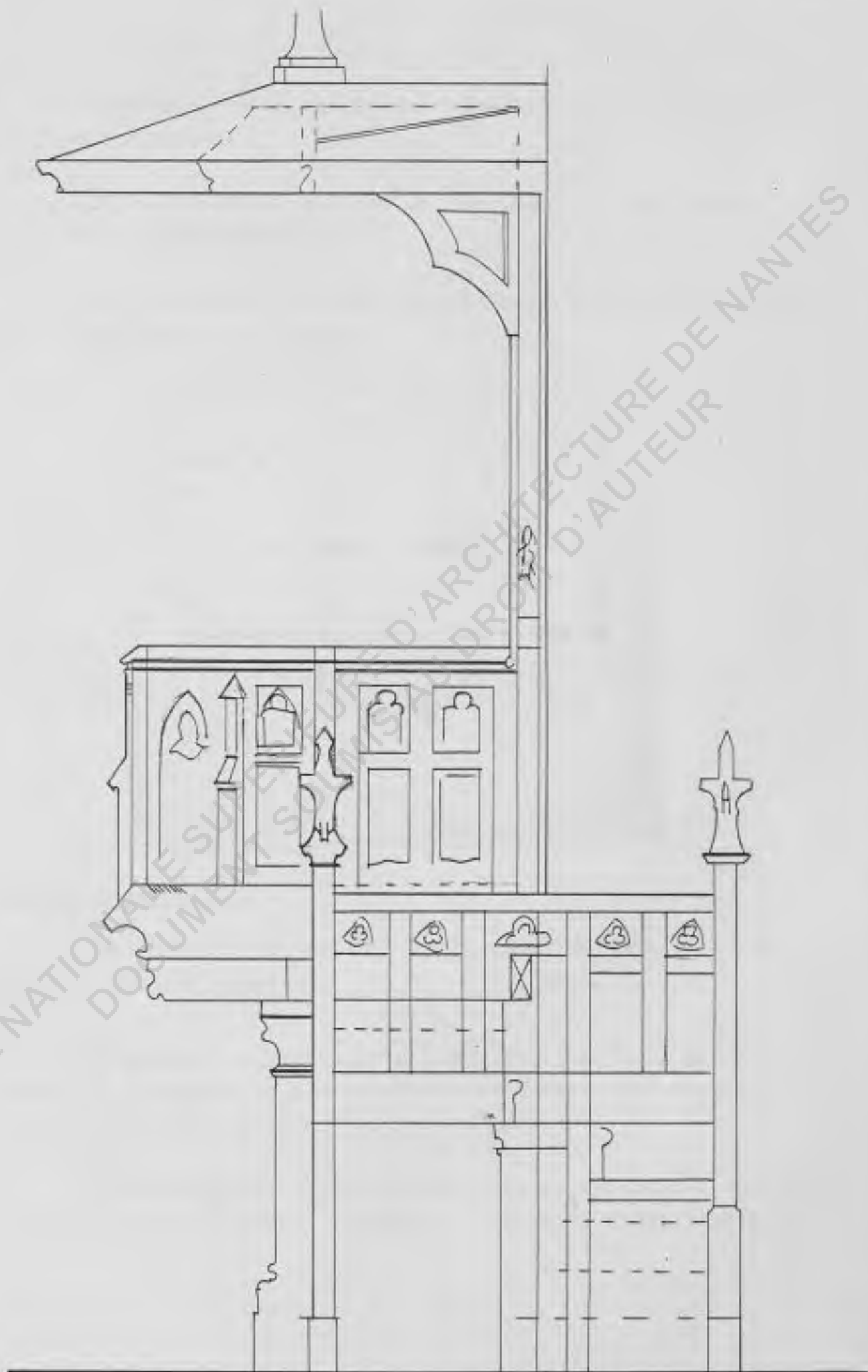
Le Maire, Mérot du Barré

#### ETUDE DU DESSIN DE LA CHAIRE

##### Composition

Un escalier à deux volées de 8 marches chacun conduit le prêtre à la chaire.

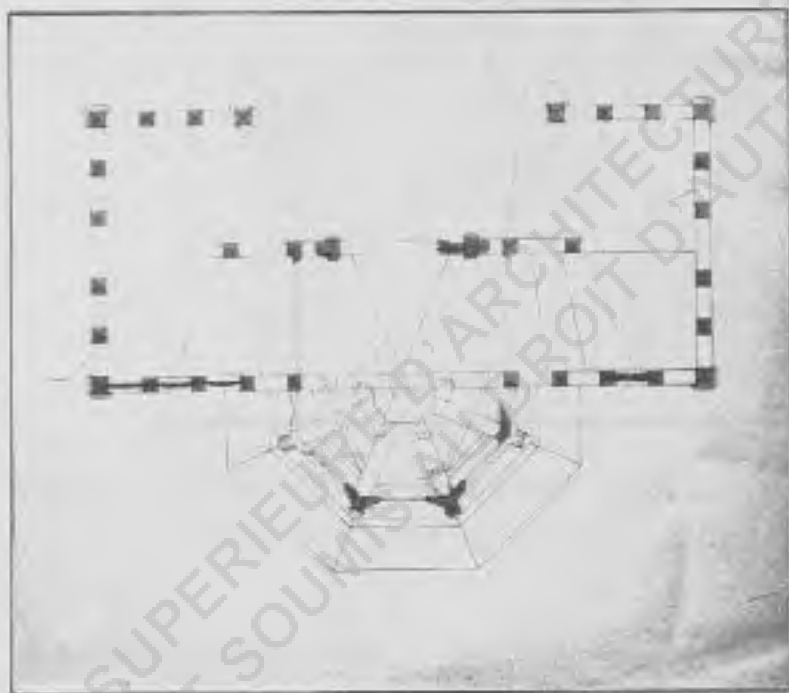
Le dais est supporté en arrière par un panneau.



L'avancée de la chaire est caractérisée par la forme d'un demi-décagone.

Chaque volée d'escalier est protégée par une rampe raccordée à la balustrade.

Cette disposition des éléments correspond à une composition habituelle de l'époque.



#### Système constructif

Des poteaux de section carrée emboîtés dans un socle, maintiennent les panneaux.

L'avancée de la chaire est soutenue par deux poutres ancrées à l'arrière de l'estrade et se croisant en avant à la limite du porte-à-faux, sur la poutre maîtresse.

Deux autres éléments de charpente assemblés sur les pièces ci-dessus viennent structurer l'avancée de la chaire.

## DECORATION



La vue de l'ensemble (chaise qui forme encorbellement et son socle) a l'aspect de trois colonnes qui supportent un lourd entablement.

La décoration accentue la composition verticale qui conduit à la croix : colonnes surélevées de trois fenêtres à arcs brisés, elles-mêmes surmontées d'une fenêtre trilobée étirée verticalement, le tout couronné d'une toiture plate coiffée de la croix gothique.

L'aspect général fait penser à l'art gothique.

En effet, l'élévation de la balustrade tripartite montre un décor par trois ouvertures ogivales flanquées d'une fenêtre trilobée.



Sur les panneaux de la rampe, des "lancettes" encerclant un décor trilobé accentuent la volonté de donner aux éléments un aspect gothique.



*Decor rampe*



*Lancette*

Ces deux figures ornent également le panneau du dais et suggèrent le principe d'une fenêtre ogivale.



Le sommet des principaux points d'appui verticaux de l'escalier est couronné par un fleuron, décor très utilisé pendant l'époque gothique.



*Fleuronné*



*Finale*



*Fleuronné de la chaire*

Notons que cette chaire ne présente pas une "diaphanéité" et un équilibre remarquable, tant par la composition hiérarchique de ses trois éléments (base - balustrade - rampe - dais et son support) que par sa décoration de plus en plus importante, au fur et à mesure que l'on s'approche du dais.

Montfort favorise heureusement la verticalité, ce qui allège considérablement la figure.

Il donne à sa chaire une bonne proportion, soigne la distribution du décor et s'attache certainement aux détails constructifs.

Il faut rendre hommage à un travail qui correspond à une époque véritablement révolue.

L' A U T E L

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE NANTES  
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

Dans les archives figure une étude d'autel (voir page suivante).

Ce décor est une reprise ultime des mêmes éléments architecturaux.

La construction est cohérente, équilibrée par le déploiement d'une base horizontale et l'élévation d'une flèche. Les colonnes créent, par leur répétition, une idée de temple.



Son dernier projet s'éloigne de "la verticalité". L'originalité de son système ornemental est inexistante. Cependant, Montfort veut composer un élément élancé. Les croquis ci-dessus sont révélateurs de cette volonté.



M O B I L I E R S  
-----

- Une chambre à coucher { Lit  
                                  { Tables de chevets  
                                  { Armoire  
                                  { Commode
  
- Un buffet
  
- Une bibliothèque
  
- Tables { Table ordinaire  
          { Table de chevet  
          { Console

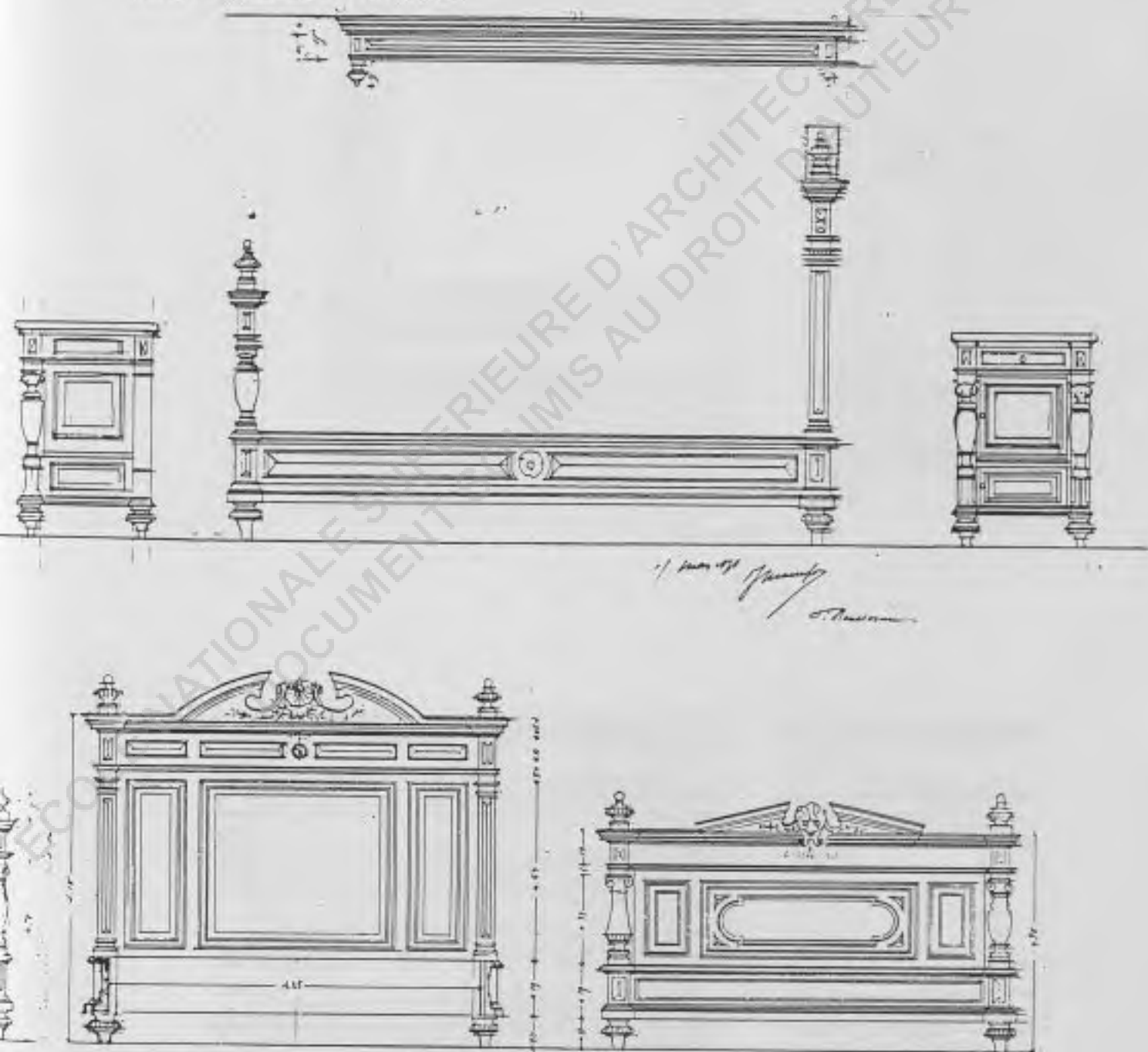
ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE NANTES  
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

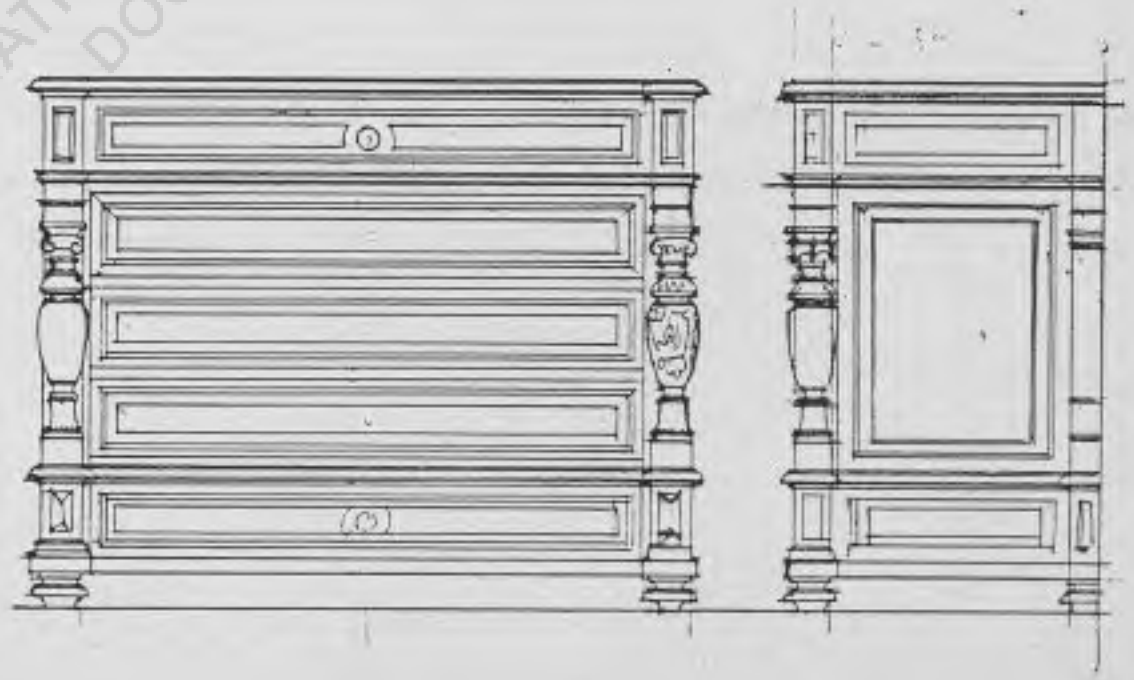
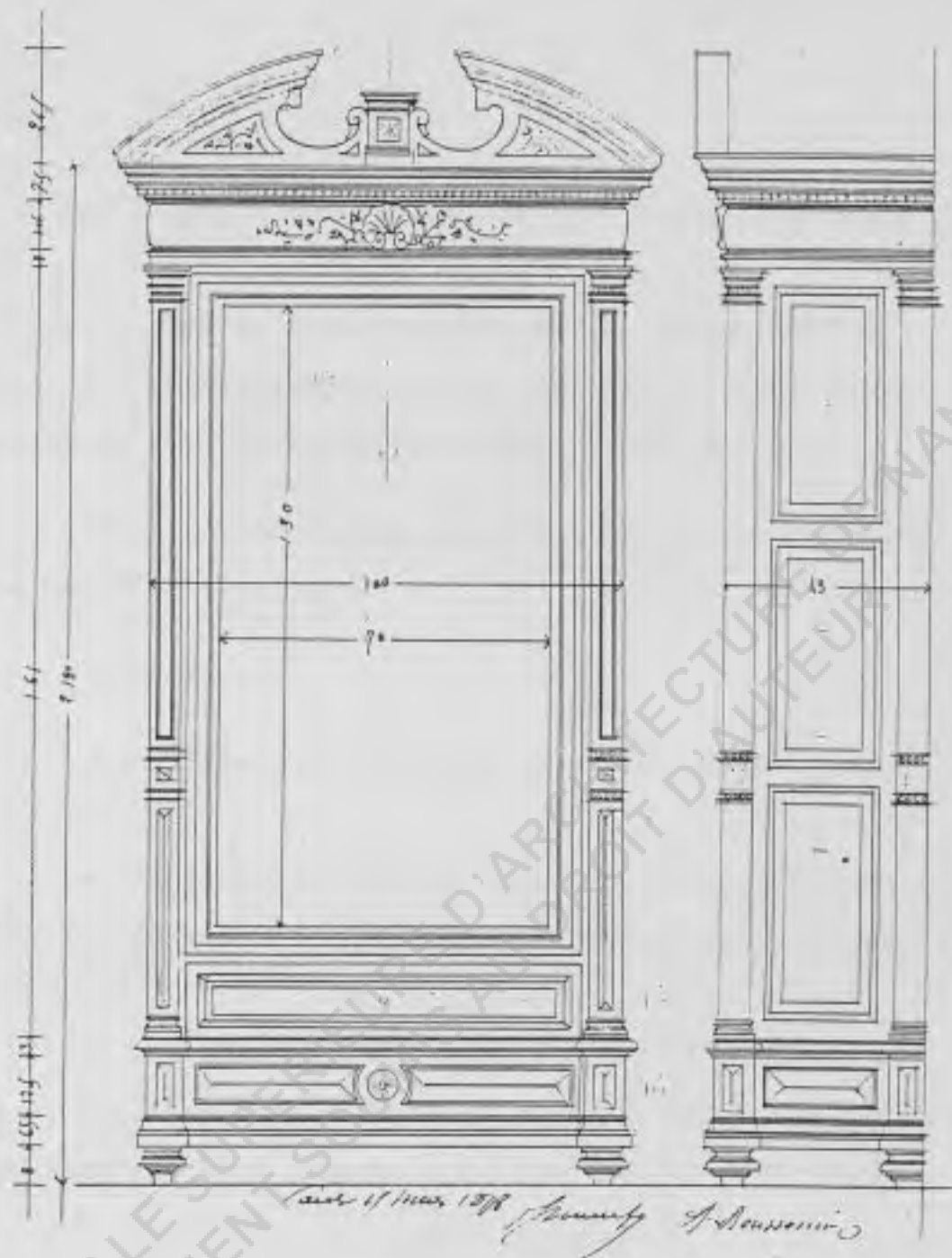
Au début de sa carrière, Montfort conçoit un certain nombre de meubles.

Les plans retrouvés ne sont, en effet, pas postérieurs à 1881.

PROJET D'UNE CHAMBRE A COUCHER - 1878

Le décor de cet ensemble est d'inspiration à la fois Renaissance et Baroque.





Les éléments décoratifs les plus caractéristiques sont :

- Colonne en balustres sculptées, avec chapiteau révélant une interprétation libre de l'art antique. Dans le projet du lit, elle est prolongée par un pinacle.
- Fronton interrompu encadrant un socle (l'armoire) ou une coquille (le lit).
- La coquille.
- Les arabesques symétriques au feuillage léger.

Les projets des meubles conçus par Montfort montrent la maîtrise du dessin et la finesse d'exécution de celui-ci.

Sur une planche particulièrement révélatrice à ce point de vue, Montfort combine en un seul dessin des éléments qui se trouvent être communs au lit et la table de chevet.

En outre, sur les dessins grandeur nature, la coupe accompagne rigoureusement l'élévation.

L'exécution de cette chambre à coucher est réalisée par deux artisans Nantais, Messieurs Baron et Boussomière (cf. lettre Boussomière du 15 Mars 1878).

Projet d'un buffet, Mars 1878.

Le décor de ce meuble est également d'inspiration Renaissance et Baroque.



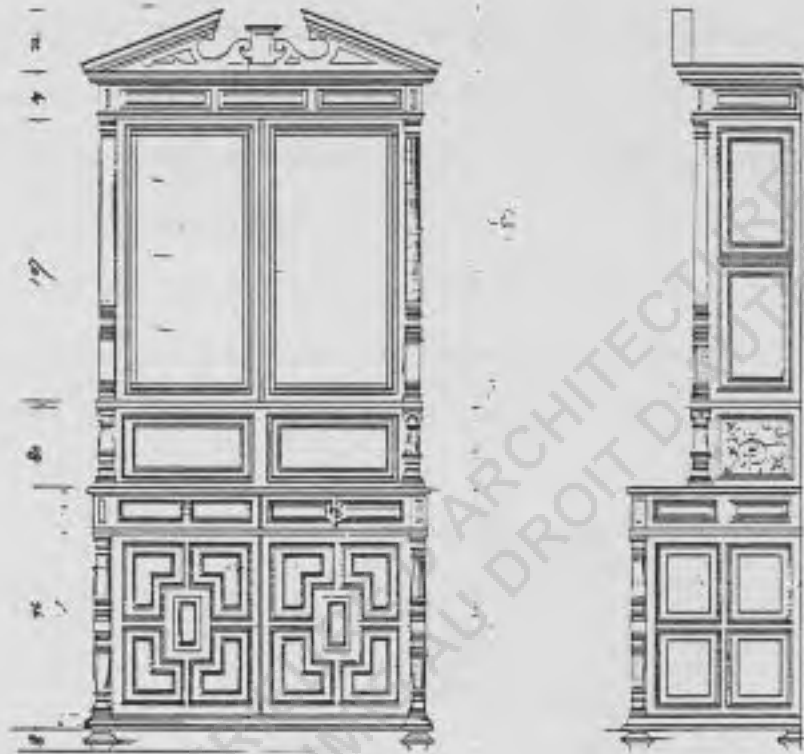
Les portes de la partie basse du buffet sont traitées de la même manière que les lambris que l'on rencontre dans la "maison Plantin à Anvers".



Montfort utilise encore des colonnettes pour encadrer son meuble.

La corniche interrompue rappelle celle de l'armoire de la chambre précédemment étudiée.

Montfort commence à étudier les proportions de son meuble puis il fait des croquis de décoration et enfin, il opte pour un buffet ayant 2,81 m. de hauteur et 1,30 m. de largeur.



Une des caractéristiques des documents des projets de mobiliers retrouvés, est de comporter des dessins d'exécution grandeur nature représentant des fragments d'élévation accompagnés de leur coupe.

Sur ces études, Montfort indique également les systèmes d'emboîtement des pièces. Considérons cela comme une des connaissances de Montfort qui peut réaliser la représentation fragmentaire de son meuble.

Bibliothèque Henri II, 1881

Il s'agit d'une commande de son cousin Chenantais qui désire avoir une bibliothèque style Henri II.

"Mais, je crois que les colonnettes seraient plus dans le style comme ceci... d'après un lit Henri II que j'ai vu à Kérogan. Colonne très mince du haut, va en augmentant jusqu'à la base, elle est cannelée.

La base finit dans un motif quelconque.

Ne penses-tu pas que le chassis des portes doit être orné de fortes moulures en relief" (extrait d'une lettre du 29 Juillet 1881).

Bazetelle 17. 7<sup>ls</sup>. 1881

Mon cher Jules.

Maman m'a communiqué hier le plan exact de la bibliothèque de papa, te demandant quelles modifications il y aurait à faire si j'adoptais ce plan. - Voici ce que je pense.

Le gabarit de la bibliothèque de papa - moins le fronton, l'élévation du corps de la bibliothèque et de la corniche & colonnettes à chaque bout - demi-colonnettes entre les montants - élévations du corps de la bibliothèque - trois de



Ce croquis te fera comprendre ce que je pense faisable. Tout est réglé, le plan fait à toi pour mettre tout au point. Entant cas je te remercie d'avance D

Montfort répond donc à une commande assez précise. Il fournit au menuisier les profils en grandeur.

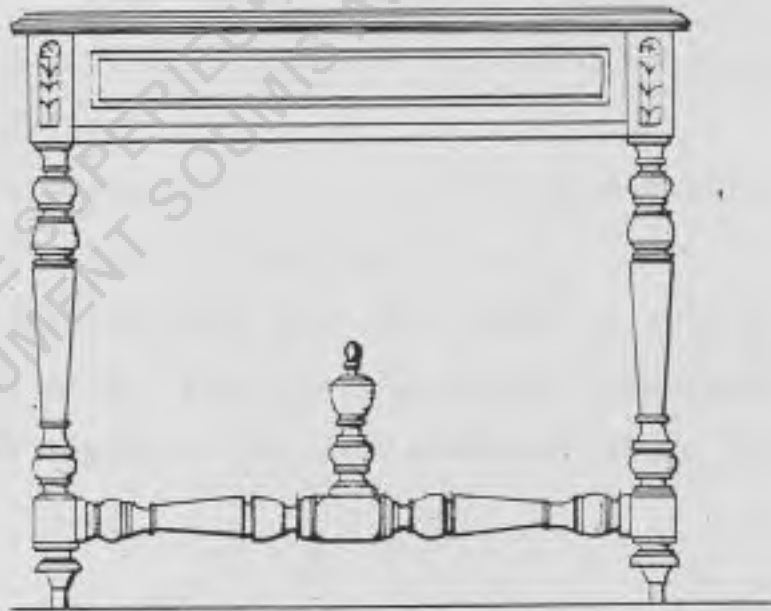
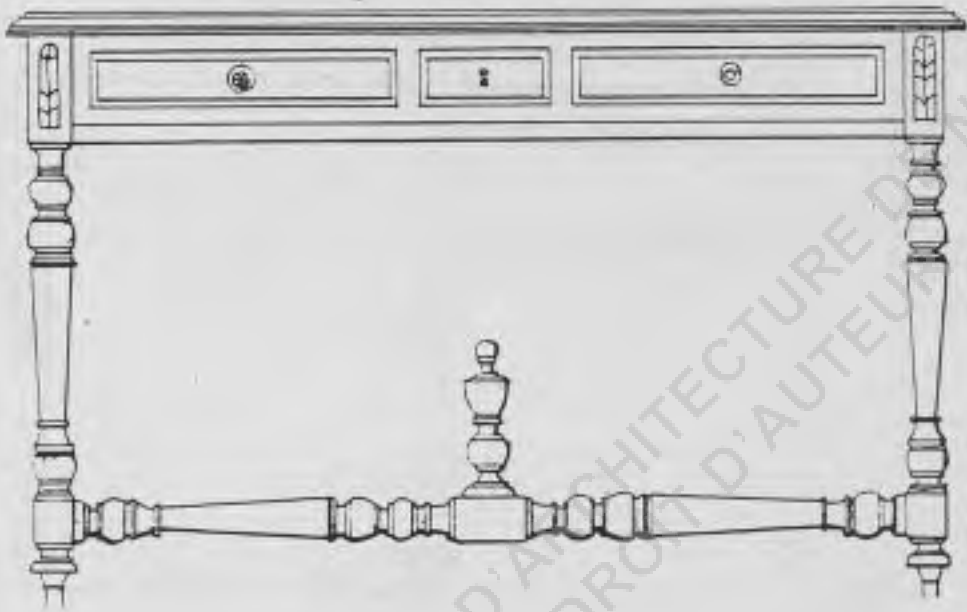
Monsieur Platreau s'engage à faire les sculptures de la bibliothèque pour 228 francs. Montfort lui avait fait un devis de 173,75 francs.

- 3 motifs frise	à 20	1'un	60,00 (prix Montfort)
- 3 motifs frise	à 25	1'un	75,00 (prix Platreau)
- 4 palmettes	à 2,50	1'un	10,00 (prix Montfort)
- 4 palmettes	à 2,50	1'un	10,00 (prix Platreau)
- 4 chapiteaux	à 15	1'un	60,00 (prix Montfort)
- 4 chapiteaux	à 20	1'un	80,00 (prix Platreau)
- 4 paires basses de colonnes			
	à 5	1'un	20,00 (prix Montfort)
	à 7	1'un	28,00 (prix Platreau)
- 3 rosaces	à 1,25	1'un	3,75 (prix Montfort)
	à 1,00	1'un	3,00 (prix Platreau)
- 4 pilastres	à 5	1'un	20,00 (prix Montfort)
corps du bas	à 8	1'un	32,00 (prix Platreau)

Ce tableau témoigne des pratiques de Montfort qui demande à l'artisan de travailler au plus bas prix.

Cette attitude doit être digne d'un architecte, mais non d'un gentilhomme...

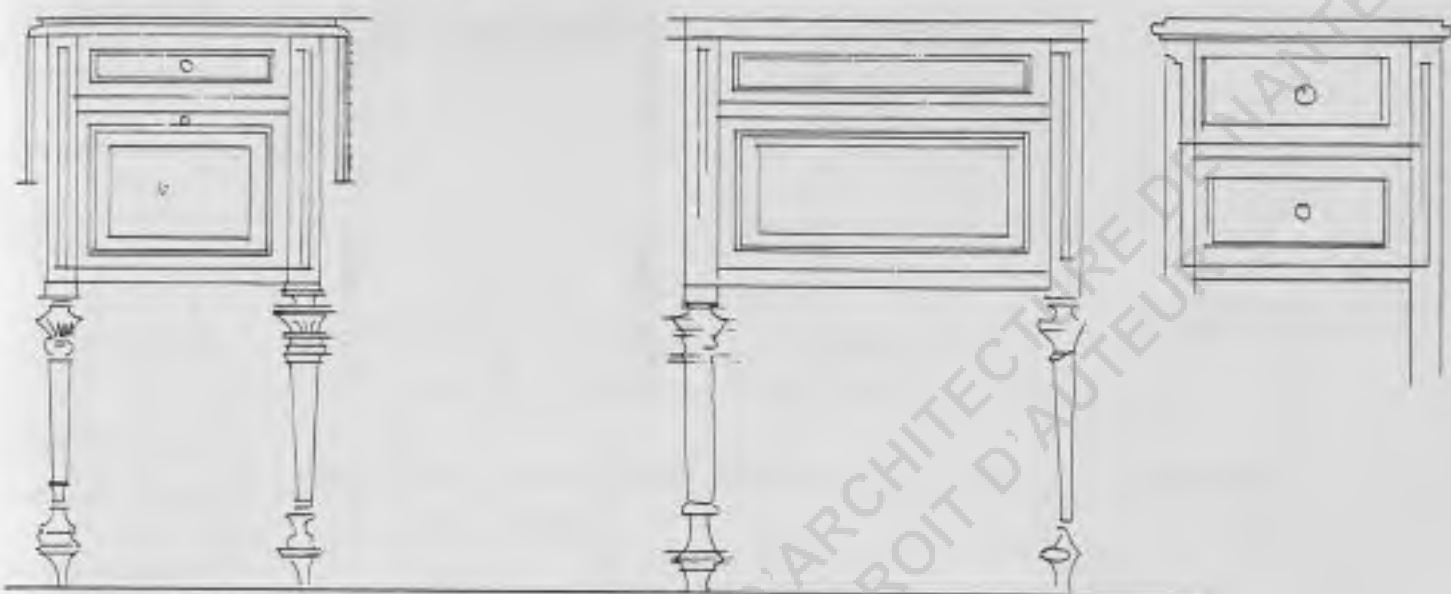
Table style Renaissance



Cette table allie le goût pour la période Henri II et une sobriété des lignes.

La décoration s'arrête à un travail des pieds et des croisillons en forme de balustre.

Table de chevet en noyer traité

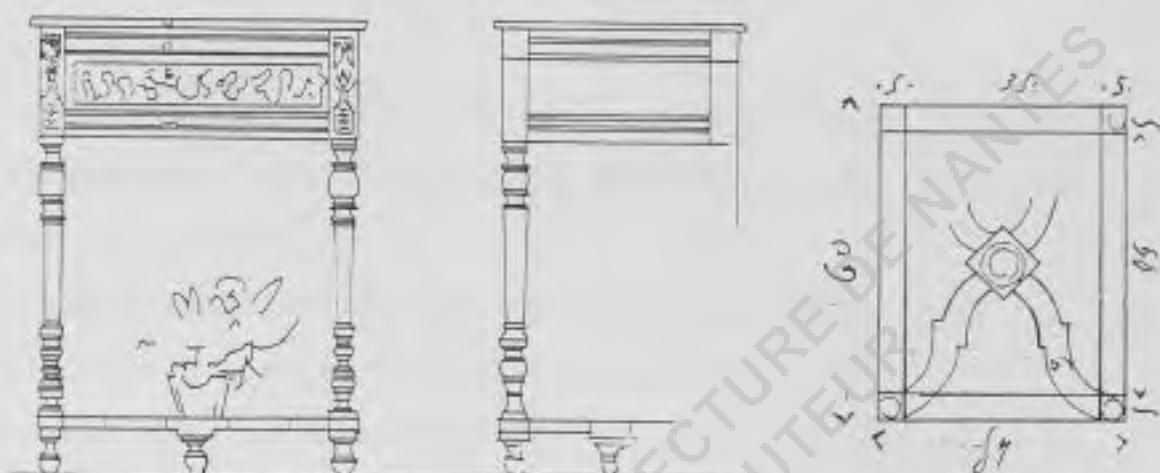


Il n'y a dans la décoration de ce meuble que peu d'éléments décoratifs.

La plupart des effets sont dus aux pieds cannelés et à la légère "modénature" des traverses.

Il est vraisemblable que cette table de chevet, par la découpe de ses éléments, se veut être de style Renaissance. Les lignes ont la même sobriété que la table.

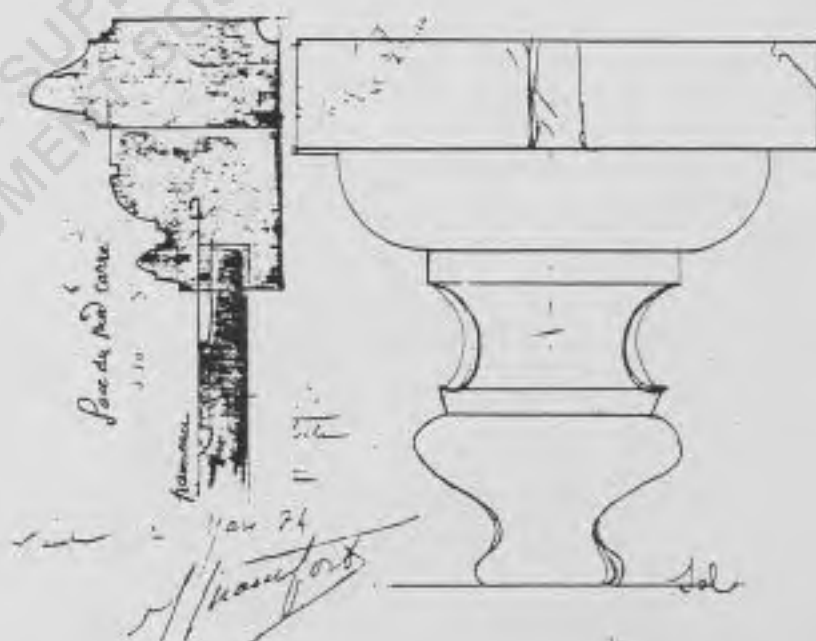
La console, Janvier 1884



Avec : ses pieds très moulurés, cannelés et terminés en toupie

ses traverses sculptées et ses entretoises chantournées

cette console de 84 cm de hauteur et 45 cm de largeur, devient un élément assez surchargé.



Ici encore, les dessins de Montfort révèlent que celui-ci s'applique à prévoir le système constructif et anime son trait d'une volonté d'exécuter un travail élaboré.

Observations sur les projets de meubles

D'une manière générale, les meubles se veulent de style Renaissance.

Il y a cependant des motifs décoratifs Baroques (fronton interrompu) ou de style Louis XIII (toupie sur l'entrejambe des tables).

Un regard plus averti dans ce domaine pourrait sans doute y découvrir d'autres ressources d'inspirations.

En tout cas, la décoration est toujours très poussée. Mais, Montfort ne suit-il pas simplement la mode de son temps ? A cet égard, un catalogue fin XIXème siècle de Leglas-Maurice célèbre fabricant Nantais de meubles, est révélateur.

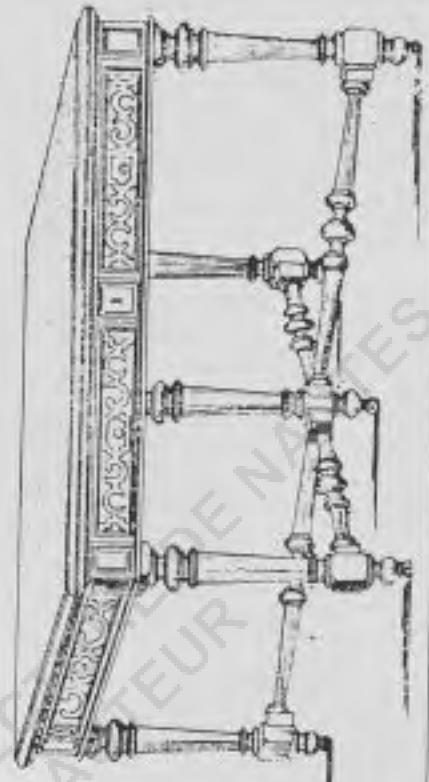
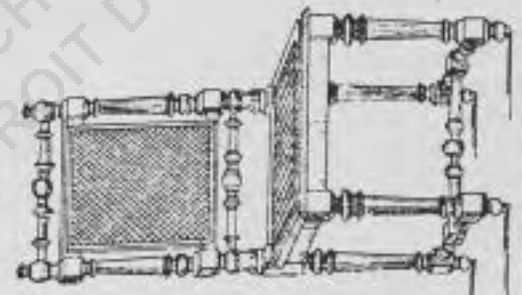
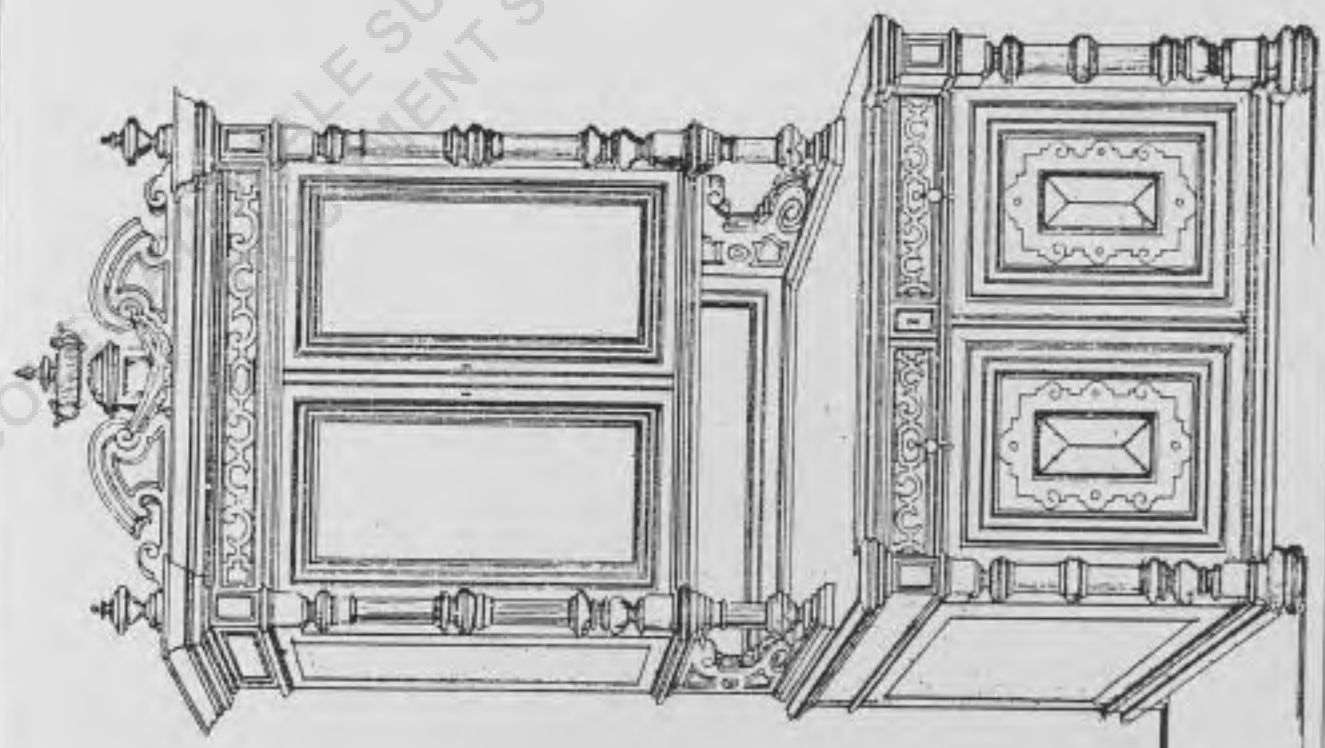
ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE NANTES  
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR



Salle à manger Louis XIII

	Chêne Teint	Parquet
Buffet à Cave .....	3 4 5	3 6 0
Table 115 3 allonges	1 6 5	1 8 0
6 Chaises rotinées à 25'	1 5 0	1 5 0
<b>Total de la salle à manger</b>	<b>6 6 0</b>	<b>6 9 0</b>

Total de la salle à manger 660 690



Meubles pris à Nantes.

LE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE  
SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

MONTFORT "ARCHITECTE DEPARTEMENTAL"

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE NANTES  
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

En 1897, Montfort remplace Etève à la fonction d'architecte départemental.

"Conformément à l'arrêté de Monsieur le Préfet de la Loire-Inférieure en date du 30 Septembre 1897 nommant Monsieur Montfort, architecte départemental en remplacement de Monsieur Etève démissionnaire, les sous-signés seront réunis le 20 Octobre pour les remises en service". (Extrait du procès-verbal de remise en service).

Après une synthèse des interventions de Montfort en tant qu'architecte départemental de la Loire-Inférieure, il est évident que ses activités ne lui ont pas donné beaucoup de possibilités de créer des objets architecturaux.

Son travail dans cette fonction se résume à surveiller le bon entretien des bâtiments départementaux et le contrôle des mémoires des entrepreneurs. Ce travail ne semble guère exaltant, bien qu'il doive y consacrer beaucoup de temps.

Parmi les bâtiments dont il s'occupe figurent notamment ceux de la liste ci-dessous avec le nom des artisans agréés par l'administration.

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE NANTES  
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

Prefecture (Circulaire)  
 Hubert serrurier. 1<sup>er</sup> mai 1899  
 Rigole fumiste.  
 Compagnie des eaux  
 du gaz  
 électrique.  
 Lambert peintre  
 Corbier plombier  
 Formont menuisier.  
 Boder couvreur  
 Laine tapissier  
 Roumancen maçon  
 Guichard horticulteur  
 Gaborit charpentier.  
 Legras Maurice tapissier.  
 Metairie ~~Maisier~~.

Sous-Prefecture Cluses.  
 Jochet ferronnier  
 Lambert peintre.  
 Bouyer menuisier.  
 Lenoir horticulteur.  
 Perrot platier.  
 Merot serrurier.  
 Cleron ferblantier.  
 Sous-Pref. Châteauluan.  
 Besne charpentier.  
 Dupon Gabriel serrurier.  
 Juillard platier.  
 Chupron serrurier.  
 Jarrin maçon.  
 C<sup>ie</sup> du gaz  
 Roué couvreur.  
 Hubert ferblantier.  
 Schuet menuisier.  
 Lignoul peintre.  
 Sous-Prefecture Paimboeuf.

Chateaud ferblantier.  
 Lebot charpentier.  
 L'epreulot platier.  
 Bourillon couvreur  
 Broussais jardinier.  
 Dubillier maçon  
 Boreau electricien.  
 Broham serrurier.  
 L'Hard peintre.

Sous-Prefecture S<sup>t</sup> Nazaire.  
 Marsie peintre.  
 Graf jardinier.  
 Leveque horticulteur.  
 Pine menuisier.  
 Preaubert peintre serrurier.  
 Caron quincaillier.  
 Yves ferblantier.

Mobilier epicerie.  
 Galpore entrepreneur.  
 Mobilier. Sous-Pref. Cluses  
 Collot tapissier.  
 Briaud negociant.  
 Oliveaux horloger.  
 Mobilier. Sous-Pref. Châteauluan.

Breher quincaillier.  
 Lasseret epicerie.  
 La pinerie Marx  
 (Victori - Pierre tapissier).

Mobilier. Sous-Prefecture Paimboeuf  
 Guitton. Avey tapissier.  
 Spillot. S<sup>t</sup> Lo negociant.  
 Gavuit horloger.

Mobilier. Sous-Prefecture S<sup>t</sup> Nazaire  
 Darays horloger.  
 Baubert -  
 Masnot tapissier  
 V<sup>o</sup> Serra  
 Guine tapissier.  
 Saverray  
 Brochard peintre.  
 Bourmal platier.  
 Robin couvreur.  
 Prioret roulier.  
 Comu charpentier.  
 Durand menuisier.  
 Lucrois ferblantier.  
 Saureau serrurier.  
 Allan entrepreneur.  
 M<sup>lle</sup> Rodriguez negociante.  
 Deere ser negociant.  
 Marchand chasseur.  
 Flissouneau forgeron.  
 Baron chimiste.  
 Leroux luthier. 1898  
 Huteau libraire  
 Guinel menuisier.

Ecole normale Nantes.  
 Deran entrepreneur.  
 Robin couvreur  
 Pinere marbrier.  
 Malgoume peintre.  
 Clupin menuisier.  
 Pigne tapissier.

Gendarmerie Nantes.  
 Forty de la Mare. platier.  
 Fere-audeau fumiste.  
 Gaucher sculpteur.  
 Preaubert tapissier.  
 Rocheron fumiste.  
 Bossau maçon (Bouet H.).

Gendarmerie Cluses  
 Guesbault maçon.

Gendarmerie - Paimboeuf  
 Barran M<sup>d</sup> d'engrais  
 Brosseau entrepreneur.  
 Berbiguac  
 Muerice entrepreneur.  
 Machecoul.  
 Janvier S<sup>t</sup> Lo entrepreneur  
 Brideloux Menuisier.  
 Rogay

Bouteille maçon.  
 Guellouze couvreur.  
 Jousselin ferblantier.  
 Martin peintre  
 Hriso charpentier.  
 Dubourg serrurier.  
 Portchateau  
 Passant peintre  
 Fangerul plombier.  
 Gaillant maçon.  
 Hubert couvreur.  
 Nantes Gendarmerie  
 Courou sacher.

Tribunal Nantes  
 Bethache ferblantier.  
 Bodineau couvreur.  
 Tribulot serrurier.  
 Corret menuisier.  
 Borret charpentier. (R. Dubouché)  
 Tribunal Paimboeuf  
 Yves jardinier.  
 Auger maçon.  
 Tribunal S<sup>t</sup> Nazaire

Morel emmerger.  
 Kreuc platier.  
 Reparation locatives. Cluses  
 Hubert tapissier. Nantes  
 Mobilier de la Cour d'apise

Lempile tapissier (Nantes)  
 Barbra serrurier (R. S<sup>t</sup> Catherine)  
 Polion M<sup>d</sup> de Blanc Nantes  
 Payet horloger (Nantes)  
 Loyand libraire. Paimboeuf  
 Veret Auger horloger. Châteauluan

Prison de Nantes  
 Kousseau droguiste.  
 Galle-Maug. matericaine  
 Yves quincaillier  
 Mercier platier.  
 Gabatier negociant.  
 Scain couvreur.  
 Bonhomme serrurier.  
 Nocet. Hubert horloger

Prison Cluses  
 Brebion couvreur.

Pour mieux être informé du travail de l'architecte départemental de Loire-Inférieure à cette époque, voici quelques documents reproduits ci-après.

*Orl. art 42*  
Fabrique d'Eau de Seltz et Limonade

*10/21*  
**L. Rouillé**  
PHARMACIEN  
20, - Place des Halles, - 20  
**A ANCENIS (Loire-Inférieure)**  
—+ EAUX MINÉRALES FRANÇAISES & ÉTRANGÈRES —+

*Doit M. Département pour la (ville) Ancenis*

Ancenis, le	189
<p><i>99</i> <i>plus</i> 19 L d'eau de Seltz au minéral pour fûtes à ajouter. Certifié vrai et véritable à la borne de Ancenis franc: Ancenis le X<sup>e</sup> 1899</p> <p style="text-align: right;"><i>Signature</i></p> <p>Je fais une mention de f<sup>o</sup> en double copie sur du papier libre et me rends le tout avec la présente minute dans le plus bref délai à Paris. Le 10 Janvier 1900</p> <p style="text-align: right;"><i>1900</i></p> <p style="text-align: right;"><i>12/00</i></p>	

Ancenis, imp. D. Louchet



Département  
de la Loire-Inférieure

Nantes 1. Mai 1899

Cabinet de l'Architecte

Ordre de Service

Monsieur

Ayant la responsabilité des travaux effectués dans les divers  
édifices Départementaux, il importe que ma comptabilité  
soit constamment au courant des dépenses faites pour  
l'entretien ordinaire de ces Bâtimens. A cet effet,  
sans comprendre, Monsieur, pourquoi à plusieurs  
reprises j'ai insisté près de vous pour que vous me  
remettiez le cadre des travaux faits par vous dans  
les trois jours de leur achèvement.

Quant aux fournitures et travaux le même entretien  
imputables au Credit Bâtimens, qui, dans certains  
cas de force majeure peuvent sans être demandés  
directement sans que j'en aie été avisé par le personnel  
de l'Administration, sans tarder le moins, tout en  
vous rendant à leur invitation, me communiquer  
sans retard l'avis que vous aurez reçu - et, pour  
ces travaux comme pour ceux plus importants,  
me faire parvenir dans le même délai les trois jours,  
la note affranchie à ces fournitures et dépenses  
à vous me, Monsieur, et savoir bien sans  
conformer strictement au présent Ordre de Service  
dont l'importance ne peut sans échapper

Recevez, Monsieur, toute ma civilité  
L'Architecte du Département  
J. Moutfort.

Nantes le 13 Août 1902

Monsieur Ledoux

Si vous voulez bien des vouloir savoir les travaux  
de réfection de la couverture. Je vous prie de sçavoir que  
en 1902 nous avons seulement 280.<sup>f</sup> de crédit  
et en 1903 - 1280.<sup>f</sup> ces seuls travaux furent  
achevés en 1902 et 1903.

Mais j'ai un dédit de vous en annonçant une dépense  
de 180.<sup>f</sup> Le dédit doit être étonné, nous devons  
avoir environ 200.<sup>m</sup> de couverture à 3.<sup>f</sup> le tout  
compris fait 640.<sup>f</sup>

Avant de commencer donnez moi un dédit exact  
pour le tout, mais je vous le refait sans me tenir  
pour quitte 1903.

Bien à vous  
à l'hon  
J. Giffart

M. Ledoux Hacheaoul

1899

Fait le Département de la Loire inf<sup>re</sup>  
à Bellegarde sur l'ancien Quai Duquoy. Croquis 1/2  
à Nantes. Pour travaux faits et exécutés au  
Palais-de-justice de Nantes sous les ordres de  
Monsieur Monfort architecte départemental

## L'avoir:

Mars 16	Temps passé pour monter le siège et lieux (coté de la Colonne correctionnelle) pour changer le ressort du robinet de la cuvette à 8 heures à 0,60 Fourni un ressort et un écrou à vis au robinet.	2.10 1.75
Avril 19	Fourni et placé sur les rebords coté de la quai 12 m <sup>2</sup> de dalles de zinc n <sup>o</sup> 14 à 3,50 12 m <sup>2</sup> de doubles zinc n <sup>o</sup> 14 par 0,10 Fourni pour le coté droit 1 m <sup>2</sup> 00 de surfa zinc n <sup>o</sup> 14 de 0,10 de diamètre traversant la corniche 1 morceau de zinc n <sup>o</sup> 14 de 0,95 x 0,14 comme à 0,12 à 1,10 Fourni coté gauche 0,60 de surfa zinc n <sup>o</sup> 14 de 0,10 de diamètre Un morceau de zinc n <sup>o</sup> 14 pour clouer la dalle devant le surfa de 1 m 33 x 0,40 à 1,00 Fourni et soudé 3 grandes crochets sur les surfa Temps passé pour enlever les vieilles vieilles dalles et soudé le zinc au neuf 8 heures à 0,60 8 ,, ,, soudé à 0,25	42.00 33.60 3.00 2.94 2.00 3.78 2.00 4.80 2.00

à Reporter 100.27

693A



Doi: M Département de la Loire Inférieure pour Ameublement  
 pour vente de ce qui suit, payable à 3 mois sans Escompte. Tribunal

CHATEAUBRIANT, le

		19	
1900 Mars	11	fourni et placé 20 m petit bouclier salle d'audience	0 30
juin	20	Restauration du fauteuil de Me le Procureur	3 80
juin	24	Reparation d'un stove	1
			<u>5 10</u>
			Total 10 30
<p>Sur 1 compte de 10 fr en double          deux / sur tout n'retain-ctant          avec le present          17 Jan 1907  <i>Maugny</i>          21 Jan 1907  <i>Reyle 10 30</i>  <i>Ardoin Prime</i></p>			

ECOLE NATIONALE SUPPLEMENTAIRE D'ARCTITECTURE DE CHATEAUBRIANT

659A

# MARINE & BATISSE

MAISON MARÉ-FOUCHARD

Fondée en 1801



## CONSTANT YVER

Successeur

32, Rue VILLEZ-MARTIN, 32 (en face de l'Eglise)

Saint-Nazaire

M. Le Département de la Loire  
 Préfet Supérieur

Pour fournitures faites au Tribunal					
1900	de St Nazaire		Exercice 1900		
2 <sup>de</sup>	4	2	3	6	..
Arrêté le présent, mentionné à la somme de six francs Le Maire le 22 janvier 1901 Ce certificat est en double l'un à conserver à la mairie l'autre à remettre au Tribunal Cet acte est en ce point validé le 24 janvier 1901					

ECOLE NATIONALE DE LA MAIRIE DE NANTES

20712

# MARINE & BATISSE

## MAISON MARE-FOUCHARD

Fondée en 1861

# Constant Yver

SUCCESEUR

32, Rue Villez-Martin, 32 (en face de l'Eglise), SAINT-NAZAIRE

Ferblantier

LAMPISTE

Plombier

ZINGUEUR

Monsieur Montfort, Architecte

Doit

SAINT-NAZAIRE, LE

1891

1853 07 140 N° 1000 - Grand Commerce

		Travaux exécutés au Palais de Justice de S <sup>t</sup> -Nazaire		
Janvier	1	Remonté un tuyau, côté du greffe		
		Débauché la gorgnette, le tuyau et repassé		3 50
Février	18	Réparé un châssis		2 "
Mars	20	Débauché les cabinets du greffe et nettoyé les cuisines		4 50
Avril	10	<del>Réparé un armoire</del> <sup>réparé une dalle</sup>		<del>5 50</del>
Mai	1 <sup>er</sup>	Débauché les cabinets du greffe		5 "
	19	Débauché les lieux		5 "
Juin	12	Débauché les lieux		2 25
		Plus débauché les cabinets au lavoir		
		Puis certain a été qu'il bauchant		
			Total	18 25
		A. Upar de A.		95 50
		B		20 25
			Total	131 85
		Lame / compte de 131 <sup>fr</sup> ff a dalle		
		expédier dans 1 semaine me retourner le		
		1 <sup>er</sup> tout me la somme de mille		
		14 Jan 1901		
		<i>[Signature]</i>		
		Reste 131 85		
		28 Jan 1901		
		Ce sont des travaux qui me		
		provoquent des réparations concernant l'entretien des bâtiments		
		Le Président du Tribunal		
		<i>[Signature]</i>		

TRIBUNAL  
de  
SAINT-NAZAIRE

(Loire-Inférieure)

CABINET  
DU PRÉSIDENT

Saint-Nazaire, le 7 Octobre 1900

1066A

Monsieur l'Architecte,

Après la votre dernière visite au Tribunal, vous m'avez fait connaître que la tenue des livres et recueils de jurisprudence ne serait plus payée sur le crédit mobilier, comme elle l'a toujours été jusqu'à présent.

Je n'en ai obtenu du Conseil Général, en remplacement de notre crédit des monnaies, mais seulement pour l'exercice 1901.

Veillez agréer, Monsieur l'Architecte,  
l'assurance de ma considération la plus distinguée.

Le Président,

S. Debley

1894 - 1899  
Nantes, le 29 Mars 1899

Doit M<sup>e</sup> le Département de la Loire-Inf<sup>te</sup>  
pour travaux d'échafaudage, de consolidation et de raccords  
exécutés à la Charpente de "l'Oratoire", par ordre de  
M. Montfort, architecte Départ<sup>al</sup>

1899.

Grand échafaudage roulant.

recapitulé par 1899

					Fcs	Ces
6 Montants de chacun	1200	0.18	0.09	1.167		
4 Jambes de chacun	600	0.23	0.28	0.440		
2 croix de bas de	470	0.22	0.16	0.244		
2 — de haut de	230	0.23	0.16	0.168		
2 traverses traverses de bas	170	0.22	0.11	0.412		
4 traverses de milieu de	230	0.22	0.08	0.168		
4 grands crochets de	470	0.18	0.08	0.860		
4 — d' — de	800	0.18	0.08	0.460		
2 — d' — de	770	0.18	0.08	0.222		
2 grands traverses milieu	700	0.20	0.03	0.084		
4 liens	270	0.18	0.08	0.156		
5 Solives de	1000	0.18	0.08	0.720		
2 garde corps de	1000	0.20	0.03	0.120		
Cote total des bois du grand échafaudage				5.021	0.25	175 70
Plancher	1000	2.30		23.00	1.50	34 50
4 Galets frotte, montés sur coussinets,				4	3.00	12 00
55 boulons et rondelles posés ensemble				55	0.30	19 80
A reporter . . . . .						242 00

Ch 1 aut 38

# CONSTRUCTION DE FOURNEAUX ÉCONOMIQUES

Cheminées, Calorifères et autres Appareils de Chauffage  
APPAREILS D'HYDROTHERAPIE LESSIVEUSES  
BAIGNOIRES, POMPES

## INSTALLATION DE SERVICE D'EAU & DE CHAUFFAGE DE SERRES

EXPOSITION UNIVERSELLE  
Med. d'Argent - 1<sup>er</sup> Prix  
28 MED. 1<sup>er</sup> PRIX  
ARGENT, VERMEIL & OR



EXPOSITION DE NANTES - 1888  
DIPLOME D'HONNEUR

YANNES, SAINT-BRIEUC  
Angers 1895  
DIPLOMES D'HONNEUR

# V<sup>ve</sup> C. JUSSEAUME

FUMISTE-CONSTRUCTEUR, BREVETÉ S. G. D. G.  
Rue du Calvaire, 17<sup>bis</sup>  
et Rue du Chapeau-Rouge, 12  
**NANTES**

### MAGASINS D'ARTICLES DE MÈNAGE, CHAUFFAGE & ÉCLAIRAGE

SERVICES DE TABLE, FAÏENCE, CRISTAL, PORCELAINES  
Suspensions de Chambres et de Salles à Manger, Lampes, Lustres pour Eglises et Salons  
FLAMBÉAUX, CANDÉLABRES, GALERIES & SARNITURES DE CHEMINÉES

CAVES & SERVICES A LIQUEURS  
ARTICLES POUR ÉTRENNES, CADEAUX & DE FANTAISIE  
Articles d'Eclairage en Location

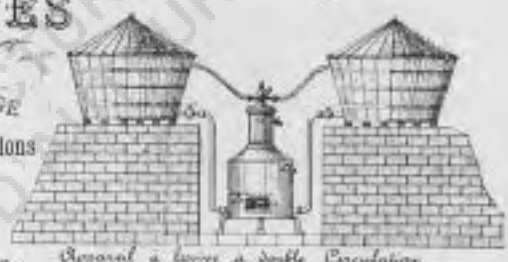
COUVERTS & ORFÈVRERIE DE LA MAISON CHRISTOPLE AUX PRIX DE 90% TARIF



Appareil à l'eau chaude pour le chauffage.



Baignoire Calorifère avec Chauffage.



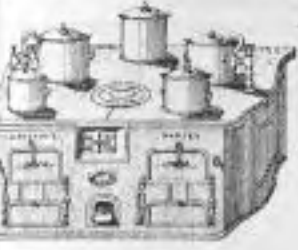
Appareil à l'eau à double Circulation pour Grand Chauffage.



Cheminée Calorifère avec Chauffage.



Fourneau pour Chauffage.



Services de Table.

*Le Parquet du Tribunal d'Ancenis Doit*  
*Pour les articles ci après détaillés pris et payables dans Nantes*  
*Nantes le 15 Octobre 1899*

1 Porte parapluie

28 "

N<sup>o</sup> 98 de l'Inventaire

Regle No X 1899

28

Certifié véritable le présent mémoire  
S'élevant à la somme de Vingt huit francs

a Nantes le 15 Octobre 1899

V<sup>ve</sup> C. Jusseaume

A faire tout le moins de 28 Francs à faire tout jusqu'à libre et  
à retourner dans le plus bref délai après l'avoir fait  
inventorier par le Greffier du Tribunal d'Ancenis  
et avisé que les présentes copies sont de 27 Oct 1899  
L'Hub de l'Esp. d'Inventaire

Les marchandises engagées toujours aux risques et perils de l'acheteur. On ne fera  
droit à aucune réclamation pour retard, avaries, manquants, erreur de la livraison,  
les recours devront être exercés contre le porteur. Les emballages sont facturés en  
dehors des Marchandises et ne sont pas passibles d'escoupage. Retenues France. Les  
caisses seront reprises à moitié de prix facturés.

POËLERIE, PLOMBERIE & FERBLANTERIE  
EN TOUS GENRES

TRAVAIL DE BATISSE

En tous Genres.

POMPES & ACCESSOIRES

TUYAUTAGE pour Machine à Vapeur

SALLE DE BAIN

ET CONDUITE D'EAU

ARTICLES DE MÉNAGE

Essence mirroirs

HUILE DE PÉTROLE

Huile à brûler.

HUILE & GRAISSE

POUR MACHINES



7, Place de la Motte, 7

A CHATEAUBRIANT

Doit M. Guillaume Le Saunier Quatre francs cinquante  
Châteaubriant, le 188 Châteaubriant, imp. PIQUET

Reçu par ~~Doit~~ le Département de la Loire inférieure  
à Nantes, le 19 Décembre 1899  
à l'effet de verser à Châteaubriant  
à Monsieur Le Saunier  
de la Prison de Châteaubriant de la somme de 4 francs cinquante

1899  
Decembre 19

Monsieur de la chambre des prisonniers  
10 francs

J'y certifie sincère et véritable  
le receveur municipal de la ville de  
Châteaubriant, le 19 Janvier 1900  
Joubert

Guillaume Le Saunier  
Monsieur Le Saunier  
Nantes le 26 Jan 1900  
Monsieur

Reçu  
47  
30 Jan

1-30



Quai de la Fosse N° 57. à Nantes.



# A. TORION, VOILIER

*Le* Département de la Loire Inférieure Parit  
pour ce qui suit. Gendarmerie Nationale

Nantes, le 30 décembre 1899

Nantes (A. M. 117210PPE)

		5 <sup>es</sup>	1 <sup>er</sup>	2 <sup>e</sup>	3 <sup>e</sup>
10	Hampes de pavillons 4 m x 0.13 & circonférences muniés de leur pomme et pointes blanches	à	5 <sup>es</sup>		50 <sup>es</sup>
4	Pavillons français de 4 brises	à	12 <sup>so</sup>		50 <sup>es</sup>
27	Pavillons français de 1 <sup>er</sup> & 2 <sup>es</sup>	à	4 <sup>so</sup>		121 <sup>so</sup>
	Égale de devises de pavillons				3 <sup>so</sup>
					225 <sup>so</sup>

à ajouter. Certifié véritable & véritable à la  
somme de ( 225<sup>so</sup> en toutes lettres )  
Nantes, le 30 Décembre 1899

Je fais un mandat de 225<sup>so</sup> en double expédition  
dont 1<sup>re</sup> tienne & me retourner le tout des deniers  
avec la présente minute

en passant, le 1<sup>er</sup> Janvier 1900

*le 13 Janvier 1900*  
225<sup>so</sup>

ECOLE NATIONALE DOCUMENTS JURIDIQUES DU DROIT D'ARCHITECTURE

# Manufacture St. Clément <sup>105A</sup>

VITRIUX D'ART.  
 POUR  
 ÉGLISES  
 APPARTEMENTS, VILLAS  
 CHÂTEAUX (etc)

compte A

Paris - Reby

Artiste Peintre-Verrier - DIPLOME D'HONNEUR

DIRECTEUR DES ATELIERS

H<sup>TE</sup> GALLON

7, Rue du Jardin des Plantes

PARIS

Entretien

Hautes, le 1<sup>er</sup> Janvier 1890

1900	compte g	Reparations faites à la vitraillerie de l'église			
		1 <sup>er</sup> trimestre		11 20	
		2 <sup>e</sup> trimestre		6 00	10 80
		3 <sup>e</sup> trimestre			
		4 <sup>e</sup> trimestre			
		compte A B C			
		Paris / compte entretien ; accepté par le conseil d'administration le 22 Mars 1890			27 00
		Paris le 1 <sup>er</sup> Oct 1890			
		en double expédition dans / sur tout			
		et : - / compte pour réparation 20.00 accepté par le conseil d'administration le 22 Mars 1890			
		en double expédition dans / sur tout			
		Paris le 1 <sup>er</sup> Oct 1890			
		en double expédition dans / sur tout			
		Paris le 1 <sup>er</sup> Oct 1890			
		en double expédition dans / sur tout			

Manuf

Ch. & Co

DÉPÔT  
DE  
RÉFLECTEURS

DÉCORATION ARTISTIQUE  
EN BOIS  
ET  
MARBRES  
ENSEIGNES

PEINTURE · VITRERIE

**CH. LAMBERT**

Succ. de P. LECHAT

→ 3, Rue Rameau, NANTES ←

Doit M. de Serice la somme de 20.40 francs le 20 avril 1890

Paris	Montant au départ	20.40
	à titre de	20.40
	total	20.40

Outre l'ancien et véritable de la somme de  
(en toutes lettres)  
Nantes le 7 1890

Signature

Je soussigné de 20.40 francs ensemble expéditions fait et tout bien être  
et me reconnait le tout dans le plus bref délai avec la présente minute.

Nantes le 9 Janvier 1890

J. Faivre  
F. Faivre

right to 12/20  
20.40

ECOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE SOUMISE AU DROIT DAUTOUR DE NANTES

3<sup>e</sup> Division

1<sup>er</sup> Bureau

N° D'ENREGISTREMENT

On est prié de rappeler  
l'usage de la réponse les  
dimanches et jours

Nantes, le 21 Mars 1902

Monsieur l'Architecte,

OBJET :

Château  
de Châteaubriant  
Restauration  
extérieure.

Dans sa séance en date du 15 Mars 1902, la Commission spéciale a approuvé les plans que vous lui avez présentés en vue des travaux de restauration à exécuter, en 1902, au Château de Châteaubriant; elle a demandé, dans la même séance, la suppression du bâtiment sans caractère ni utilité constant, il y a une vingtaine d'années, pour servir de salle d'attente des témoins.

J'ai l'honneur de vous en informer.

Veuillez agréer, Monsieur l'Architecte, l'assurance de ma considération la plus distinguée.

Pour le Préfet,  
Le Secrétaire Général délégué,

Monsieur l'Architecte du Département.

Cabinet  
du Préfet  
de la  
Loire-Inférieure

1066  
République Française

Nantes le 6 Août 1900.

Monsieur l'Architecte départemental,

M. le Préfet me charge de  
vous prier de vouloir bien donner  
les ordres nécessaires pour faire monter  
un poêle dans l'antichambre des  
salons. — M<sup>me</sup> Hélias vous en a  
demandé, il serait bien désirable que  
ce petit travail fût fait aujourd'hui.

Truilles après, Monsieur  
l'Architecte départemental, l'assurance  
de ma considération la plus distinguée.

Par le Préfet  
J. Hélias  
J. Hélias

RECOMPENSES AUX EXPOSITIONS

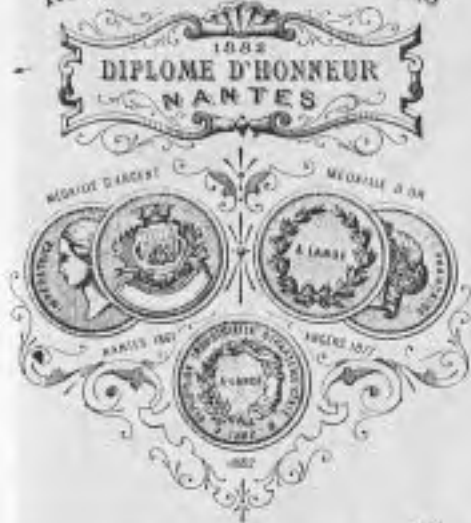
PAPIERS PEINTS GLACES & CARTON PIERRE

ÉTOFFES, AMEUBLEMENTS

Ancienne Maison Texier

A. LANOË SUCC<sup>R</sup>

8, Rue Boileau, Nantes



Doit M

Nantes, le 31 Mars 1897.

Doit le Département de la Loire Inférieure pour travaux exécutés à la Préfecture pour les plans de M. Houdouart Architecte.

Concurrence sur la Place

2 Chambres	18	2 chambrées tendues	1.	18.
		1 B. Bordure assortie	1.	1.
	4	M <sup>1/2</sup> appuis en bande grillage 2 h.	1.	1.50.
		1/2 M. encollage	60	1.20.
		temps passé pour raccords divers 3 h.	10	2.50.
			60	1.80.
31 quilles		Concurrence		
2 Chambres	20	2 bis tendus	75	15.
	6	B <sup>1/2</sup> Bordure	60	1.20.
				50.20.

Total

Carton livré en et véritable à la somme de

(en toutes lettres)

Nantes, le

Signature

Remise de 20.20 à faire en double expédition d'un et sur deux  
et une retourner le tout dans le plus bref délai avec la  
présente minute.

Nantes, le 2 Avril 1900

*[Signature]*

Reste  
à faire par  
1900

On l'ont

# AMEUBLEMENTS

SIÈGES DE STYLE

H. LESIMPLE  
TAPISSIER

## H. LESIMPLE FILS Succ<sup>r</sup>

Rde de Strasbourg 49  
46, Rue de la



Del. Le Département de la Loire Inférieure  
pour ses écritures faites en 1899 Préfecture

NANTES, le 16 X<sup>bre</sup> 1899

	Timbre	10 <sup>rs</sup>
Calendrier écriture journalier		
1 <sup>er</sup> pour les écritures journalières	2 40	5
1 <sup>er</sup> 20	1 50	1 00

Total 2 60

Certificat délivré et valable le présent jour  
à l'effet de la somme de huit francs sixante centimes

*H. Lesimple & Co*

Montant de 8.60 à payer en double expédition sans être visés  
et me retourner le tout sans le plus long délai avec la présente  
minute le 10 Janvier 1900 Nantes, le 16 Janvier 1899

10 Janvier 1900  
8.60

*H. Lesimple*

Préfecture

République Française

105B

Seine-Inférieure

Cabinet du Préfet

Nantes, le 30 Décembre

1906.

Monsieur l'Architecte départemental,

Par votre lettre d'hier, vous me faites connaître que les crédits du bâtiment étant dépassés dans un très grande proportion (plus de 2000f), il vous est impossible de modifier le système d'éclairage de l'écurie.

Afin d'éviter dans l'avenir de pareils récomptes, je vous prie de ne communiquer dorénavant les devis des travaux dépassant 300f. avant de les faire exécuter.

En ce qui concerne l'écurie, il ne s'agit nullement de modifier le système d'éclairage, mais tout simplement de changer un bec, & j'estime que la dépense en est assez minime pour ne pas l'ajourner.

Veillez agréer, Monsieur l'Architecte départemental, l'assurance de ma considération la plus distinguée.

Le Préfet,



Monsieur l'Architecte départemental.

Nantes, le 24 mai 1901 1029A

Monsieur le Secrétaire

Quant à établir le prof. - le droit de la rendre  
et de l'écrite qui sont tout niels d'écrite - J'aurais  
puissai s. vouloir bien me faire connaître -  
pour combien de Chaux et en l'écrite elle  
aurait été établie - J'aurais - et un d'écrite  
à fournir au - dessus - et un ecrite intérieur  
ou un s. d'écrite extérieure.

Ces conditions sont indispensables  
pour la rédaction du Travail  
tôt que vous avez bien voulu me les  
adresser je vous en remercie.

Veuillez agréer

Respectueusement  
V. Martignat

J. Martignat

C

Doit le Département de la Loire-Inférieure, à Decran, Entrepreneur,  
 pour les Travaux ci-après, exécutés à l'École Normale d'Instituteurices de Nantes,  
 sous les ordres de Monsieur Monfort, Architecte du Département.

1900.	Savoir.	Sommes.
Du 2 au 30 Août inclus,	<p>À boucher les trous de soutènement dans les voutures de l'école ;                      recoller deux jambages de cheminées en maçonnerie, dans les cham-                      bres des Instituteurices. — Faire un garnissage en ciment sur                      le zinc au toit de la Veranda. — Sceller pour découvrir le                      tuyau de l'eau de la cuisine de M<sup>me</sup> la Directrice ; visiter les cuves                      d'arrivée de ce tuyau ; dépalatier le zinc, le nettoyer &amp; repaler,                      le repalater, sceller et piler les trous par l'écoulement. — Réparer                      la plate-bande de la porte d'entrée de l'école ; remplacer les                      carreaux chez la Concierge, à l'entrée de l'avenue ; garnir un                      jambage de porte au même endroit, &amp; recoller le chasteau situé                      à droite de la grille d'entrée sur la rue de Rennes.</p> <p style="text-align: right;">51 heures de Concomètre, à 0,70. 35,70.</p> <p style="text-align: right;">Employé: 0,500 de Maçon hydraulique, à 15,00. 7,50.</p> <p style="text-align: right;">" 80 K<sup>de</sup> de ciment de Portland, à 0,12. 9,60.</p> <p style="text-align: right;">" 2 barattes de sable pour le ciment, à 0,30. 0,60.</p> <p style="text-align: right;">" 35 K<sup>de</sup> de Plâtre, à 0,07. 2,45.</p> <p style="text-align: right;">" 10 Carreaux neufs de 6 pouces, à 0,04. 0,40.</p>	56,50
Du 31 Août au 1 <sup>er</sup> Sept.	<p>À boucher les trous de soutènement &amp; suspendre un bord de cloison dans les                      cabinets près le Gymnase ; faire un sautoir en ciment au bas de                      l'escalier aux Noirs ; boucher les trous dans les cabinets, dans les cha-                      mbres &amp; dans les réfectoires au-dessus de la cuisine ; faire trois                      scellements près la cuisine &amp; boucher les trous chez la pensionnaire.</p> <p style="text-align: right;">18 heures de Concomètre, à 0,70. 12,60.</p> <p style="text-align: right;">Employé: 40 K<sup>de</sup> de Plâtre, à 0,07. 2,80.</p> <p style="text-align: right;">" 30 K<sup>de</sup> de ciment de Portland, à 0,12. 3,60.</p>	19,00
	à Reporter, =	75,50

Etablissement Horticole

Bouyer-Fonteneau

58, Rue de la Loire

SAINT-NAZAIRE-sur-LOIRE

RÉCOMPENSÉ

PARIS, NANTES, ST-NAZAIRE

ENTREPRISE DE PARCS & JARDINS

Plantons, Arbres et Arbustes de toutes sortes



BOUQUETS

Costaïlles

Pour Fêtes & Mariages

Monsieur P. Bouyer-Fonteneau, 58, Rue de la Loire, Saint-Nazaire, Loire-Inférieure.

Saint-Nazaire, le 26 Mai 1900

Saint-Nazaire, - Imp. Fronteau

24 mai	5 Anthempes jaunes	0.25	1.25
"	10 Anthempes blanches	0.25	2.50
"	50 Pedicularis	2.50	1.25
"	50 Veronica	2.50	1.25
Articles gardés			
Et aller le compt. de 6 et sur 2 autres feuilles de papier			
Cher M. le teneur de la			
Duisseau			
le 9 Jan 1901			
Bouyer-Fonteneau			
Total		6.25	6.25
Reste 6.25			
15/10/1901			

Le montant de mes factures est toujours payable à St-Nazaire. Mes traites ne sont pas une dérogation à ce mode de paiement.

reçu par le titulaire de ces registres et par le titulaire des documents.

ECOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE AU DROIT DE LA VILLE DE PARIS

Ces documents montrent bien la diversité des interventions et des vérifications de l'architecte départemental concernant la construction d'une petite écurie, aussi bien que la fourniture par un pharmacien de deux kilogrammes de sel amoniacque pour les piles de la prison d'Ancenis. (cf. facture du pharmacien Rouillé).

On y voit aussi la préoccupation de Montfort pour une comptabilité qui se doit saine. (cf. lettre du 1er Mai 1899 signée Montfort).

Montfort a heureusement à s'occuper des travaux intéressants de la restauration du château de Chateaubriand.

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE NANTES  
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

Dès 1900, il avait déjà conçu des lucarnes exécutées dans une précédente tranche de travaux dont voici les croquis.



Lucarne Renaissance dans le style du château.

Au cours de cette restauration, Montfort fait preuve de sa conscience professionnelle habituelle et d'une fermeté courtoise à l'égard des entrepreneurs. Lettre ci-dessous. (Nantes, 28 Juillet 1902).

158<sup>A</sup> Nantes, 28 juillet 1902

Monsieur

Malgré mon ordre formel du 9 Courant, vous n'avez pas encore réussi à débarrasser la lucarne suivante.

Je serai ditoli de vous être désagréable mais le travail doit se faire. Si je vois vous présenter que si cette lucarne n'est pas réhabilitée pour jeudi 31 Courant, je mettrai un autre charpentier pour faire le travail. Il y aura un compliment à faire pour le chemin de la tour.

Recevez Monsieur de

très  
J. Montfort

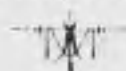
M. Betonier à Châteaubriant

A titre purement documentaire est reproduit ci-dessous le devis d'un sculpteur, Valette, relatif à la restauration d'une lucarne du château.

J. VALLET  
Sculpteur

48, Rue de Rennes, 48

NANTES



Ville de Chateaubriant

Devis des Sculptures d'une Lucarne au Château  
d'après dessin de Monsieur Montfort Architecte.

Détail.

Quantités	Designation des Ouvrages	Dir de l'unité	Total Ensemble
3	Fusées blanches en pierre de St Savinien	7. <sup>50</sup>	21. <sup>50</sup>
2	grandes consoles comprenant abaque & feuillages formant Croses et 4 Cubes formant liaison au milieu	35. <sup>00</sup>	70. <sup>00</sup>
1	grande console en pierre au Fronton	19. <sup>00</sup>	19. <sup>00</sup>
	Total ensemble		110. <sup>50</sup>

- Nantes le 14 juillet 1902

caust. 16/Jullet  
cast. p.

Montfort met fin à ses fonctions d'architecte départemental en démissionnant le 9 Décembre 1902.

Cette démission coïncide d'ailleurs avec sa révocation faite par le Préfet.

Dans la lettre qu'il adresse en ces circonstances au Président du Conseil Général le 11 Décembre 1902, Montfort explique que sa décision est motivée par son désaccord sur le mode d'imputation de certains crédits faits par les services de la Préfecture, au détriment des crédits du Bâtiment.

Il s'y plaint également des mesquineries de l'administration.

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE NANTES  
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

*Transcription de la copie de la lettre de J. Montfort  
à Monsieur le Président du Conseil Général*

---

Nantes, le 11 Décembre 1902

Monsieur le Président du Conseil Général,

J'ai l'honneur de vous informer que j'ai adressé le 9 courant à Monsieur le Préfet, ma démission des fonctions d'Architecte Départemental.

Cette démission a coïncidé avec une lettre de révocation que m'adressait le Préfet.

Les excellentes relations que j'ai toujours eues depuis 1897 avec le Conseil Général font que je crois nécessaire de vous donner, Monsieur le Président, l'explication de cette démission.

Depuis fort longtemps je suis en butte dans l'exercice de mes fonctions, à des tiraillements ininterrompus relativement à des dépenses qui ne regardent pas le Bâtiment et que la Préfecture veut imposer au crédit du Bâtiment pour décharger d'autant le crédit du mobilier.

Le 8 Décembre, j'ai reçu un questionnaire émanant de l'employé du matériel et un mot signé du Chef de Cabinet et... je les ai retournés à l'huissier sans les examiner, n'ayant pas à répondre à un questionnaire émanant de cet employé, puis,

quelques instants après, je me suis rendu à la Préfecture pour voir Monsieur le Chef de Cabinet qui ne m'a pas reçu.

Le 9 Décembre, j'ai envoyé à Monsieur le Chef de Cabinet la lettre suivante A, et le soir-même à Monsieur le Préfet la lettre B.

Le 2 Décembre, j'avais adressé à Monsieur le Préfet le rapport C.

Cette suppression inopinée d'un crédit de 1.000 F. sur lequel je m'étais permis de compter pour équilibrer les dépenses du Bâtiment, jette la perturbation dans le règlement des dépenses.

Cette insistance à me demander pourquoi je ne prends pas dans mon service des dépenses de lampes électriques et autres objets mobiliers, alors que cette question est résolue depuis longtemps par le décret du 24.X.1899 et sur laquelle la Cour des Comptes a statué en renvoyant à Nantes comme irréguliers le 30 Novembre 1902 des mémoires erronés de 1898 (1)

La fatigue et l'énervement que je ressens de toutes ces mesquineries, l'application à des dépenses inconnues de mon service d'un crédit absolument motivé dans son sens et dans sa lettre, me font repousser toute participation à ces agissements et me forcent à me retirer, en regrettant seulement de voir s'interrompre les bonnes relations que j'avais avec le Conseil Général.

[1] Phrase incomplète.

Dans les archives se trouvent deux projets de concours :

- A Nantes : Musée de Peinture et de Sculpture
- A Limoges : Cirque

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE NANTES  
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

## LE MUSEE DE PEINTURE

Un concours est ouvert pour la construction d'un musée des Beaux-Arts en 1891. Les candidats sont appelés à remettre leur projet avant le 1er Février 1892 (101 projets sont déposés). Les constructions doivent s'édifier d'après les conditions suivantes :

### PROGRAMME DU CONCOURS

#### II. — Programme du Concours.

Les constructions seront édifiées sur un terrain appartenant à la Ville et borné au nord-ouest par la rue Gambetta, au nord-est par une voie publique à ouvrir, au sud-est par la rue du Lycée et au sud-ouest par une voie d'isolement.

Le terrain restant à utiliser (dont un plan à l'échelle de deux millimètres par mètre sera remis à chacun des concurrents), est d'une surface approximative de 5.180 mètres.

Le Musée devra avoir deux entrées : l'une sur la rue du Lycée, l'autre sur la rue Gambetta. Ces entrées seront d'un accès facile, tant pour le public que pour les œuvres d'art, peinture, sculpture, etc.

L'édifice comprendra un sous-sol, un rez-de-chaussée, un premier étage, et des couvertures. Il devra être conçu de manière à servir de logement, non-seulement aux collections de peinture et de sculpture actuellement exposées et occupant, pour la peinture, une surface de 1.350 mètres carrés, mais à leurs accroissements futurs jusqu'à concurrence du double, c'est à-dire 2.700 mètres de surface, correspondant à environ 900 mètres linéaires de cymaise.

La dépense de l'ensemble du projet ne devra pas dépasser 1.500.000 francs (un million cinq cent mille francs), et ce projet devra être préparé avec la prévision que les deux tiers seulement, représentant une dépense de un million pour 600 mètres linéaires de cymaise, en seront seuls exécutés tout d'abord.

Suite du programme  
page suivante

920 m<sup>2</sup>  
fin

600 m<sup>2</sup>  
actuel  
2/3

Le plan devra être combiné de façon à ce que cette première partie exécutée forme néanmoins un tout, mais un tout susceptible de développements ultérieurs dès maintenant prévus, dans la limite de 1.500.000 francs, pour l'ensemble du projet.

Les salles d'exposition seront à prévoir, tant au rez-de-chaussée qu'au premier étage, avec des proportions diverses qui seront déterminées d'après les besoins.

Celles du premier étage seront entièrement réservées à la peinture. Elles seront, en principe, éclairées par les combles et ce système d'éclairage devra être étudié avec le plus grand soin, de manière à donner des résultats pleinement satisfaisants, tant au point de vue de la lumière à répandre sur les tableaux que de la conservation de ceux-ci.

Tout éclairage latéral n'est cependant pas proscrit, surtout pour les salles de proportions restreintes ou cabinets.

Les concurrents devront se préoccuper du mode d'aménagement et d'accrochage des tableaux.

En outre des salles d'exposition destinées d'une manière générale à la peinture et à la sculpture, le projet devra comprendre :

- 1° Une salle spéciale, mesurant 30 mètres de cymaise, pour l'exposition de la collection Clarke de Feltre ;
- 2° Une salle pour l'exposition des dessins et gravures ;
- 3° Une salle pour bibliothèque de livres et ouvrages d'art et de collections de photographies ;
- 4° Un cabinet pour le Conservateur du Musée ;
- 5° Deux logements pour concierge ou gardien avec vestiaire et water-closets ;
- 6° Une salle pour les délibérations de la Commission de surveillance du Musée ;
- 7° Des magasins, convenablement installés, pour le dépôt des œuvres non exposées ;

*Des gran  
bell hlot  
Calder  
2 autres  
Commis  
magas  
at'ub*

#### 8° Un atelier de restauration.

Tous les articles énumérés de 1° à 8°, devront être compris dans la première partie à exécuter pour un million.

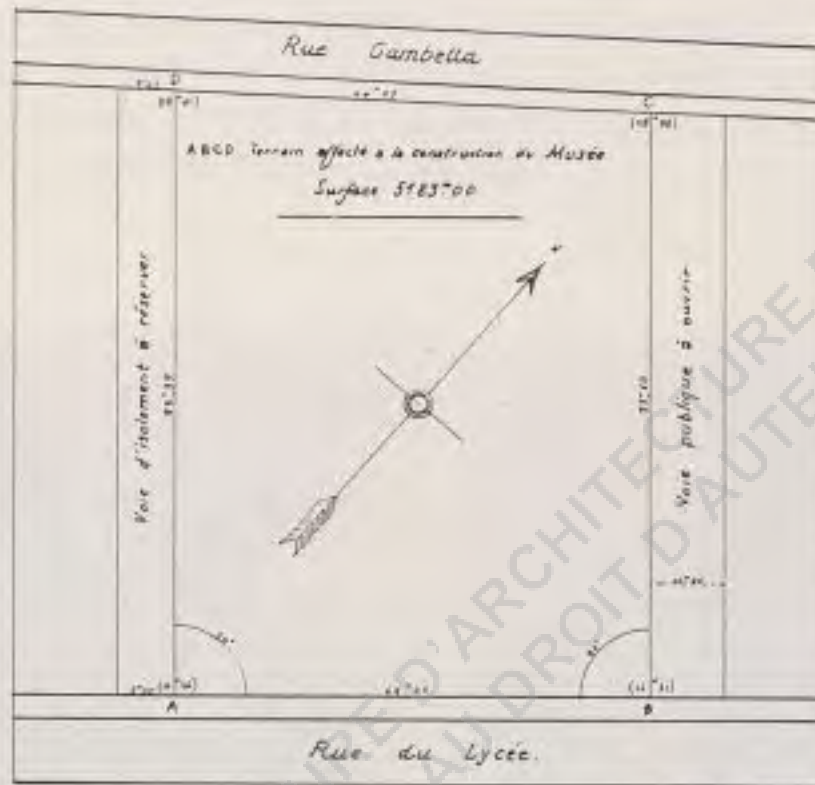
La construction sera établie en maçonnerie de moellons et pierres de taille ; les murs, tant à l'extérieur qu'à l'intérieur, auront une épaisseur suffisante.

Les charpentes et les planchers seront en fer, partout où cela sera possible.

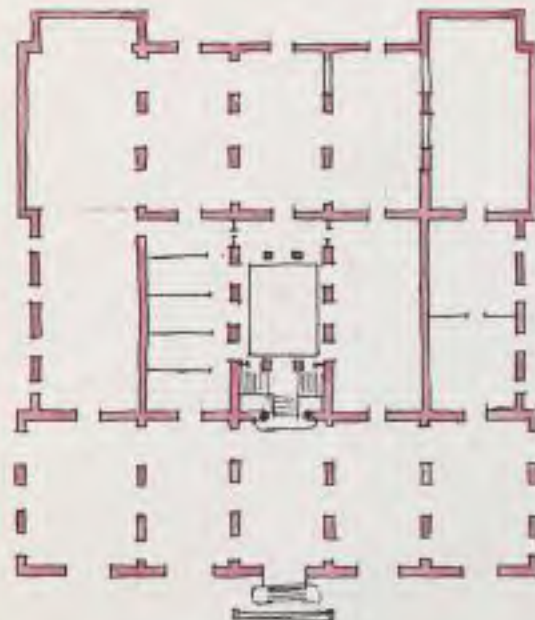
Le système de chauffage devra être l'objet d'une étude approfondie, tant en vue de la conservation des tableaux que de la préservation de tout danger d'incendie.

Le mode de ventilation des salles devra être indiqué avec précision.

Plan du terrain

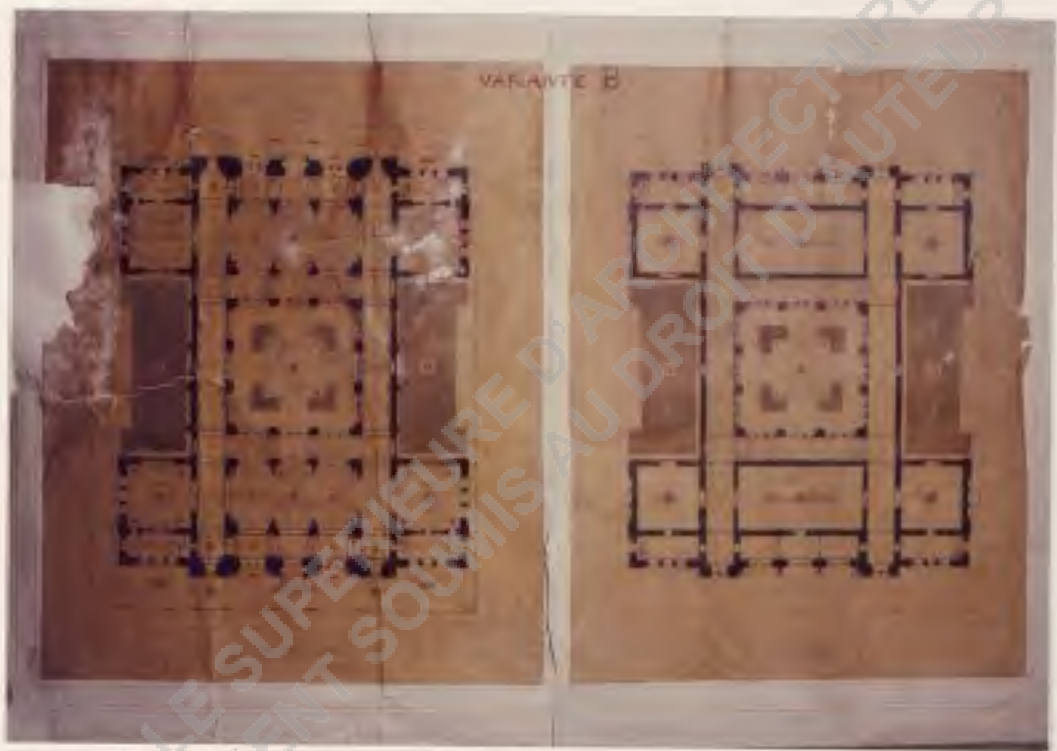


Montfort implante son bâtiment sur tout le terrain constructible et adopte le système suivant pour structurer le plan.



Ainsi, il crée 15 espaces qu'il peut aménager à son gré. La partie centrale s'agrandit et autour d'elle se développent les ailes du bâtiment.

Il existe deux axes de symétrie, un transversal, l'autre longitudinal, passant par le centre du patio (partie centrale). Chaque salle est un multiple du carré (11 m x 11 m), ce qui confère une certaine harmonie au plan.

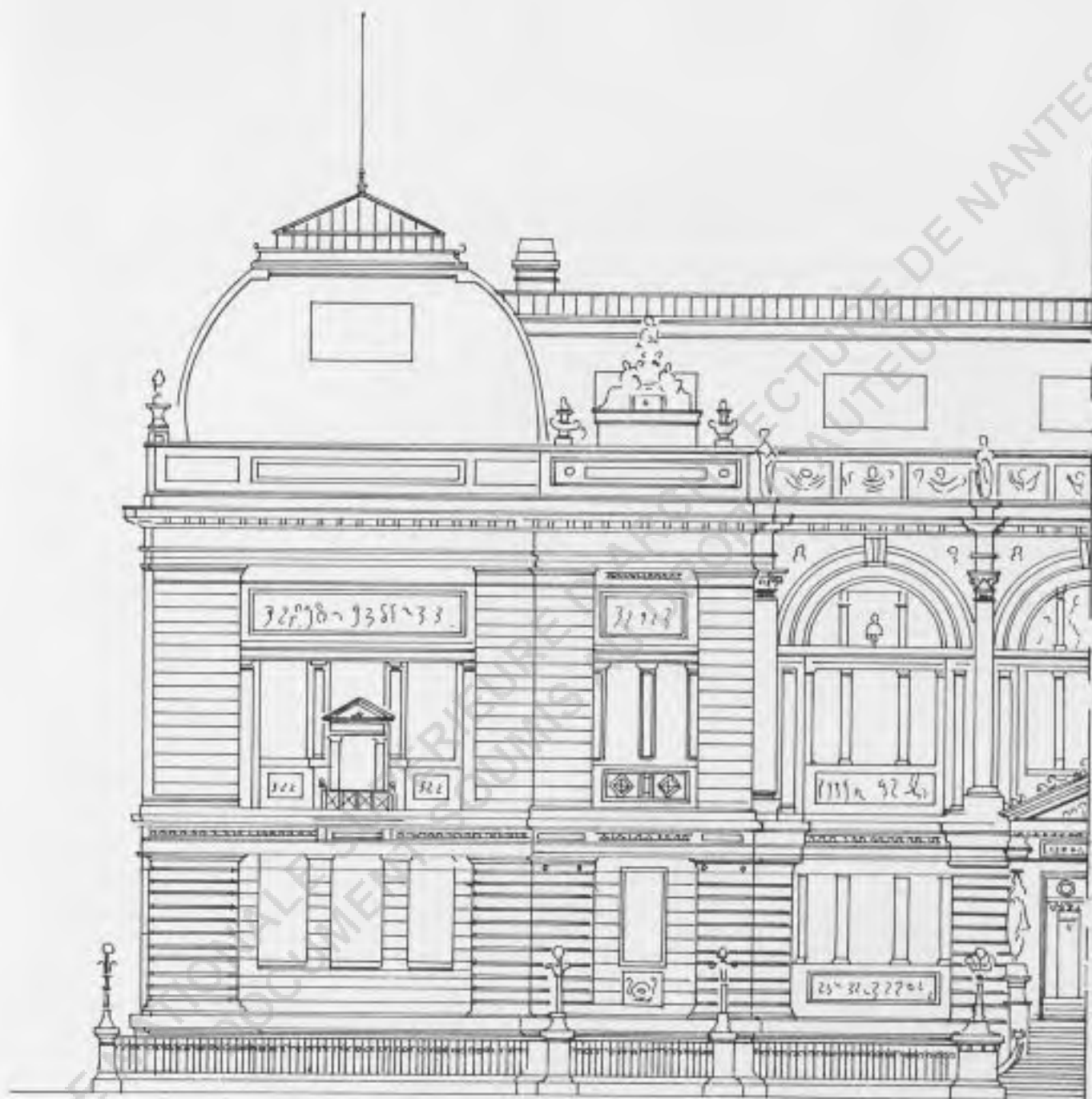


Plan du rez-de-chaussée

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE NANTES  
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

Comme la plupart des bâtiments officiels de l'époque, l'emprunt à l'architecture classique est évident. Ici, Montfort s'inspire du style Renaissance. Et le credo devait être symétrie synonyme d'élégance.

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE NANTES  
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR



Le projet de Montfort n'est pas retenu par le jury. Et pourtant, l'élévation de Montfort est moins sévère et moins conventionnelle que celle du projet retenu. Impression née du nombre supérieur des percements et de leur diversité de forme.

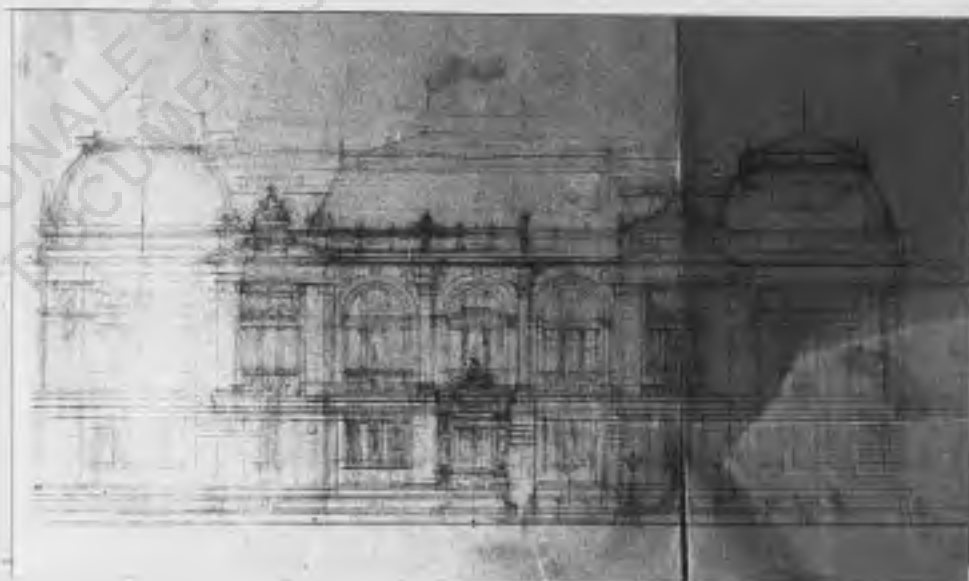
COMPOSITION  
DU JURY

ART. 14.

Le Jury sera composé de la manière suivante :

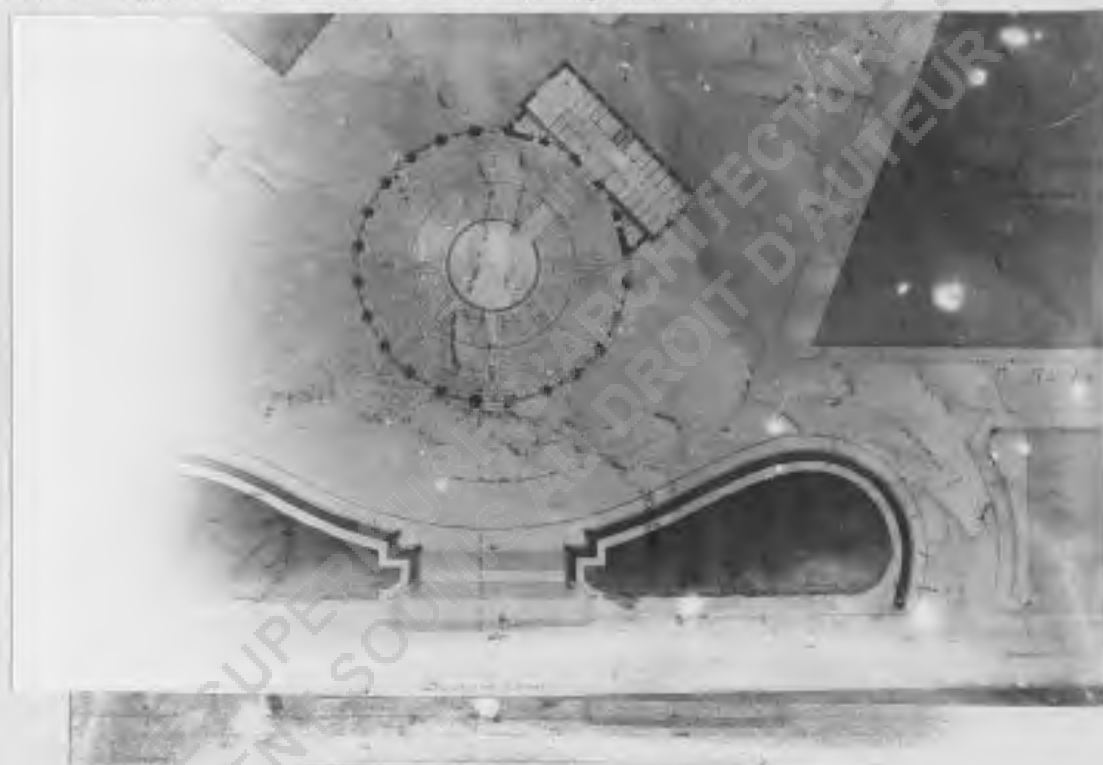
- W 1° M. le Maire de Nantes, président ;  
 W 2° Un délégué du Conseil municipal, désigné par lui dans son sein ou en dehors ;  
 W 3° Le vice-président de la Commission du Musée ;  
 P 4° Un représentant du Ministre des Beaux-Arts désigné par le Ministre ;  
 PP 5° Deux membres de l'Académie des Beaux-Arts désignés par elle ;  
 P 6° Un architecte membre du Conseil général des Bâtimens civils, à Paris, désigné par le Ministre ;  
 P 7° Un membre de la Société Centrale des Architectes, à Paris, choisi par le Bureau de cette Société ;  
 W 8° Un membre de la Société des Architectes de la Loire-Inférieure, désigné par le Bureau de cette Société.

Le trait à la fois raffiné et puissant de Montfort se révèle sur ce dessin suivant (esquisse pour le musée).



La ville de Limoges veut élever en 1903, un cirque monumental, pour répondre aux loisirs de l'époque. Cette demande semble être délicate, les architectes ne doivent-ils pas aménager une promenade vers le cirque ? et donner au bâtiment doté d'une forme spécifique, l'aspect d'un édifice urbain.

Montfort va "s'attaquer" ici à une morphologie architecturale spéciale : la salle de spectacle.



Il conçoit, pour accéder au niveau du terrain, un escalier monumentalisé par deux rampes curvilignes qui l'encadrent.

L'entrée du cirque est dans l'axe de ces marches.

Le nombre de places prévu est assez considérable. Montfort exploite la forme traditionnelle du cirque, gradins disposés tout autour du bâtiment de forme circulaire.

Rodonde flanquée d'un bâtiment droit pour abriter les loges d'artistes et les annexes nécessaires à un cirque.



Le volume est similaire à celui d'un chapiteau. L'ornementation de la façade est fort discrète. Des colonnes rappellent les structures tendues. Le bâtiment a la configuration d'un cirque.

La salle est éclairée par le dessus, ouverture dans le haut du chapiteau et par des fenêtres doubles formant couronne.

Ce projet est un des derniers de Montfort et ici, la typologie retenue est loin d'être emphatique.

Dans l'espèce particulière, les formes sont intimement liées à la fonction.

C O R R E S P O N D A N C E

---

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE NANTES  
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

DOCUMENT

Cahiers des doubles des lettres envoyées par Montfort du 16 Mai 1875 au 21 Novembre 1876.

La lecture de ces documents éclaire sur l'activité professionnelle de Montfort pendant un an et demi. Il faut préciser qu'il est installé depuis quatre ans seulement et qu'il a déjà édifié un immeuble rue Voltaire.

Le témoignage de ces lettres est important, car la profession qu'exerce Montfort offre divers aspects de la pratique architecturale.

Une grande partie de son temps est employée pour l'exécution de travaux d'entretien, allant de la réfection d'une toiture au remplacement d'un carreau.

Mais, Montfort se charge aussi de dessiner des grilles, des cheminées, des hangars, des verrières, des meubles et de surveiller leur exécution.

Pendant cette période du 16 Mai 1875 au 21 Novembre 1876, il ne construit pas de bâtiments réellement remarquables. Mais pourtant, il va élever une maison, surveiller les travaux d'une ferme, refaire entièrement un appartement et commencer la construction d'un immeuble rue Cambronne (aujourd'hui rue Maurice Sybille).

Montfort procède aussi à des expertises demandées par l'administration (mairie) ou des particuliers.

Ces expertises englobent toutes sortes d'affaires, du prix d'un loyer à fixer, aux dégâts occasionnés par un incendie.

L'analyse de toutes lettres permet de dresser les listes suivantes des travaux de Montfort.

*Liste des expertises au nombre de 22, dont 9 concernant des litiges déterminés.*

- Affaire Blondel et Denois : affaissement d'un mur à St-Jacques
- Affaire Guyon et Grignon : mitoyenneté rue Quarts de Barbin
- Affaire Ricordeau : expertise à St-Clair
- Affaire Chatelier-Cholet : mitoyenneté
- Affaire Blondel-Touchy : mitoyenneté rue de Vertou
- Affaire Bd St-Perne : différends entre la ville et plusieurs propriétaires concernant le nivellement
- Partage de propriété : succession
- Ville : évaluation dégâts incendie
- Particulier : expertise après incendie
- Affaire de Mrs Simon, Giffard, Hervochon, Perthuis, Courtine, Riom, Rappin, Lorette, Accard-Launay, Petit, Rocheron, Lechalas, Lebrun, Lenoir-Bourgerel, Lerets-Moidon.

Liste des immeubles dans lesquels Montfort effectue divers travaux, au nombre de 25.

- Immeuble de Messieurs Sibille et Thibault : 3, rue Racine
- Immeuble de Mr Leblanc : 19, rue Voltaire
- Immeuble de Mr de Maisonneuve : 33, Quai de la Fosse  
Rue de l'Héronnière
- Immeuble de Mr Paquier : 66, Quai de la Fosse
- Immeuble de Mr de Kergist : 2, rue Lafayette
- Immeuble de Mr Linard : Rue du Pas Perilleux
- Immeuble de Mr d'Echailles : Rue Voltaire
- Immeuble de Mr Blondel : Rue de Vertou
- Immeuble de Mr Guillon : Rue J.J. Rousseau
- Immeuble de Mr Thibaud : Nicolière
- Immeuble de Mr Blondel : Rue de la Bastille
- Immeuble de Mr Leblanc : avenue Allard
- Immeuble de Mr Cardinal : Prairie au Duc
- Immeuble de Mr St-Martin : Le Croisin
- Immeuble de Mr Leblanc : Ste-Luce
- Immeuble de Mr de Maisonneuve : Orvault
- Immeuble de Mr Anizon de Mr X : Rue de Kervégan  
10, Quai de la Fosse  
Rue de Bréa  
17, rue Voltaire  
Rue des Capucins  
Rue Piron

ECOLE NATIONALE SUPRETURE D'ARCHITECTURE DE NANTES  
DOCUMENT FOURNIS AU DROIT D'AUTEUR

*Liste des constructions*

- Ferme Rion à Challans
- Le Tir National à l'occasion du Congrès Scientifique
- Maison Le Blanc, 15 Rue de Vertou
- Tombeau Chaillard
- Rénovation de l'appartement de fonctions du Directeur de la Banque de France
- Construction Immeuble Rue Cambronne
- Surélévation de la maison de Mr Gougaud
- Restauration de "la campagne de Mr Merceron" à Vertou (Le Chêne)
- Devanture Chatellier, Place St-Pierre
- Devanture Pouvreau

*Liste de diverses affaires*

## PROJET EN COURS :

- Affaire Vallet (10 Mai 1875) : transformation d'une filature en locaux d'habitation
- Affaire Talvande (21 Mai 1875) : construction d'usines
- Affaire Rivet : construction d'un immeuble

## AUTRES ACTIVITES

- Deux relevés de terrains
- Décoration du Foyer du Théâtre de la Renaissance pour l'exposition préhistorique.
- Estimation du prix de location de l'immeuble Vallet, de la propriété de Madame Bureau à St-Sébastien.
- Révision des loyers après travaux (cf. 21 Septembre 1875).

Synthèse du contenu des lettres

Des renseignements intéressants sont ainsi fournis à la fois sur le travail de Montfort et sur certains aspects économiques et sociaux de son époque.

\* Montfort se révèle comme un homme très consciencieux et extrêmement méticuleux.

- Vérification systématique sur place des comptes des entrepreneurs, en présence de ceux-ci.

31 Juillet M. Doussencière

Je vous prie de vouloir bien vous trouver Mardi matin 3 août à 8 h. au salon pour la vérification de notre mémoire

- Contrôle minutieux du travail  
- Pesée d'une grille en sa présence

14 Mai 1875 M. Lorrain Surmontré passage St Anne

Vous m'avez promis la grille de M. Anizon pour fin Avril. Je suis allé hier à cette Mairie et j'ai vu qu'elle était loin d'être achevée terminée

Vous mécontentez votre client. Sachez donc de faire en sorte qu'elle soit achevée le plus rapidement possible. Avant d'en faire l'expédition vous aurez l'obligation de me présenter pour que j'assiste à la prise

- Rappel des délais aux entrepreneurs (lettre précédente).
- Précisions des instructions données.

voudriez vous faire enlever mecano et remettre en 2 parties des  
Salon 3<sup>ème</sup> Etage au voltaire Ces Carreaux sont stables trop  
justes en faitures l'on risque de les briser toutes les fois que l'on  
ouvre la fenêtre. C'est identiquement la même cause qui  
a fait écarter celui qui vous avait remplacé dernièrement votre  
ouvre a eu beaucoup de difficulté à l'enlever car il touchait  
partout le fond des fenêtres  
Ayez donc l'obligeance de les faire recouvrir et laissez aux  
carreaux 3 millim de jeu dans les côtés et au bas

- Vérification minutieuse des travaux exécutés

28 août M Echenoy

J'étais bien sûr rassuré et j'ai été très étonné de voir que le robinet  
qui devait être placé dans les lieux des manivelles (3 Etages)  
n'est pas encore posé je croyais cela fait depuis plus de quinze  
jours (c'est au 3<sup>ème</sup>)

- \* Le ton des lettres est toujours très courtois, quel qu'en  
soit le destinataire.

31 août M Caillé Jeune Horticulteur

Je vous prie de m'en bien faire enlever les plantes que vous  
avez fournies pour la décoration du foyer de la Renaissance  
et m'adresser votre note pour cette location

Cependant, il ne manque pas d'autorité.

7 Mai M. Sébanquin

Malgré toute la franchise que j'ai prise dans l'interprétation  
de nos conventions au sujet de la construction de M<sup>e</sup> Merceron,  
voyant ce que j'ai pu dire ou faire les travaux ne se terminent  
pas. En présence d'une location qui ne peut finir d'être terminée  
pour le dit maître à partir du 14 Juin prochain Location  
qui pourrait au cas où l'ensemble de cette habitation ne pourrait  
pas terminer pour cette époque devant l'occupation d'une difficulté  
ou d'une indécision du propriétaire ou locataire.

Je me vois forcé par toutes ces considérations à vous informer  
que je vous accorde comme décharge de la part pour terminer tout  
ce que vous avez à faire avec construction, reprises, courtoisie  
chirurgie, emballage jusqu'à l'arrivée de 15<sup>e</sup> passé ce délai  
je serai forcé d'agir de rigueur envers vous.

Deux lettres fournissent des indications sur le  
calcul de ses honoraires.

25 No M. Guen

Je vous adresse ci-joint le note de mes honoraires que  
vous m'avez demandés avant hier. Le montant des  
comptes après rédaction du compte réel s'élève à la  
somme de 6.747.<sup>fr</sup> 84

Je n'ai pas eu à m'occuper de la rédaction  
des plans de la plus grande partie de vos constructions  
mais uniquement de la conduite des travaux et de surveillance  
et du règlement des mémoires je ne puis appliquer à  
ce chiffre de dépenses le tarif ordinaire d'honoraires à  
5 %, mais celui de 3 1/2 % même car j'y ajoute  
le montant de ce que j'ai déboursé comme frais de  
voyages et correspondances.

	Honoraires 5 %	_____	69 65
1 sept	Arances	Rembu Bail Carbonnier	0 60
7 sept		Port 2 %	0 40
10 juil 1876		Demande d'autorisation de Voie	1 80
		Total	<u>69 115</u>

Montfort effectue des actes de gérant d'immeubles pour des clients parisiens.

7/90 M. D<sup>r</sup> - Maisonnour (Paris)

J'ai l'honneur de vous informer que votre magasin de la Fosse est loué du 5 Septembre 1879. La locataire M<sup>lle</sup> Carbonnier avait été trouvée Madame de Maisonnour directement et ensuite M<sup>lle</sup> P. Dore qu'elle n'avait pas rencontré ce n'est qu'après ces démarches qu'elle s'est adressée à mon cabinet. Cette Dame est veuve et originaire de Bourdeaux, elle a deux filles. Elle habite Nantes depuis 7 ans et tenait une charcuterie rue St Jacques. Cette condition de vie joint de famille a Nantes on a fait prendre tous les renseignements et prescriptions possibles pour que le déménagement que vous avez en votre locataire précède ne surprenne pas. Cette Dame m'a montré son acte de mariage, et l'acte de naissance de ses enfants son mari était sous officier du 12<sup>e</sup> dragons. Elle a l'intention de tenir un magasin de comestibles, Charcuterie et épicerie. J'ai cru devoir lui déclarer que comme elle n'était pas de Nantes on lui louerait pas de son personnel comme on ne répondait de son loyer. Elle m'a présentée le tuteur de ses enfants M<sup>l</sup> Prud qui répond de son loyer pour la 4<sup>e</sup> année par ce a la direction des contributions indirectes ou ce Monsieur est employé de bons renseignements sur sa <sup>solvabilité</sup> ~~solvabilité~~. Ils ont demandé à ce que l'acte fut mis dans la forme exist de cette 1<sup>re</sup> année de loyer que M<sup>l</sup> Prud se port garant.

De la sorte j'aurais et j'espère que pour le moment du moins c'est une location sûre. J'en ai rien fait sans en parler à M<sup>lle</sup> Dore qui était souffrante.

Il lui arrive de s'entremettre, afin d'obtenir pour un client, l'achat d'un terrain et la location de terrains appartenant à la Ville de Nantes.

3 juillet 1875 Le Maire de la Ville de Nantes  
 J'ai l'honneur de vous faire au nom d'un de mes clients l'offre de l'achat à l'amiable d'un terrain appartenant à la ville situé à Cambourn et connu sous le nom d'Estu. N'est-il pas intéressant de noter enfin, que le

22 Septembre 1875, il commande le Dictionnaire raisonné de Viollet le Duc.

Mais les Cahiers apportent aussi des renseignements d'un intérêt économique et social sur l'époque.

Pratique de vente d'appartement sur plans.

J'ai vu M. Hegland  
 Vous savez tout de suite que nous avons planifié le logement, j'ai fait un plan  
 en noir sur une couche de gris  
 aussi sur le cad. } PLUSIEURS ÉTAGES  
 l'échelle de 1/2000 } À rendre ou à louer sur plans  
 Comb. encastr. moyen } s'adresser à M. Mondfort  
 Gonté } architecte 2, rue B. Va 5

## Grève des Maçons

cf. 19 Avril 1876 "ne serait-il pas possible bien que la grève dure encore"

cf. 5 Mai 1876 "en attendant la fin de la grève des maçons"

cf. 15 Mai 1876 "aussitôt la grève terminée".

## Conditions de travail des tailleurs de pierres.

Ca, 20 à 25 centimes A. Les tailleurs de pierres sont payés par les Entrepreneurs à l'heure, généralement 0.35 à 0.45 et les journées sont de 11 heures effectives de travail, ce qui fait en moyenne 4.40 à 4.50 pour les bons ouvriers. 6<sup>e</sup> Le lissage lorsqu'il est seul sans peinture ensuite mais fait à l'eau de chaux pour redonner et raviver de vieilles peintures se paie généralement le mètre superficiel 0.10<sup>e</sup> Ce cas

Ce résumé donne une certaine idée des activités d'un jeune architecte. En cas d'insuffisances, il est loisible de consulter les Cahiers.

Montfort expose dans une courte publication, ses découvertes relatives à la porte de ville Saint-Pierre et les interprète.

Il "milite" pour la sauvegarde de sa porte et propose une solution dans ce but.

— 8 —

ment à l'angle sud de la tour de l'Evêché et au point de raccord de cette tour avec la courtine.

Il serait possible, j'ose même dire, il paraît très probable que les constructions élevées au xv<sup>e</sup> siècle à l'entrée de notre ville, ont été, comme celles des siècles précédents, élevées sur les fondations d'une partie de l'enceinte gallo-romaine, au moins dans cette partie de la cité. Par ailleurs, les recherches et les travaux de notre savant collègue M. Laurant nous font voir l'enceinte gallo-romaine abandonnée au moyen âge et la ceinture de la ville reportée plus au large.

Et maintenant, Messieurs, pour terminer cette note, que j'aurais voulu abréger pour abuser moins longtemps de vos instants, que va devenir ce qui nous reste de la vieille Porte du Bastion Saint-Pierre? Sans sortir de nos attributions d'archéologues, il nous est permis de nous poser cette question.

Nous sommes tous conservateurs des vestiges du passé, sous quelque forme qu'ils nous parviennent. Notre Musée, déjà trop étroit pour contenir de volumineux objets qu'on a, faute d'espace, déposés dans un autre local, pourrait avoir, sous cette belle voûte, une sorte d'annexe. Une légère grille pourrait, comme aux Thermes de Cluny, entourer l'espace laissé libre par les récentes démolitions, et en cet emplacement, tout près de la vieille Cathédrale, ne pourrait-on pas déposer gargouilles, chapiteaux, corbelets, sculptures curieuses, etc., provenant de la démolition du vieux chœur roman de Saint-Pierre, qui encombrent, sans profit pour personne, les caves du nouveau chœur? Aussi, Messieurs, j'ai l'honneur de vous proposer d'émettre le vœu DE LA CONSERVATION DE CE QUI RESTE DE LA PORTE DE SAINT-PIERRE, EN L'AFFECTANT, S'IL EST POSSIBLE, AU DÉPÔT DES DEBRIS PROVENANT DE NOTRE CATHÉDRALE.

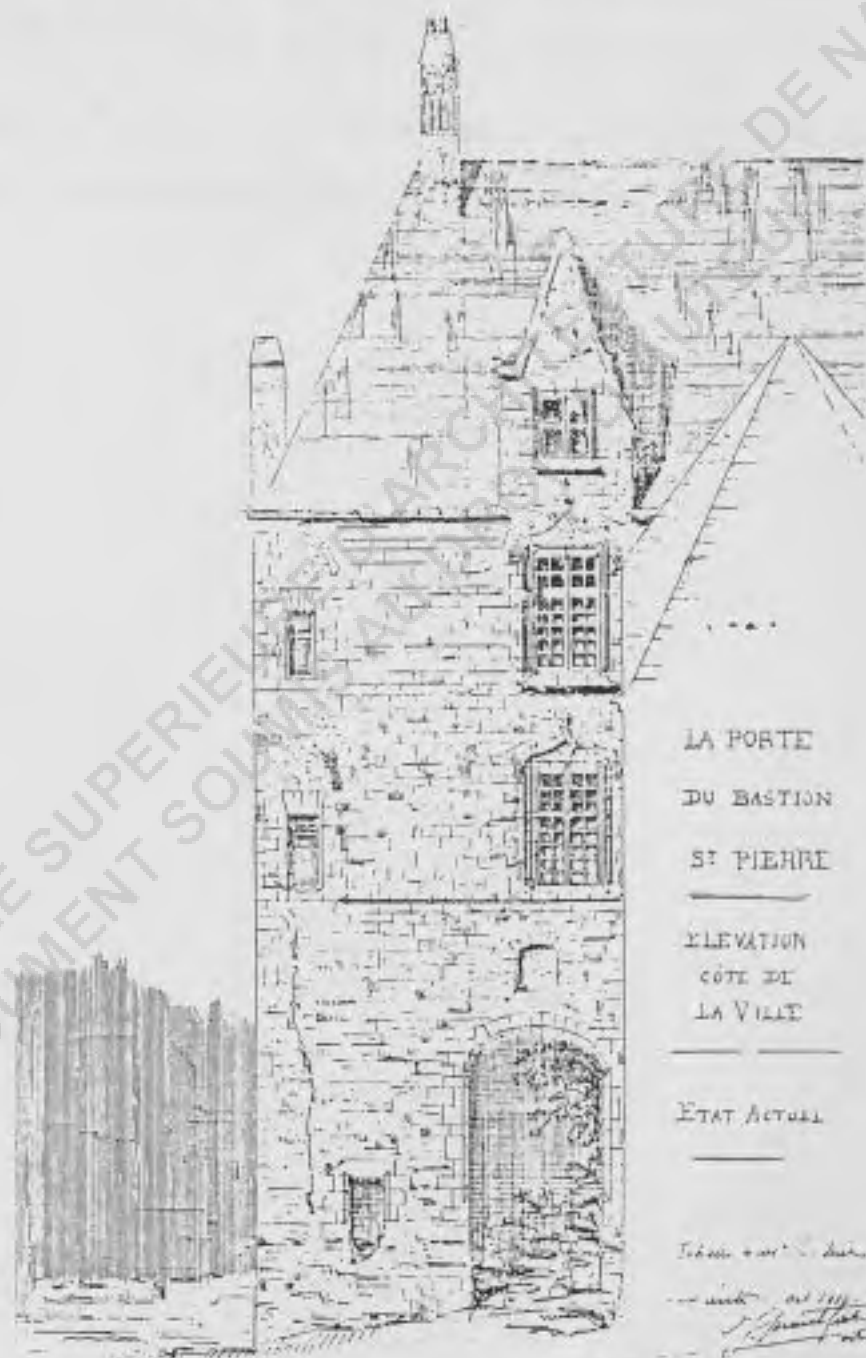
J. MONTFORT,

Architecte diplômé par le Gouvernement.

Nantes, 19 novembre 1886.

Cette brochure s'accompagne de 5 planches.

- 1ère planche : Plan du Bastion St-Pierre dressé par Montfort
- 2ème planche : relevés de la porte dressés par Montfort
- 3ème planche : façade (voir ci-dessous)



- 4ème planche : vue de la Place Louis XIV (dessin de 1872 de Montfort)
- 5ème planche : vue perspective du Bâtiment St-Pierre d'après croquis.

Ce livret est présenté sous la forme d'une lettre ouverte, probablement aux membres de la Société Archéologique de Nantes.

Il ne s'agit pas d'un article destiné à la grande diffusion. C'est une preuve de tout l'intérêt que Montfort attache au passé architectural de sa ville.

L'étude faite de cette porte du XV<sup>ème</sup> n'est-elle pas aussi une preuve de son attachement pour les formes gothiques.

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE NANTES  
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

Il existe encore de nombreuses constructions de Jules-Etienne Montfort qui témoignent d'une pratique architecturale spécifique, aussi bien en ce qui concerne le lieu, l'époque et les qualités de l'homme.

#### ARCHITECTE A NANTES

Peut-être faut-il souligner que Nantes sait réfréner le développement de toute originalité ; pourtant, cette ville accélère certaines révoltes qui favorisent l'expression singulière. Il ne faut pas s'étonner, si toute tentative de transformation est auparavant approuvée par une partie de la cité et si Montfort ne se relève pas de cette influence.

En effet, il ne propose pas une nouvelle production architecturale même si son architecture présente des innovations de formes et de détails.

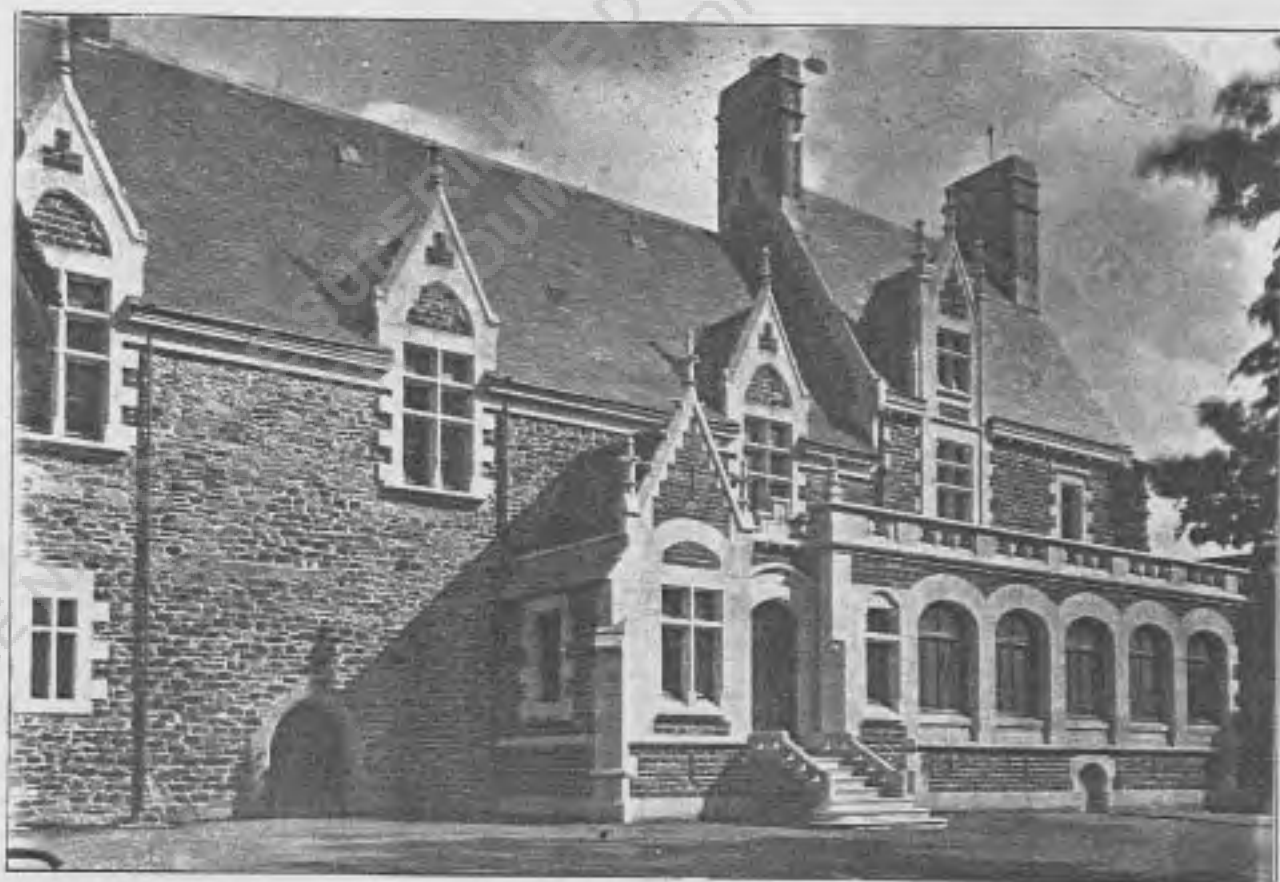
#### ARCHITECTE DURANT LE 19<sup>e</sup> SIECLE

L'architecture de J.E. Montfort s'inspire d'un courant populaire, ce qui justifie les curiosités architecturales classiques qu'elles offrent à l'observateur. L'emprise d'une mode et d'un mode de production conduisent à se référer à l'ornementation de l'art classique et plus intentionnellement à celle de l'art gothique et à utiliser les systèmes constructifs déjà expérimentés.

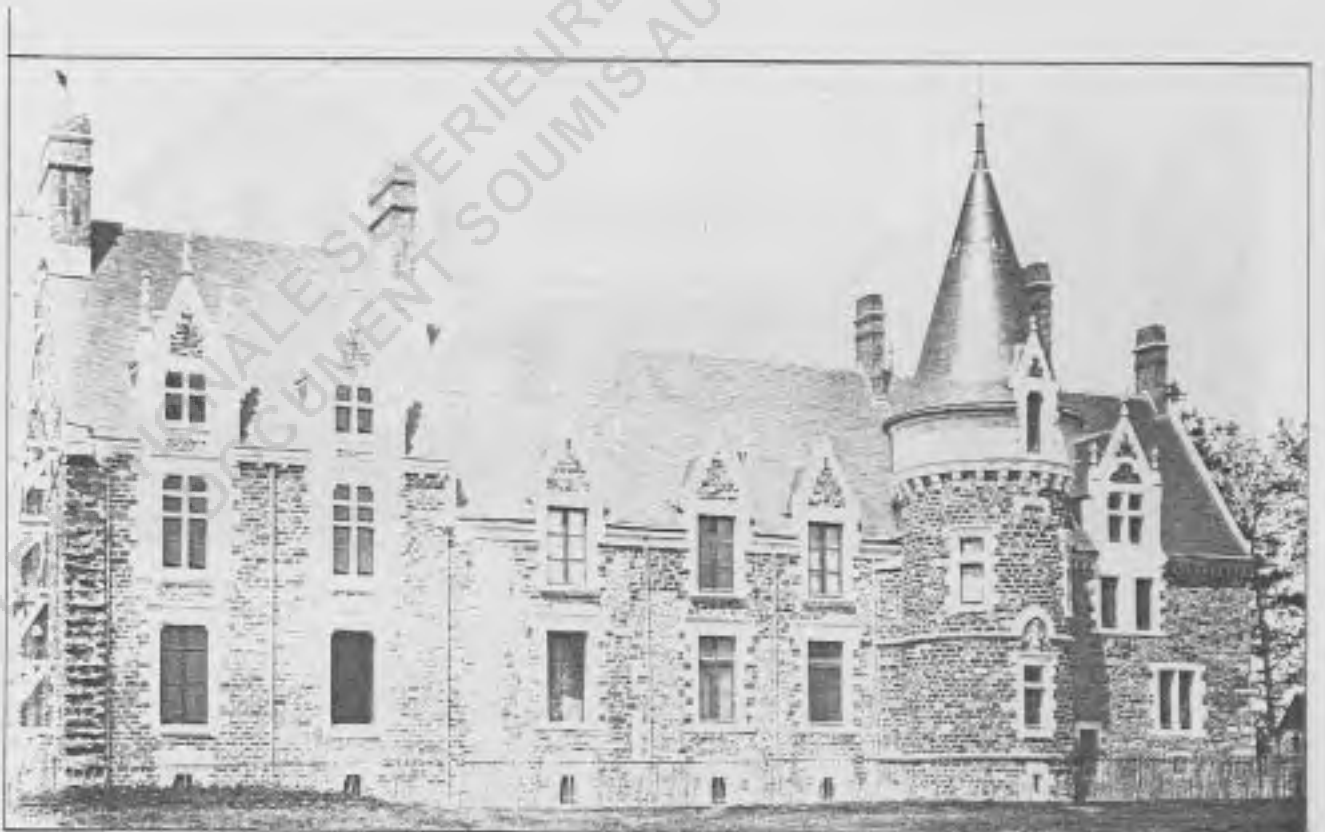
Aussi anachronique que cela puisse sembler, si l'architecture de Montfort a pour modèle l'art de bâtir des siècles antérieurs, elle apparaît aussi comme la négation d'un historicisme nostalgique. Les photos des pages suivantes expliquent les préférences d'un nouvel aménagement inspiré de l'art gothique au détri-



Avant l'intervention de Montfort



Après



ment d'un aspect plus ancien. Voici là l'expression de l'absolutisme d'un courant esthétique

Jules E. Montfort ne perturbe pas le vocabulaire architectural de son époque et ne contribue pas à mettre en évidence une nouvelle typologie puisqu'il répond à une demande de production bien reconnue à la fin du 19<sup>e</sup> siècle à Nantes.

#### LES PARTICULARITES DE SON ARCHITECTURE

. Dans beaucoup de ses constructions, si le plan impose des volumes symétriques, alors l'ornementation de ces volumes va perturber très légèrement cette vision symétrique du bâti.



Cette volonté de rompre la symétrie se retrouve d'une façon insistante dans sa production (d'où totale dissymétrie).



. Sa production reflète un caractère polychrome évident. L'engouement pour l'accumulation paradoxale de plusieurs matériaux sur un même bâtiment renouvelle perpétuellement une vision colorée de celui-ci.

Ce langage est volontiers employé pour l'édification des façades, mais également pour façonner l'espace intérieur qui s'y rattache.

. L'architecture de Montfort est simple logique. L'espace s'articule avec cohérence, absence d'espaces dits "résiduels". La succession des pièces s'effectue aisément et leur volumétrie est élégante. De même les façades ne sont pas

surchargées de sculptures ou de décors divers, et si toutefois l'ornementation n'est jamais absente, elle se singularise par une légèreté, un choix arrêté de l'architecte. Elle facilite la lecture du bâtiment et de sa structure.

. Il est certain que Montfort attache une grande importance à l'agencement "esthétique" des intérieurs. Il n'est pas difficile d'arriver à cette constatation puisque le nombre de dessins qui révèle ce travail de décoration intérieure est important. Travail méticuleux des projets d'escaliers, chacun des éléments est étudié avec soin, lors des visites de ses maisons on peut être frappé par le déploiement de ceux-ci.

. D'une manière générale, les bâtiments de Montfort sont sains. Les propriétaires de ces constructions sont satisfaits de leurs qualités. C'est que Montfort surveillait étroitement les chantiers, la correspondance qu'il a laissée est révélatrice de cette préoccupation. Il est attentif à la technique constructive à laquelle il a été sensibilisé lors de ses études et pendant ses diverses expertises.

. Tout au long de sa carrière, Montfort n'hésite pas à produire des bâtiments très semblables (Voir tombeaux, maison boulevard Guist'hau et rue de Bréa à Nantes). Mais ces similitudes s'arrêtent à un ou deux bâtiments. (Nous n'avons pas retrouvé quinze maisons faites sur le même modèle, la loi des séries n'existe pas).

## LE DESSIN

Tout en rappelant que Jules E. Montfort dessine parfaitement, il faut insister sur le nombre important d'études qui le mèneront au projet final. Deux des caractéristiques du mode de représentation de ses projets sont : l'absence quasi-totale de tous dessins perspectifs, de toutes représentations volumétriques, tridimensionnelles de l'espace - et l'utilisation généreuse de la couleur. Cependant, Montfort considère graphiquement l'espace par des coupes très détaillées et transmet aux entrepreneurs comme au client des élévations-coupe qui coïncident avec sa volonté de maîtriser la structure du bâtiment, ou bien le modelé de sa modénature. Il poursuit ainsi un but précis, présenter des dessins cotés, attrayants, qui conviennent parfaitement à l'examen des exécutants.

Jules E. Montfort n'est pas un innovateur, ni un architecte de génie, mais un homme consciencieux et brillant. Il participe amplement à l'édification d'une ville.

Son oeuvre est une révélation de l'exceptionnel vers le quotidien.

Il est certain qu'une incroyable volonté a dû le pousser à réaliser ses multiples immeubles, les années lui redonneront l'éclat de son passé, mais en attendant, il lui faudra patienter...





*Maison de Jules Montfort rue de la rue de l'Arche à Nantes  
photographie Arde & Leroux.*



1882





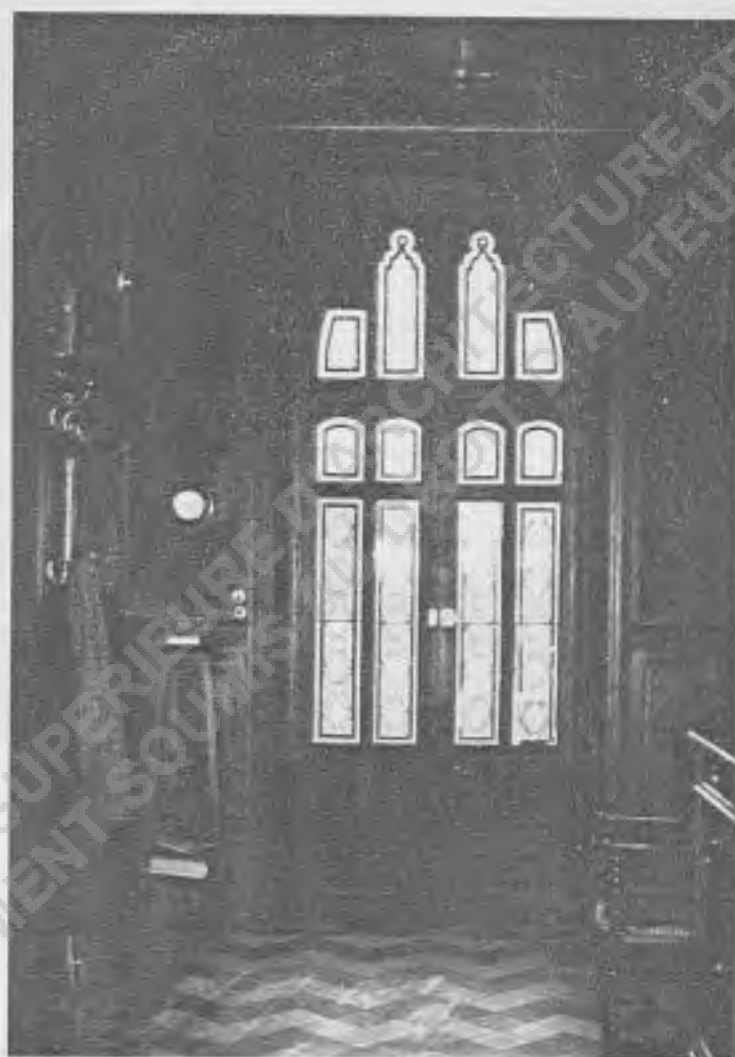
*Le rangoy*

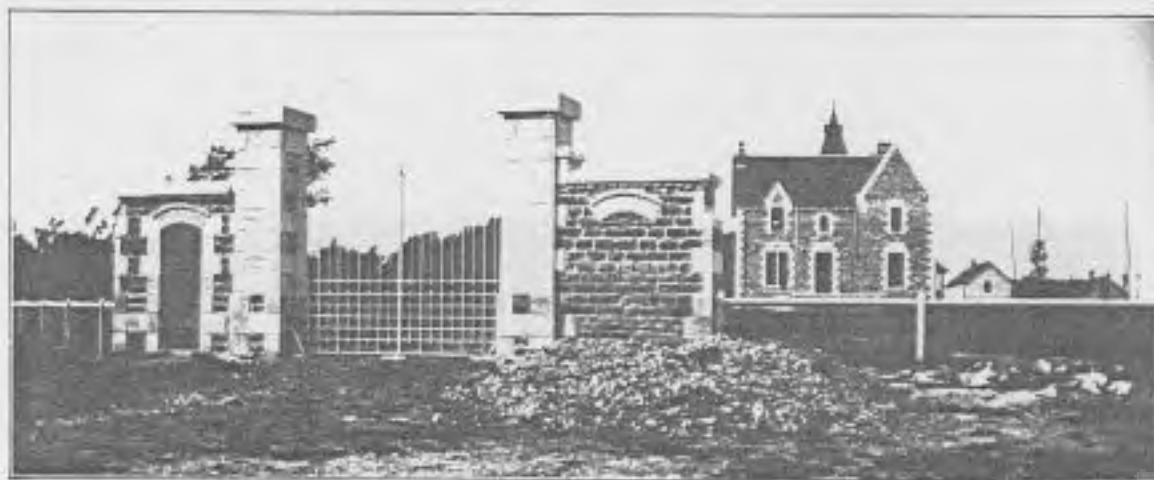




*Châtellera en Vertou*





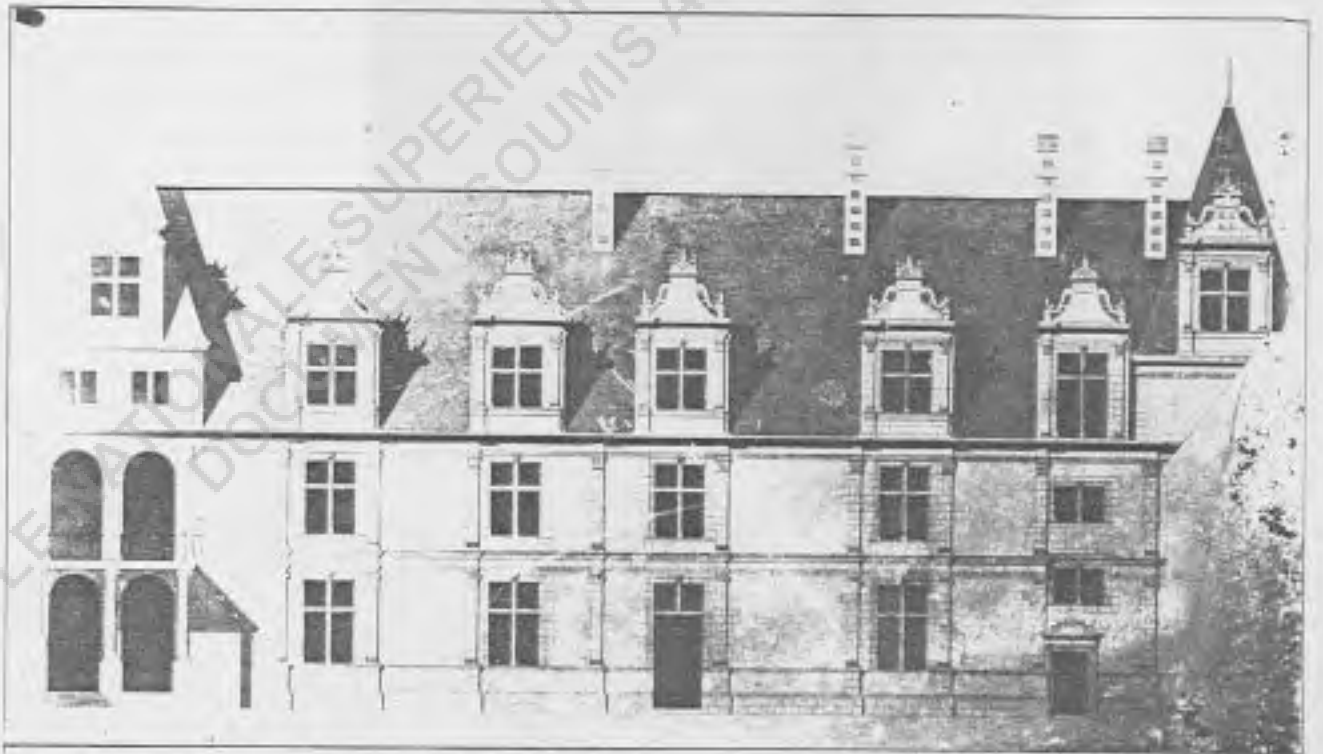


BRACÉ (L. J.)





*Château de la Roche*



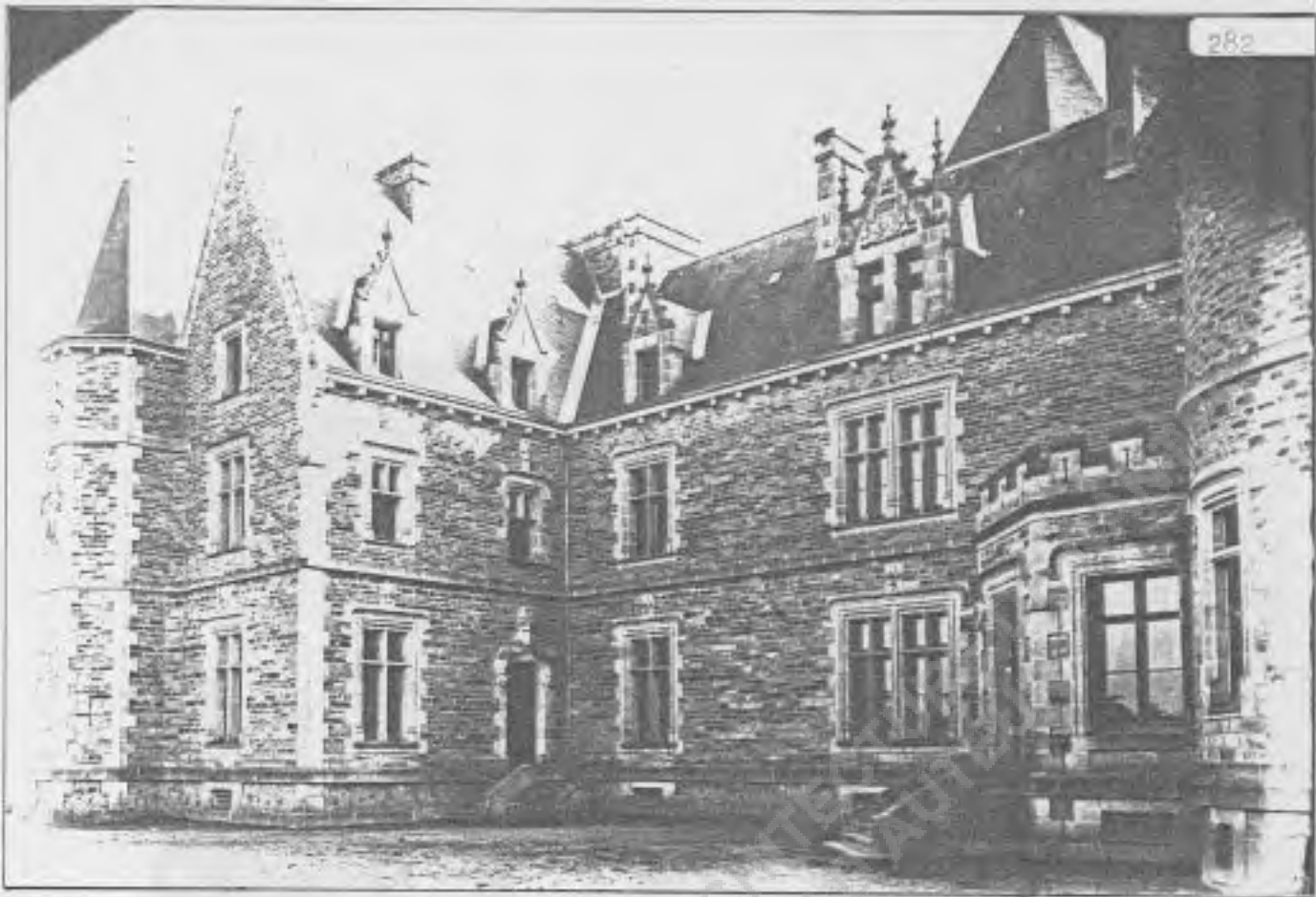


ECOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE DE NANTES  
DOCUMENTS DE L'ARCHITECTURE DE NANTES  
L'ÉTOILE D'OR

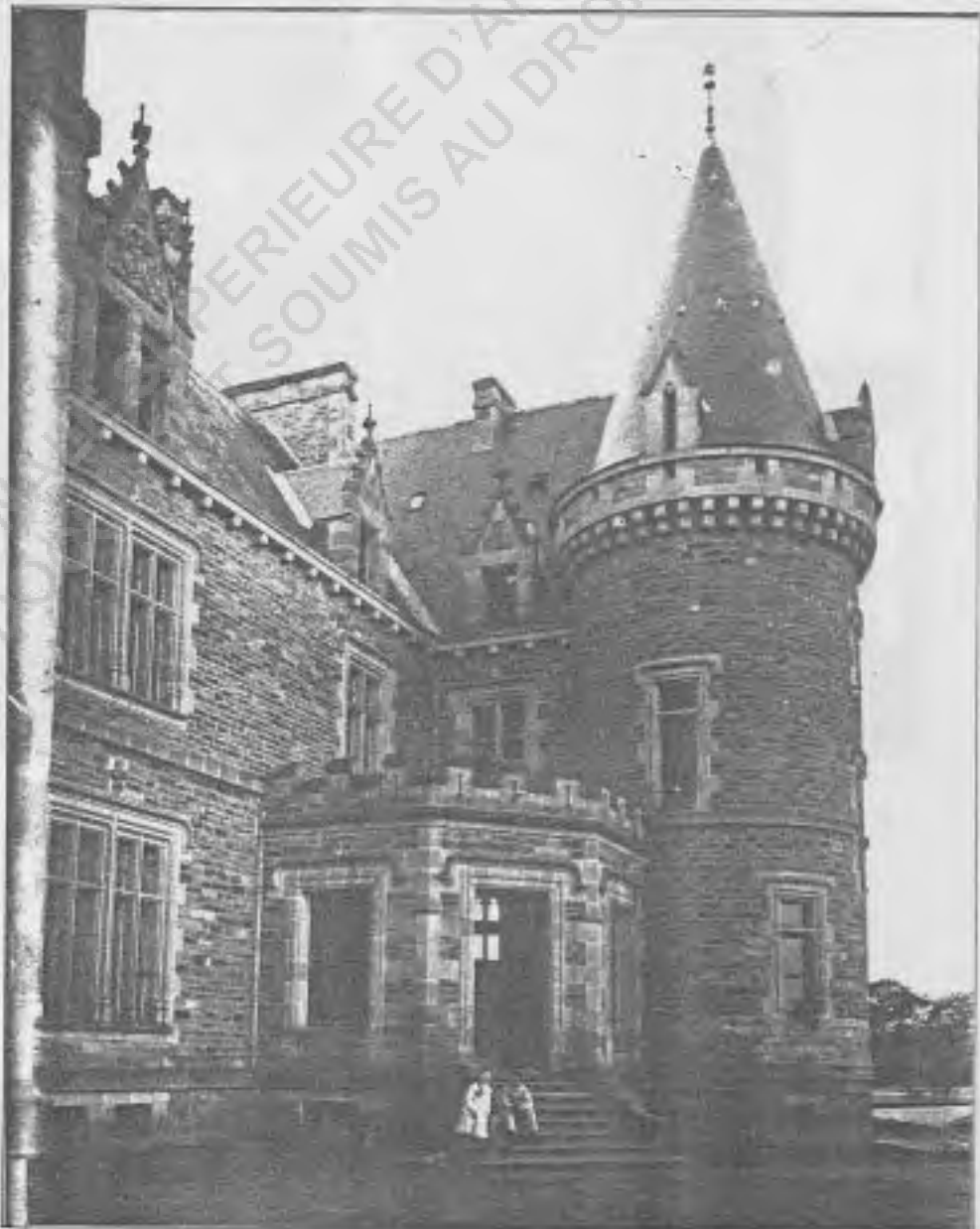


*Château de Blois (Nord-Ouest)*





110-111





*herpily*



ECOLE NATIONALE D'ARCHITECTURE  
DOCUMENT AU DROIT D'AUTRES



ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE  
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR



ECOLE NATIONALE D'ARCHITECTURE DE NANTES  
DOCUMENTAIRE ARCHITECTURE  
AUTEUR



*Château de Courmoulin*



*Le Chateau de la Roche-Guyon*





Ferme de Crugault



Ferme de Châtillon

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE NANTES  
 DOCTEURS SOUMIS AU DROIT SAUTEUR



*La fonderie près d'Anconiz*



ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE NANTES  
 DROIT D'AUTEUR



*Le châtelet en construction*





ECOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE DE NANTES  
DOCUMENT SOUS LE DROIT D'AUTEUR



Boulevard Gouvion





*chantier du marché de Joffe*



*chantier la nationale sur Lafayette*



*vue des haute parts*



*vue Maurice Thorez*



*la tour de la ville*



*vue de la*

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE ET D'ARTS ET METIERS  
 DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTRES



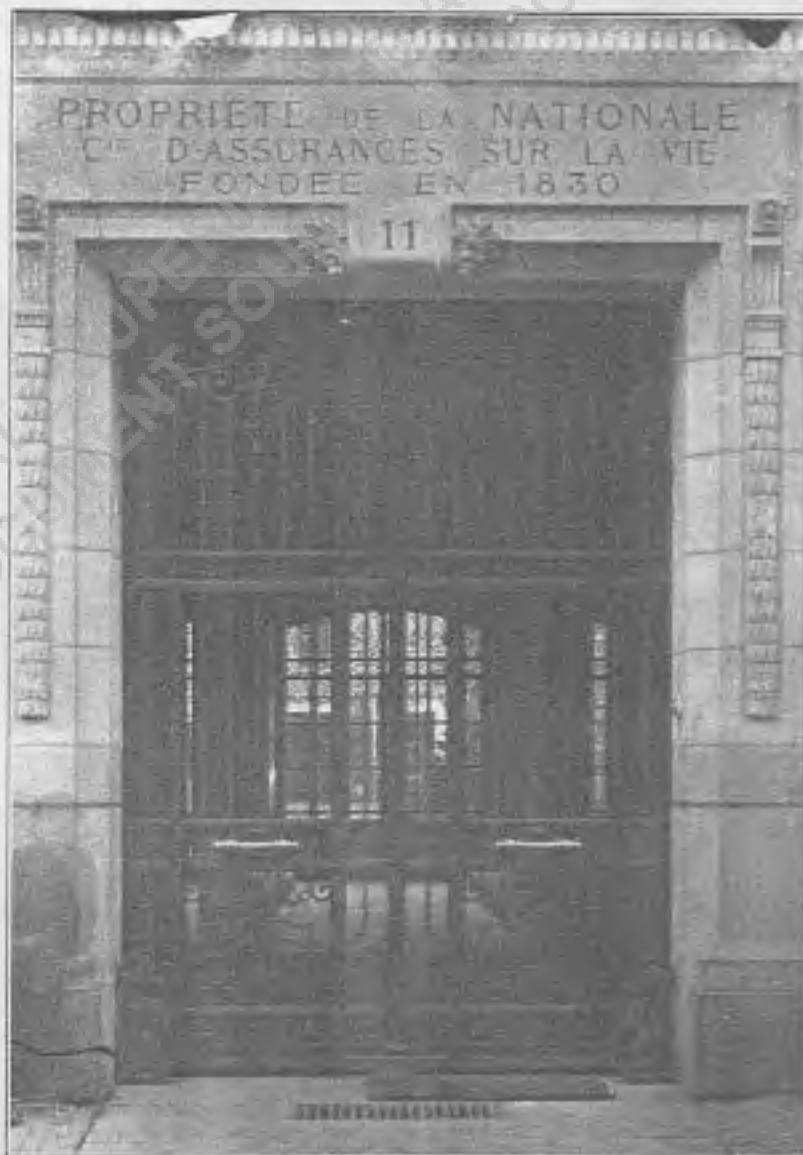
1800 - 1810

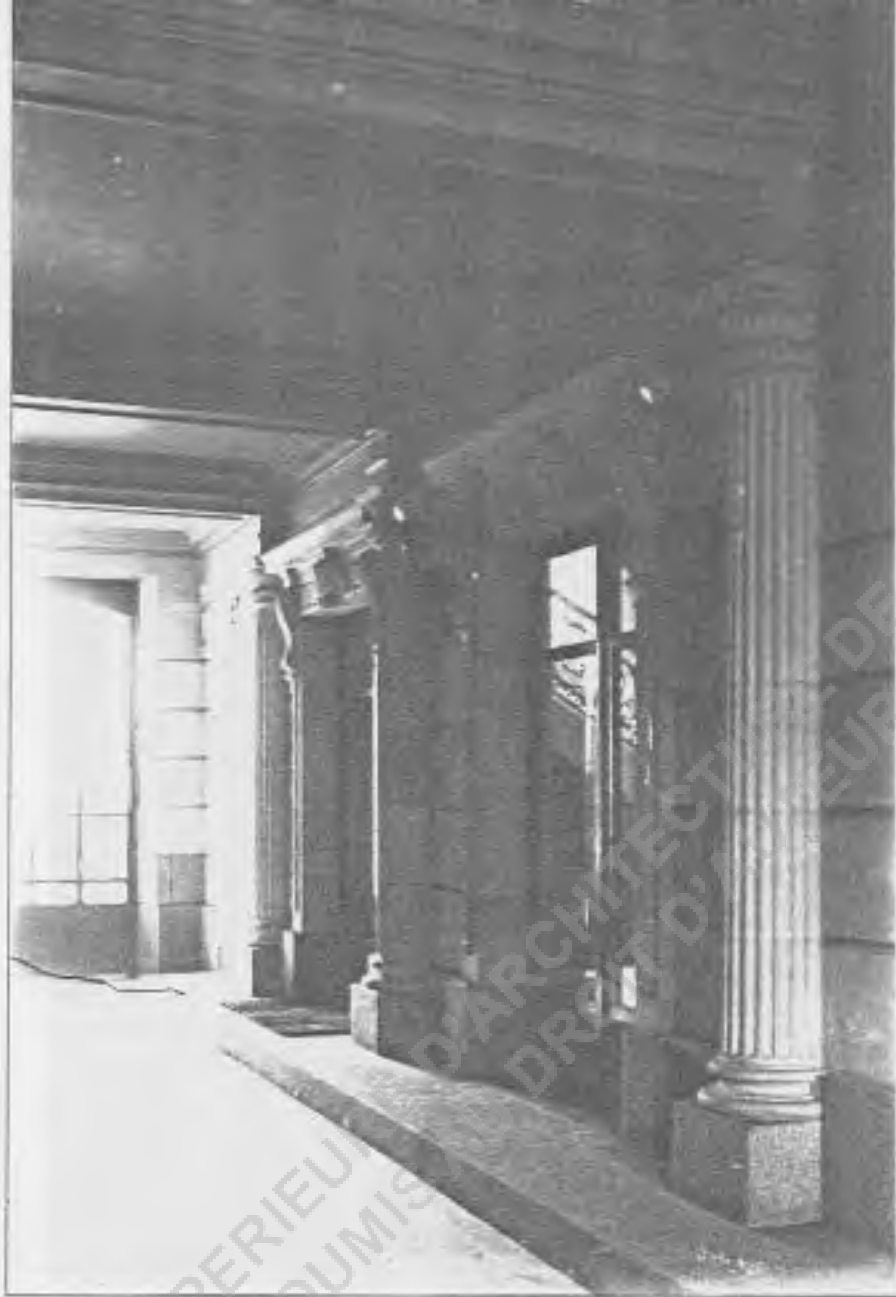


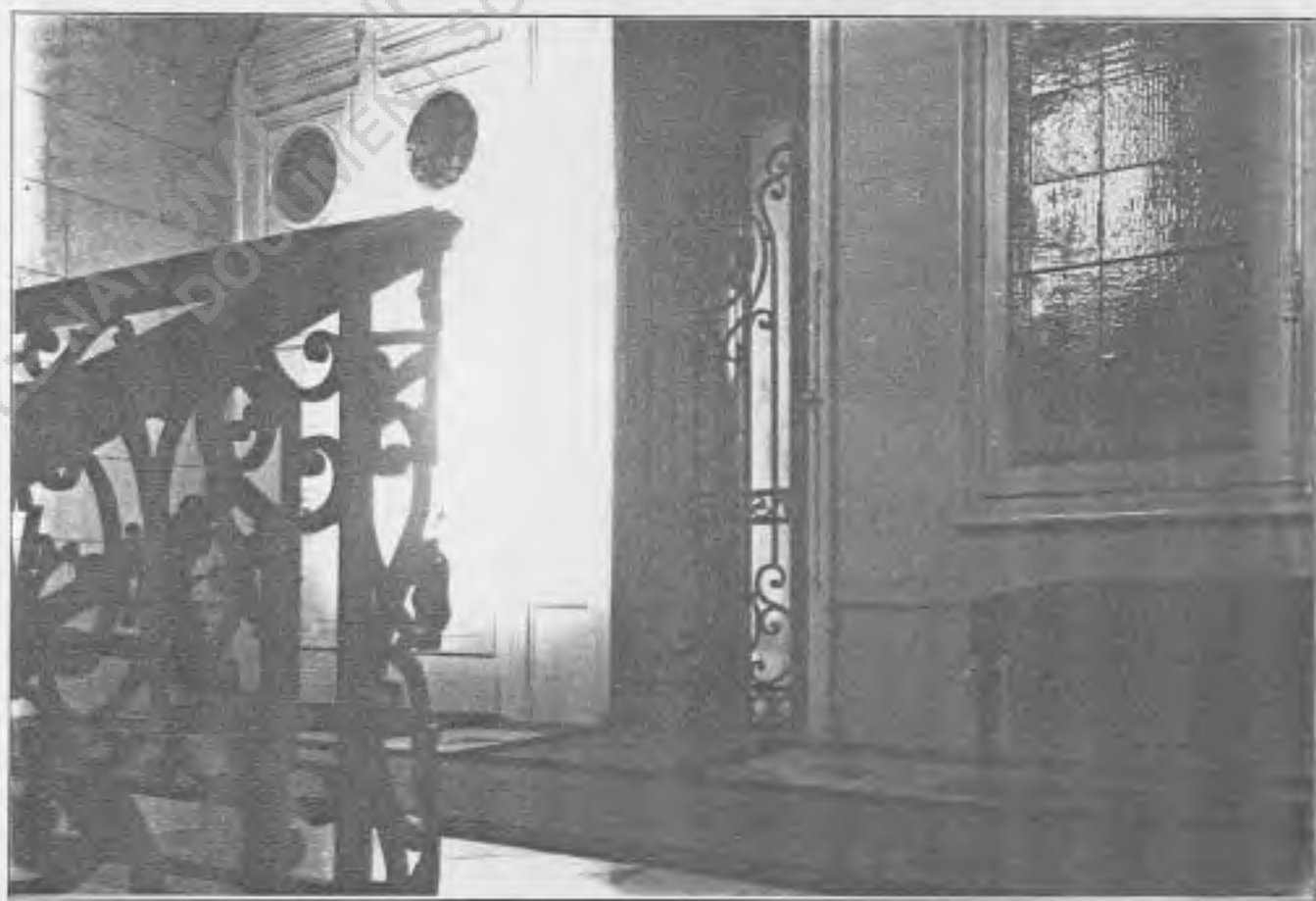
Boulevard Guitard

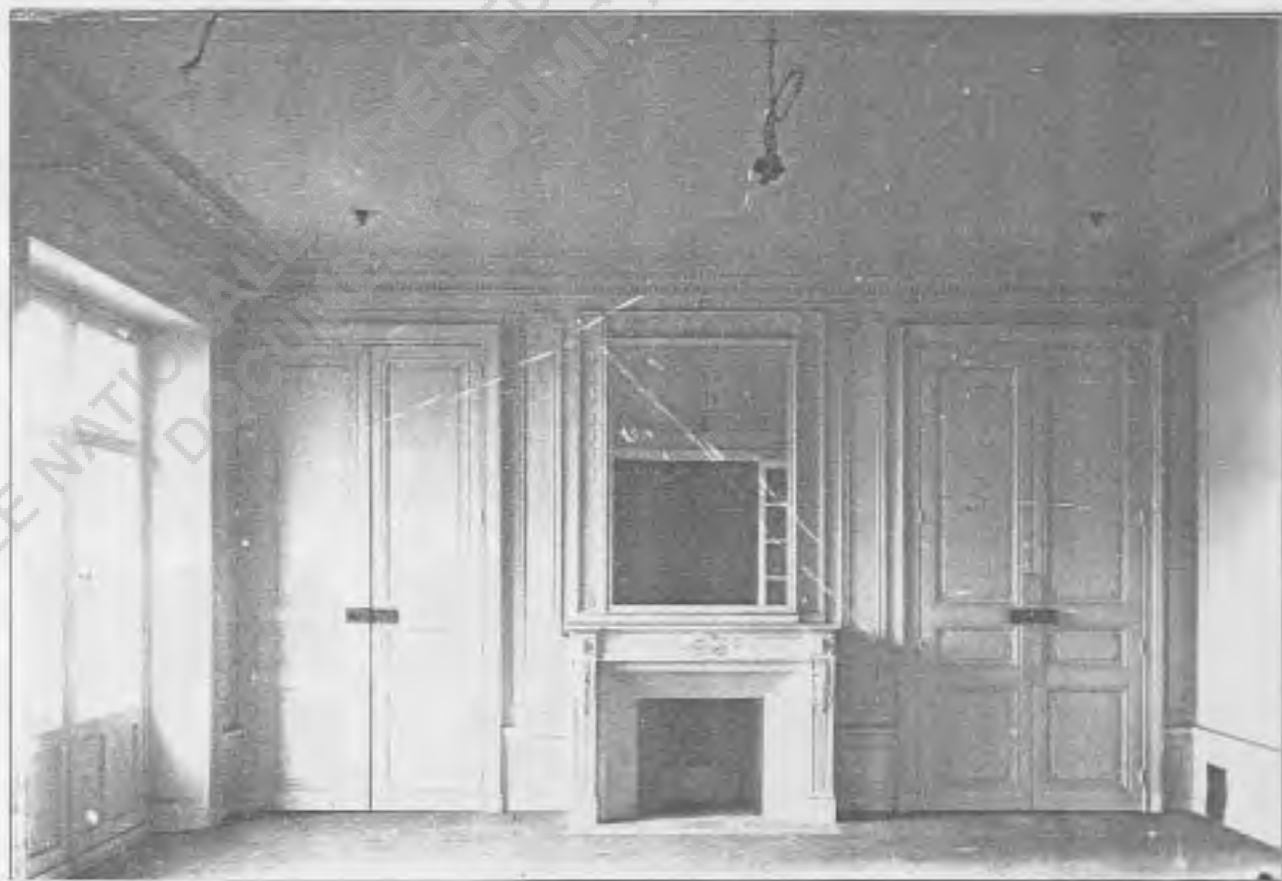
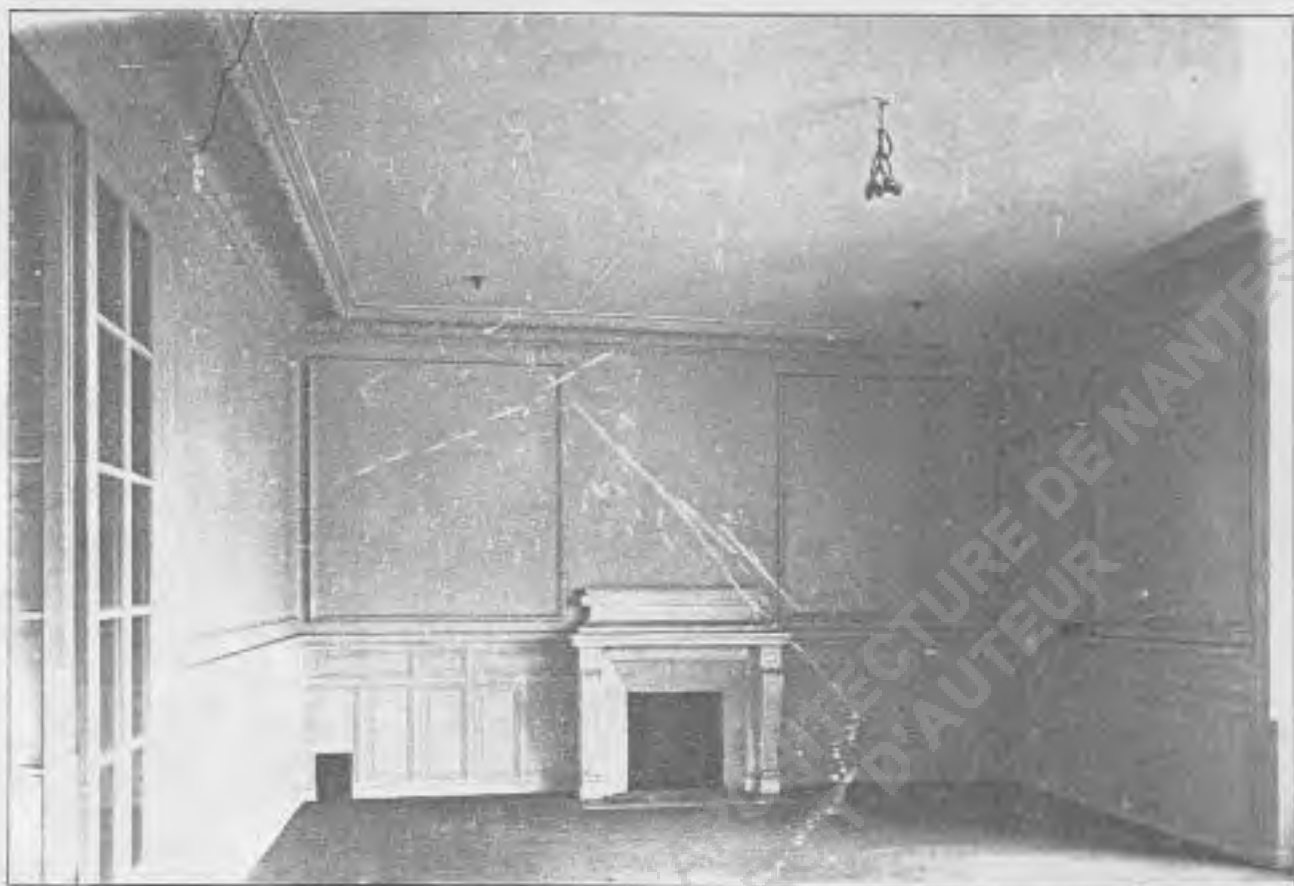


rue Lafayette











Salon Ponsot rue Voltaire



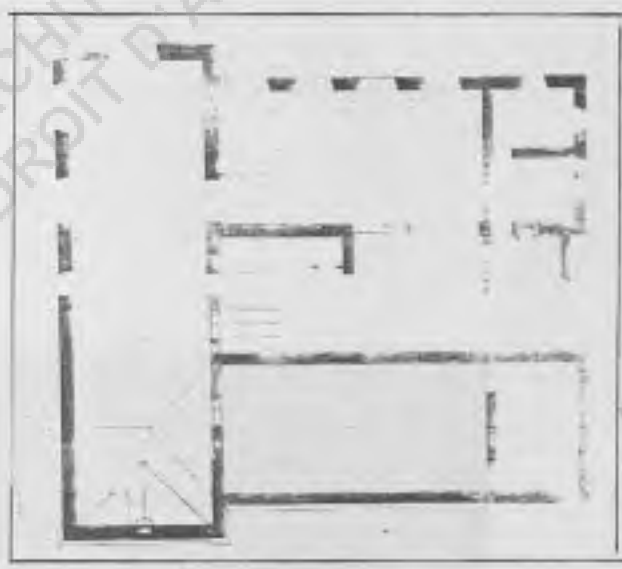
ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARTS ET METIERS  
DOCUMENT SOUMIS A LA REVISION  
LE 15/05/2014  
REDE DE NANTES





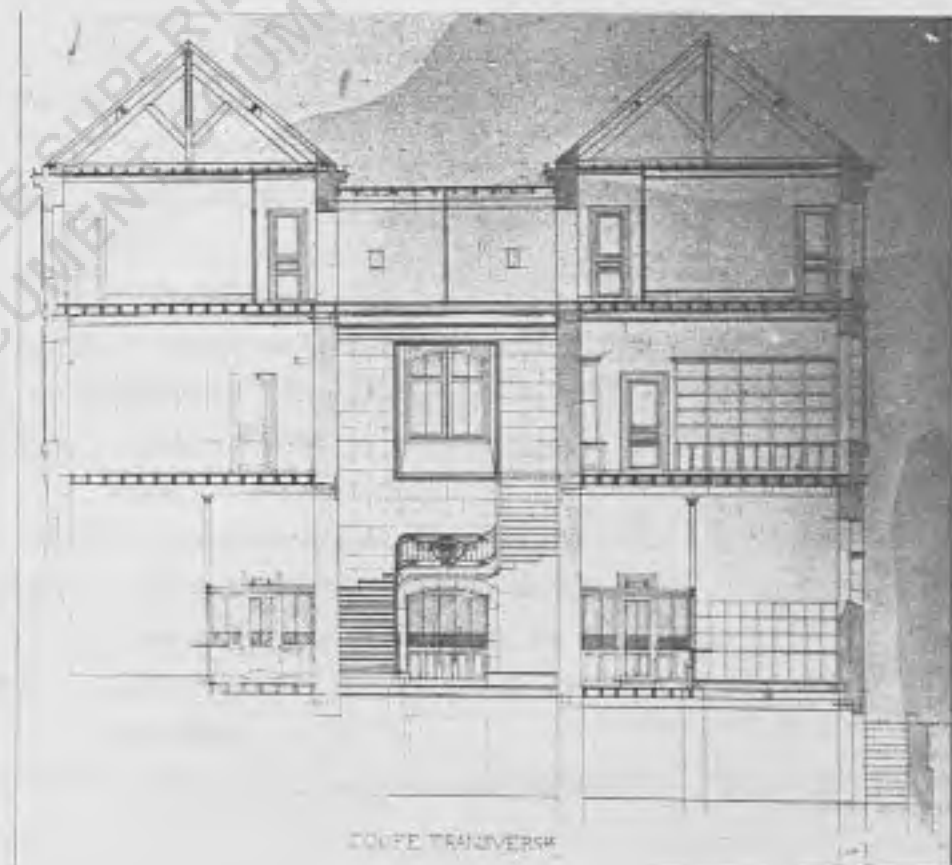
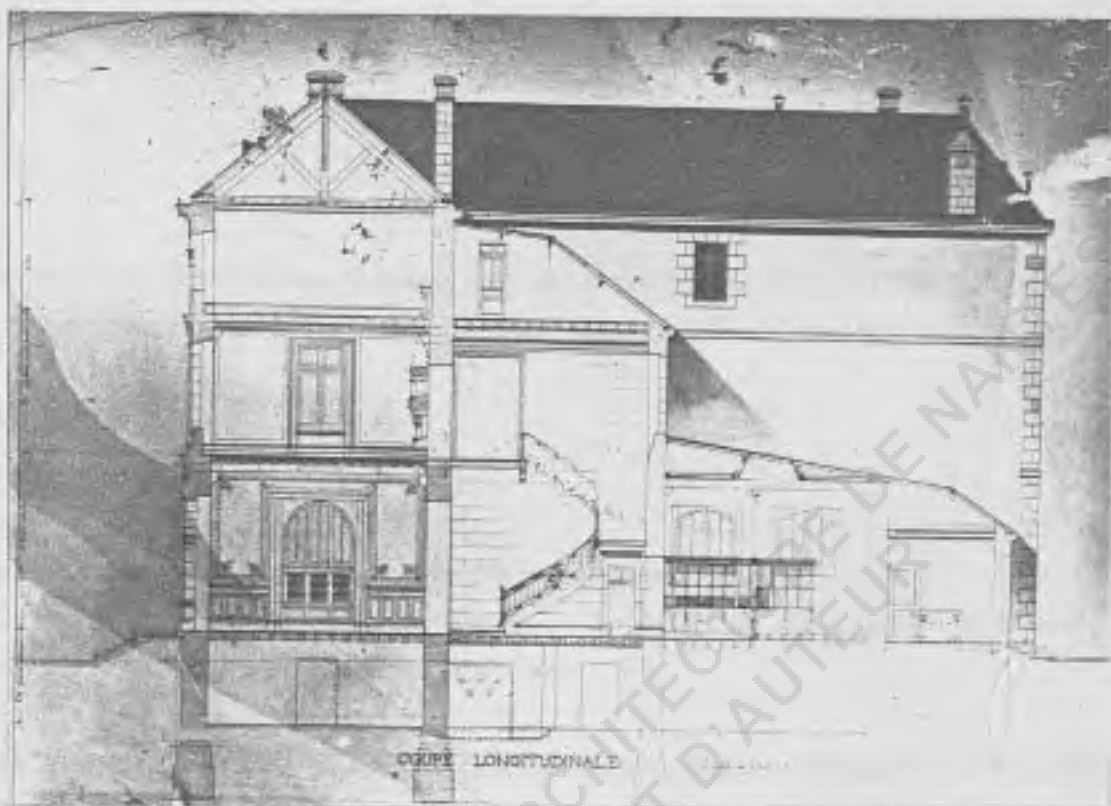
FACADE PRINCIPALE

*Concours pour l'école d'agriculture à Troyes.*



FACADE LATÉRALE

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE METZ  
DOCUMENTS SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR DE METZ



## BIBLIOGRAPHIE

## ARCHIVES :

- Archives nationales. Manuscrits sur microfilms. Côte AJ. 52.
- Fond privé. Une partie des archives de Jules-Charles-Etienne MONTFORT.

## LES SOURCES HISTORIQUES :

- ETVEVE Paul : notice sur Jules-Charles-Etienne MONTFORT.  
Extrait du bulletin de la société des architectes diplômés  
par le gouvernement. Juin 1904
- LA NICOLLIERE-TEIJEIRO (de) : inventaire des objets composant la toilette,  
les bijoux, le mobilier d'une jeune femme de la fin du XVIIème siècle.  
Extrait du bulletin de la société archéologique  
de NANTES - VANNES - LAFOLYR - 1899.

## LES REFERENCES :

- CHABAT Pierre : Dictionnaire de la construction. PARIS. Ve AMOREL et Cie.  
1876.
- DALY César : Architecture funéraire contemporaine. PARIS. Ducher et Cie.  
1871.
- UCHER Robert : Caractéristiques des styles. PARIS - FLAMMARION.
- PREAL Jacques : L'architecture paysanne en FRANCE - Edition SERG.
- GASC Y. et DELPORTE R. : Les charpentes en bois. PARIS - EYROLLES. 1979.
- NAILLARD E. : L'art à NANTES au XIXème siècle. PARIS - Imprimeries réunies.  
1888.
- Roger MILES L. : Architecture et décoration. PARIS - G. BARANGER Fils. 1909.
- SADDY Pierre : Henri LABROUSTE, architecte 1801-1875. Caisse nationale  
des monuments historiques et des sites.
- VINCENT D. : Hector HOREAU, architecte de la transparence. PARIS -  
L'EQUERRE.
- VIOLET LE DUC : Histoire d'une maison. BRUXELLES - Pierre MARDAGA 1978.

- VIOLLET LE DUC : Histoire d'un dessinateur. BRUXELLES - Pierre MARDAGA. 1978.  
 BOUCHARD : Architecture rurale.  
 CHAUVET Alain : La Vendée, le pays, les hommes.  
 GUADET : Eléments de l'architecture.  
 SARAZIN : Ferme et logis du Boccage de l'Ouest.  
 VIOLLET LE DUC : Dictionnaire de l'architecture.  
 DAVICOUR Gabriel : Architecte de PARIS. ALENCON - FIRMIN. DIDOT. 1991.

Finalement, j'ai renoncé à introduire dans la bibliographie - les lettres promises au chapitre "La Chardière" - leur nombre étant trop important. (Il suffit de croire l'auteur).

- CROQUIS d'ARCHITECTURE, INTIME CLUB. N° 2 P.3 Juin 1869  
 N° 10 Feuille 1 - Octobre 1871  
 N° 9 Feuille 6 - Septembre 1872  
 N° 2 P.3 - Février 1873  
 N° 1 P.2 - 1876.

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE NANTES  
 DOCUMENT SOUMIS A DROIT D'AUTEUR

Notice sur Jules Etienne MONTFORT, architecte à NANTES 1864 - 1904  
présentée , le 22 JUIN 1964, par Armelle COZIC  
aux membres du jury :

Nadame Claude COSNEAU : Personnalité extérieure

Monsieur Henry BRESLER : Architecte

Monsieur Philippe DUBOY : Architecte, Directeur d'études

Monsieur Ekkehart RAUTTENSTRAUCH : Plasticien, Président du jury

Monsieur Pierre SADDY : Architecte.